A. P.
GENERAL LIBRARY,
UNIV. OF MICH.
NOV 22 1899

6e Année. N° 21. 1er Novembre 1899.

# LA REVUE DE PARIS

SOMMAIRE

| | | Pages. |
|---|---|---|
| **XXX** | *L'Angleterre et le Transvaal* | 1 |
| **André Chénier** | *Œuvres inédites.* — II | 33 |
| **J.-H. Rosny** | *Le Chemin d'Amour* (2e partie) | 59 |
| **J. Charles-Roux** | *Le Canal de Suez* (fin) | 92 |
| **Fernand Gregh** | *La Maison du Peuple* | 131 |
| **Albert Malet** | *Le Roi Milan* | 136 |
| **Mary E. Wilkins** | *Cœurs puritains* (3e partie) | 160 |
| **Georges Monval** | *La Décadence de la Comédie-Française en 1717* | 214 |

PRIX DE LA LIVRAISON : **2 fr. 50**

PARIS
85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1899

# LIVRES NOUVEAUX

**CHOSES VUES**, par **Victor Hugo.**

La *Revue* a publié un beau fragment de ces *Choses vues*. Décidément, Victor Hugo fut l'homme universel. Dans les moindres pages qu'il se plut à écrire, on retrouve tout le poète, avec la même puissance de tout comprendre et de tout exprimer. Ses descriptions sont d'un réalisme surprenant. Toute la beauté ou la laideur des choses apparaissent en quelques mots ; et, qu'il nous raconte le sacre de Charles X, ou bien qu'il nous fasse pénétrer dans le bouge d'une sage-femme, Victor Hugo sait toujours découvrir le détail pittoresque, d'une vérité souvent inattendue, mais saisissante, qui marque à son empreinte tout ce qu'il a un instant regardé. Cette nouvelle série de *Choses vues* nous révèle en lui une sorte de journaliste génial. Car toutes ces pages merveilleuses furent écrites au jour le jour, d'une seule coulée. On sent que les mots les plus divers accouraient d'eux-mêmes sous la plume de l'écrivain, tour à tour dociles au besoin précis qu'il en avait. Voilà un beau livre de plus ; il faut en remercier M. Paul Meurice, qui rassemble pour nous avec tant de soin toutes les pages éparses de ces œuvres posthumes.

**VERS L'OCCIDENT**, par **A. Dry.**

C'est surtout de l'Orient qu'on trouvera dans ce journal de route, « de l'Orient avec son indolence, son fatalisme et son fanatisme, mais aussi avec son charme, avec ses fleurs, avec sa grande lumière blanche ». L'auteur a coudoyé au Maroc les descendants des compagnons du prophète, restés figés dans leurs coutumes séculaires, ayant la même foi, ignorant la marche du monde. Dans l'Espagne du Sud, il a suivi la trace des conquérants maures, et à Lisbonne même, à travers les sites et les mœurs pittoresques, il a retrouvé souvent quelque chose de la vie orientale. C'est l'œuvre d'un voyageur très informé, d'un artiste et d'un penseur, que ce minutieux carnet de voyage.

**LE DRAME DES POISONS,**
par **Frantz Funck-Brentano.**

Les patientes investigations de M. Funck-Brentano ont su découvrir le secret de ce drame si mystérieux et si poignant. Louis XIV avait exigé qu'on brûlât toutes les pièces de procédure. Mais quelques-unes ont échappé aux flammes. M. Funck-Brentano les a retrouvées et il en a tiré d'extraordinaires détails. Le livre contient un tableau très neuf de la vie des sorcières, des magiciens et des devineresses qui eurent une action si importante sur la société du XVII^e siècle : nos lecteurs connaissent déjà d'importants extraits de ce volume. D'autres études accompagnent celles que la *Revue* a publiées. Sous la plume de l'auteur toutes prennent l'intérêt dramatique et la vivacité d'un roman.

**FÉCONDITÉ**, par **Émile Zola.**

Après la série des *Trois Villes*, voici maintenant celle des *Quatre Évangiles*. Avec une vigueur infatigable, une activité toujours renouvelée, M. Émile Zola retourne à sa tâche d'artiste, ou plutôt, même en l'interrompant, il ne l'avait pas quittée. Un livre fini, d'autres l'attirent; et il continue à regarder au loin devant lui, du même regard net et assuré. *Fécondité* comptera parmi ses œuvres les plus puissantes: le roman — le titre seul indique assez qu'il n'est pas écrit pour les jeunes filles, — est composé comme un poème avec de somptueuses descriptions, des emportements lyriques, des *leitmotive* éloquents et passionnés. L'action est attachante et dramatique, et le nombre des personnages se multiplie, sans que M. Émile Zola en perde aucun de vue : ils vivent et vieillissent, quelques-uns meurent au long de ce livre; toute leur existence tient en quelques détails que M. Émile Zola excelle à mettre en lumière, avec la merveilleuse précision qu'on lui connaît. *Fécondité*, c'est l'appel au retour vers la vie naturelle, le suprême cri d'alarme jeté à la France qui se dépeuple : M. Émile Zola a mis tout son talent au service d'une noble cause.

**BERTHE AUX GRANDS PIEDS**, par **André Rivoire.**

Quelques rares curieux ont lu dans le texte d'Adenès le « romans de Berte aus grans piés ». Le poème est plein de détails exquis; mais il est difficile de le lire sans une connaissance préalable des anciens dialectes. M. André Rivoire a essayé de rajeunir cette délicieuse légende de la reine Berthe. Nos lecteurs connaissent la série des tableaux qui déroulent cette touchante histoire : le récit en vers n'a point, à coup sûr, tout le charme naïf du vieux roman ; mais il y mêle une malice moderne : il peut distraire le lecteur, amener aux lèvres un sourire, parfois égayé, parfois attendri. Cela se lit vite et facilement, et le volume est joli.

**HISTOIRE DE LA LUTTE ENTRE LA SCIENCE ET LA THÉOLOGIE**, par **A.-D. White**, traduit et adapté par **H. de Varigny** et **G. Adam.**

Avant d'être ambassadeur des États-Unis à Berlin, M. A.-D. White s'était acquis une réputation d'historien avisé et curieux. Il nous montre aux prises, en ce volume, les disciples de la tradition et les adeptes de la science. De tout temps l'esprit théologique a combattu l'esprit scientifique; M. A.-D. White nous raconte tous les épisodes de cette lutte : c'est dire qu'il nous fait l'histoire même de la civilisation. On revoit avec lui sur quelles erreurs, puis sur quels mensonges, sur quelles artificieuses interprétations de textes, souvent inexacts et falsifiés, par quels moyens et pour quels motifs, tant de traditions ont été créées et défendues; pourquoi et comment l'obscurité et l'ignorance ont été et sont encore si souvent préférées à la lumière.

nte-
ueur
lée,
, ou
pas
t il
ème
rmi
- le
our
ème
rte-
as-
ue,
ans
ils
au
en
le à
ion
our
eté
a a
se.
re.
xte
s »,
est
ble
ayé
ine
ta-
le
me
ice
ner
ois
ro-

LA
pté

à
u-
n-
la
ut
rit
us
us
oit
n-
ns
els
ns
n-
nt

# LA REVUE DE PARIS

LA

# REVUE DE PARIS

36 92509

SIXIÈME ANNÉE

TOME SIXIÈME

Novembre-Décembre 1899

PARIS
BUREAUX DE LA REVUE DE PARIS
85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ 85bis

1899

# L'ANGLETERRE
# ET LE TRANSVAAL

Tout récemment, nous avons reçu du peuple anglais des leçons de justice; abusant de notre crise morale, il nous a rappelé avec hauteur qu'au-dessus des intérêts il y a le droit, et, au-dessus des préjugés et des rancunes de castes, l'humanité. On pourrait donc croire que la guerre où le cabinet Salisbury s'est engagé lui est imposée par de hauts principes de moralité politique; et, de fait, à lire les journaux de Londres, à entendre les discours des principaux hommes d'État, à se mêler aux conversations des Anglais, il semble qu'il en soit ainsi. L'Angleterre, forcée dans ses derniers retranchements par l'obstination du président Kruger, va s'emparer de Prétoria afin de rendre à ses concitoyens opprimés la dignité d'homme libre que leur déniait l'étroitesse d'esprit des Boers. Cette tâche, son respect de la conscience humaine la lui impose. Sa campagne contre le Transvaal est la suite logique de sa campagne pour la justice. Et le monde comprendra quel abîme existe entre le militarisme égoïste des Français et le militarisme chevaleresque de « la plus grande Bretagne ».

Tels sont les raisonnements que se font avec une invraisemblable mais vraie bonne foi les Anglais de la classe moyenne; et il n'est pas beaucoup d'Anglais dans la classe supérieure qui se rendent un compte plus exact des choses.

Les Anglais ne sont pas curieux ; ils acceptent sans les critiquer les articles du journal qui a leur confiance, comme les actes du Gouvernement qu'ils se sont donné. Il faut une singulière liberté d'esprit à un sujet de la reine Victoria pour se faire des opinions personnelles. Aussi est-ce à ces rares chercheurs autant qu'au public français que nous avons pensé en décrivant à grands traits l'histoire du démêlé des Boers avec la nation britannique.

*
* *

L'Afrique du Sud n'est pour le moment unie ni par la race, ni par la religion, ni par le gouvernement. Géographiquement, rien ne s'oppose à ce que les plateaux régnant au sud du Zambèze, à l'est du désert de Kalahari, à l'ouest et au nord de la mince bande de plaines côtières, constituent un ensemble homogène que les ports de Lourenço-Marquez, Durban, Port-Elisabeth et le Cap mettraient en communication avec le reste du monde. Mais l'histoire en a disposé autrement.

Le malheur de l'Afrique, en général, est la richesse des produits qu'on a pu en tirer sans travail et par violence. Rome y prenait déjà de l'or, de l'ivoire et des esclaves. Un fonctionnaire britannique nous disait que, dans une galerie de mine abandonnée et qu'il avait fait rouvrir, des monnaies de Dioclétien étaient éparses. Les jeux du cirque ont probablement mis en présence des hommes et des bêtes féroces du pays d'Ophir.

Jusqu'au voyage de Vasco de Gama, les destinées de l'Afrique du Sud sont obscures. Une race noire d'envahisseurs venus du nord, les Cafres, paraît avoir asservi des indigènes moins forts et moins intelligents. Sous le nom de Bassoutos, Zoulous ou Matabeles, les descendants de ces vainqueurs subsistent en grand nombre : ils sont aujourd'hui plus de deux millions au Cap et à Natal, 645 000 au Transvaal et 450 000 au Bechuanaland et en Rhodésia. Les primitifs indigènes, Machonas ou Hottentots, mènent la vie pastorale.

Les Portugais, au XVI^e siècle, occupèrent les ports, mais, craignant les Hottentots, ce fut surtout en Angola et dans le

Mozambique qu'ils fondèrent des comptoirs. Ils cherchèrent l'or, vendirent les esclaves, et ne firent rien pour le pays. C'est au XVII^e siècle que commença la colonisation. En 1652 la Compagnie hollandaise des Indes Orientales fonda un comptoir dans la baie de la Table. Des Hollandais, puis des réfugiés protestants français allèrent s'y établir. Pendant le XVIII^e siècle, les deux races unies par la même religion se mêlèrent et coopérèrent à une même œuvre : fonder des fermes prospères, repousser les tribus guerrières, asservir et faire travailler les indigènes.

La Révolution et les guerres du premier Empire eurent une répercussion dans l'Afrique du Sud. A la grande liquidation de 1815, la terre colonisée par les protestants hollandais et français fut vendue à l'Angleterre. Les idées anti-esclavagistes que professèrent les hommes d'État et le peuple anglais, et qui servaient en Amérique les desseins d'une politique avisée, inquiétèrent les fermiers hollandais ; pour eux, l'abolition de l'esclavage était la ruine. Ils étaient des paysans (Boers), et ils avaient besoin de la main-d'œuvre indigène. Ils préférèrent émigrer vers les hauts plateaux et, de 1833 à 1836, le tiers de la population blanche de la colonie s'en alla vers le nord. Du pays compris entre le fleuve Orange et le Vaal où ils s'étaient établis, ils voulurent redescendre à l'est vers la mer. Les Anglais, qui avaient chassé les Portugais du Natal, les arrêtèrent, les repoussèrent sur les plateaux et les y suivirent. Alors, sous la conduite de Pretorius, les Boers les plus énergiques passèrent le Vaal et, au milieu des Matabeles, constituèrent un État, le Transvaal, dont l'Angleterre reconnut l'indépendance en 1852. Deux ans plus tard elle reconnaissait l'État Libre d'Orange habité par les Boers au sud du Vaal. L'impérialisme n'était pas encore apparu dans le Royaume-Uni. On voulait ouvrir les pays étrangers à la pénétration commerciale, mais on ne méditait pas de les asservir. Il y avait des Boers dans la colonie du Cap, dans la colonie de Natal ; il y en avait dans le pays des Bassoutos et, au nord-est, dans la triste région qu'habitent les Bechuanas. L'Angleterre pensait qu'à l'aide du temps, de son habileté et des principes du libre-échange, elle ferait de ces Hollandais une race aussi loyaliste que les Canadiens français paraissent l'être aujour-

d'hui. — Quant aux Boers, d'en deçà et d'au delà du Vaal, dont elle avait reconnu l'indépendance, elle comptait sur eux pour tenir en respect les tribus nègres du nord et préparer le chemin à des blancs plus civilisés.

Sans le savoir, ils seraient des pionniers de l'impérialisme britannique, et c'est pour cela qu'on passa bien des défauts de caractère à ces alliés inconscients. Jusqu'en 1871 on ne connaissait que vaguement leur pays sans arbres, sans villages, où les troupeaux seuls promenaient la vie. A 1600 kilomètres du Cap, les Boers du Transvaal, nomades, plus religieux, plus incultes que les autres, formaient l'avant-garde. Leur vie pauvre et obscure n'intéressait pas le monde anglo-saxon. Comme Israël dans le désert, et mieux disciplinés que lui, ils avaient en Pretorius leur Moïse. Petit peuple curieux! Religieux mais point mystique, il ne s'est point endormi à prier dans le désert; il a combattu pour vivre et pour fonder. Établi dans ses fermes, au milieu d'indigènes ennemis, il les a traités comme le peuple de Dieu jadis traita les Amalécites. En fait de culture intellectuelle, la Bible lui suffit; elle donne une explication de l'univers et une poésie à ces cerveaux étroits et pratiques. Naturellement, sans hypocrisie, ils parlent comme les patriarches de l'Ancien Testament.

*
* *

Tout à coup, en 1870, on découvrit des mines de diamant à Kimberley, dans l'État libre d'Orange, près de la frontière du pays des Griquas, possession britannique. Les Boers du pays d'Orange apprirent alors que les hommes civilisés se croyaient un droit naturel à posséder les mines. Les Anglais du Cap prétendirent que le district de Kimberley avait autrefois appartenu à un chef de Griquas et que les Boers avaient usurpé le territoire de ce chef; ils le réclamèrent. Or, en 1869, l'État d'Orange avait signé avec l'Angleterre le traité d'Aliwal par lequel les Anglais reconnaissaient à nouveau son existence et ses frontières. Cela n'empêcha point que les Anglais s'emparèrent du pays de Kimberley et furent très lents à comprendre qu'ils devaient à l'État libre une compensation pécuniaire. Ce procédé n'était pas fait pour

donner aux Boers du pays d'Orange confiance en la parole des représentants de la Reine.

Les Boers du Transvaal vivaient très misérablement. En 1876, il n'y avait plus que quinze francs dans le Trésor à Prétoria, et les fermiers n'avaient plus de munitions pour leurs fusils. Les Cafres se soulevèrent alors contre les Boers, et ils en auraient probablement eu raison si l'Angleterre ne leur était venue en aide : elle craignait de voir constituer sur ses frontières un État indigène. Après avoir vaincu les rebelles, elle annexa le Transvaal en 1877, mais en promettant aux Boers qu'ils auraient la direction de leurs affaires intérieures. Cette promesse ne fut pas tenue, et les Boers, ne comprenant pas qu'ils dussent payer l'aide de l'Angleterre par la perte de leur liberté, se révoltèrent; ils battirent les troupes britanniques dans plusieurs rencontres, entre autres à Majuba Hill. Les Anglais réfléchirent. Que valait pour eux cette « marche » septentrionale de leur empire africain? N'était-elle pas aussi bien gardée par des Européens à demi barbares que par de bonnes troupes anglaises? Les Anglais cédèrent, et le monde loua leur modération. Mais ils s'étaient gardé une porte ouverte, pour les conflits.

Le traité de Prétoria, signé le 3 août 1881, soumettait simplement le Transvaal à la suzeraineté de S. M. britannique. Le mot de suzeraineté n'a pas de signification précise en droit international moderne. C'est sans doute la raison qui le fit adopter par les négociateurs anglais. Comme toutes les expressions ambiguës intervenant dans un contrat entre personnes ou États de force inégale, il est à l'avantage du plus fort. On peut tirer de ce mot commode des droits illimités pour le suzerain, mais celui-ci est seul juge des devoirs que lui impose sa qualité. En somme, les relations entre l'Angleterre et le Transvaal se trouvaient ainsi réglées par la convention : l'Angleterre avait le droit de diriger ou de contrôler les affaires extérieures de la République; et, d'autre part, elle devait la défendre contre qui que ce fût. Un représentant de la Reine résiderait au Transvaal. Aucune loi concernant les indigènes ne pourrait être promulguée sans le consentement de Sa Majesté, et le résident avait le droit d'intervenir dans les conflits entres les Boers et les indigènes.

Par contre, la convention n'imposait pas aux Boers l'obligation d'aider l'Angleterre dans ses expéditions coloniales, ni même dans l'Afrique du Sud. Or, en droit féodal, le lien de vassalité oblige le vassal à prêter au suzerain l'appui de ses troupes. C'est donc un protectorat qu'instituait cette convention, non pas une suzeraineté.

L'acte qui liait le Transvaal à l'Angleterre déplut aux Boers. Le parlement (Volksraad) de Prétoria enjoignit au gouvernement de poursuivre la revision du traité, qu'il refusa de le ratifier. Il faut dire qu'un arrangement provisoire avait été conclu après Majuba Hill par Sir Evelyn Wood. Celui-ci avait promis au nom du Royaume-Uni que l'autonomie du Transvaal serait absolue en ce qui regardait les affaires intérieures: c'est sur la foi de cette promesse que les Boers avaient posé les armes, et voilà que la convention de Prétoria permettait au contraire l'ingérence de l'État suzerain dans l'administration du pays. Une négociation fut donc engagée, mais le gouvernement britannique fit savoir au Volksraad que la convention ne serait amendée que si, après ratification, on en reconnaissait les défauts.

Le Volksraad consentit à l'expérience et ratifia. L'essai ne fut pas heureux ; les Boers ne s'accoutumèrent pas à voir les Anglais contrôler leurs relations avec les indigènes. L'Angleterre comprit qu'il fallait céder ou risquer une guerre. Son attention se portait alors sur l'Asie centrale et l'Égypte. Elle pensa que le temps assouplirait l'humeur des Boers, et qu'au bout de quelques années, entourés à l'est et à l'ouest par des possessions britanniques, ils s'y fondraient de bonne grâce. En somme, on leur donnait vingt ans pour comprendre les bienfaits de la civilisation anglaise. Mais le mot de « République Sud-Africaine » que les Boers continuaient à employer, malgré la convention de Prétoria, déplaisait à Londres. Les Anglais sont ainsi faits que, dans un état socialiste, ils pourraient garder un Roi et une Cour. Le mot de République leur paraissait de mauvais goût.

Après des négociations poursuivies entre Lord Derby, ministre des colonies, et les délégués boers, une nouvelle convention fut signée à Londres le 27 février 1884. Dans ce nouvel acte, il n'était fait aucune allusion à la suzeraineté:

l'État du Transvaal devenait aussi indépendant que l'État Libre d'Orange, à une exception près. L'article 4 de la convention de Londres réservait au gouvernement de la Reine un droit de veto sur tous les traités que le Transvaal pourrait signer avec les tribus nègres ou les États étrangers, excepté avec l'État Libre d'Orange.

Depuis que les affaires du Transvaal passionnent l'Angleterre, il est entendu dans le monde politique et la presse que, malgré cette convention de 1884, la suzeraineté n'avait pas été abrogée. Mais on faisait le silence sur la question, et ce n'est que le jour où M. Chamberlain voulut donner des arguments juridiques au sentiment populaire que, le 16 octobre 1897, il adressa au haut commissaire britannique au Cap, Sir Alfred Milner, une dépêche destinée à être communiquée au gouvernement de Prétoria : il y déclarait que le préambule de la convention de 1881, où la suzeraineté était affirmée, se trouvait implicitement maintenu dans la convention de Londres. Mais le gouvernement du Transvaal, par la plume du docteur Leyds, a montré l'inanité de ses arguments. Cette réponse décisive a clos le débat. Les hommes d'État anglais ont en général tort d'aventurer leur gouvernement dans une discussion de droit ; leur politique suit d'autres chemins que les juridiques. On fit vite dans la presse le silence sur l'initiative de M. Chamberlain, et l'on préféra dire plus tard que la question de suzeraineté avait été soulevée par le président Krüger. Pour nous, qui n'avons point d'intérêt dans la question, voyons simplement ce que pensaient de la suzeraineté les négociateurs de 1884.

Lord Derby s'est expliqué devant la Chambre des lords sur l'omission du mot « suzeraineté » dans la seconde convention. « Nous nous sommes abstenus de nous servir de ce mot, a-t-il déclaré, parce qu'il n'est pas susceptible d'une définition juridique et parce qu'il a paru que ce terme pouvait mener à de fausses conceptions et à des malentendus. » Quant au résultat de l'acte qu'il négociait, Lord Derby le définit comme suit aux délégués boers : « Par l'omission des articles de la convention de 1881 qui assignaient à Sa Majesté et aux résidents britanniques des pouvoirs et des fonctions spéciales relativement aux affaires intérieures et aux relations extérieures, le

gouvernement du Transvaal sera laissé libre de gouverner le pays sans ingérence de l'Angleterre, et ne sera sujet qu'aux obligations contenues dans l'article 4 du nouveau projet, d'après lequel tout traité conclu avec un État étranger ne recevra son effet que s'il est approuvé par la Reine. » Le ministre des colonies déclara également aux lords qu'il avait conservé la substance de la convention de 1881, et expliqua qu'il entendait par là « un pouvoir de contrôle nous donnant le droit de veto sur les traités avec les puissances étrangères ».

Il existe une pièce plus décisive encore : elle prouve que le mot litigieux a été omis par des négociateurs désireux réellement de supprimer le mot et la chose. C'est une pièce imprimée présentée aux délégués du Transvaal par Lord Derby et indiquant, sur le texte même de la convention de 1881, les modifications qu'il entendait y apporter et les clauses qu'il tenait à conserver. On y voit que le ministre des colonies a proposé précisément de supprimer le préambule qu'invoque M. Chamberlain, ainsi que tous les passages relatifs à la suzeraineté; et, de fait, ils n'ont pas été insérés dans la nouvelle convention.

Le gouvernement anglais a donc bien entendu en 1884 abroger la suzeraineté établie par la convention de 1881 ; il l'a fait parce que les Boers lui causaient des difficultés disproportionnées avec la valeur économique de leur pays. Pendant une année environ, il a estimé qu'il s'était débarrassé à peu de frais d'un adversaire gênant. L'idéal d'un Anglais est que le *Times* consacre chaque matin aux divers pays un nombre de lignes proportionné à la valeur de ce pays par rapport à l'Angleterre. Les Boers avaient occupé trop longtemps des colonnes entières dans les journaux; il convenait de les faire retomber dans l'oubli où les condamnait leur misère.

*
* *

Mais, en cette même année 1884, on trouva les premières mines d'or et, à partir de 1886, il fut certain que le « Witwatersrand », terrain désolé situé entre Prétoria et le Vaal, était une des régions les plus riches du globe. Dès lors, tout changea au Transvaal. On n'y payait plus les fonctionnaires

en 1884; les impôts ne rentraient pas et les produits agricoles se vendaient mal. L'or fit soudain revenir la richesse dans les caisses de l'État. Le budget se solda en recettes, grâce à l'affluence des marchandises importées; d'autre part les chercheurs d'or, qui consommaient les produits de la ferme, enrichirent la population sédentaire. Tout le mouvement se concentra sur le Witwatersrand, où Johannesburg s'éleva. Ici, pas besoin pour se faire mineur, de guerroyer comme en Californie, ou de lutter avec l'hiver comme au Klondyke. L'organisation militaire des Boers protégeait les nouveaux venus contre les indigènes; leur organisation administrative, même rudimentaire, valait mieux que le retour complet à la vie primitive comme dans l'Alaska ou le Colorado. La vie des chercheurs d'or devint très vite urbaine, Ils ne connurent point la terre qu'ils exploitaient et ils ne l'aimèrent pas. Elle ne fut pour eux qu'un prétexte à former des Compagnies par actions; ils restèrent au Transvaal une colonie de gens d'affaires; leurs âmes ne s'y trempèrent pas dans la lutte contre les difficultés matérielles. Ils ont leur représentant héroïque en M. Cecil Rhodes, et c'est tout dire. Ces hommes étaient inquiets, agités, nerveux. Voyant à leurs côtés les Boers lents à comprendre et à agir, ils pensèrent que ces chrétiens étaient faits pour leur obéir et que leur indépendance était un scandale.

Les Boers furent d'abord très émus de l'arrivée des mineurs. Ils avaient fui la civilisation, et voilà que des hommes plus bruyants, plus turbulents que les Anglais du Cap, sans scrupules moraux, sans âme, venaient bâtir, sur leur sol, une ville d'essor plus prodigieux que Chicago ou San Francisco. Ils essayèrent de fuir et de reprendre vers le nord, au milieu de nouvelles tribus sauvages, leur vie nomade. Impossible de passer: l'Angleterre avait barré le chemin. De Kimberley, elle avait pénétré dans le Bechouanaland et l'avait annexé en 1885. Puis, pour ménager les forces impériales aussi bien que pour ne pas compromettre sa diplomatie dans des discussions juridiques, elle avait concédé à une compagnie à Charte, en 1888, les territoires du nord.

Les Compagnies à Charte sont, depuis le XVIII^e siècle, le plus merveilleux outil de l'expansion britannique. Elles ont

des droits régaliens ; l'Angleterre ignore leur politique, la condamne au besoin, mais en fin de compte en profite. Il a suffi aux Indes d'un Warren Hastings pour y établir la suprématie anglaise. Il semble qu'un Cecil Rhodes suffira pour répéter le même miracle dans l'Afrique du Sud. Fils d'un pasteur anglais, envoyé au Cap pour y rétablir sa santé, M. Rhodes comprit l'essor que la découverte des mines de diamant devait donner à Kimberley. Il fit dans cette ville, où il est enfermé à l'heure qu'il est comme un châtelain dans son fief fortifié, une fortune éclatante et cette bourgade devint, au cœur de l'Afrique du Sud, une cité industrielle bien outillée. Son audace, sa ténacité, son sang-froid, lui créèrent dans tout le sud une rapide popularité. Personne ne douta, lorsqu'il fut nommé directeur de la « British South Africa Company », plus brièvement désignée sous le nom de Chartered, que sa présence à la tête de cette entreprise ne fût très heureuse pour les intérêts anglais.

D'immenses espaces s'étendaient devant lui. Les Portugais y revendiquaient des territoires, mais des prétentions de Portugais ne sont pas faites pour arrêter un Cecil Rhodes. Il lança ses milices à travers ces territoires. Il fonda des postes, conclut des traités avec les indigènes, rejeta les Portugais vers l'Angola et le Mozambique. Le territoire ainsi occupé reçut son nom : les actes diplomatiques des 20 août 1890 et 11 juin 1891, en limitant les prétentions du cabinet de Lisbonne, légitimèrent la naissance de la Rhodesia. Là, les Anglais sont bien chez eux, au nombre de 8 500 en Rhodesia en face de 1 500 Boers, au nombre de plus de 10 000 dans le Bechuanaland, en face d'environ 2 000 Boers. Les pionniers anglo-saxons peuvent, à présent, chercher librement sur les rives du Zambèze l'Ophir prestigieux de Salomon.

De plus en plus, les Boers de la République sud-africaine se trouvaient enfermés chez eux. Tout espoir d'une migration nouvelle était perdu ; il leur fallait rester sur leur plateau ; ils pensèrent alors à tirer le meilleur parti d'une situation qu'ils n'avaient point faite.

Mais pouvaient-ils espérer qu'ils resteraient les maîtres chez eux ? Pour les chercheurs d'or du Transvaal, le premier principe de la civilisation est que la terre appartient à celui

qui la met en valeur. Ce principe essentiellement britannique n'est pas conforme au droit, mais il a l'avantage de fournir un critérium facile aux races conquérantes. Il a justifié aux yeux du monde anglo-saxon la guerre hispano-américaine; il justifie l'occupation de l'Égypte; il justifierait certainement l'attaque d'Alger et de Tunis par les soldats de Sa Majesté britannique, le jour où notre administration paraîtrait critiquable à nos voisins.

Or, quelle figure font les Boers au regard de ces chercheurs d'or étrangers, de ces Uitlanders?

Les Boers possèdent des fermes; ils les exploitent et vivent chichement de leur travail. Les Étrangers, dont le nombre s'élève environ à 124 000 en face de 80 000 Boers, extrayent l'or des mines. L'or ayant incomparablement plus de valeur que les troupeaux de moutons, il est naturel, aux yeux des sujets britanniques qui le retirent du sol, qu'ils aient le contrôle administratif des mines, fassent les règlements, délimitent les « claims », fixent le prix des transports, les droits de douane, en un mot bouleversent l'État pastoral qu'était le Transvaal et le transforment en État moderne. Quant aux habitants du pays, les Uitlanders estiment qu'ils doivent être satisfaits d'avoir été enrichis par eux. Du reste la vénalité des Boers leur paraît un scandale qui empêche toute bonne administration dans la République Sud-Africaine. C'est à ce point de vue que se placent avec les Uitlanders toutes les personnes, à Londres, au Cap ou au Natal, qui sont intéressées dans les mines.

La vénalité existe chez les Boers, cela est certain. Il y a peu d'années, un fonctionnaire boer de l'administration des mines réunit chez lui les représentants de groupes miniers importants. Il leur fit remarquer qu'en toute occasion il avait cherché à les satisfaire, et, comme péroraison, il dit que l'État lui offrait un terrain et qu'il voulait y construire une maison. Il pria ensuite ses interlocuteurs de s'entendre pour la lui faire bâtir. Ceci est un exemple, entre beaucoup, sans doute. L'entourage même du président Kruger n'est, dit-on, pas indemne de corruption, et quant à l'armée, il paraît prouvé que les officiers acceptent des gratifications et au besoin les sollicitent. L'arrivée de l'or a corrompu les paysans bibliques. Il s'est

formé une classe de parasites qui, forcés par leurs fonctions de vivre dans les villes, où la vie est très chère, se font attribuer des traitements fantastiques et les augmentent encore par des profits que méritent leurs complaisances. Ils se disent sans doute qu'étant chez eux ils ont le droit de faire payer aux Uitlanders l'hospitalité et la sécurité qu'ils leur donnent.

Les compagnies minières, dès qu'elles s'aperçurent que l'intransigeance des Boers pouvait être vaincue à prix d'or, se crurent dans un pays où l'on trafique de tout et peut tout obtenir. Mais le gouvernement de Prétoria avait à compter avec la masse du peuple boer, vivant toujours dans ses fermes et continuant à lire la Bible. Pour garder le pouvoir, il était donc obligé de sauver les apparences.

La finance européenne ne comprit pas ces considérations électorales : trouvant devant elle des gens insatiables et en même temps irréductibles, elle répandit dans la presse l'idée de l'hypocrisie et de la vénalité des Boers. Les premiers arrivants, qui avaient les meilleures concessions, ne se plaignirent pas trop haut. Mais plus tard, lorsque les claims devinrent moins productifs, les retardataires trouvèrent que le Gouvernement mettait ses faveurs à trop haut prix. Oubliant que la réputation militaire des Boers les protégeait en ce pays sauvage, les Uitlanders firent savoir au Cap et à Londres que leur travail enrichissait une oligarchie de paysans madrés, et que l'intervention anglaise pouvait seule faire cesser ce scandale.

*
* *

Le président Kruger avait compris de bonne heure qu'il fallait se défendre contre l'invasion des Uitlanders en soustrayant son pays à l'influence exclusive des Anglais. Dès le printemps de 1887, des délégués du gouvernement du Cap étaient entrés en pourparlers avec le Conseil exécutif de la République Sud-Africaine ; il s'agissait d'établir une union douanière entre les deux pays, et d'obtenir le prolongement jusqu'à Prétoria du chemin de fer de Kimberley. Les chemins de fer du Cap, qui commençaient à donner des bénéfices depuis l'exploitation des mines du Transvaal, avaient un intérêt de premier ordre à empêcher d'aboutir un autre projet

de chemin de fer entre Prétoria et Lourenço-Marquez, sur la baie de Delagoa. D'autre part, les Boers avaient un égal intérêt à dépendre économiquement de ce port de Lourenço-Marquez, qui avait le mérite de n'être pas anglais, et à retarder le plus possible l'union douanière. Ils poursuivirent avec ténacité le projet de la voie de Delagoa. Après mille difficultés dues au faible crédit dont jouissait le Transvaal en Europe et à l'opposition des établissements financiers anglais, le monopole des chemins de fer du pays fut concédé à une compagnie hollandaise ; la moitié des actions fut placée à Berlin. C'était une première échappatoire.

En même temps, pour se protéger contre les dangers, de jour en jour plus visibles, la République se rapprocha de l'État Libre d'Orange. En mars 1889 fut signé, à Potchefstroom, un traité aux termes duquel les Républiques boers se promettent assistance mutuelle contre les attaques du dehors, et s'engagent à n'entreprendre, sans concert préalable, la construction d'aucune ligne de chemin de fer[1]. Mais M. Cecil Rhodes fut assez habile pour que l'année suivante, malgré le traité, la ligne de Colesberg à Bloemfontain fût prolongée jusqu'au Vaal. En même temps, l'union douanière, négociée en 1889 entre le Cap et la République, était ratifiée par le Volksraad. Il sembla un moment que l'État Libre allait uniquement dépendre du système des colonies anglaises de l'Afrique du Sud, L'obstination du président Kruger sauva la situation. Il arriva à ne permettre le passage des lignes anglaises sur son territoire qu'après s'être assuré de la prochaine construction de la voie de Delagoa. Elle fut inaugurée le 8 juillet 1895. La politique de la conquête par les voies ferrées avait échoué. Il n'est pas inutile de remarquer que le raid Jameson fut préparé aussitôt après cet échec.

Mais, avant d'arriver à cet incident, qui est le point de départ des choses d'aujourd'hui, il faut nous arrêter à cette date, où le Transvaal, relié au Cap, à Port-Élizabeth, à Natal, à Lourenço-Marquez, prend une capitale importance dans l'Afrique du Sud, devient le cœur du pays, l'agent principal de sa vie économique. Il nous faut considérer les principales

1. En dehors des tronçons de Colesberg à Bloemfontain et de Ladysmith à Harrismith.

conséquences de cet événement, et au point de vue de l'Angleterre et au point de vue de l'Afrique du Sud. Mieux éclairés sur le sens des faits, nous reprendrons ensuite le fil de l'histoire.

***

Au jour où le Transvaal prit cette importance, l'impérialisme entre en scène. L'impérialisme a pour base la théorie de la « Puissance prépondérante » *(paramount power)*. Il n'est pas nécessaire d'avoir étudié le droit pour la comprendre. Elle se réduit à ceci : l'Angleterre doit exercer dans tous les pays une influence proportionnelle aux intérêts commerciaux ou politiques qu'elle y possède. En vertu de ce principe, il paraît naturel à un impérialiste éclairé que l'empereur de Chine, le roi de Siam, le shah de Perse, le khédive d'Égypte, l'iman de Mascate, bien d'autres encore, obéissent aux conseils des représentants britanniques. Pour l'Afrique du Sud la théorie du *paramount power* se complique et se complète par une question grave. L'impérialisme ne peut laisser la race hollandaise dominer au Transvaal, parce qu'il serait impossible d'empêcher un patriotisme hollandais de se développer au Cap. C'est donc l'avenir de la domination anglo-saxonne britannique qui est en jeu. Mais la domination britannique n'est jamais purement politique. Elle est essentiellement commerciale. Tandis qu'en France les théories politiques précèdent l'action économique, en Angleterre elles la suivent ; aussi ne faut-il pas être surpris si l'Angleterre va prendre feu pour la question du Transvaal.

Ce feu a été allumé par la Chartered, qui, grâce à l'habile direction de M. Rhodes, est devenue une force sociale de premier ordre. Elle est le principal des liens qui unissent, dans les affaires d'Afrique, la société anglaise, le monde politique et la Cité.

Elle place dans des postes très recherchés des cadets de famille et par là se fait une réclame gigantesque dans le *peerage* dont beaucoup de membres sont intéressés à sa réussite. Elle a, par ses administrateurs, une action politique de premier ordre ; elle sert d'éclaireur à la conquête britannique de l'Afrique du Sud. Grâce à elle le Transvaal a été

enserré dans un cercle de possessions anglaises, et l'on a cru, certains croient encore que des trésors aussi inépuisables que ceux du Witwatersvand se trouvent dans le territoire qui lui a été concédé. Ajoutez que les hommes qui la dirigent, impérialistes convaincus, font partie de sociétés destinées à implanter dans d'autres régions la domination britannique : le Pekin Syndicate, la Siam Company ; — que la Chartered a des intérêts considérables dans toutes les grandes affaires de mines et de chemins de fer de l'Afrique du Sud ; que ses opérations influent sur la condition économique de toute la région.

Il est aisé de comprendre combien le contrôle des mines d'or au Transvaal par des ennemis de M. Rhodes est désagréable aux personnes de tout rang auxquelles M. Rhodes a donné une part dans ces affaires. Beaucoup d'hommes sérieux de la Cité se tiennent, il est vrai, à l'écart des entreprises toujours grandioses et quelquefois chimériques de la Chartered ; mais celle-ci séduit la jeunesse ; elle flatte l'instinct du jeu si développé chez les Anglo-Saxons ; elle excite l'instinct de combat ; elle rend impérialistes de sentiment une foule de gens qui ignorent les ouvrages de Sir Charles Dilke, de Lord Curzon et de M. Spenser Wilkinson. A chaque réunion des actionnaires de la Chartered, M. Rhodes soulève l'enthousiasme ; il n'apporte pas de dividendes, mais il parle de pays ouverts à la civilisation, de villes coupées par des filons d'or, de chemins de fer construits comme par magie. Il flatte le rêve de domination universelle qu'il évoque dans les cerveaux de ses actionnaires. Au Cap, il est l'ouvrier de l'impérialisme, à Londres il en est le poète. Chaque année il demande des sommes nouvelles ; il les obtient aussitôt de ces hommes qu'il fascine et qui le portèrent l'an dernier en triomphe dans les rues de la Cité.

Mais la Chartered n'est pas tout le commerce anglais. Peut-être trouvera-t-on chez les hommes d'affaires de Liverpool, Londres ou Manchester une opinion contraire à l'incorporation du Transvaal. — En peu de mots, disons ce que pensent les Anglais qui font des affaires dans l'Afrique du Sud. Le marché international des mines d'or a attiré l'attention de toute l'Europe sur le Transvaal. En France, en Allemagne,

en Belgique, en Suisse, des maisons de commerce ont fait de grands efforts pour lancer des affaires à Johannesburg. Les Allemands ont souvent réussi à cause du bas prix de leurs produits. Les maisons françaises malgré leur excellent outillage et leur connaissance de la place, ont disparu l'une après l'autre ou végètent, grâce à une entente admirable des commerçants anglais qui ont boycotté le « Foreigner ». Mais, tant que le Transvaal sera un terrain international, le commerce britannique ne sera pas à l'abri de ces coups de surprise. S'il était colonie anglaise, les étrangers seraient plus facilement évincés et les marques britanniques seraient privilégiées. De plus, on compte dans le monde des affaires que l'occupation du Transvaal sera suivie d'un partage des colonies portugaises. Or, les Anglais réussissent mal en pays latin ; à Lourenço-Marquez, Beira ou Mozambique, la concurrence du reste de l'Europe tend à les évincer. Il faut donc s'emparer de ce pays latin. La guerre au Transvaal représente, en somme, pour le commerçant anglais, l'assurance de la clientèle sud-africaine, et la possibilité de lutter partout contre les rivaux étrangers avec l'aide et la complicité des autorités britanniques. Le mot complicité paraît fort. Il n'est nullement exagéré, car voici les faits qui se passent dans la colonie du Cap.

Les principales Compagnies de transports maritimes ont créé un « Shipping ring », c'est-à-dire une entente en vue de contrôler, pour le bénéfice exclusif de ces Compagnies, les opérations de frêt entre l'Europe et l'Afrique du Sud. Elles appliquent, pour arriver à leurs fins, un système très ingénieux : elles payent des ristournes aux chargeurs, mais seulement plusieurs mois après le chargement, de manière à être maîtresses de les supprimer, si le chargeur faisait au « Ring » une infidélité. Ces infidélités sont constatées par un employé des douanes, qui épluche les manifestes des navires n'appartenant pas au Ring et avertit immédiatement le Ring ; celui-ci supprime alors les ristournes déjà acquises au chargeur imprudent. Le cercle est complet, et le concurrent étranger se trouve proprement étranglé, les principes de l'absolue liberté commerciale en pays anglo-saxon restant du reste intangibles. Récemment une maison du Cap, qui importe

tous les ans de 15 à 20 000 tonnes par les navires du Ring, a reçu un petit colis échantillon d'ardoises françaises par une ligne non anglaise. On l'a aussitôt menacée de perdre une ristourne de près de 20 000 francs qui lui était acquise ; aussi ne recommencera-t-elle pas de si tôt une pareille légèreté. Or, à Delagoa, ces sortes d'opérations sont moins faciles, parce que l'appui du gouvernement n'est ni assuré, ni gratuit. C'est pour cela qu'il faut que Lourenço-Marques devienne un port impérial britannique.

Y a-t-il donc unanimité complète entre tous les Anglais, commerçants ou colons, ministres ou hommes politiques? Tout le monde veut-il s'emparer des mines d'or, et ne peut-on trouver un contrepoids à ce déchaînement féroce d'appétits? Ce contrepoids a été, ces dernières années, dans la situation de la politique extérieure anglaise; depuis cinq ou six ans, l'Angleterre a eu avec la Russie, la France, l'Allemagne et les États-Unis, pour ne parler que des grandes puissances, des conflits sérieux dont quelques-uns ont menacé de tourner au tragique. L'accord a été fait en Chine avec la Russie, dans l'Afrique du Nord avec la France, dans l'Afrique du Sud avec l'Allemagne. Les États-Unis passent pour être alliés à l'Angleterre ; au moins cette dernière cherche-t-elle à le faire croire. Les petites guerres contre les peuples indépendants ou les manifestations contre les États faibles, ont réussi. Dans le monde entier, il n'y a plus que le Transvaal pour oser résister au cabinet de lord Salisbury. Malgré son âge, son scepticisme ou sa clairvoyance, le premier ministre devait se dire que l'occasion était bonne et ne se représenterait pas de longtemps. Peut-être aussi a-t-il cru, ce titan un peu tassé, qu'il lui suffirait de lever le doigt pour ramener la paix au Cap et à Prétoria. Il s'est aperçu un peu tard que la question était trop envenimée pour être traitée par les procédés coutumiers de la diplomatie.

Restait le parti libéral, dont la sagesse a sauvé l'Angleterre de plus d'une aventure. Mais l'affaiblissement et la mort de M. Gladstone, le libéralisme doctrinaire de Sir William Harcourt et de M. John Morley, le libéralisme impérialiste de Lord Rosebery et de Sir Edward Grey, le souvenir de la politique anciennement soutenue par M. Gladstone au Transvaal,

et que l'on traite aujourd'hui de faible et de pusillanime, n'ont pas permis aux libéraux d'avoir sur l'affaire une opinion ferme. Les chefs eux-mêmes sont divisés. Sir William Harcourt, à la Commission d'enquête parlementaire sur le raid Jameson, a dû s'arrêter lorsqu'il a compris les conséquences qu'une investigation trop détaillée amènerait pour le bon renom du ministère. Il a fait entendre dans le désert la voix d'un homme juste, mais il n'a pas remué les masses. A la dernière heure, des meetings ont été présidés par des hommes âgés pour la plupart et peu écoutés de la foule; la foule en effet ne les a pas écoutés. On attendait une parole de Lord Rosebery, mais celui-ci a trop gagné à flatter le jingoïsme anglais pendant la crise de Fachoda pour se prononcer nettement. Ce soi-disant conducteur d'hommes est un vulgaire opportuniste. La guerre déclarée, il a prononcé quelques mots qui condamnent l'idéalisme auquel les Harcourt et les Morley sont restés fidèles. Mais aux yeux des impérialistes exaltés, il est tiède, il est suspect, et le noble lord n'est qu'un ouvrier de la onzième heure.

Bref, toute l'Angleterre s'est trouvée d'accord. L'Angleterre, c'est un composé de coteries très puissantes, dont les chefs imposent à leurs subordonnés une stricte discipline : ceux-ci l'acceptent, parce que les chefs ont envers eux le sentiment de leur responsabilité. Parti libéral, parti conservateur, Cité, Temple, Église établie, Foreign Office, Colonial Office, autant de coteries qu'englobe cette plus grande coterie, la société anglaise. Dans chacune, on poursuit des intérêts définis, sans égard aux voisins. Mais une éducation commune, qui détruit tout sens critique et prépare à la seule action, donne à ces divers groupes un but commun. Sitôt que certains mots sont prononcés, ils se lèvent tous ensemble. Nous l'avons vu, il y a quelques mois, après l'occupation de Fachoda. L'élan contre nous a été spontané, immédiat. Il a été plus lent pour le Transvaal, mais le Transvaal n'a point perdu pour attendre.

***

L'opposition à l'impérialisme britannique, si elle ne se trouve pas en Angleterre, peut se rencontrer dans l'empire

même, par exemple, dans l'Afrique du Sud. Partout où l'union des colons, offensés dans leurs consciences, ou dupés par la mère patrie et lassés de l'enrichir à leur détriment, s'est affirmée par des accords, des ligues, des déclarations, l'Angleterre a été vaincue ou a dû faire des concessions. L'affirmation par ses adversaires de leurs droits — ceux de leur conscience et ceux de leurs intérêts — fait réfléchir les chefs d'un État, dont la grandeur naquit de semblables affirmations proférées jadis contre le papisme et la monarchie absolue. Aussi la politique anglaise a-t-elle, depuis l'émancipation des colonies d'Amérique, une terreur instinctive de tout ce qui rappelle la déclaration d'Indépendance. Pareille déclaration, partant de l'Afrique du Sud, la déconcerterait.

Or l'esprit séparatiste trouve un terrain favorable dans cette partie de l'empire. L'afflux des capitaux et le développement industriel ont accru les besoins et augmenté la cherté de la vie. Les véritables colons, ceux qui se disent Africains (Afrikanders) et préfèrent ce nom à celui d'Européens, auraient facilement supporté ce changement économique, si les capitaux étaient restés dans le pays. Mais les immigrants anglo-saxons ont souvent l'esprit de retour : ils viennent, du Royaume-Uni, d'Australie ou du Canada où ils ont leur « home », gagner rapidement une petite ou grande fortune, puis disparaissent, emportant pour le dépenser ailleurs l'argent tiré du pays. Une pareille conduite suivie pendant plusieurs siècles par les Anglais en Irlande a nourri les Irlandais dans la haine du landlord qui touche ses fermages et vit à Londres. Dans l'Afrique du Sud en 1879, les colons cultivateurs, attachés à la terre, et dont les intérêts souffraient de la conduite des colons migrateurs, voulurent faire entendre leurs revendications : l'Afrikander Bond fut fondé. Cette union africaine vise à créer dans cette Afrique du Sud, si divisée, l'unité politique, économique et morale.

Grâce au « self government » dont jouit la colonie du Cap, les Afrikanders ont pu former le dessein de s'y rendre maîtres du gouvernement. Il fallait, par le bulletin de vote, conquérir la Chambre haute et la Chambre basse ; le Ministère suivrait forcément ; la neutralité du haut commissaire britannique, qui représente la Reine au Cap, est assurée par la constitu-

tion. M. Hofmeyer, président de l'Afrikander Bond, a été l'ouvrier prudent et froid de l'organisation du parti en vue des élections.

Quel pouvait être le sentiment de cet homme d'État à l'égard du Transvaal? La très grande majorité des membres de l'Afrikander Bond étant de race hollandaise, il existe, entre eux et les Boers des États indépendants, une sorte de sympathie naturelle. Il est probable que M. Hofmeyer regarde les Boers de Prétoria et leur rusticité avec quelque hauteur, mais s'il pense qu'un jour les deux républiques hollandaises d'Orange et du Transvaal doivent se fondre dans quelque fédération dont l'Angleterre garderait la direction plus ou moins nominale, il doit être convaincu que le Bond seul peut avoir une action sur elles et les amener à la conception d'une Afrique du Sud, peuplée et gouvernée par des Afrikanders, approvisionnée et défendue par des Anglais. Aussi le Bond a-t-il servi souvent d'intermédiaire entre les Boers et le gouvernement anglais. Il y avait donc en Afrique du Sud un état de choses propre à préoccuper l'Angleterre. Mais les Afrikanders commirent une grande faute : ils donnèrent à M. Rhodes leur appui quand le directeur de la *Chartered Company* devint, en 1890, premier ministre de la colonie du Cap.

L'erreur, il est vrai, était excusable. M. Rhodes était l'Anglais le plus populaire de l'Afrique du Sud. Il vivait dans le pays, y achetait des fermes, cherchait à améliorer les procédés d'agriculture. Il s'était fait « afrikander » et il était, aux yeux des colons attachés à la terre, le bon seigneur, qui ne travaille pas pour acheter un palais à Park Lane et y recevoir le prince de Galles. Les fermiers hollandais, les mineurs de Kimberley, les commerçants du Cap, les industriels de Johannesburg avaient confiance en lui. Il était virtuellement le président de la Confédération Sud Africaine, et son élévation au poste de premier ministre qui confondait à son profit tous les pouvoirs ne choqua personne. Il réunissait entre ses mains toutes les initiatives et il contrôlait tout, excepté les mines d'or. Ce qui lui manquait encore, il voulut l'avoir. Les choses alors se compliquèrent et se gâtèrent.

M. Rhodes essaya de recommencer à Johannesburg l'œuvre

qui lui avait si bien réussi à Kimberley : puiser à pleines mains dans l'Eldorado du Witwatersrand et transformer cet or en chemins de fer, en télégraphes, en routes. L'or du Transvaal devait servir à faire de l'Afrique du Sud et spécialement de la Rhodesia un pays civilisé suivant l'évangile de Cecil Rhodes. C'est après avoir trouvé les Boers résistants et irréductibles qu'il autorisa et probablement prépara le raid Jameson. Mais la déloyauté de M. Rhodes blessa la conscience des Afrikanders, qui le soutenaient parce qu'il symbolisait à leurs yeux l'union des races et l'unité africaine. Dès lors, malgré ses discours, sa répression de la révolte matabele, son incontestable génie, M. Rhodes fut tenu en défiance par les hommes qu'il avait trompés. Les chefs du Bond rompirent avec lui ; il n'était plus pour eux qu'un Anglais violent et fourbe comme les autres. Plus de la moitié de la population blanche de l'Afrique du Sud montra, en se détournant de M. Rhodes, qu'elle n'était pas encore gagnée à la politique anglaise.

Le gouvernement du Transvaal profita de cette scission. De Johannesburg au Cap, l'agression du docteur Jameson contrista tous les Hollandais, et cette douleur commune leur révéla la parenté de leurs âmes. L'Afrikander Bond, qui jusque-là avait cherché à pousser les Boers dans la voie des concessions afin de rendre plus aisée leur fusion avec les colonies voisines, dirigea désormais la politique du parti dans un sens favorable au Transvaal.

Alors, en face de l'Afrikander Bond, devenu transvaalien de sentiment, quoique loyaliste comme par le passé, les Anglais crurent habile de créer, sur des bases analogues, une association rivale, la South African League, qui défendrait les intérêts de leur parti, le parti progressiste, lequel est censé défendre la cause de la civilisation contre la barbarie hollandaise. Cette mesure n'eut pas d'autre effet que de déterminer plus nettement encore les sympathies des colons et d'organiser deux camps qui recevaient leurs inspirations, l'un, de Londres, et l'autre, de Prétoria.

L'an dernier on a pu mesurer leurs forces respectives. Les élections à la Chambre basse du Parlement du Cap mirent en présence, au cours d'une terrible campagne électorale, la

tactique et le sang-froid de M. Hofmeyer avec les ressources de l'esprit et de la fortune de M. Rhodes. Ces élections se firent en réalité pour ou contre M. Rhodes, c'est-à-dire pour ou contre le Transvaal et le président Kruger. Le 7 mars 1898, le président de l'État Libre d'Orange disait : « La lutte est entre le Burgher et le capitaliste, et si nous ne nous y prenons pas à temps, il n'y aura plus de travail honnête, mais l'esclavage, et rien de plus. » M. Rhodes, de son côté, développait dans des réunions électorales la phrase typique de son programme : « Les mêmes droits pour tous les hommes civilisés au sud du Zambèze. » Cette déclaration, qui admettait à la vie politique une certaine fraction de l'élément indigène pour lequel les Hollandais ont les mêmes sentiments que les Américains pour les nègres, nuisit au parti progressiste. Nous passons sous silence le rôle que joua l'argent dans cette campagne. Bien que M. Rhodes et son parti aient dépensé six ou huit millions à l'achat de consciences, M. Hofmeyer l'emporta.

Aujourd'hui, dans la colonie du Cap, le ministère afrikander, dont M. Schreiner est le président, dispose d'une majorité solide. De plus en plus l'élément hollandais a pris conscience de lui-même. Des élections complémentaires, qui ont eu lieu au mois de mars dernier et dont le parti progressiste escomptait déjà le succès, ont tourné à sa confusion. M. Schreiner, dont la majorité n'avait longtemps consisté qu'en une seule voix, a pu la porter à dix.

Ces élections de 1898 ont montré aux moins clairvoyants le cynisme des procédés de M. Rhodes. Au mois de décembre 1898, un député du Bond, M. Krige, lut à la Chambre, des lettres qui lui offraient trois mille livres s'il voulait se rallier au parti de M. Rhodes. Lorsque la commission d'enquête eut établi que les frères Bosman, deux commerçants du Cap assez peu fortunés, étaient coupables, et que le speaker des la Chambre basse les eut appelés à la barre pour y être réprimandés publiquement, personne ne douta que ces individus n'eussent servi d'hommes de paille à M. Rhodes, dont il fut impossible, du reste, de prouver la participation.

Par toutes ces circonstances se trouva fortifié, dans la colonie du Cap et dans toute l'Afrique du Sud, le parti afrikander.

Un grave incident fit apparaître le danger pour l'Angleterre. Le 28 août dernier, au Parlement du Cap, le premier ministre, M. Schreiner, répondant à une interpellation sur le transit des armes pour le Transvaal par le territoire du Cap, déclara que, si la guerre éclatait, il considérait comme son devoir de mettre tout en œuvre pour conserver la colonie à l'écart de la lutte. Cette déclaration de neutralité anticipée d'une colonie anglaise, dans un conflit tenant si profondément à cœur à la métropole, avertit et irrita en Angleterre les hommes les moins passionnés. On put dire alors que M. Schreiner avait décidé la guerre : il avait prouvé qu'il fallait promptement arriver à abattre l'esprit national hollandais et à faire gouverner toute l'Afrique du Sud par de loyaux sujets britanniques.

Joseph Chamberlain pouvait désormais mettre en œuvre, sans être arrêté, les théories impérialistes les plus extrêmes.

*
* *

Reprenons à présent, en retournant un peu en arrière, le fil de notre histoire. De quels moyens M. Chamberlain s'est-il servi pour mettre le Transvaal dans la nécessité d'opter entre la guerre ou le vote de réformes qui auraient amené à bref délai l'anéantissement du pouvoir politique des Boers dans l'Afrique du Sud?

Lorsque M. Chamberlain prit le pouvoir, en 1895, M. Cecil Rhodes était premier ministre du Cap; le gouvernement anglais désirait avant tout ne pas heurter les idées de ce « Napoléon » qui avait montré en plus d'une occasion le dédain où il tenait les conseils ou même les ordres qui lui venaient du Colonial Office. Comme les sentiments de M. Chamberlain et ceux de M. Rhodes étaient de même nature à l'égard du président Kruger, on peut, sans faire tort au premier, penser qu'il songea tout d'abord à profiter du conflit qui ne manquerait pas d'éclater un jour entre le Cap et le Transvaal. C'est un principe politique à Londres de laisser les agents hardis s'engager à fond. Suivant le tour que prend l'affaire, suivant la force des puissances lésées, on désavoue l'agent ou on le couvre de fleurs.

Pendant les derniers mois de 1895, les personnes bien informées à Londres, au Cap et à Johannesburg, savaient qu'il allait se passer quelque chose. Mais M. Rhodes mit peu de monde dans la confidence : il s'agissait de renverser le gouvernement du Transvaal ; un soulèvement éclaterait à Johannesburg ; il serait appuyé par des troupes de la Chartered Company sous les ordres du docteur Jameson. Des canons à tir rapide, des fusils à répétition Lee Metford dont quelques-uns étaient, dit-on, des armes à balles explosibles, avaient été importées à Johannesburg en contrebande dans des machines et des bouilleurs ; le « Comité des Réformes » devait armer les Anglais et organiser une force qui tiendrait en respect les Boers. Le docteur Jameson entra probablement trop tôt sur le territoire transvaalien. Johannesburg n'osa pas se soulever. Seule, une bande de trois cents hommes alla au secours des troupes de la Chartered ; mais, voyant que les Boers embusqués dans les défilés de Krugersdorp résistaient, elle tourna bride. La précision du tir des Boers et l'habileté de leurs manœuvres obligèrent le docteur Jameson et sa troupe à se rendre après avoir subi de grandes pertes. Un Boer, en revenant du champ de bataille, disait avec simplicité à l'un de ses amis : « Au commencement nous avions bien un peu peur des canons, mais nous avons bientôt vu qu'ils faisaient plus de bruit que de mal ; nous nous sommes alors rapprochés et nous avons tué les servants un à un. »

Les membres du comité de réforme qui paradaient jusque dans les clubs avec des bottes éperonnées, une carabine sur l'épaule et la cartouchière en sautoir, remisèrent prudemment leur appareil guerrier. Les monceaux de fleurs qu'on avait préparés pour l'entrée triomphale de la bande Jameson se fanèrent à la porte de la « Consolidated Goldfieds », et les conjurés renièrent le docteur, qui les traita de lâches.

Le gouvernement anglais se trouvait en face d'une double obligation : désavouer M. Rhodes et donner toute satisfaction à l'opinion publique en niant sa participation au guet-apens de Krugersdorp ; d'autre part obtenir par la douceur et les négociations le résultat que la violence n'avait pas pu conquérir.

M. Chamberlain, comme M. Rhodes, voulut trop se presser.

Dès le lendemain du raid, ses agents parlèrent en maîtres. Quand le haut commissaire, sir Hercules Robinson, vint à Prétoria, il fallut que le président Kruger lui montrât quelques télégrammes saisis, compromettant les autorités anglaises, pour que le porte-parole de M. Chamberlain baissât le ton. Les directeurs de la Compagnie cherchèrent à faire arrêter le travail dans les mines, afin sans doute de provoquer un krach financier, mais le gouvernement du Transvaal coupa court à ces tentatives en annonçant que les mines qui suspendraient le travail seraient mises sous séquestre. M. Chamberlain agit à l'égard du président Kruger comme si l'Angleterre venait de remporter une victoire. Il prétendit s'immiscer dans les affaires de la République et s'attira de la part du Président une réponse très ferme déniant ce droit à l'Angleterre. Il accepta la leçon avec la bonhomie d'un homme convaincu qu'il aurait son heure; mais le Président suspectera désormais la bonne foi du ministre des Colonies; celui-ci ne croira pas, de son côté, M. Kruger disposé à l'acceptation des réformes. C'était mal s'engager dans une négociation difficile. — Lorsque le docteur Jameson comparut à Londres devant Sir John Bridge, le juge de Bow Street l'admonesta sévèrement et lui dit; « C'est une honte! Si vous voulez couvrir de mépris le nom de l'Angleterre, vous faites tout ce qu'il faut pour cela. » Si M. Chamberlain avait pris une aussi loyale attitude, elle lui aurait donné une grande force dans les négociations, et l'espoir n'aurait pas été perdu d'une solution pacifique; mais M. Chamberlain tenait-il à garder cet espoir?

Cependant, il avait en réserve un moyen pacifique et diplomatique de tout arranger : c'était la naturalisation des Uitlanders au Transvaal. Sir Alfred Milner, nommé haut commissaire britannique dans l'Afrique du Sud, en remplacement de Sir Hercules Robinson, apportait avec lui ce moyen, lorsqu'il arriva au Cap, après le raid Jameson, ayant pour mission apparente de rétablir la concorde. On croyait à sa souplesse et à son impartialité. Mais Sir Alfred avait été en Égypte à l'école de lord Cromer, ce grand maître. Il sait l'art d'embrouiller les questions les plus simples, de faire perdre de vue le point d'où une négociation est partie, de découvrir un but noble, élevé, et d'avoir l'air de vouloir

l'atteindre. Il revendiqua donc pour les Uitlanders le droit de devenir citoyens du Transvaal. Il était certain que le Transvaal n'accepterait pas les cent mille sujets dont S. M. britannique voulait se décharger sur lui. Mais Sir Alfred Milner avait coloré cette proposition étrange d'une très belle façon : ces Uitlanders anglais devenaient des victimes ; ils prenaient dans la sensibilité britannique la place des Arméniens. La conscience anglaise pouvait se tranquilliser ; le but noble était trouvé ; l'Angleterre se lèverait pour une juste cause.

Jusqu'à la découverte des mines d'or, la naturalisation avait été très facilement accordée par le gouvernement du Transvaal. Ce pays agricole, de maigres ressources, cherchait à attirer des hommes pour mettre le sol en valeur. Mais l'émigration des Uitlanders vers les placers fut si considérable, et les tendances des nouveaux habitants si contraires aux usages chers aux Boers, qu'il avait paru nécessaire d'empêcher les étrangers de devenir citoyens, électeurs et membres du Gouvernement. En 1890, une loi avait donc disposé que seuls les citoyens (burghers) seraient électeurs, qu'ils devaient être âgés de seize ans et nés dans la République ; la naturalisation s'obtenait par une résidence de deux ans, sous condition de renoncer par serment à la nationalité d'origine. Mais les naturalisés n'avaient pouvoir d'élire que les députés au second Volksraad, institution créée par la même loi pour donner aux étrangers admis à cette petite naturalisation une certaine part aux affaires tout en les écartant du gouvernement. Pour acquérir le droit d'élire les députés au premier Volksraad, qui est la véritable Chambre, il fallait une résidence de douze ans. En 1894, on introduisit de nouvelles restrictions. En dehors des étrangers qui auraient pris part aux campagnes de la République contre les indigènes ou assisté l'État dans les troubles, le droit de bourgeoisie ne serait concédé qu'aux étrangers qui auraient obtenu la petite naturalisation, renoncé à la nationalité d'origine, passé quatorze années dans la République, et enfin obtenu l'agrément du Volksraad par une résolution spéciale. Ces dispositions étaient sévères, mais pour les apprécier il faut comprendre dans quel esprit les Uitlanders cherchaient à acquérir le

droit de vote au premier Volksraad. Quelques lettres échangées entre les chefs du mouvement réformiste qui avait abouti au raid Jameson sont très édifiantes à cet égard. Le 10 juin 1894, Lionel Phillips écrit à son ami Beit : « Naturellement je ne veux pas me mêler de politique et, pour le droit de vote, je crois que la plupart des étrangers s'en soucient comme d'une pomme... » Et le 16 juin : « Je puis dire, comme vous le savez, je pense, que je n'ai nul désir de posséder des droits politiques, et je crois que l'ensemble de la communauté étrangère n'a aucune ambition de ce genre. »

Ces étrangers voulaient simplement prendre le pouvoir, faire passer les monopoles des mains des Boers dans les leurs, et, les mines épuisées, quitter le pays.

Le désaccord était grand entre le gouvernement qui avait fait voter de pareilles lois, et l'Angleterre qui soutenait les demandes des Uitlanders. Après des notes, des réponses, des livres bleus, des livres verts échangés pendant trois ans, Sir Alfred Milner pensa que des pourparlers auraient un meilleur effet que toute cette correspondance. Il rencontra le président Kruger, à Bloemfontein, au mois de juin dernier. Le monde des affaires, en Europe, supposait que le haut commissaire saisirait l'occasion pour réclamer contre les abus véritables qui se produisent au Transvaal : cherté des transports, monopole de la dynamite, qui fait monter à des prix extraordinaires la caisse d'explosifs. Des réformes sur ces points auraient été bien accueillies par les porteurs de valeurs minières, et le gouvernement boer, en les acceptant, aurait pu donner au monde un gage de bonne volonté. Mais Sir Alfred ne traita sérieusement que la naturalisation des Uitlanders. Il demanda que tout Uitlander ayant vécu cinq ans dans la République fût pleinement électeur. Le Président accepta qu'un séjour de neuf ans, avec effet rétroactif, et de sept ans à l'avenir, suffît à naturaliser l'Uitlander. Sir Alfred Milner ne chercha pas à transiger, il rompit les négociations.

Cependant, revenu de Bloemfontein, le président Kruger voulut prouver qu'il avait cherché, de bonne foi, à satisfaire les Anglais. Il présenta, le 12 juillet, au Volksraad, une loi

accordant la naturalisation complète après sept années de résidence ; il fallait seulement que l'Uitlander eût sérieusement l'intention de s'établir dans le pays, qu'il prêtât le même serment que dans l'État Libre d'Orange, et fût en état de dépenser cent livres par an. Dans toute l'Afrique du Sud, on considéra que les concessions extrêmes avaient été faites. Les Uitlanders d'autres nationalités, spécialement les Français et les Allemands, trouvèrent le projet parfaitement acceptable. D'ailleurs, la plupart d'entre eux, comme les Anglais, ne songent nullement à profiter de la faculté qui leur est donnée. L'État Libre d'Orange, le Ministère du Cap, l'Afrikander Bond approuvèrent la conduite du Président. Mais M. Chamberlain n'accepta pas les sept ans du président Kruger : il s'en tint aux cinq ans de Sir Alfred Milner. Il est vrai que M. Kruger avait proposé, cette question tranchée, de régler les autres questions par voie d'arbitrage. Une telle proposition parut insolente à M. Chamberlain. Elle mettait en cause le principe de la suzeraineté britannique, principe d'autant plus intangible qu'il ne repose sur rien, comme nous avons vu.

C'est au cours de cette période troublée que M. Chamberlain crut devoir publier un télégramme de Sir Alfred Milner, en date du 5 mai, relatif à la situation des Uitlanders. L'homme qui représentait au Cap le pouvoir royal, et de qui l'on pouvait attendre modération, pondération et impartialité, s'y livrait à des écarts de langage qui le compromettaient vis-à-vis du ministère afrikander. Ce document le solidarisait avec M. Chamberlain ; il fit nettement comprendre aux Boers qu'on voulait le conflit à Londres, et ils se résignèrent à l'inévitable.

Les discours de M. Kruger ont une saveur rustique, et le mérite de la clarté. A l'une des dernières séances du Volksraad, il donna l'état vrai de la question : « Les sujets de S. M. britannique m'ont demandé mon pantalon, et je le leur ai donné et aussi mon habit, mais ils en sont arrivés à me demander la vie, et il est impossible de donner cela. »

La guerre s'est ouverte, on le sait, après un *ultimatum* du Transvaal, mais, pour croire que le Transvaal ait été l'agresseur, il n'y a au monde que la seule Angleterre.

*
* *

M. Joseph Chamberlain a voulu le conflit ; il lui faudra compter avec trois inconnues : l'état de préparation de l'armée anglaise, l'attitude de l'Europe, et M. Cecil Rhodes.

Nous ne dirons rien de l'armée anglaise; son courage n'est pas contesté, son organisation est bonne. Mais elle doit ménager son effectif; il est limité, et le tir des Boers est excellent. M. Chamberlain a dû consulter depuis longtemps le marquis de Lansdowne sur les garnisons qu'on pouvait amener sans danger dans l'Afrique du Sud. Contre les blancs, il faut employer des troupes blanches, si l'on ne veut pas donner aux cipayes la gloire, dangereuse pour leurs maîtres, d'avoir vaincu des Européens; ce fait empêche d'utiliser les meilleurs soldats de l'Inde. L'expédition n'est pas seulement une question d'organisation, comme la reprise de Khartoum. Elle exigera des qualités stratégiques de premier ordre. Tout fait croire que le général en chef, Sir Redvers Buller, les possède. La campagne du Transvaal, qui est une inconnue pour le monde, ne doit pas en être une au War Office.

Il y a longtemps que l'Europe s'intéresse au Transvaal, parce qu'elle y est intéressée. Les injustices politiques ne l'émeuvent pas ; chaque État en a quelques-unes sur la conscience. Ce n'est pas une recommandation auprès des forts que d'être une victime, c'est un aveu de faiblesse. Pourtant, les puissances continentales n'aiment pas, dans la politique anglaise, les prétentions aux nobles sentiments. Sans doute, l'étalage en est nécessaire pour l'opinion publique de la Grande-Bretagne, qui tient avant tout à la respectabilité et veut que son gouvernement paraisse « gentlemanlike ». Mais l'Europe est un peu agacée par cette comédie.

D'autre part, le traité d'arbitrage entre les États-Unis et l'Angleterre avait fait naître de grandes espérances chez les partisans de la paix universelle ; l'initiative généreuse de l'empereur de Russie avait fait penser que l'heure de la paix entre les hommes de bonne volonté allait sonner. Dans l'Europe entière, ce fut une déconvenue, quand on sut le rôle que l'Angleterre avait joué à la conférence de La Haye. Mais

lorsqu'on comprit les raisons de son effacement et que ses plans de spoliation devinrent évidents, la déconvenue fit place à l'irritation.

De là à une action contre l'Angleterre, il y a un abîme. Mais, sans doute, les hommes d'État européens ont estimé qu'au début d'une guerre inique, il convenait, au moins, de prendre des garanties pour la sauvegarde des intérêts de leurs nationaux.

La France et l'Allemagne ont placé des capitaux énormes dans des entreprises de mines et de chemins de fer au Transvaal. La seconde puissance a aussi un commerce considérable à Johannesburg, et l'on se souvient que Guillaume envoya au président Kruger un télégramme qui fit grand bruit au moment du raid Jameson. Il est vrai, l'empereur Guillaume, qui s'élève aisément à l'éloquence et à la poésie dans ses discours et ses télégrammes, s'en tient, dans sa politique, à la prose des intérêts. Il n'est pas aventureux, et l'Angleterre sait qu'elle n'a rien à craindre du souverain, qui va être l'hôte de la Reine. Mais, certes, il n'oubliera pas les intérêts de son peuple au Transvaal. Le 19 février 1896, le baron de Marschall, alors secrétaire d'État pour les Affaires Étrangères, disait au Reichstag : « Nous ne voulons pas que l'on introduise artificiellement dans ce pays un état de choses qui rendrait illusoire l'existence du droit des Allemands », et plus loin : « J'estime que le meilleur moyen de nous aliéner les Boers et d'anéantir les sympathies qu'ils professent pour les Allemands serait d'agir de manière à éveiller l'idée que nous voulons ou intervenir dans les affaires intérieures de la République ou exercer sur elle un protectorat quelconque. » Ainsi l'Allemagne ne veut pas intervenir, mais elle veut aussi que les droits des Allemands soient sauvegardés. Elle s'opposera à tous les artifices que l' « onctueuse rectitude » des Anglais leur suggérera pour boycotter le commerce étranger et déplacer à leur profit la direction des entreprises dont l'initiative est due à d'autres qu'à des Anglais.

Ce que le baron de Marschall disait pour les Allemands, il faut le répéter pour nos compatriotes. Qui sait si le comte de Hatzfeldt, dans ses derniers entretiens avec le marquis de Salisbury, n'a pas obtenu des garanties pour le libre exercice des

droits des Allemands? Sans doute, dans un Transvaal protégé directement ou indirectement par l'Angleterre, il n'y aura plus de monopole de la dynamite, ni de vénalité administrative. Mais les étrangers y gagneront-ils, si le monopole passe aux mains de ceux qui depuis dix ans donnent l'assaut aux mines d'or? Si M. Rhodes et ses acolytes ont le pouvoir à Johannesburg, on regrettera, à Paris, le temps où les compagnies minières devaient acheter les fonctionnaires boers pour obtenir des concessions. Comme le Ring des Compagnies de navigation empêche la liberté du commerce maritime, les pratiques des chefs de la Chartered tueront au Transvaal la liberté du travail.

Mais voici l'inconnue la plus redoutable pour l'Europe et aussi pour l'Angleterre. Nul ne sait les plans que les événements inspireront à M. Rhodes. La souplesse du « Napoléon du Cap » égale son audace. Aussitôt après le raid Jameson, alors que pas une voix ne s'élevait en sa faveur, tombé du pouvoir, convaincu d'attentat contre un État voisin, soupçonné de fraudes électorales, il déclarait publiquement que sa carrière politique ne faisait que commencer. Il s'est allié à M. Chamberlain parce que l'avenir de la Rhodésia dépendait du ministre des Colonies. Pour cette terre qui porte son nom, M. Rhodes a des entrailles de père. Dans ses discours et dans ses actes, perce toujours la préoccupation du Nord qu'il a conquis, qu'il veut civiliser. Trouver de l'or, construire un chemin de fer, poser une ligne télégraphique, lancer dix compagnies, organiser une armée, administrer des régions sauvages, voilà les plaisirs royaux de M. Rhodes. Un duché anglais lui paraîtrait peu de chose auprès de l'âpre joie du conquérant qui lie tant de destinées à la sienne. La patrie de M. Rhodes est le sud de l'Afrique. Il n'a pas subi l'attirance de la société anglaise; il la méprise pour l'avoir vue à ses pieds quémander des places et des actions.

C'est comme Africain qu'il déteste le Transvaal et non comme Anglais. « Mes meilleurs amis dans le nord et dans le sud, a-t-il déclaré peu de temps après sa chute, ne sont pas des Anglais. » Il rêve l'union sous une même direction de toute l'Afrique du Sud : « Je ne veux pas que la Rhodésia soit un pays dont on puisse dire qu'on n'y a pas besoin des

Afrikanders. » Ses ennemis prétendent qu'il n'y a pas d'or en Rhodésia, que ses appels à l'union sont le cri désespéré d'un lanceur d'affaires aux abois. Nous croyons que M. Rhodes vaut mieux que cela. Il peut être pour la politique anglaise un allié ou un ennemi ; tout dépendra de la manière dont on se conduira envers lui quand il s'agira de donner une organisation politique à l'Afrique du Sud.

D'autres difficultés peut-être sont réservées par l'avenir au gouvernement britannique,

Après la soumission des Boers, après l'annexion des colonies portugaises, après le sauvetage *in extremis* de la Chartered, après tous ces coups de force et tous ces attentats, il faudra gouverner le pays, le ramener ou l'amener au loyalisme. C'est là le point obscur. Les Boers tenaient en respect une immense population, et il faudra beaucoup de soldats anglais, et pendant longtemps, pour tenir en respect à la fois indigènes et Boers. Le blanc vit, en Afrique, du prestige qu'il doit à ses armes et de l'union apparente des races blanches contre les autres. Pour la première fois l'union est brisée, et personne ne connaît assez l'âme enfantine et violente des nègres pour prévoir leur conduite. Se soulèveront-ils? Attaqueront-ils leurs anciens maîtres, brûleront-ils les fermes, se livreront-ils à tous les excès? Peut-être leur rage se tournera-t-elle contre les envahisseurs du sol. Peut-être assisteront-ils stupidement à la lutte.

Pour la seconde fois dans son histoire, l'Angleterre veut s'emparer d'une terre dont les habitants ne l'aiment pas et s'en emparer pour en emporter au loin les richesses. Il n'est pas certain qu'elle soit de force à supporter sans faiblir une seconde Irlande.

* * *

# ŒUVRES INÉDITES

# D'ANDRÉ CHÉNIER

## SUR LA PERFECTION DES ARTS[1]

(Il faut faire un tableau de la renaissance des lettres.)

Dans ces temps de barbarie, la langue latine... Le seul Pétrarque... Tous les autres qui écrivaient en latin ne parlaient ni n'entendaient la langue de Cicéron, qui n'aurait pas entendu la leur... La langue grecque était absolument inconnue... mais... alors Politien, Muret... Le même Politien, Sannazar, Vida, les frères Amalthée, etc., en vers... Buchanan, Paul Jove, Sleidan, le président de Thou... les lettres grecques...

Les Grecs qui passèrent en Italie étaient presque tous des hommes sans talents... et sans génie ; on les accueillit bien... Évêchés... Perdus dans des disputes théologiques, qui depuis dix siècles étaient la seule occupation des descendants de Démosthène et de Périclès... Le seul Marcille peut-être donna quelque marque de talents... Jaloux de se faire un nom en latin, il publia dans cette langue qui lui était étrangère des poésies qui ne sont pas sans mérite... Vains, orgueilleux, jaloux..., ils voyaient avec chagrin que, s'ils avaient hérité des écrits de leurs ancêtres, les Occidentaux paraissaient avoir hérité de leur génie... L'un disait que Cicéron ignorait la

1. Voir la *Revue* du 15 octobre et l'avant-propos de M. Abel Lefranc.

philosophie et la langue grecque... l'autre... Mais, malgré leurs extravagances, ils furent très utiles... A leurs écoles... Bientôt Politien... d'autres... acquirent assez l'habitude et l'élégance de la langue grecque pour publier, en cette langue, des poésies que, depuis le IIIe siècle, aucun Grec n'avait été capable d'écrire.

Quelques hommes d'une immense lecture, d'une érudition étendue, d'un jugement droit, d'un esprit vif et facile, portèrent le flambeau de la critique..., rassemblèrent tous les manuscrits des auteurs et, avec une sagacité rare, s'efforcèrent de nous faire lire les ouvrages antiques tels qu'ils étaient sortis des mains qui les avaient composés... Une troupe de sots fit un abus absurde de cet art et se mit à déchiqueter les anciens livres au point qu'il y eut à craindre... Cela couvrit de ridicule la nation des commentateurs... De plus, les principales langues de l'Europe commençant à se polir, ce fut une pédanterie d'écrire dans des langues mortes... (Détailler bien tout cela.)

*
* *

A la facilité de se prévenir qui fait le caractère général des hommes, nous joignons, nous autres modernes, une opiniâtreté, une hauteur dans nos préventions, une fureur d'être contents de nous, une assurance d'infaillibilité qui fait notre caractère particulier. L'étude, l'expérience, le temps, les reproches des gens sensés, ont mis quelques nations un peu plus en garde contre ce défaut ; il est encore dans toute sa vigueur en Espagne, et j'ai peur qu'il n'y retarde encore longtemps l'époque de la raison, de la vraie science et de la bonne littérature. (Développer tout cela.) (Exemple de ce qui s'est passé dans la médecine ; dans la théologie.)

Accoutumés par notre religion, par nos prêtres, par nos assemblées théologiques, à ne parler jamais que comme des inspirés, à déraisonner toujours avec le plus profond respect pour nos inepties, à mêler le ciel à tout propos, à voir partout des révélations, nous n'avons jamais su douter de rien, nous avons donné nos plus indifférentes opinions pour des articles de foi, nous avons posé partout des bornes sacrées.

nous avons cru tout voir du premier coup d'œil, et l'entremise des démons nous a seule paru capable de faire passer à quelqu'un le point où nous étions arrêtés.

Autre exemple : les écrits d'Aristote eussent été très utiles si on eût retiré les vérités qui s'y trouvent en soumettant tous ses ouvrages à la raison et à l'expérience, mais ils ont été nuisibles... ils ont retardé... Ils ont fait naître cette philosophie scolastique... Nous y avons porté notre esprit décisif et tranchant... Ne pas penser comme Aristote était un crime capital : Ramus en est mort assassiné...

Les jurisconsultes ont fait de même : emportés par leur juste reconnaissance pour ceux qui nous ont transmis le précieux recueil des lois romaines, leur personne est devenue sacrée. Il n'a pas plus été permis d'examiner leur histoire que l'Évangile ; il a fallu aveuglément respecter, adorer Justinien, et sa faiblesse, et son manque de talents, et jusqu'aux vices de sa méprisable épouse. Ceux qui ont osé se permettre quelques objections, dans les siècles passés on leur a répondu par des injures, aujourd'hui par de l'éloquence, c'est-à-dire par ces phrases longues et épaisses, bien vides et bien tendues, qui font l'éloquence d'aujourd'hui.

Je me souviens d'avoir lu autrefois un livre français d'un jurisconsulte qui avait entrepris l'apologie de cette infâme Théodora. Entre autres plaisants sophismes qu'il avait revêtus du pathos le plus bouffon, il disait que cette femme, exercée à représenter les reines sur le théâtre, avait acquis l'habitude de s'occuper des grands intérêts du gouvernement, s'était formée aux soins de la royauté et avait appris à régir un empire. Quelle démence, bon Dieu ! Sans vouloir nier à cet homme le fait qu'il avance, quoique très faux, sans le renvoyer au fragment de Procope publié par La Monnoye, qui lui apprendrait que cette femme ne représentait même pas les reines, qu'elle avait servi, dès son enfance, aux plaisirs de la canaille, qu'elle ne montait sur le théâtre que pour y dépouiller ses vêtements, pour y faire parade de ses charmes et de ses talents, qui outrageaient non seulement la pudeur, mais la nature ; enfin, que ce faible vieillard avait mis dans son lit et à la tête de l'Empire la plus vile prostituée de tout cet Empire : sans lui alléguer tout cela, je lui accorde tout. Quelle

pensée plus fausse, plus ridicule, que de vouloir qu'en répétant les paroles, les pensées mises dans la bouche des rois et des reines, on contracte, on conserve leur caractère, leurs talents, leurs sentiments? N'est-ce pas dire qu'un grand comédien deviendrait un grand ministre, un grand général d'armée, et que Louis XIV pouvait sans honte épouser mademoiselle Champmeslé, lui mettre une couronne sur la tête, parce que Racine lui avait appris à porter celle de Monime et de Bérénice?

*
* *

De toutes les nations de l'Europe, les Français sont ceux qui aiment le moins la poésie et qui s'y connaissent le moins. (Exposer comment et pourquoi.)

La langue française a peur de la poésie; et la poésie a peur de la langue anglaise.

(Immédiatement après avoir parlé de Shakespeare.)

C'est une chose étrange dans toutes les littératures que cette foule d'auteurs sans jugement et sans génie qui s'attachent à un seul auteur, le choient, le fêtent, le prônent, le font le centre de toutes leurs études, de tous leurs discours, rapportent tout à lui, ne voyent que lui, voyent tout dans lui, s'extasient au hasard sur ses beautés, vantent surtout ses défauts, l'admirent le plus lorsqu'il faudrait le plus l'excuser, et, convulsionnaires de sang-froid, enchérissent l'un sur l'autre à inventer les métaphores les plus amphigouriques, les hyperboles les plus outrées, pour le porter aux nues, et les formules les plus hautaines, les plus prophétiques, pour insulter et anathématiser quiconque ne penserait pas comme eux.

Je suis sûr qu'on me pardonnera plus aisément en Angleterre qu'en France... Quoi qu'il en soit, je dois avertir les fanatiques anglais ou français que s'ils allaient, comme c'est l'usage, ne répondre que des injures aux observations que j'ai osé faire sur ce poète, ce serait vouloir m'inspirer la vanité de croire qu'il n'y avait que des injures à y répondre.

*
* *

En nous citant le siècle dernier, on nous dit sans cesse pour nous décourager... qu'il est un certain degré où parviennent les choses humaines, où tout ce qui compose... étant parvenu comme de concert à son plus haut point de perfection possible, ne saurait rester où il est, puisque le repos est incompatible avec cet état de force et de tension, et ne peut avoir par conséquent qu'un mouvement de décadence.

Personne ne doute de ce principe. Mais le siècle dernier avait-il atteint ce degré? Je ne parle ici que de beaux-arts, et cet ouvrage auquel il ne faut point donner une trop grande importance n'est point destiné à s'élever jusqu'aux belles spéculations de la politique morale. Je pense, d'ailleurs, qu'il est inutile de prouver au lecteur impartial que l'art de gouverner les hommes en les rendant heureux n'est point celui dont Louis XIV s'est occupé le plus, ou du moins avec le plus de succès. Les savants ne contestent point que les sciences ne fussent encore au berceau, de son temps, et quant aux beaux-arts, je crois avoir démontré, par ce que nous en avons vu jusqu'ici, qu'il faut n'en avoir qu'une connaissance bien superficielle pour croire qu'ils étaient parvenus alors au plus haut point de perfection qu'ils puissent atteindre.

Despréaux donne aux poètes le conseil de former tous leurs héros sur Louis XIV, et c'est ce qu'ils avaient fait... Ce grand poète, après s'être moqué si finement et si justement de ce tas de romans absurdes où l'on donnait l'air et l'esprit français à l'antique Italie, n'aurait pas dû conseiller une chose bien digne des auteurs de ces pitoyables écrits.

*
* *

Le style du plus grand nombre des poètes épiques, leur ton, leurs pensées, ressemblent trait pour trait et sans la moindre différence à celui de notre Père Saint-Louis, carme, dont le poème de *la Madeleine*, avec la préface, sont bien les

plus plaisantes choses qu'on puisse lire en français. Ce livre eût été idolâtré en Espagne.

Tous ces poèmes (élégies, églogues, stances,) où l'on ne rencontre pas une idée, sont d'une longueur infinie, car on est fort long quand on n'a rien à dire.

On trouve des traces de cette galanterie puérile non seulement dans..., mais dans les plus grands, dans ceux qui ont peint avec le plus de force et de vérité les passions humaines, dans celui... mais je souffrirais trop à reprendre quelque chose dans Racine.

On rit du clinquant des Italiens... chaque nation moderne a le sien.., chacune admire le sien et rit de celui de la nation voisine : toutes ont tort.

Les endroits les plus chauds de Quinault sont à peine tièdes. Les succès de ce rimeur prouvent seulement combien notre nation est peu poétique.

Le hasard m'a fait lire, un de ces jours, les contes de Perrault, qu'on fait lire, m'a-t-on dit, à tous les enfants, et qu'on ne m'avait jamais fait lire. Il y en a en vers ; il y en a en prose. Il est bon d'avoir vu une fois en sa vie ces ouvrages et ceux de semblable démence pour connaître jusqu'où l'esprit humain peut aller quand il marche à quatre pattes. (Juin 1786.)

La Motte et Fontenelle ont été, sinon les plus redoutables, au moins les plus bruyants ennemis des anciens. L'un, qui n'a été célèbre que par ses attaques, ne l'est plus aujourd'hui que cette querelle est finie ; l'autre l'est et le sera toujours par un grand nombre d'écrits pleins d'agrément, de science et de philosophie. Ces deux hommes étaient les plus propres à obscurcir cette question et les moins faits pour la décider ; car l'un, comme je viens de le dire, était d'ailleurs un homme peu ordinaire, et ils avaient tous deux infiniment d'esprit et de connaissances, beaucoup de politesse et de subtilité dans la dispute, et cependant de la bonne foi ; mais l'un et l'autre

étaient nés sans le talent, sans le génie des beaux-arts, absolument inhabiles à la poésie, par conséquent sans aucune justesse de goût pour apprécier ces sortes d'ouvrages, et pourtant avec la fureur de s'en occuper. D'ailleurs, n'ayant aucune idée de la langue grecque, avec un caractère plus sage que grand, plus faits pour approuver que pour admirer, plus faciles à convaincre qu'à émouvoir, plus doués de raison que d'imagination, de finesse que de sensibilité, moins amis de la liberté que du repos, ils étaient absolument incapables de bien sentir et, par conséquent, de bien connaître jamais l'esprit, les mœurs, le génie des anciens peuples de l'Italie et de la Grèce, quoiqu'ils ne fussent rien moins qu'ignorants dans leurs histoires.

On lit les écrits de plus d'un mathématicien qui a le don d'embrouiller et d'obscurcir les choses les plus claires et les plus simples ; en sorte que ce n'est point sa démonstration qui nous fait saisir la chose démontrée, mais bien la chose démontrée qui nous fait entendre sa démonstration.

*
* *

... (Avec ce style emphatique) un grand nombre d'auteurs, il y a vingt ans, défigurèrent tous les principes simples et sublimes de la morale, et firent tout ce qu'ils purent pour rendre ridicules la vertu et la vérité.

Cette affectation à rechercher les pensées éblouissantes et subtiles, les expressions précieuses et énigmatiques, en un mot tout ce bel esprit qui rendit Benserade célèbre et Cotin ridicule, semblait être le caractère des auteurs français et était si bien le ton ordinaire que des hommes nourris aux durs travaux de la mer, après avoir fait le tour de notre globe et pu observer en divers lieux la force et la simplicité de la nature sauvage ; des généraux appelés, dans une autre hémisphère, à soutenir la cause grave et austère de la justice et de la liberté ; des magistrats vantés, après avoir passé les Alpes et vu ce que les arts antiques et modernes ont de plus excellent et les imposants vestiges de la majesté romaine, revenaient ensuite publier, non les réflexions grandes et

sages qu'inspirent de pareils objets, ou du moins l'exposition naïve et modeste de ce qui avait frappé leurs yeux dans le pays qu'ils avaient parcouru, mais de bizarres insipidités où la fatuité badine, la contrainte[1] à être profond, gracieux ou sublime, décèlent des yeux qui n'ont rien su voir et une âme qui n'a rien senti ; et ce sont ces défauts-là mêmes qui font prospérer quinze jours de pareils écrits parmi les lecteurs qui en feraient de pareils s'ils écrivaient, mais qui font payer cher à tout homme sensé le peu de bon qui s'y trouve.

... On ne savait rien dire naturellement. On cherchait à mettre du sublime et de l'enthousiasme là où il ne faut que du bon sens et de la simplicité ; on courait après les extases ; on se travaillait, on suait, on s'agitait ; on tordait ses pensées et ses phrases ; on s'étudiait à avoir un style convulsionnaire, frénétique, possédé du démon. Vous eussiez dit que Martin Scriblæus et le traité de Baltus étaient l'école où tous les auteurs allaient se former. L'un..., l'autre se roulait par terre d'admiration. En lisant la *Métromanie*, ils disaient... ils s'écriaient... Ils écrivaient dans une vie de Richardson que cet homme sage avait été fort lié avec le duc de Whilston, mais que son âme ne s'était point mêlée avec celle du duc et n'avait rien pompé du venin d'une société si dangereuse.

*
* *

Pensez-vous que si tout le monde a sur les lèvres quelques phrases profondes, quelques vérités philosophiques, le nombre des vrais philosophes en soit plus grand ? Si peu de gens sont en état d'enfanter une idée qui leur appartienne, ou de bien saisir celles des autres, si peu connaissent la vérité, si peu la cherchent, si peu ont des principes à eux. La plupart de ces incrédules ne le sont que par crédulité. Ils sont nés pour croire, pour répéter ; leur esprit inactif ne pense point, et croit penser ce qu'on pense autour d'eux. Il est inerte ; rien

1. *Variante :* « prétention ».

dans lui ne le détermine. Si rien ne le poussait, il resterait immobile. Il ne se meut que du mouvement commun.

Tel homme, il y a deux cents ans, aurait passé sa vie dans les églises, un chapelet à la main, précisément par la même raison qui fait qu'aujourd'hui il plaisante sur la messe avec ses valets. Un peu de lecture ou de conversation lui a appris quelques raisonnements de Bayle, de Voltaire ou de quelqu'un de ces hommes qui nous ont éclairés. Il les répète, il trouve qu'ils ont raison. D'autres lectures, d'autres conversations le pousseraient autrement. Sur la foi de Calvin, il irait brûler Servet. Échauffé par Bucer ou par Knox, il tuerait le duc de Guise; prêché par un moine, il poignarderait Coligny. Suivez-le dans les opinions où il n'a point de guide. Le premier charlatan qui se présente lui dit... et il le croit... Il lui dit... et il le croit... Il lui dit... et il le croit et il le prouve, et il va partout le criant, le prêchant. Pour moi, je ne vois point qu'il y ait tant de différence entre croire cela ou la résurrection de Lazare.

*
* *

Si dans la société vous agitez une question avec un homme qui réponde très souvent : « Je n'ai pas dit ça ; je ne l'entendais pas ainsi; ce n'est pas ce que je voulais dire... », taisez-vous sur-le-champ et ne discutez jamais rien avec lui. Vous pouvez être sûr que c'est un homme qui pense très peu, qui n'a jamais réfléchi sur rien, et n'a, par conséquent, rien de fixe, aucun principe stable d'où découlent ses opinions. C'est un homme qui ne voit la suite, l'étendue, la conséquence de rien; qui recule à chaque pas, épouvanté des abîmes où il s'est précipité lui-même, qui se voit, à chaque phrase, contraint de revenir sur ses pas, et qui ne dit pas un mot qu'il ne rétractât sur l'heure s'il avait de la bonne foi ou un esprit juste.

Tantôt ce sont des bouts rimés, puis des couplets, puis des synonymes... Ces ineptes occupations, dont les gens du bel air cherchent à déguiser l'ennui dont leur société abonde, leur donnent un esprit de sophistes, une subtilité pointil-

leuse... mais toujours incapables de sentir ces grands mouvements de l'âme qui seuls font inventer les expressions sublimes, de saisir ces nombreux rapports des choses entre elles qui frappent une imagination sensible et lui inspirent ce langage ardent et métaphorique qui donne la vie à tout, et par qui les objets s'éclairent les uns les autres... *Cela n'est pas français; cela ne se dit pas; cela est inexact...* Et il est curieux de voir avec quel sérieux, quelle sécurité franche et naïve, ils balbutient ces petites décisions de leur raison enfantine.

*
* *

De ces parlements littéraires émanent des décisions... que les sots répètent et qui les font briller entre eux... Paraît-il un ouvrage nouveau? Ils s'en emparent pour le juger... Dépourvus de goût, de jugement, de sensibilité, incapables de rien apprécier quand la voix publique ne les guide pas, ils ne regardent point s'il est bien conçu, bien pensé, s'il y a des sentiments nobles et mâles, s'il est écrit d'une manière vraie, forte, neuve, digne du sujet, non, rien de tout cela. Que leur importe? Ils ne savaient point que l'on mît cela dans un livre. Dans le tableau d'Apelle ils ne regardent que les souliers. Si l'ouvrage est en vers, ils observent gravement que quelquefois il n'y a point de repos après l'hémistiche. S'il est en prose, ils examinent combien on y rencontre de vers alexandrins. Et ils sont trop sévères critiques pour pardonner un si horrible défaut.

Irez-vous leur dire qu'il n'y a qu'un sot qui abandonne une expression franche, naïve, pittoresque, parce qu'elle se trouve former une phrase coupée en deux moitiés de six syllabes chacune? Mais, pour les en convaincre, il faudrait leur apprendre que c'est aux pensées à créer le style, qu'elles ont leur expression propre que le génie rencontre toujours sans la chercher jamais, et que toutes ces conventions académiques qui réduisent tout à un mécanique arrangement de paroles font de l'art d'écrire un amusement puéril et méprisable, à peine l'égal de celui qu'Alexandre paya si bien avec un boisseau de pois. Or, ce principe est trop simple et trop vrai pour

que ces messieurs puissent l'admettre. Et il faut en convenir, en lisant les ouvrages de leurs maîtres, si vantés dans leurs coteries, ils n'ont guère eu lieu de soupçonner qu'écrire et penser n'étaient pas deux choses absolument étrangères l'une à l'autre.

Si l'on convient de tous ces points, à l'évidence desquels il me semble difficile de se refuser, je crois que l'on ne pourra se dispenser de conclure avec moi que l'institution des académies est une des choses qui, nécessairement et par leur nature, ont été, sont et seront le plus nuisibles aux progrès et à l'honneur des lettres. Et quoique cette assertion ne soit que la simple et inévitable suite des principes bien établis ci-dessus, et fût par conséquent suffisamment démontrée par la seule application de ces mêmes principes, cependant son importance et sa nouveauté, jointes à l'intérêt général qu'il y aura à l'attaquer, me font juger qu'il ne sera point inutile ni désagréable de s'étendre un peu plus sur cette matière ; et que je ne m'écarterai ni de mon sujet, ni de la brièveté que je me suis promise, si je donne le moins de temps et de mots possible à appuyer cette vérité sur de nouvelles preuves, tirées de la nature même de ces institutions, à rechercher les causes du mal qu'elles ont produit, en montrant qu'elles doivent le produire, et à prévenir, en les réfutant, les objections que, d'après les idées universellement reçues, il est aisé de deviner de la part de tous ceux qui ne pourront penser ou dire comme moi sur ce sujet.

Quelle morgue, quelle arrogance ces sociétés littéraires inspirent à ceux qu'elles admettent parmi leurs membres ! Surtout celui qui en exerce la magistrature : le secrétaire perpétuel. Il ne s'oublie nulle part ; il représente, il veut, bon gré, mal gré, ne se coucher qu'en robe et qu'en bonnet carré. Partout où il est, il parle avec poids et mesure, bien grammaticalement. Assis au coin du feu, il pense être sur un fauteuil académique. Tous ceux qui entrent, il les regarde comme des récipiendaires. Il répond à un compliment comme à un discours de réception. Il se croit le secrétaire perpétuel du genre humain. Mais, sans m'étendre sur les inconvénients que ces association littéraires peuvent avoir

dans la vie privée, je me borne à examiner combien elles nuisent aux arts.

Il n'y a point de morgue qui approche de celle d'un auteur qu'une académie a revêtu de la magistrature du génie...

Convenons donc que la plupart de ces grands seigneurs semblent ne chercher à passer pour gens de lettres que dans le dessein de tourmenter plus à leur aise ceux qui le sont en effet... Voyez-les revêtus de la magistrature littéraire, inscrits enfin sur le registre de quelque académie : comme ils deviennent importants ! avec quelle dignité ils représentent ! Qu'un homme de génie soit assez faible, assez avide de la louange quelle qu'elle soit, pour leur lire son ouvrage, de quel air ils l'écoutent ! Quel regard capable et intelligent ! Puis ils pèsent, ils examinent, et les *si* et les *mais*. Un jugement comme le leur ne doit pas être hasardé : il y va de l'intérêt des lettres ; et tous ces beaux apprêts amènent quelque conclusion absurde, énoncée en termes lourds et scientifiques, vides de science et de pensée. Pas la moindre idée qui annonce un peu d'imagination, de sensibilité. Pas la moindre expérience de l'art, pas la moindre théorie fondée sur la nature et sur le bon sens.

N'oublions pas parmi les hommes d'une illustre naissance qui ont cultivé les lettres, le chevalier de Jaucourt... et surtout en Angleterre Bolingbroke, Dorset, Roscommon, ces vilains Rochester et Buckingham, Shaftesbury... et que parmi leurs anciens poètes la plupart sont des plus grands noms d'Écosse et d'Angleterre.

Et véritablement il me semble presque impossible qu'aucune république, ayant conservé la mémoire de ses origines, n'ait point quelques familles privilégiées et plus favorisées pour les emplois, c'est-à-dire nobles ; car la tyrannie, d'abord douce et modérée, ayant été partout le premier gouvernement, ou les tyrans, vaincus s'il se peut par la bonté de cœur et par l'amour du pays, ont volontairement abdiqué, et alors la reconnaissance publique a justement anobli leur postérité ; ou

ils ont été chassés par des citoyens généreux et intrépides ; et le moyen alors que la gloire de ces libérateurs n'ait pas inspiré à leur patrie un amour et un respect pour eux et leurs descendants qui dût dégénérer en une sorte de noblesse ?

***

Jean Gay, homme estimé en Angleterre, eut la faiblesse d'employer une partie de sa vie à se pousser auprès des grands. Comme il avait un vrai mérite, il ne put réussir à y faire fortune, et alors il déclama contre eux. Beaucoup d'hommes de lettres de tous les âges, de tous les pays, ont suivi ou donné cet exemple. L'un revient si souvent et avec tant d'emphase à son mépris pour l'ambition, nous fait regarder comme un effort si sublime de rester dans la médiocrité, qu'en effet je dois croire que c'est un effort pour lui ; l'autre, pour vanter sa tranquillité, prend un style convulsif, aigre, injurieux, qui tourmente et fatigue. On ne se tend pas, on ne se roidit pas, on s'assied, pour être tranquille. Un autre dit à chaque page qu'il méprise les faveurs des grands : pour un homme qui les méprise, c'est s'en occuper beaucoup. Cette affectation pénible de prôner son bonheur, d'insulter ceux qui n'en jouissent point, n'est guère propre à le faire sentir, ni à faire penser qu'on l'a senti soi-même.

Que j'aime le sage qui se plaît dans sa médiocrité, qui goûte trop son bonheur pour y songer, qui n'aime point les grands et qui en parle fort peu, qui sait vivre avec eux sans les rechercher, se passer d'eux sans les fuir ! Car, enfin, que de fois n'a-t-on pas vu tel ou tel auteur célèbre, qui dans ses premiers écrits avait déployé toutes les forces de son génie à les terrasser sous d'éloquentes invectives, pour peu qu'il voie jour à se mêler parmi eux, qu'ils l'invitent à souper, qu'ils le pressent de lire devant de grandes assemblées, changer tout à coup de drapeau et devenir courtisan lui-même ! Que dis-je ? Il les prend pour modèles, il imite leurs phrases, il les cite familièrement, il compose son visage, il mesure ses paroles, il représente, il va même jusqu'à protéger, et tout cela avec une maladresse grotesque, une gêne gauche et risible, qui empêche qu'on ne s'offense de cette vanité mes-

quine et puérile, et qui rappelle le bon Jourdain embarrassé s'il mettra ou ne mettra point sa robe de chambre.

Passe encore s'il savait prendre cette facilité, cette aisance qu'au moins une longue habitude donne aux gens de cour, et qui chez eux fait de toutes ces fadaises une espèce d'exercice assez réjouissant à voir une fois. Car remarquez bien, je vous prie, les degrés de cette généalogie de bassesse : l'altier courtisan emprunte tout son orgueil des regards du maître, qui ont daigné tomber sur lui, mais à son dîner il est maître à son tour, et ses regards, en tombant sur le ridicule front de son poète, lui transmettent une partie de cet orgueil emprunté. C'est la lune qui reçoit sa lumière du soleil et qui vient sur la terre la réfléchir dans un bourbier. Mais, outre le ridicule qu'entraîne un pareil changement de conduite et de style, combien l'homme qui en est coupable, et qui est ainsi la dupe de son orgueilleuse politesse, a de quoi rougir à ses propres yeux! Confus, inquiet, tourmenté par sa mémoire, pressé entre ce qu'il fait et ce qu'il a dit, il voit bien qu'il faudrait effacer ou sa vie d'aujourd'hui ou ses ouvrages d'autrefois. Il craint que chacun ne soupçonne que ceux-ci ne venaient que d'un dépit amer et chagrin, d'une impatience colère de se voir ignoré ou négligé; il sent que ses complaisances nouvelles rendent sa fierté passée ridicule, et que sa fierté passée rend ses complaisances plus honteuses.

Que sera-ce encore si ses nouveaux amis, comme c'est l'ordinaire, par un second caprice plus injuste et aussi inattendu que le premier, viennent à se dégoûter de lui? Alors il changera encore; il leur dira dans un style âcre et venimeux qu'il les méprise, qu'il se moque d'eux, qu'il leur a fait beaucoup d'honneur, que leurs amitiés capricieuses n'inspirent que de l'indifférence à un homme sensé. Il fera comme l'enfant qui, privé de sa poupée, ou comme l'amoureux de la comédie antique qui, chassé par une courtisane, crie en pleurant qu'il ne s'en soucie guère. Toutefois les beaux vers ou la prose éloquente qu'il laisse après lui n'en seront pas moins chez la postérité dans la bouche de tous les hommes libres, de toutes les âmes grandes et fières qui penseront comme lui. Il ressemblera au législateur des Juifs qui par d'étonnants travaux conduit et assied son peuple dans une

terre désirée qu'il voit, qu'il leur montre, qu'il leur partage, et où il ne peut entrer lui-même.

... rougissent, bégayent, se cachent, et donnent tous les signes d'un embarras véritablement causé par la crainte, ou feint par adulation ; sachant bien que les princes et les grands aiment à reconnaître l'aveu de leur supériorité immense dans la timidité de ceux qui les approchent, et sourient avec une indulgente satisfaction au trouble que leur présence inspire, et qui leur donne lieu de paraître cléments et affables.

« La bonne compagnie » est un mot qui, dans chaque coterie, est employé à désigner les membres qui la composent, et ces membres exclusivement.

« Cet homme ne voit point la bonne compagnie, » signifie que c'est un homme que je ne connais point et que je ne veux point connaître. Il n'est pas de mon quartier. Quelquefois cependant, tous les quartiers, toutes les coteries se réunissent pour donner à ces expressions une acception plus générale, et alors elles désignent un homme qui n'a point de chevaux ni de voiture, qui ne joue pas et qui ne donne point à souper.

*Mulieres etiam aliquot quæ primo ingentes sumptus studio corporis toleraverant*, etc. (Salluste, *Catilina*). Des femmes nobles qui d'abord soutiennent leurs vastes dépenses par la vénalité de leur lit ; et ensuite, quand l'âge n'a arrêté que leur gain et non pas leur luxe, y suppléent par les dettes, et par un jeu effréné, et souvent même...

Il y a tel homme qui donne son argent pour faire de belles actions avec une ostentation gauche... on le découvre... il se cache, *et se cupit ante videri*.

***

Beaucoup d'hommes et surtout d'auteurs, non seulement ne rougissent pas et ne se défendent pas, mais se vantent même et se piquent d'être vindicatifs. La raison est qu'ils

s'imaginent que c'est la marque infaillible d'un grand caractère. Mon Dieu! s'ils voulaient se tâter un peu, ils verraient combien de petits hommes ont de grandes prétentions, et que cette fureur de vengeance contre celui qui ne les admire pas naît le plus souvent de leur impuissance à justifier la tendre admiration qu'ils ont pour eux-mêmes.

Ils n'ont jamais connu ce sang-froid d'un homme supérieur à qui l'on ne rend pas justice, ce silence profond qui décèle l'assurance et le désir de mériter des éloges plutôt que d'en recevoir, et le projet ferme et inébranlable de prouver par ses travaux qu'il n'avait pas trop présumé de lui-même. Non, ils trépignent, ils éclatent, ils suent, ils grincent des dents. Leur rage est mesquine, est grotesque. En vérité, leur colère contre le rieur, qui démasque leur médiocrité et berne leur ambition puérile, semble moins venir de ce qu'il veut les rabaisser que de la crainte où ils sont qu'il n'ait lu dans leur propre conscience, qui leur dit que c'est avec justice.

J'ai vu et je pourrais nommer plus d'un auteur très abondant en maximes nobles et généreuses dans ses écrits, si un confrère venait à donner un ouvrage qu'eux-mêmes avaient beaucoup loué jadis, et cependant mal reçu du public, se réjouir presque ouvertement de sa disgrâce; et, cherchant exprès des causes puériles d'inimitiés entre eux, lui rappeler en toute occasion ce désastre devant de nombreuses sociétés, par des phrases générales et indirectes, avec un acharnement abject et lâche, une affectation honteuse et ce sourire ignoble et cruel qui accompagne toujours la lâcheté triomphante. Plusieurs riaient de leur intention maligne; chacun la voyait, et ils ne voyaient pas, eux, combien elle les rendait vils et méprisables aux yeux mêmes de ceux qui en riaient.

Et vous croyez peut-être qu'au moins les indifférents le laisseront en paix, qu'il n'a à craindre que les ennemis que ses talents et ses succès ont pu lui faire! Ce n'en est pas la moitié. Les belles sociétés de Paris fourmillent d'hébétés oisifs qui, soit que les sots éprouvent toujours un affreux plaisir à rabaisser l'homme que l'on nomme plus souvent qu'eux, soit plutôt pour se montrer juges et beaux esprits,

pour être cités, interrogés, pour ne point rester court, à souper, au : « Qu'y a-t-il de nouveau ? » — sans le connaître, sans connaître un seul de ses écrits, une seule circonstance, de sa vie, recherchent avec un sot empressement toutes les plates injures que d'autres gredins ont vomies contre l'honnête homme un peu illustre, les recueillent avec une lâche et stupide joie, les propagent de coterie en coterie, en amusent la curiosité vaine et le penchant qu'ont les hommes à mal penser de ceux dont on dit du bien, les répètent, les récitent, les commentent, font observer que c'est terrible, qu'il n'y a pas un mot à répondre à cela, que c'est de la dernière force.

A comparer la conduite et la vie de plusieurs auteurs célèbres avec leurs ouvrages, on ne peut se persuader que le même homme agisse et écrive de deux manières si différentes. Leurs livres sont pleins d'onction, d'humanité, de tendresse pour leurs amis. Les sentiments les plus délicats y sont revêtus de l'expression la plus touchante. Étudiez-les de près. Cherchez la même chose dans leur cœur. Ce n'est plus cela. C'est à l'intérêt de leur gloire qu'ils ont mesuré tous leurs beaux discours. D'après la place que vous leur avez accordée [1], ils calculent juste celle que vous méritez dans leurs éloges. Ils n'estiment en vous que l'estime que vous avez pour eux. Un peu moins de louanges que vous leur avez données, un peu moins d'empressement à rire de leurs bons mots, un moment d'humeur taciturne qui peut venir ou d'un chagrin domestique, ou du mauvais temps ou d'une digestion pénible, oui, cela même suffit pour vous ôter leur amitié. Alors quelqu'un qui les avait entendus vous élever aux nues les aborde, leur parle de vous, et pour leur faire plaisir vous loue, vous élève, répète enfin ce qu'ils ont dit : un froid silence lui ferme la bouche. Tout est changé. Le mois passé, vous étiez un homme extraordinaire, une âme comme on n'en fait plus, un reste de l'âge d'or. Ce mois-ci, c'est le contraire. Mais ne vous désespérez pas, car, le mois prochain, tout peut changer encore.

Mais, pour Dieu! protecteur tyrannique, n'as-tu pas écrit

1. *Variante :* « qu'ils occupent dans votre esprit ».

mille fois que l'on naît avec ses talents et ses vertus? Oui, mais ceux qui vivent avec toi, tu les exceptes de la règle. Ceux-là dépendent de toi; ils sont nés pour toi. Ce sont tes *ombres*, comme les riches Romains en avaient deux ou trois aux repas où ils étaient invités. C'est de toi qu'ils tiennent tout. Ils n'ont plus de talents, s'ils veulent les avoir loin de toi. Ils auront du mérite s'ils te plaisent : *y si no, no.*

Il semble que ces messieurs regardent l'amitié, la sympathie, la bienveillance, l'estime, comme de brillantes hypothèses qui peuvent prêter à l'éloquence, ou comme de beaux emblèmes d'une mythologie morale, destinés à représenter la vanité sous toutes ses faces, mais dont le peuple adore l'enveloppe et dont les seuls initiés pénètrent le sens et le mystère.

Mais je sais ne point confondre cet auteur que j'admire avec cet homme que je n'aime point.

... J'allai chez *un tel*, je lui fis voir mon ouvrage; mais, par malheur, il avait écrit sur la même matière et dans le même genre... Car c'est à quoi il faut bien prendre garde. Ménandre est poète comique et vous allez le consulter sur les comédies que vous voulez faire. « Eh! mon ami », s'écrie-t-il en vous arrêtant au premier mot, « ne faites point de comédie : c'est dommage, vous êtes plein de talent pour tout, mais vous n'êtes point propre à la comédie. Faites de tout plutôt que des comédies. » Martial pâlit en voyant une bonne épigramme, fût-elle contre son ennemi. Ne montrez point votre discours à celui-ci : c'est un discoureur; c'est vouloir le frapper à mort. N'allez point lire vos idylles à celui-là : il en a fait; vous lui donneriez la fièvre. Chaque auteur s'empare exclusivement, non seulement du sujet qu'il traite, mais encore de tout ce qui peut y tenir de près ou de loin. Ce dont il a parlé, vous ne devez plus le savoir que de lui, le connaître que par lui; ne vous avisez pas d'en parler devant lui sans le citer; il vous regarderait, il vous écouterait, il vous épierait avec dédain : « Quoi, vous savez cela, vous! » Il aurait peine à s'empêcher de rire. Si dans sa tragédie, ou dans son poème, ou dans son histoire, il a peint Tibère, Auguste, Livie, ne touchez plus à aucun de ces personnages. Gardez-vous même

de nommer Drusus, ou Germanicus, ou la vertueuse Agrippine. C'est un vol que vous lui faites. Tout cela est à lui; toute la famille des Césars lui appartient. Je m'imagine voir ce brigand de Nuñez qui, montant sur une barque et s'avançant quelque part dans l'Océan Pacifique, s'écrie que tout ce qu'il y a de terre et de mer autour de lui appartient à l'Espagne et qu'il en prend possession.

Ces poètes dont l'envie aiguise le regard et enfle les joues, et qui changent de couleur s'ils entendent louer quelqu'un.

Que jamais on n'encourage un jeune homme... qu'on n'applaudit qu'aux ouvrages parfaits... mais que jamais on ne daigne même regarder des essais..., soit qu'on ne sache point deviner ce qu'ils annoncent, soit qu'on n'en ait pas envie... Ainsi il faut que le jeune homme ne compte que sur lui.

O messieurs les gens de lettres, vous vivez comme des corsaires... Vous cherchez à faire des dupes... Vous vous adresseriez à moi qui suis fait pour cela, dont l'amour-propre ne rougit point d'être dupe... qui trouve moins honteux de l'être que d'en faire. Et si ma crédule bonté me faisait être abusé par vous, je trouverais cela fort juste et que nous aurions joué chacun notre rôle.

J'irai vivre loin de vous...

Il a dans son cabinet ses livres... et le rire à l'œil fin[1].

Comme les hommes d'étude se forment toujours devant les yeux des modèles de perfection... il y a des moments où la constitution est si corrompue, si pleine d'anciens abus..., où l'administration est si uniquement occupée de corriger seulement de petits détails, et où tout le monde est si effrayé de la peine qu'exigerait et des troubles qu'entraînerait une réforme

1. Cette phrase est raturée et accompagnée de la mention : *C'est fait*, ajoutée postérieurement. C'est là, en effet, un thème de poésie qui a été développé ailleurs (voir l'édition des *Poésies* donnée par Gabriel de Chénier, t. II, p. 150 *(Les Cyclopes littéraires)*.

générale que l'on craindrait les hommes de cabinet... C'est sous ce rapport et de ces temps-là et dans ces pays seulement qu'il est vrai de dire que les hommes de lettres ne sont point propres à se mêler des affaires publiques. (Développer cela.)

Quand Racine parut, on ne cessait de l'accabler sous la réputation du grand Corneille qui, en effet, a des scènes dont il me semble que Racine n'atteignit jamais la hauteur, mais qui lui cède sur d'autres points. Voltaire ne se fut pas plutôt montré ce qu'il était, que les uns, pour le rabaisser, affectaient d'élever Crébillon, les autres feignaient de regarder Rousseau le poète comme un génie supérieur à lui; et Rousseau lui-même, dans ses lettres, vous dit de bonne foi qu'il s'estimerait fort mal partagé si on le plaçait sur le même trône avec M. de Voltaire. Aujourd'hui que Voltaire est mort, son nom servira de même à opprimer tout nouveau venu. Il n'y a guère à présent qu'un avis sur la *Henriade*. On s'accorde assez à la regarder comme un ouvrage manqué, faible, étroit, comme un véritable avorton, où plus d'un bel endroit fait reconnaître pourtant un avorton de Voltaire; et tout lecteur qui s'y connaît un peu ne se fait point presser pour convenir que ce grand homme n'a pas été trop modeste, quand il a dit qu'il avait fait un poème épique avant de savoir ce que c'était. Qu'un homme aujourd'hui s'avise d'en publier un, quelque mérite qu'il puisse avoir, je vous jure qu'avant de l'avoir lu vingt mille personnes élèveront la voix en criant: « Qu'est-ce que cet ouvrage-là auprès de la *Henriade!* Parlez-moi de la *Henriade*. Ce n'est pas ainsi qu'est faite la *Henriade*. »

*
* *

Cette conversation qui nous a menés insensiblement aux écrits de Voltaire ne nous permet de parler dans ce moment que de ses ouvrages de littérature. Il n'y a point d'illustre personnage sur qui il soit plus difficile et plus dangereux d'avoir publiquement son avis; et je craindrais fort, si le mien était connu, qu'il ne m'attirât également la haine de ses partisans fanatiques et de ses fougueux ennemis. C'est assez là le sort des hommes qui cherchent la vérité sans passion, qui ne veulent qu'avoir

et donner une juste idée des choses, sans flatter l'injustice des uns ni l'engouement des autres. Leur modération, qui est toujours le ton de la vérité, semble toujours aux deux partis une satire de leurs excès.

Parmi les enthousiastes de cet homme illustre, les uns sont des savants d'un rare mérite qui, ne connaissant guère les arts et les ayant négligés toute leur vie pour se livrer à des études plus sérieuses, souffrent impatiemment qu'on veuille attaquer la moindre chose dans un auteur qui seul sait les délasser quelquefois par des écrits légers, faciles, qu'on peut prendre et quitter à toute heure. D'autres sont des hommes médiocres, ou au-dessous du médiocre, qui s'embarrassent fort peu de justice ou de vérité, mais leur orgueil les arme en faveur de la gloire de Voltaire. Ils ont intérêt à vouloir qu'on adore tout dans un auteur qui leur a donné des louanges, parce qu'il en donnait indifféremment à quiconque l'avait loué. Ils voyent bien que s'il fallait retrancher quelques pages des écrits de ce grand homme, la première chose à réformer serait les éloges qu'il leur prodigue. D'autres enfin sont d'honnêtes gens qui n'écrivent ni ne lisent guère, mais qui allèrent autrefois le voir à Ferney pour lui apprendre leur nom, en recevoir une lettre et pouvoir raconter jusqu'à leur mort qu'ils ont vu Voltaire, et ce qu'il leur disait un jour.

Quant à ses ennemis, il n'en faut point parler. La plupart sont une canaille mercenaire qui avait un prix fait pour l'injurier. Ils lui reprochaient sa richesse avec la plus détestable envie; ils inventaient mille mensonges contre lui, comme un peu d'argent leur en eût fait inventer mille à sa louange. Ils ont même souvent payé ses bienfaits de la plus basse ingratitude.

Ainsi, en méprisant, comme je le dois, les infâmes calomnies dont ils ont voulu le flétrir, ses écrits, ses seuls écrits sont les témoins que j'écoute et qui, à dire vrai, me donnent de son caractère une idée peu favorable. J'y vois une faiblesse, une pusillanimité honteuses qui lui font rechercher les faveurs des grands ; il les étale avec un orgueil d'enfant et, s'ils viennent à le quitter, son dépit est aussi aigre, aussi injurieux que son ivresse avait été folle. J'y vois un égoïsme intolérant, un amour-propre bilieux et colère qui lui montre des ennemis

partout. Ceux qui le sont en effet, et qu'il eût dû châtier une fois puisqu'il ne voulait point les mépriser autant qu'ils le méritent, il y revient sans cesse avec une haine, un acharnement qui fatiguent; quelque matière qu'il traite, il la dirige sans cesse de ce côté. Il abaisse les plus graves sujets pour les faire descendre à ces personnalités fastidieuses. Chez lui, tous les genres de poésies deviennent la satire. Heureux encore s'il ne la faisait pas tomber souvent sur des hommes éloquents et profonds qui ne lui avaient rien fait et qu'il eût dû traiter autrement.

Mais que dirai-je de ces vers qu'il écrit non seulement aux princes et aux rois, mais à leurs maîtresses, non pour louer leurs grâces et leur beauté, mais pour leur faire compliment sur leur grandeur, et leur souhaiter une prospérité durable dans la place qu'elles occupent: vœu plus digne assurément des courtisans officieux qui procurent ces places brillantes que d'un poète et d'un philosophe illustre. Et que dirai-je de cette philosophie parasite aux yeux de qui le riche qui a une belle maison, des chevaux, des voitures, et qui va porter chez une belle courtisane le fruit de vingt années de concussions, est toujours un honnête homme; mais le pauvre est un gredin que l'on renvoie dans son grenier, dans son galetas, à son cinquième étage?... Ne fait-il pas beau voir un grand homme se vanter presque de sa richesse et siffler la pauvreté comme ferait une catin?

> Je célébrais... les faveurs de Glycère
> De qui jamais n'approcha ma misère.

« Ma misère! » comment la plume ne tombe-t-elle pas des mains avant d'écrire un pareil mot pour en faire une raillerie?

Tout cela me montre un homme que je n'aurais pu estimer et avec qui je n'aurais guère aimé de vivre. Ajoutez les vertus austères et mâles souvent livrées à la risée du vice souple et poli; les louanges éternelles prodiguées à notre luxe, à nos vins, à nos cuisiniers, et l'ironie versée à pleines mains sur les hommes qui ont méprisé tous ces biens, sur les peuples qui ne les ont point connus, et où une sainte égalité ne permettait pas à un petit nombre de citoyens de s'engraisser de la faim

d'autrui. Que prétend-il? Veut-il que nous apprenions à préférer de tout notre cœur l'embonpoint de l'esclavage opulent à la pauvreté sobre et indépendante? Veut-il que nous ressemblions à ces animaux élevés dans nos basses-cours, qui se rassasient en paix de l'ample nourriture qu'on leur prodigue, sans se douter que c'est pour les manger?

Certes, un bon esprit ne pourra point lire dans le recueil de cet homme illustre beaucoup d'écrits de ce genre sans le plaindre et sourire de pitié. Toutefois, ouvrons d'autres pages de ce même recueil, et nous y verrons la vertu aimée et respectée, et peinte de couleurs dignes d'elle ; nous y verrons le vice traîné dans la boue, la grandeur accompagnée de crimes foulée aux pieds, les usurpations en tout genre attaquées avec véhémence ou avec un sel âcre et pénétrant qui n'est pas moins efficace, enfin tous les droits de l'humanité soutenus avec une éloquence si forte et si persuasive que je m'étonne toujours que des pensées si contraires soient nées dans la même tête, et que cette dernière partie de ses écrits n'ait pas obtenu de lui qu'il supprimât l'autre.

N'oublions pas aussi que sa vie fut plus conforme à celle-ci qu'à la première, et, pour s'en assurer, qu'on interroge tant de malheureux proscrits par des juges imprudents ou par de barbares préjugés, et qui trouvèrent des secours dans sa fortune et dans ses talents. C'est orgueil, disent quelques-uns. Cela peut être, mais il est beau de placer son orgueil à faire du bien.

Je suis donc bien loin de lui vouloir contester des talents faits pour atteindre aux plus hauts points de perfection dans les arts. Si le ciel les lui avait refusés, je ne l'accuserais point ; je le plaindrais sans venir l'insulter sur sa faiblesse et lui faire un crime de sa pauvreté. Au contraire, je lui fais un crime d'avoir laissé engourdir la moitié de sa force pour fuir le travail de l'employer tout entière ; d'avoir laissé sa mine d'or enfouie sous terre pour ne point se fatiguer à l'exploiter, se contentant de cueillir les filets précieux qui brillaient à la surface.

Je me plains que, dans la confiance et la sécurité que lui inspirait l'aveugle admiration de ses contemporains pour tout

ce qui sortait de sa plume, il se soit trop souvent hâté de publier des esquisses au lieu d'achever des tableaux, et qu'il ait mis au jour nombre d'ouvrages qui devaient plus compter sur son nom que sur leur mérite. Je ne voudrais point que son poème de la *Loi naturelle*, matière aussi vaste et aussi sublime que celle de l'*Essai sur l'Homme*, et qui eût dû lui faire produire un poème aussi beau que celui de Pope, où la nature entière se présentait à lui pour être peinte de sa main, qui enfin lui fournissait en abondance tout ce que la morale a de plus propre à toucher, à pénétrer le cœur des hommes, et tout ce que la poésie a de plus magnifique et de plus grand, ne fût qu'un croquis informe, sans plan, sans suite, sans liaison, écrit d'un ton absolument indigne de la noblesse et de la majesté du sujet, où les plus grandes choses sont étranglées et ne sont jamais traitées avec l'étendue et les développements qui leur conviennent, et où plusieurs endroits excellents, et faits comme ils devaient l'être, demandent grâce pour la faiblesse du reste et ne servent qu'à la faire mieux sentir. Je voudrais enfin qu'il eût employé à polir des ouvrages importants, et faits pour lui conserver une réputation sans tache, les heures qu'il a données à en écrire d'autres inutiles et peut-être nuisibles à sa gloire.

Tels sont d'énormes recueils de mélanges, de questions encyclopédiques où, à la réserve d'un petit nombre d'articles fort beaux, dont il eût pu remplir un juste volume, on ne trouve qu'un puéril amas d'opuscules, où d'intéressantes questions de science ou de politique sont décidées avant même d'être entamées, où l'on n'apprend point de vérités, où l'on apprend souvent le contraire, où il apporte en preuve de tout des plaisanteries oiseuses, plus malignes qu'enjouées, et déjà usées et rebattues par lui-même, enfin, mille folies, mille grimaces insipides que l'on ne regarderait pas sans un coloris vif et éblouissant, un style pétillant et léger qui amuse et étourdit le lecteur, et lui fait perdre avec joie autant de temps à les lire que l'auteur en perdit à les composer.

M. de Voltaire s'est fait l'antagoniste de ces admirables écrits (*l'Esprit des Lois* et *le Contrat social*), et en a même déchiré un, ainsi que son auteur, par des insultes amères. Il

revient à la charge en plusieurs endroits, et il répète les mêmes attaques avec une constance qui, si on le respectait moins, s'appellerait de l'acharnement. Ses objections, si l'on en excepte une ou deux, sont de la plus extrême faiblesse; et il est heureux que l'esprit et les talents n'aient guère de force contre la raison et la vérité. On gémit pour lui de voir combien cette partie de ses ouvrages est faite avec précipitation et légèreté; combien elle fourmille de préventions aveugles, de méprises sur l'état de la question, d'inconséquences, d'inadvertances, de contresens, de plaisanteries froides et étrangères au sujet! Il semblerait que ce n'est pas en jouant et au hasard, ni avec des armes vulgaires, qu'un grand homme devait combattre de si grands hommes et attaquer des ouvrages où un petit nombre d'erreurs montrent seulement qu'ils sortent de la main des hommes, mais qui ont éclairé leur siècle et qui seront à jamais la gloire du pays et des auteurs qui les ont produits. Il semble aussi que les talents et la capacité de M. de Voltaire, aussi bien que la justice et l'honnêteté, exigeaient de lui qu'il fît un peu plus d'efforts pour éviter d'autoriser des opinions peu réfléchies, et pour justifier la confiance trop aveugle de ses contemporains à toutes ces décisions.

M. de Voltaire, dans le chapitre où il entreprend de rétablir la réputation de don Pèdre le Cruel, a négligé de dire les véritables raisons qui procurèrent à ce prince abominable l'appui du prince de Galles. D'abord, la France avait embrassé le parti de don Henri. De plus, deux frères du prince de Galles avaient épousé deux filles de don Pèdre et de Marie de Padilla, la Poppée du Néron de Castille. Don Pèdre avait déclaré même que Padilla était sa femme et avait décidé que les filles qu'il avait eues de cette dame succéderaient à la couronne. C'est pour cette raison qu'après sa mort le duc de Lancastre, père du prince de Galles, prit un moment le titre de roi de Castille. Il me semble qu'au lieu de se livrer à un paradoxe aussi révoltant que l'apologie d'un des plus odieux tyrans qui ont déshonoré le trône, il eût mieux valu déplorer que ces intérêts politiques, qui décident de toutes les actions des rois, aient pu liguer le Prince Noir, le plus grand homme

de guerre de son siècle, avec Pèdre de Castille et Charles de Navarre, les deux plus vils scélérats de leur temps.

***

Outre beaucoup d'hommes médiocres, deux poètes célèbres se sont occupés de cette matière (le Nouveau Monde), savoir : Alexandre Tassoni en Italie et monsieur[1]..., chez nous. J'ignore pour quelle cause le premier n'a point poussé son ouvrage au delà du premier chant. Pour monsieur ..... c'est bien dommage qu'avec de si grands talents il n'ait point exécuté une si belle entreprise. Nous aurions un poème à opposer aux anciens. Mais, comme nous le lui avons ouï dire plusieurs fois, son dessein, en commençant, n'était point d'achever cet ouvrage. Il était déjà vieux et n'avait point encore terminé plusieurs écrits qui l'ont placé au premier rang parmi nos poètes. Son projet fut seulement de montrer par cet échantillon quelle route il fallait suivre et que lui seul était capable de la tenir. Il prétendit prendre possession de cette terre sans la conquérir, et que son étendard planté sur le rivage intimidât et fît fuir quiconque aurait désiré d'y aborder. Il voulut que ce court et précieux fragment qu'il a publié fût comme le tableau qu'Apelle laissa imparfait et que nulle autre main n'osa se charger de finir...

ANDRÉ CHÉNIER

1. Le nom est resté en blanc.

# LE CHEMIN D'AMOUR[1]

## VIII

C'est un océan de forêts. Elles s'étendent jusqu'aux confins du ciel à travers les vallées profondes, sur les tendres collines de l'horizon, et par les plaines argileuses où vécurent les mystérieux Hébrones. Il n'est point d'air plus léger ni plus pur. Ces grands bois embaument jusqu'aux nuages. Les astres mêmes y sont plus jeunes, plus frais et plus sauvages, par les belles nuits où les ténèbres semblent fondues dans une mer d'améthyste.

La petite madame Ferne y habitait, l'été, un vieux château de granit, les Ombres, fait pour tenir une armée. Elle n'en pouvait occuper qu'une aile aménagée à la moderne. Sa vieille âme craintive aimait cette demeure farouche. Elle passait les beaux soirs sur le grand balcon, à se pénétrer de l'âme des choses. Elle emplissait son regard de nuit, d'étoiles, de forêts, de vieilles pierres, avec une volupté infatigable.

Mais, vers la fin de juillet, elle s'arrachait à sa rêverie pour devenir une hôtesse incomparable. Deux mois durant, elle ne vivait plus une heure pour elle-même; elle était la fée de l'hospitalité, une ombre légère et discrète qui veillait sans cesse sur la liberté et le bien-être de ceux dont elle avait pris la charge.

1. Voir la *Revue* du 15 octobre.

Marie vint, cette année, la première; elle était seule, avec la petite orpheline de Saint-Cloud. Et les deux femmes s'amusèrent à rendre cette fillette heureuse; — la vieille, par des soins d'aïeule et des récits dont elle avait la mémoire farcie; la jeune, par sa familiarité, l'imprévu et le charme même de sa personne. Cette enfant était de celles qui s'enchantent au spectacle du monde : la vue d'un bel arbre, d'un gazon, de bestioles jolies ou singulières, la jetait dans de magnifiques délires. C'est de ces êtres pour qui la création est quotidienne, le ciel et la terre un miracle, la joie de vivre une surprise intarissable. Ils ont toutes les ardeurs humaines, le désir brûlant du voyage, du rêve, de l'action, de la beauté. Marguerite chérit madame Gerfault d'une passion brûlante : — d'amour comme, peut-être, elle ne devait jamais aimer un homme, — d'adoration comme elle n'adorait pas un Dieu.

Elle suivait le sillage de Marie avec une petite âme anxieuse et ravie d'amante et frémissait de plaisir rien qu'à sentir contre sa joue un objet appartenant à sa protectrice. Elle savait toutes les métamorphoses du regard, du visage, des lèvres de Marie et ne pouvait s'en lasser. Elle attendait avec un battement de cœur telle façon de sourire, tel clignement des paupières, tel jeu de l'œil entre les longs cils, et s'initiait en quelque sorte à l'art rien que par l'admiration de la jeune femme.

Madame Gerfault mêlait son tourment aux paysages. Son amour grandissait grave et puissant comme les chênes sur la terre hébrone. Elle le regardait en elle avec un tendre effroi; c'était l'heure décisive. Elle ne résistait plus : le souvenir d'Henri la dominait, invincible. Alors l'absence fut bonne à l'être choisi. Et Marie se fit de lui une image plus parfaite, plus énergique, plus durable — une image de rêve, que l'événement ni la parole ne contrariaient et que la réalité ne devait plus détruire.

Elle sentit, un matin, le sort accompli. C'était au penchant d'un pacage, sous un ciel frémissant et pathétique; des étangs allongés sur la plaine chagrine se suivaient jusqu'à une vaste forêt où, dit une tradition, les légions n'osèrent combattre.

On apercevait des villages, perdus comme des aires de rapaces, des clochers massifs et d'admirables tourbières où vivaient jadis des hommes lacustres, alors que les eaux couvraient l'espace. Là triompha pendant vingt siècles la ténacité des Hébrones, fils de Teuha, déesse des airs. Les Cimbres échouèrent au seuil de leurs marécages, et les ducs de Lorraine, la maréchaussée des rois de France et les décrets de la Convention. Il n'y a pas d'hommes plus énergiques, mais leur nombre est faible; s'ils avaient pu croître, aucune race ne tiendrait devant eux. Ils ont le génie, la patience, l'élan, le courage indomptable et la finesse industrieuse, mais aucune aptitude à se mêler aux autres races. Il semble qu'ils aient levé jusqu'à dix mille combattants contre Rome; ils ne sont plus guère qu'au nombre de mille — mais leur vertu reste égale à celle de leurs ancêtres. Ils ont les mêmes muscles durs et rapides, la même stature haute, la même vigueur et ce visage étrange où semble se refléter un monde perdu, ces cheveux d'acier noir, ces yeux si violents dans l'action et si calmes au repos, ces bouches volontaires et belles, cette démarche au beau rythme qui, chez leurs femmes, a une volupté ensorcelante. Et ils élèvent, sur la plaine sévère et sous les futaies, de grands bœufs maigres qui ne vivent que là et que gardent des chiens à profils d'hyènes.

Marie considérait le farouche paysage. Elle rêvait aux légendes de cet ancien pays, et elle s'emplissait de mélancolie. Elle sentit la vieillesse se plaindre dans sa jeune chair. Elle écouta ce bruit d'artères qui est en nous comme la rumeur de la vague. Et elle vit la route lointaine du cimetière. Posant la main sur la tête de l'enfant qui l'accompagnait :

— Es-tu heureuse, Marguerite?

L'enfant tressaillit. Elle était toute à la joie, à la douce fête de la vie. Elle suivait la lumière sur le visage de Marie et elle découvrait la lumière; elle mêlait aux yeux verts de la déesse l'horizon immense, le ciel étincelant et le bouvier menant ses bœufs au pacage.

— Je suis très heureuse !... murmura-t-elle, en se serrant contre madame Gerfault.

Ce bonheur pénétra Marie. Elle souhaita avec une ferveur

impatiente d'être comme cette enfant. Elle éleva son désir vers l'au-delà comme une prière. Et, sentant alors qu'elle ne pouvait plus imaginer de joie et de repos sans la présence d'Henri, elle épousa le jeune homme dans son cœur.

## IX

Les hôtes affluèrent au château : Frédéric Gerfault, Henri Royère, Farniès, Verteil, le philosophe Lizol et une énigmatique et belle jeune femme, madame Mérande, femme du grand voyageur et qui commençait à se lasser des absences d'un mari trop infatigable à explorer la terre.

Marie passa quelques journées très douces. Elle voyait Henri sans peine, à toute heure ; le jeune homme parut sincère, très tendre, très soumis, presque naïf. Il ne songeait guère à remarquer l'allure mystérieuse de madame Mérande, qu'il retrouvait souvent aux détours des jardins et des corridors.

Il s'énerva cependant. Il trouva longue la distance entre le baiser et l'hymen. Après deux semaines, il commençait à ressentir une humiliation vague, un peu vindicative, de ce que Marie ne lui fît pas entrevoir de dénouement.

Il s'aperçut alors que madame Mérande prenait quelque goût à sa compagnie ; il ne fuyait pas assez la rencontre de cette dame, sous les rouvres du parc ou parmi les saules de l'étang. Elle avait cent manières imprévues d'apparaître, savait choisir les heures et les endroits où elle pût le faire sans se compromettre. Et elle avait aussi l'art de rassurer la timidité ombrageuse du jeune homme.

Un jour que madame Gerfault et Henri avaient contourné le bois, ils se trouvèrent au bord de l'eau. C'était la Dormoie, vieille et charmante rivière qui montre encore, par son lit trop grand, qu'elle a été large comme un fleuve. Elle est pleine d'îles, un peu noire, pourtant transparente, parfois semée de blocs immenses qu'y roulèrent, dit-on, les peuples de l'âge du silex et du bronze. Lente, elle se dé-

tourne volontiers de sa route. Elle arrose des pâturages où l'herbe est rare, mais très fleurie, des saulaies, des lignes de peupliers, des aunes très anciens, des collines taillées finement, plantées de chênes verts, de hêtres, de sapins, de cytises-pluie-d'or.

Ils virent près de la rive une yole, que madame Ferne faisait tenir là pour les promeneurs :

— Je voudrais, dit Marie, remonter la rivière...

Elle était frémissante. Son amour la poussait aux caprices. Elle avait un rire nerveux, le souffle rapide, oppressé :

— Cette rivière est délicieuse en amont, reprit-elle. On oublie bientôt que l'on est dans une terre vieillie. L'herbe et les arbres sont libres. Il n'y a plus dans la plaine que des sentiers de sauvages. Des marais merveilleux finissent en tourbières... Et quelque homme barbare y circule en vêtements attachés d'épines, à peu près comme aux temps où les cohortes romaines et les cavaliers de Germanie se noyaient dans les eaux, s'enlizaient dans la terre perfide ou succombaient sous la hache-lance du guerrier barbare... Ce sol m'attire. L'habitant invaincu ne connaît pas le mensonge et ne sait pas trahir. J'aime ces têtes sombres, ces yeux d'abîme, ces corps si souples et si fermes, à qui ne peuvent résister ni les grands Allemands ni les Lorrains....

— Ils sont donc bêtes, dit Henri, qu'ils n'ont pu se maintenir?

— Ils sont plus intelligents que toute autre population confinée dans des bois, des marais et des prairies ingrates. Mais, on ne sait pourquoi, ils diminuent de siècle en siècle...

— La maladie de toute la France! dit Henri.

— Eh non! Lizol prétend qu'ils meurent d'être comme des étrangers parmi les autres...

Ils étaient entrés dans la yole. Henri la guidait d'un bras nerveux, en suivant, près de la rive, la ligne où le courant est faible. Le paysage s'élargit, noir, triste, plein d'âpreté et de force. Marie en parut plus délicate, précieuse œuvre d'art des races jeunes, avec un léger et troublant mélange des races antiques.

Les plaines et les collines passaient incultes, et les beaux marécages tourbeux. Parfois d'immenses peupliers vêtus de

feuilles jusqu'à leurs racines, cachaient le paysage, ou bien l'on se perdait entre deux îles allongées en navires. Puis, le sol se fit plus doux, l'herbe plus verte et plus souple. Une grande île brodée de roseaux, d'oseraies, d'aunes et de peupliers barra la rivière :

— C'est l'oasis de ce rude pays, fit Marie. Ce coin seul est frais et jeune comme un coin de Normandie... Nous y ferons halte ?

— Oui, répondit Royère.

Il jetait sur la femme le regard trouble et faux du désir. Elle ne le remarqua point. Elle sauta, légère, sur l'île. Très pâle, il suivit le frisselis de la robe.

Ils entrèrent dans une sorte de salle, entre quatre trembles aux feuilles cendrées. Un jeune merle s'enfuit au ciel, un rat d'eau vers une crique. On entendait au loin le bec d'un pivert martelant une écorce d'arbre, et la chanson d'une grive... Marie fut saisie par des bras convulsifs. Une lèvre vorace chercha la sienne. Elle vit toutes proches des prunelles où il y avait de la supplication, de la férocité et de l'amour. Par tout le corps une grande faiblesse, et presque une pâmoison, puis une douceur extraordinaire, le frisson du consentement, la peur charmante... L'étreinte se resserra. L'homme, brutal et tendre, murmurait des mots sans suite, dans une prière impérieuse. Elle partagea son trouble — elle crut devenir sa complice...

Mais, de toute sa force, elle se dégage, haletante, assourdie par le bruit de ses artères et de son cœur. Le désir palpite encore. Elle sent brûler son visage; sa bouche est convulsive, ses mains ne cessent de frémir.

Elle se dit :

« Est-ce aujourd'hui que je vais subir mon destin ? »

Et regarde, entre ses paupières mi-closes, le complice qu'elle aime.

« Est-ce aujourd'hui... ? »

Un fin rayon de soleil filtre par les oseraies. Les insectes enivrés s'assemblent, la forte guêpe chasseresse passe et repasse, agile et musculeuse comme un faucon. L'eau frôle le rivage avec un long soupir. Et Marie rêve ardemment. Elle se sait un fil de l'interminable trame, elle se sait faible comme

les petites rides de la rivière, mais elle se sait aussi une âme qui ne doit point déchoir, dont elle est responsable devant une force inconnue.

« Est-ce aujourd'hui... ? »

Son cœur est plus tranquille. Mais elle a froid, elle a peur, elle doute. Il semble que tout sera à jamais fini si elle se trompe encore : son élan, sa sincérité et son grand courage. Non, elle ne partira pas aujourd'hui sur cette mer d'incertitude ! Tout ce qu'elle a de meilleur en elle s'y oppose et quelque pressentiment funeste. Ce paysage si tendre, cette île de tentation, ces roseaux si faibles taillés en glaives, ces joncs et ces peupliers trop flexibles sont un symbole de fragilité, et prédisent l'amour futile, fugitif !...

Elle se dégage toute, elle contient le jeune homme d'une petite main sûre :

— Non, dit-elle.

Il montre une face sombre et presque tragique. L'amour semble s'évanouir dans le soleil d'ambre, se dissoudre dans l'eau verdissante.

— Ah ! murmure le jeune homme avec désolation, vous ne m'aimez point !

— Oh ! si, je vous aime ! s'écrie-t-elle. Mais comment ne voyez-vous pas la laideur de cette scène ?

— Je vous veux ! répliqua-t-il. Mon instinct a besoin de cette preuve.

— Oui, fit-elle tout bas. Mais alors, je veux pleinement, sans nulle surprise. L'instinct sera servi, mais par la volonté ! Il ne me prendra pas au piège. J'irai à vous librement, comme la fiancée le jour du mariage.

Il lacérait des feuilles. Agité, humilié, il pensait à cette madame Mérande, hardie, adroite, perfide, mais sûrement prête. Il dit, avec amertume :

— J'ai peur : l'amour qui raisonne n'est plus de l'amour !

— Je ne raisonne pas ! cria-t-elle fiévreusement.

Elle darda sur lui, avec véhémence, son œil étincelant, aussi plein de choses ardentes et primitives que de suprême raffinement :

— Je ne raisonne pas plus que vous, reprit-elle. Mais je ne serai pas la servante de l'instinct.

Il ne supporta pas son regard. La guerre grondait dans sa poitrine. A s'élever contre l'instinct, Marie semblait s'élever contre lui. Et l'amour véridique lui parut pauvre et triste au prix des subtiles traîtrises. Son être s'élança vers madame Mérande avec un petit frémissement de vengeance et de férocité...

Elle devina qu'il s'éloignait : une angoisse affreuse la domina. Elle tournait un visage désespéré vers le paysage ; mais il lui semblait toujours plus impossible de faillir. Elle dit, avec un ton las et plaintif :

— Le soir est proche... Il faut repartir.

Il s'inclina en silence ; il la reconduisit vers la yole. Et ils suivirent mollement le cours de l'eau. Le couchant commençait à rougir : on voyait descendre le grand soleil rouge dans un abîme de nuages. La rivière, en serpentant, laissait apparaître de nouveaux aspects de la plaine. Les collines étaient comme poudrées d'une flamme orange, confondues avec des vapeurs de cuivre et de béryl. Sous les peupliers et les aunes, une vie lente et tiède frissonnait à peine dans l'eau noire semée de médailles vermeilles, de longues traînes de moire purpurine. Une pie curieuse, un martin-pêcheur, une troupe sifflante d'hirondelles traversèrent la tendre atmosphère. Le soleil tomba enfin. Et la lumière, se répandant plus diverse parmi les nuages, montra, dans leur tissu léger, tous les aspects des eaux, des pierres, des forêts et des bêtes. Le château des Ombres se montra devant les vieux bois.

Alors, Marie prit doucement la main de son compagnon, et lui dit :

— Vous ne devriez pas être fâché. Si votre amour est véritable, vous ne pouvez pas vouloir que je sois faible... Vous ne devez pas le vouloir.

Il tressaillit au contact de la petite main. Et sa rancune se dissipa dans le retour du désir. Il murmura :

— J'ai peur de l'avenir...

Elle garda le silence, craintive. Puis elle dit :

— Êtes-vous sûr que vous vous donnez entièrement ? Réfléchissez encore. C'est votre vie que je vous demande. Je serai à vous, maîtresse ou épouse — mais ce sera, de toute façon, le mariage. Je dois seule exister pour vous en amour, comme vous seul existerez pour moi !... Le voulez-vous ?

— Je le veux...

Elle prit entre ses mains la tête du jeune homme et lui parla tout bas.

Il avait frémi — d'orgueil, de joie. — Car c'était, enfin, une aventure royale que de conquérir cette femme.

## X

Marie se préparait au bonheur : elle se voulait, pour le mériter, plus pure et meilleure. Superstitieuse aussi, comme le sont presque toutes les amoureuses, elle payait rançon en visitant les malades et les pauvres. Elle s'en allait, avec la petite Marguerite, par les sombres cahutes, porter sa douceur, le rayon de sa joie et de son espérance. Et l'enfant, prompte à l'imitation, s'éprenait de charité, se passionnait pour les misérables. Elle répétait ces paroles qui versent l'oubli aux malheureux ; elle apprenait ces réparties de la bonté qui consolent par des duretés apparentes, et les gestes qui charment, les prédictions qui chassent l'inquiétude et rendent la confiance aux cerveaux épouvantés par des images funestes.

Un matin qu'elles avaient visité un bûcheron malade, Marie se reposa au bord d'un étang. C'était une heure tiède et grise. Il y avait, par toute l'étendue, comme une force discrète, un désir de croître et de fleurir. De grands nénuphars s'éployaient sur l'eau dormante, tendaient leurs feuilles et leurs pétales à la lumière, cependant que des rainettes se sauvaient avec un faible couac et aussi de très petites grenouilles fauves.

Et l'enfant dit à Marie, montrant l'eau et les saules :

— Comme tout est plus joli, madame, comme tout est plus beau que si nous l'avions fait nous-mêmes !...

— C'est vrai ! répondit Marie, que cette parole frappa.

Et elle embrassa Marguerite qui, s'attachant à elle, l'étreignait avec une sorte de frénésie.

— Oh ! je vous aime... je vous aime d'être comme vous êtes !

La jeune femme, émue de cette tendresse, rendit l'étreinte

en silence. Puis elles se remirent à regarder le paysage. Soudain, l'enfant qui avait une vue perçante, dit :

— Monsieur Royère, là-bas, loin, loin...

Elle indiquait, entre deux collines, une ligne blanche qui était une route. Marie ne pouvait voir à cette distance. Elle demanda :

— Où?

— Sur la route des Tourbières.., Il est avec une dame...

— Tu es bien sûre que c'est lui?

— Oh! très sûre... Je sais bien comment il marche!

Marie devint très pâle. Elle demeura deux minutes immobile, tournée vers les collines, vers cette route où peut-être se tramait le destin.

A la vérité, Henri échappait à l'influence de Marie. Non qu'il la désirât moins. Plutôt lui était-elle, en un sens, plus désirable. Il revenait tout de même à sa nature ; rien n'aurait pu l'empêcher d'y revenir. Si Royère subissait aisément le joug des âmes supérieures, il se reprenait vite. Il ne changeait qu'à la surface, dupant ainsi les autres comme il se dupait lui-même. Et, très sincèrement, il s'était façonné à l'image de Marie. Il avait détesté le mensonge. Mais les temps étaient révolus. Il était poussé vers madame Mérande par une force chaque jour plus vive.

Cette aventure lui était offerte dans les meilleures conditions. Habile, vigilante et fière, tout attachée à l'apparence, madame Mérande exigerait précisément la discrétion et le mystère que désirait Henri. Abandonné à cette tentation, qu'il se reprochait moins chaque jour, il eut avec la jeune femme, des entrevues très habilement dissimulées; et ils n'étaient pas loin de conclure, lorsque la petite Marguerite les aperçut ensemble sur la route des Tourbières.

## XI

Marie passa une journée douloureuse. Le voile qui la séparait du monde s'était écarté, et son instinct éveillé en sur-

saut, lui fournit mille traces subtiles du mensonge. Mais elle ne voulait pas s'abandonner. Elle luttait contre elle-même ainsi que contre un ennemi mortel ; elle s'exécrait étrangement chaque fois que sa mémoire lui rappelait quelque action équivoque de l'aimé.

Elle demeura jusqu'au soir seule; elle ne vit Royère et madame Mérande qu'au dîner. Elle les observait âprement. L'attitude d'Henri était anxieuse et fébrile, mais son attention se portait presque toute vers Marie. Il était sûrement inquiet de n'avoir pas vu son amie depuis tant d'heures, et deux ou trois fois son regard se fixa sur elle avec une tendresse profonde.

« Il m'aime!... » se disait la jeune femme.

Après tant de transes, c'était une douceur divine, qui rendait lâche le cœur souffrant. La confiance renaissait, irrésistible, — pour quelques minutes. Bien vite, un flot amer, l'intuition d'une énigme, l'affreux découragement.

Après le dîner, madame Ferne proposa une promenade. La nuit était couleur de rêve, traversée de petits souffles qui semblaient descendre des étoiles, avec une grande lune de perle sur les cimes de la forêt. On sortit en bande. Seule madame Mérande, peut-être par calcul, ne vint pas.

Marie se trouva entre Verteil et Farniès, tandis que Royère, à dix pas plus avant, marchait avec madame Ferne et Lizol. Elle observait avec tremblement les silhouettes élégantes de son mari et de son aimé. Et, comme le soir d'hiver, au bal de madame Sermaize, elle cherchait des ressemblances. Tous deux étaient fins, élancés, agiles, presque de même stature. Lorsqu'ils ne marchaient pas, on les eût, dans l'indécise lueur lunaire, trouvés semblables. Mais la démarche de Gerfault, aussi légère que celle des chats, et comme désossée, ne se pouvait décidément comparer à l'allure ferme d'Henri, à son attitude quasi militaire.

Elle se rassurait à leur vue, se disant que, sans doute, un seul mot allait dissiper le soupçon et l'angoisse. Elle décida que ce mot serait prononcé avant le retour aux Ombres.

Verteil interrompit sa rêverie :

— Êtes-vous comme moi? dit-il. Jamais je n'ai pu arrêter mon attention sur un beau soir. Et, en vérité, je ne le vois

pas. Je l'entrevois. C'est comme si c'était un soir futur, une promesse et non une réalité. Cette lune si belle, ce chemin qui s'enfonce tortueusement, cette eau d'argent, c'est en vain que je tente de les considérer. Mon esprit s'en détourne avec impatience et les transpose en quelque sorte. Je suis, enfin, toujours à espérer ce que je possède... à me donner pour demain ce que je tiens sûrement aujourd'hui.

— Il faut croire que nous sommes tous ainsi, répliqua Farniès. Car les moralistes exhortent depuis bien longtemps les hommes à jouir du présent. Quand l'Ecclésiaste invite à ne point laisser passer l'heure, j'imagine qu'il sentait que lui-même la laissait passer comme un pauvre fou vendant la sagesse...

— Je ne suis donc pas comme l'Ecclésiaste! s'écria Marie. Quand un objet m'émeut, je n'ai pas besoin de m'exhorter pour le bien tenir et le bien regarder. Mais toute chose me devient indifférente dès que je sens se perdre une tendresse, une croyance ou une illusion...

— Peut-être bien les femmes ont-elles plus d'aptitude au bonheur, reprit Verteil. Je les vois attentives sans effort. Tandis que nous le sommes presque toujours pour l'avoir résolu, — c'est-à-dire tristement!

— C'est pourquoi nous tirons plus de fruit de notre attention, — fit mélancoliquement Farniès. — La nature ne récompense pas la joie... Et ce serait d'ailleurs absurde : elle est la récompense même.

— Mais alors, remarqua Marie, vous tirez une joie de votre tristesse... par définition! comme disent vos pareils.

— Une pauvre joie fatiguée!... Il n'est de joie que celle qui naît sans travail... imprévue : elle a moins de durée, mais combien plus de force!

Il parlait avec une sorte de lassitude qui frappa Marie :

— L'effort ne vous a donc pas récompensé? demanda-t-elle.

Il eut un sourire contraint et demeura silencieux.

— Votre question est dure, répondit-il enfin. Je dirai qu'elle contient sa réponse. Car je n'ai connu d'autre récompense que celle de l'effort. C'est dire que je n'ai pas vécu. La vie a passé près de ma demeure. Elle n'y est point en-

trée... Et lorsqu'un homme heureux comme Verteil se plaint de n'avoir rien pu goûter, j'éprouve ensemble une satisfaction haineuse et de la rage. Comment ose-t-il formuler une seule plainte?

La jeune femme le regarda, surprise. Elle entrevit confusément la destinée misérable de ce savant laid, pensif et plein d'une énergie farouche. Émue de compassion, elle ne trouva point de paroles. C'est Verteil qui répliqua :

— Si cela veut dire que vous enviez mon sort, laissez-moi m'ébahir... Que suis-je, hélas! et que serai-je surtout auprès de vous? Une marionnette vite passée, et qui n'aura guère laissé de traces !

— Mais quelles traces! fit âprement Farniès. Des âmes tout entières saisies, des cœurs incurables, des cris délicieux, les paradis qui vous décolorent le reste de l'univers... Et moi, quelques milliers de lecteurs indifférents, à peine effleurés par ma pensée, prenant et quittant mes livres aussi froidement que leur journal. La foule anonyme, un faisceau de petites admirations moutonnières... Eh! qu'avais-je besoin de cela? Ce que je voulais des autres, ce n'étaient pas de vains éloges.

— Ce que vous vouliez, c'était *tout*, s'écria Verteil. Comme chaque homme!... Il y a sans doute des inégalités, mais c'est bien en nous que nous portons l'heur et le malheur. Charles-Quint fut sûrement très malheureux pour s'être réfugié au cloître de Saint-Just!

Farniès haussa les épaules; il détourna vers le paysage sa face douloureuse. Dans ce moment, madame Ferne s'était arrêtée. Quelque temps, tous marchèrent en groupe, puis Marie se trouva en tête, cette fois avec Henri et Frédéric.

Il semblait que la nuit devînt toujours plus belle. La lune gravissait des alpes neigeuses, des moraines fantastiques, des banquises en débâcle, et sa lueur, sur le paysage, variait au gré des vents. Il régnait un silence aussi extraordinaire que celui qui tenait ensorcelé Chateaubriand sur les savanes américaines. Les cris légers, les frissons fugitifs des bêtes nocturnes semblaient se perdre sur un infini de plaines vierges et de forêts. Et Marie frémissait étrangement entre les deux hommes dont l'un figurait le Passé et l'autre l'Avenir : Gerfault, jaloux, ondoyant, cruel, agité de désirs renaissants

pour sa femme ; Royère amoureux, point aussi perfide, assurément, que l'autre, et pourtant !... Elle désira savoir, avec frénésie. Une force magnétique croissait en elle, le pouvoir de lire dans les âmes.

Un instant, elle resta seule avec Frédéric ; Henri s'était éloigné vers la rivière. Elle avançait en silence. Soudain, Gerfault tourna vers elle un visage sombre :

— C'est *lui* ?... fit-il avec une violence contenue. Prends garde ! mon nom ne sera pas déshonoré...

— Il ne le sera pas, fit-elle, dédaigneuse. Je te quitterai publiquement.

Henri revenait. Frédéric dit encore :

— Je veux te parler tout à l'heure.

Elle inclina la tête sans répondre. Alors, soit tactique, soit colère, il la laissa seule avec Henri. Le cœur de la jeune femme palpitait si fort qu'elle ne put dire un mot. Mais, graduellement, elle reprit son sang-froid. Et sa voix ne trembla pas pour dire :

— Quelques jours nous séparent peut-être de notre mariage, Henri... Car c'est un mariage. Je veux vous le dire encore, et vous entendre répéter que vous le savez. Ne prenez pas ma vie à l'aide d'un mensonge : car je vous ai demandé votre parole en termes tels que vous ne sauriez mentir sans être très lâche et très vil. Peut-être n'ai-je pas droit d'exiger votre existence entière... Mais c'est des années de fidélité. Il faut penser à cela.

Il l'écoutait, ému. Elle était ravissante dans cette nuit lactée. Il n'avait jamais autant goûté sa voix, son charme subtil, ces yeux clairs, dilatés, si doux et si farouches. Il eut une peur violente de la perdre. Et il pressentait pourtant qu'il ne serait pas fidèle, et qu'il ne renoncerait point à madame Mérande.

— Pourquoi me dites-vous cela ? fit-il avec crainte.

— Parce que je me suis défiée de vous ! répondit-elle. Vous étiez ce matin sur la route des Tourbières avec madame Mérande. J'ai douté, je doute encore. Voulez-vous m'assurer que j'ai tort ?

Il mentit — mais sa voix était rauque :

— Vous avez tort !

Elle s'aperçut de son trouble. Elle le dit :

— Votre voix n'est pas sûre. Pourquoi tremble-t-elle?

— Je ne sais. Je suis peiné d'être en butte à vos soupçons.

Elle tendait l'oreille, son oreille si fine et si sûre. Elle décomposait toutes les intonations de cette voix et elle n'y trouvait point la vérité. L'inquiétude lui tordit le cœur. Elle reprit :

— C'est de vie ou de mort que je vous parle... Faites tout plutôt que de me tromper. Je vous aime! J'ai mis en vous mon espoir... Mais si vous n'êtes pas loyal envers moi, ah! n'espérez pas que je serai longtemps sans le savoir. Ma défiance est éveillée, — je serai impuissante à l'endormir, — et j'ai, hélas! une triste clairvoyance. Ayez le courage de rompre maintenant, car, à la première découverte, je n'hésiterais pas à rompre... et avec quel mépris!...

Il s'obstina :

— Il n'y a rien... C'est par hasard que j'ai rencontré madame Mérande.

Elle ne répondit pas. Une pâleur magnifique s'était répandue sur son visage. Ses pupilles immenses ne laissaient plus qu'une bague verte d'iris. Elle regardait Henri au fond de l'âme.

— Jurez! fit-elle, impérieuse.

— Je jure!

Elle étouffa un cri de désespoir. Elle ne le croyait pas. Mais une force immense lui défendait de rejeter sa parole. Tout son être se convulsait dans une incertitude aussi terrible que la pire certitude.

Elle murmura, défaillante :

— Votre bras!

Il sentit sur lui le poids voluptueux de cette femme. Sa douleur la rendait plus désirable : il s'exhalait d'elle une énergie passionnée, une vie prodigieuse. Ah! de quel cœur il eût supplié pour obtenir son pardon, et, sincère dans l'instant, promis d'être fidèle. Mais il n'osa. Il crut qu'il la perdrait tout entière. Il ne vit de salut qu'en s'opiniâtrant à nier. Il reprit, machinalement :

— Vous ne me croyez pas!

— Si je n'écoutais que mon instinct, non! Mais je n'ai pas

de preuve... Je veux vous croire. Je donnerais ma vie pour que vous n'ayez pas menti...

Elle se ranimait, les yeux moins dilatés, mais toujours pâle. On entendait les autres se rapprocher. Bientôt la voix de madame Ferne :

— Nous devons retourner, chère...

La vieille dame vit alors le visage désespéré de son amie :

— Qu'as-tu ?

Marie fit signe à Henri de les laisser ; les deux femmes marchèrent à l'écart :

— Il s'est passé quelque chose, Marie... Pourquoi ces yeux ?

— Ne m'interrogez pas. Je ne peux parler maintenant J'ai voulu la sincérité... et la vie n'est que ruse...

La voix était dure, presque méchante. Elle regardait le paysage avec la rancune des gens qui vont mourir. Puis, comme il arrive dans ces crises, elle eut un brusque retour d'espérance :

— Croyez-vous, dit-elle à son amie, que Henri Royère soit un menteur ?

— Il est sûrement plus loyal que la plupart des autres... Il n'a pas le besoin de tromper pour tromper, qui est leur manie à tous et à toutes.

Marie soupira, découragée. Elle vit l'inutilité de toute question, et qu'elle découvrirait le mensonge elle-même bien plus sûrement que par l'espion le plus habile. Elle marcha en silence jusqu'au château,

## XII

Elle était rentrée dans sa chambre, morne, elle écoutait sa douleur, — son cœur irrité. — Un élancement, à gauche, montait jusqu'au cou et, par instants, c'était le vertige de la pâmoison :

« Je vais m'évanouir... »

Elle vit ses yeux égarés, son visage exsangue, elle se prit en pitié :

« Pauvre petite Marie... Tu le savais pourtant, que la vérité est punie... et où donc as-tu rencontré un être sincère? »

L'image de son père s'éleva, — le visage maigre, la bouche chagrine, — tout cet être fin, aristocratique, nerveux, qui lui avait transmis l'horreur du mensonge.

« Lui seul était sincère... »

Elle s'indigna contre elle-même :

« Tu es lâche, Marie... »

Elle se leva, elle étouffait. Son cœur semblait s'éteindre. Un spasme affreux la secoua :

« L'éther ! »

A l'aspiration de cette vapeur glaciale, son cœur reprit de la force ; elle respira :

« Il faudrait dormir, pensa-t-elle.,. Ah ! m'oublier dans le sommeil... mourir pour une saison ! »

Et elle cherchait, fébrile, le chloral libérateur. Un petit coup à la porte la fit tressaillir. Elle devina Frédéric. La serrure grinça, son mari fut devant elle :

— Non ! pas maintenant... J'ai mal...

Il sourit avec colère et jalousie :

— Un mal que je ne saurais plaindre ! dit-il.

Ce mot la ranima :

— Ne me plains pas... mais laisse-moi !... Je ne désire que t'être indifférente !

— C'est plus que je ne puis promettre. Il n'y a place en moi que pour l'amour et la haine... Et, maintenant, c'est l'amour !...

— Oh ! je t'en prie... va-t-en !... je ne veux pas discuter. J'ai mal. Tu me parleras un autre jour.

Il regarda, avec une admiration rageuse, ce beau visage aux grâces douloureuses :

— Pourquoi me traiter ainsi ?... J'ai été faible et menteur, Marie... mais, hélas ! les meilleurs sont si près de me ressembler... hommes et femmes !... Tu ne rencontreras que trahison... ou des êtres sans sexe, sans passion !... Alors, quoi ? Meilleure que les autres femmes... je le pense vraiment.. tu t'abaisseras par la révolte. La résignation te convient seule... parce que seule elle peut te garder pure ; et mon amour est aussi le seul acceptable.

Elle se mit à rire, tristement, dans une espèce de convulsion :

— Tu es peut-être sincère, répondit-elle. Mais tu te connais si mal... Tu ignores ta férocité. Elle est effroyable. Pour me résigner à toi, il faudrait accepter l'injustice et la perfidie. Je ne le veux pas...

— Alors, je ne vois que le couvent... Crois-tu par hasard que ce Royère soit moins menteur que moi ? Je t'apporte la preuve de sa trahison... Et il est plus coupable, car sa figure et sa parole trompent davantage.

Elle l'écoutait comme un condamné innocent écoute ses juges. Elle s'écria :

— Tu peux donner la preuve ?

— Mais sûrement ! Il la rencontrera demain dans l'après-midi... par hasard... près du lac de Vorgnies. Et tu n'ignores pas que cette rencontre n'est pas la première...

Un silence. Le soupçon est presque devenu une certitude. Il descend en elle comme une masse de plomb ; il l'écrase et l'étouffe. Son âme est crépusculaire ; elle pense à la mort, à la solitude éternelle. Son passé, son présent fuient et sont également loin d'elle.

— Pars ! dit-elle avec douceur... Ce n'est pas ce soir que je peux t'écouter...

Il la considère, sauvage. Il lui semble qu'il tuerait avec joie cette femme. Plus énergique encore, s'élève en lui le désir de la reprendre, avec ou sans consentement, par violence, par ruse, par surprise. Mais il voit que ce ne sera pas maintenant.

— Soit ! dit-il. Nous causerons plus tard. Tu comprendras que tu fais fausse route.

Il s'est retiré. Elle est seule. Elle pleure longtemps, comme fondue, évaporée dans le désespoir. La terre est devenue une île déserte. Et, tout à coup, c'est un froid glacial, une affreuse épouvante. Comment se fuir ? Où reposer sa tête douloureuse ?... Elle se lève, elle va dans la chambre voisine, jusqu'au lit de la petite Marguerite. L'enfant dort, perdue dans ses cheveux sombres ; son visage mat et nerveux étonne Marie :

— Comme elle souffrira !...

Mais la lumière, le sentiment d'une présence... Marguerite s'est éveillée. Les grandes prunelles noires ont vu Marie, ses joues humides. D'un élan, dressée sur le lit, l'enfant a saisi la tête chère, elle y promène une bouche frénétique, elle mêle ses larmes à celles de la jeune femme.

Et c'est une douceur tout de même, pour Marie qui sent gronder ce petit cœur débordant d'amour. Elle sait que celle-ci l'aime sans une défaillance, sans un mensonge. La voici, l'âme sincère... et l'idée qu'il la faudra protéger contre les hommes rend un peu de force à la désespérée. Elle appuie son front contre la joue de l'enfant : elle n'est plus seule. Puis elle dit :

— Je souffrais... je vais mieux, Marguerite... je t'aime !

— Vous m'aimez !

Ce mot enivre la fillette. Elle est chagrine de tout le chagrin de Marie, et pourtant heureuse comme elle ne le fut jamais. Elle voudrait aller au supplice pour son amie et c'est une palpitation délicieuse dans sa poitrine. Et passionnément, elle couvre de baisers la figure pâle.

— Oh ! si je pouvais vous consoler !... Si je pouvais souffrir pour vous... je serais si contente !

Et Marie, née protectrice, faite pour donner le bonheur, et non pour le recevoir, oublie un peu sa peine et reprend du courage.

## XIII

Marie marchait pensive, à travers la plaine. Elle savait. Elle avait surpris Royère ; elle était recrue de fatigue. Et l'avenir lui semblait âpre, stérile et désolé comme cette plaine tragique. Elle ne concevait plus aucune joie pour elle-même ; son seul espoir était de consoler les malheureux, de trouver l'oubli en se dévouant à la maladie et à la misère d'autrui.

Comme elle arrivait près des Ombres, elle vit un homme venir à elle et reconnut Henri. Elle ne l'évita point. Il était,

maintenant, pour elle, comme les autres hommes, ni moins ni plus haïssable. Elle ne lui pardonnait pas son mensonge : elle l'oubliait. Elle mettait ce mal au compte de l'humanité entière, et de la différence entre elle et cette humanité.

Il s'approcha tremblant, livide :

— Je vous en supplie, fit-il, accordez-moi un moment d'entretien.

Elle inclina la tête en signe de consentement, elle marcha près de lui sous les ormes de la route. Il ne put d'abord parler. Il souffrait véritablement ; il n'aimait alors que Marie. Elle le comprenait bien. Mais elle n'en éprouvait aucun trouble. Et, lorsqu'il parla, elle ne changea pas de visage.

— J'ai été criminel, fit-il d'une voix rauque. Le mépris de moi-même remplit mon cœur. Je sais que je ne pouvais rien faire de plus abominable que de tromper une âme comme la vôtre... Je donnerais ma vie pour ne l'avoir pas fait... ou pour obtenir votre pardon...

— Je n'ai rien à vous pardonner. Je ne suis pas votre juge. C'est vous-même qui déciderez de vous-même. Je vous remets volontiers l'acte, mais je vous remets aussi votre personne. Nous n'avons rien de commun. Et c'est à moi que je ne pardonne pas de vous avoir mal vu. J'ai perdu l'illusion, et la peine a été atroce. Mais ce n'est pas vous que j'ai perdu. Il me suffit de vous connaître pour que tout amour soit impossible.

Il l'interrompit du geste et de la voix :

— Ah ! ne dites pas cela ! Mon acte n'est pas moi... J'ai eu un moment de folie. Et je sens, dans ma honte et ma douleur, que je ne le recommencerais pas.

— C'est encore un bien que vous puissiez croire cela. Je la croirais aussi sans doute, si vous ne m'aviez fait des promesses si nettes. J'ai dit tout ce qui devait vous renseigner sur moi. Je n'ai point voulu de phrases ni de serments vagues. Et si tout de même vous avez menti, et si vite... c'est que vous mentirez toujours. Je ne crois guère au repentir. La punition seule peut contenir les êtres, mais non la douleur des autres.

— Et quelle punition plus affreuse que le chagrin de vous perdre et votre mépris?

— Punition aujourd'hui... mais demain?... Celui qui a joué une telle partie la rejouera sûrement. Pas d'espérance. Suivez votre voie.

Il se jeta vers elle, il ouvrit des bras désespérés :

— Pitié, Marie!

— J'ai mieux à faire de ma pitié. Elle serait perdue, honteuse et lâche. Je ne me trahirai pas moi-même...

Il se redressa, il la regarda avec colère :

— Vous n'aimez pas! On ne retire pas son amour comme on arrache une herbe...

— Non. Aussi bien avez-vous brisé ma vie!

— Ah! si vous pouviez lire en moi...

— Je le peux. Je crois à votre sincérité... maintenant. Mais, je sens aussi votre trahison fatale. Vous ne changerez pas.

Il vit qu'elle disait vrai. Pris d'une stupeur triste, il eut le sens de son infériorité et, très humble, la voix basse :

— Pardon!

— J'ai dit que je n'avais rien à pardonner. C'est à moi que je dois garder rancune, car j'aurais dû vous comprendre. Adieu...

Il voulut la retenir. Elle lui jeta un regard si doux, si lointain, si navré, qu'il laissa retomber ses bras. Inerte, il la regarda partir, et, songeant qu'elle était d'une humanité plus haute que la sienne, il s'assit et pleura, comme les hommes qui ont perdu la plus belle illusion, — celle de leur valeur propre.

## XIV

Marie avait quitté les Ombres. Elle resta tout un mois seule, au fond du vieux parc de son père, ne parlant qu'à Marguerite, aux serviteurs et aux humbles. Elle savourait sa peine avec une volupté sombre, plus pitoyable que jamais envers ceux qui sont rejetés en marge de la vie, les pauvres et les infirmes.

Le mois d'août fut plein d'orages. Chaque jour, des pluies torrentielles, le tonnerre ou l'ouragan. La foudre frappa de vieux arbres et fendit le toit du château. Puis une chaleur de

fournaise rôtit les herbages, et les soirs étaient si beaux, si purs et si solennels qu'ils consolaient presque l'âme de Marie. Elle les attendait avec impatience. Elle suivait longtemps le soleil orange, puis rouge, tombant entre des montagnes d'escarboucle, d'argent et de cuivre. La brise du crépuscule la trouvait sur le perron branlant, attentive aux premiers astres, au passage de la chauve-souris et des noctuelles, Elle s'enveloppait d'ombre bleues. Elle y restait de longues heures, oublieuse, engourdie... Pourquoi, brillante et recherchée par les hommes, a-t-elle échoué en toute chose? Pourquoi n'a-t-elle pas eu ce que trouvent des créatures sans éclat, sans intelligence, même sans grâce?.., Elle croyait en savoir la raison. Elle se disait avec accablement : « Je ne ressemble à personne. » Elle était seule de sa sorte, seule de son caractère, hors l'amour, comme certaines intelligences sont hors la gloire. Son âme était un écueil. On n'y abordait point.

Peu à peu cette conviction la pénétrait comme un venin, Elle la sentait circuler dans ses veines. Elle en était glacée, dans l'ombre étoilée, avec l'enfant assise à ses pieds qui, par intervalles, se levait pour la couvrir de baisers.

Faible, fiévreuse, elle s'abandonna d'abord tout entière au découragement. Puis, se reprenant, elle compliqua encore sa détresse. Elle admit qu'elle n'était étrangère à l'amour que par sa faute. Les hommes l'aimaient *comme* ils aiment les autres femmes. C'est elle qui ne voulait pas être aimée ainsi. Avec un peu d'adresse, un peu de cet art féminin, léger et facile, qui fait trembler les amants, elle aurait pu fixer Royère, et peut-être même Frédéric. Mais vouloir d'eux ce qui était en elle, croire qu'on pouvait les retenir par la foi et la franchise, c'était vouloir que l'herbe pousse comme l'arbre!

« Ah! songeait-elle. Et pourquoi cependant ne suis-je pas comme une madame Mérande?... Pourquoi cet absurde besoin de vérité?

Elle ne s'en tenait pas à ces raisons. Elle se révoltait contre sa faiblesse. Elle ne pouvait rêver de descendre au rôle de la femme menteuse, pas plus que l'homme moderne ne peut songer à redevenir le serf ou le chevalier du moyen âge, l'esclave ou le citoyen antique.

Peu à peu, elle se reprit à vivre, mais sans joie. Elle passait des journées entières à soigner les malades et à visiter les pauvres. Et elle élevait Marguerite dans la haine du mensonge ; elle préférait tout de même pour l'enfant le malheur des sincères au lâche bonheur des perfides.

Vers septembre, elle consentit à revoir son mari, puis quelques invités : madame Ferne, Lizol, Farniès. Du château voisin, il venait des visiteurs, parmi lesquels Verteil. Elle recevait avec une douceur morne. Elle n'écoutait pas les causeries. Elle subissait patiemment Frédéric, mais il lui devenait plus étranger encore. Et elle eût mieux aimé mourir que de lui abandonner sa personne.

Outre madame Ferne, deux âmes l'intéressaient : Farniès et Verteil. Elle avait du premier une pitié confuse. L'autre l'attirait comme l'énigme de la perfidie connue de tous et perpétuellement triomphante. Elle était contre lui pleine de rancune, — rancune bizarre qui se mêlait de curiosité. Parfois elle le regardait longtemps avec une sorte d'anxiété : si bien qu'il crut son heure venue. Il se remit à faire la cour à Marie. Hardi, subtil, il sut tout dire et tout faire comprendre. Elle le laissa venir. Elle eût voulu le vaincre, le torturer, contre lui seul tout à fait vindicative.

Toutefois, elle ne sortit pas de son rôle. Elle reçut Verteil presque familièrement. Ce fut un flirt singulier, incertain. Marie y apportait un esprit de haine, de revanche, de bravade aussi. Elle ne croyait courir aucun danger.

## XV

L'automne passa presque entier. Marie revint à Paris. Elle poursuivit l'étrange guerre avec Verteil. Il se piquait au jeu ; aucune femme ne l'avait tenté comme celle-ci. Elle le haïssait davantage, mais avec des éclairs de pitié. Parfois aussi, elle éprouvait une sorte de vertige, le désir indécis de se précipiter vers lui comme vers l'abîme.

Verteil vint un jour qu'elle était seule. Elle le reçut dans un petit salon, d'où l'on apercevait, par les vitres, un vieux

quinconce d'arbres ruineux, ormes du temps de Malplaquet, charmes plantés par un fils de Colbert. Elle s'ennuyait, pleine de mépris, d'indolence nerveuse, de mauvaise curiosité. Il la crut mûre pour la chute, et cette femme aux yeux orageux lui parut sa proie la plus belle. Il cherchait à l'endormir de sa voix enchantante, magnétique :

— Souffrez, disait-il, que j'admire cette toilette. Elle a une perfection, une souplesse, un éclat... elle vit !

Elle se mit à rire.

— Je n'y suis pour rien, ou guère !... Mon goût est assez sûr pour corriger, mais je me sens pauvre d'invention. Tout au plus sais-je parler au couturier et choisir ma femme de chambre. Mais je n'ai jamais pu créer un costume ou une coiffure.

Son ton impatient n'était point pour décourager Verteil.

— Je suis, reprit-il, sûr du contraire. Il y a plus que de l'amateur dans la manière dont vous portez une robe. Avec des étoffes quelconques... vous vous draperiez délicieusement.

— Je ne me draperais pas mal, voilà tout... mais sans beaucoup d'art!

— Permettez-moi de n'en rien croire ; la grâce que la nature a mise dans vos traits, se retrouve dans vos mouvements. Votre élégance est originale, autant que délicate, — elle donne à vos toilettes l'harmonie que ni le couturier ni la femme de chambre ne peuvent leur donner.

Il s'était avancé ; il la regardait avec des yeux de prière, mais décidés, remplis de l'énergie séduisante propre à ceux qui ont été aimés, le seront et le veulent être. Elle eut une subite et terrible défaillance, et l'approche de cet homme ne laissait pas d'être voluptueuse. Les yeux mi-clos, elle trembla, elle fut prise de cette lâcheté douce où la femme accepte d'être victime. Alors, lui, avec la netteté, l'adresse, la force légère de ceux de sa race, il enveloppa Marie et la baisa sur la bouche. Elle se dégagea tout de suite, blême de dégoût et de honte, et balbutia :

— Laissez-moi !...

Il mit un genou en terre :

— Je vous en supplie... Je voudrais vous dire...

Elle rit, exaspérée. Mais le besoin d'être délivrée de lui la pressait jusqu'à l'étouffement. Elle s'écria :

— Un autre jour !

— Quand ?

Elle était affolée d'angoisse. Son cœur se contractait. Elle dit très vite, très bas :

— Jeudi, chez madame Ferne... Partez !

Il sortit.

Elle trouva cette apparence de chute épouvantable, la pire humiliation de sa vie. Abritée dans sa chambre, elle demeura prostrée. Sa chair lui fut odieuse. Ses larmes lui semblaient viles, lâches et malpropres. Elle eut une crise de remords atroce. Elle cria vers son père comme elle aurait crié vers un Dieu. Il lui apparaissait comme elle l'avait vu le soir de sa mort, mais dans un paysage étrange de noirs calvaires, tel un Christ trahi.

Elle se mit à gémir des paroles :

— Qu'y puis-je ? Je suis une condamnée. J'ai attendu. Il n'est venu personne. Quelle solitude !... Si l'amour est une nécessité, ne pas aimer est un suicide. Je me sens devenir de pierre...

Elle imagina de nouveau son père, sous un ciel sombre ; il lui sembla entendre sa voix qui l'appelait. Elle demeura quelques minutes dans une sorte de rêve, où elle oubliait toute chose présente.

Puis, elle se dit, tout haut :

— J'ai succombé à la fatigue, je suis tombée !...

Elle répéta : « Je suis tombée » d'un ton d'ironie presque cynique, et revit Verteil avançant avec sécurité, adresse, clairvoyance. Elle eut un élan vers lui. Mais tout de suite le retour de haine :

« Je ne le reverrai pas ! »

Pourtant un sentiment tenace lui conseillait de ne pas briser d'un choc le roman. C'était un vœu sourd de vengeance et la curiosité de voir comment agirait cet homme.

« Je vivrais, du moins... Ce ne serait plus le découragement solitaire. Ma souffrance vaudrait d'être ressentie. Tout est préférable à ce sommeil de momie. D'ailleurs, je ne serai jamais à lui... jamais ! »

Alors, l'amertume seule demeura, amertume plus âcre,

plus insupportable. Elle y goûta le mépris complet de soi, le ravalement. Les images se suivaient sans logique; elle s'évanouissait presque, plus lasse que si elle avait veillé plusieurs nuits. Dans cette fatigue excessive, elle conclut :

« J'ai promis. Je le reverrai... Et qu'importe ! puisque je n'appartiendrai pas à cet homme... »

Sa figure touchante, ravagée par la douleur, lui apparut dans la glace. Elle regarda longtemps cette délicate et noble apparition, et son cœur était plein de rancune sauvage, de regret, de remords, d'amour flétri.

## XVI

Le flirt continua. Marie y apportait une animosité croissante, une colère toujours plus vive contre l'homme d'amour. Elle se montra imprudente, par bravade, par dépit; elle accepta même de rendre une visite au jeune homme. Elle se repentit tout de suite, affreusement, d'avoir fait une telle promesse, et, le matin du rendez-vous, sa répugnance fut si forte qu'elle écrivit d'abord un billet pour se dégager. Mais elle n'envoya pas ce billet; elle ne put supporter l'idée que Verteil s'imaginerait qu'elle le craignait. Elle cessa toute résistance, et elle demeura très longtemps à sa toilette; elle y mit tout son art, dans un désir inavoué de mériter l'approbation d'un bon juge. Au reste, l'art de la femme semble en raison inverse de la passion : elle compte d'autant moins sur l'admiration spontanée qu'elle est plus loin d'agir par amour.

Elle entra très calme et très sûre d'elle-même chez Verteil. C'était un appartement clair, avec ces tons fanés dont le goût a passé jusqu'aux imbéciles. Il s'avança, avec un visage ému, un air doux et soumis, qu'elle n'attendait point et qui lui plut; elle savait, d'ailleurs, que ce n'était qu'une apparence. Elle approuva aussi qu'il fût vêtu comme s'il allait sortir, et elle sourit avec douceur. Il se troubla. Il murmura des paroles incohérentes et tendres. Mais elle le tint à distance. Elle écoutait. Elle était aussi tranquille que s'ils avaient été au

milieu d'une foule, et ses remords diminuaient à mesure. Elle songeait :

« S'il montre de la franchise, je romprai aujourd'hui même... »

Et, suivant sa pensée, elle dit soudain :

— Êtes-vous capable de sincérité ?

— Je le crois.

— Je voudrais que vous fussiez sûr de répondre sans détour à ce que je vais vous demander.

Il se hâta de dire :

— Je vous le promets,

— Eh bien, pensez-vous pouvoir m'aimer véritablement ?

Elle le regardait, froide et réfléchie, d'une manière gênante, sans trace d'inquiétude ni de trouble. Il répondit en lui étreignant la main :

— Je vous aime autant que j'ai jamais aimé.

Elle, retirant sa main :

— Soit ! mais avez-vous réellement aimé ?

— Il me semble n'avoir eu aucun but dans la vie, sinon l'amour.

Puis, d'une voix câline :

— Mais je n'avais désiré personne comme vous, et je sens que ce sera mon grand amour !

— Il est loyal de parler au futur. Mais vous n'avez, en somme, pas répondu.

— Il me semble...

— J'ai demandé si vous aviez réellement aimé. Vous dites que vous n'avez eu d'autre but que l'amour. Mais avoir l'amour pour but, c'est peut-être le fait de ceux qui n'aimeront jamais.

— Faudrait-il en conclure que ceux qui ne songent pas à l'amour sont les plus capables d'aimer ?

— Non pas. Songer à l'amour n'est pas en faire le but de sa vie. Il y a des êtres qui cherchent *une* femme ou *un* homme pour les aimer : ce sont ceux-là qui aiment vraiment.

— Voulez-vous dire que les uns s'inquiètent de ce qu'on nommait jadis un idéal et que les autres comptent sur le hasard et les circonstances ? Je suis de ces derniers. Je n'ai pas catalogué mes goûts... je n'ai pas fait un inventaire de

mes préférences... Mon imagination est inférieure à la réalité : elle ne m'aurait jamais représenté un être comparable à vous ?

Il prononça ces derniers mots d'une voix presque timide, avec un regard où éclata tout son pouvoir de séduction. Elle pensa : « Les autres l'ont aimé pour ce regard ! » et devint nerveuse.

— Mais, quand vous rencontrez une de ces personnes « inimaginables », je gagerais que vous ne songez pas à l'aimer longtemps... que vous vous gardez l'avenir !

— Mon avenir, c'est vous ! fit-il.

Elle durcit son visage :

— Je ne vous crois pas !

Il prit un air grave et même triste :

— Je sais que je ne ferai jamais entièrement votre conquête. Celui de nous deux qui voudra rompre, c'est vous ; celui de nous deux qui n'aura pas d'influence sur l'avenir de l'autre, c'est moi. Dès lors, ma conception de l'amour ne peut que vous être indifférente.

Elle pensa qu'il était peut-être sincère et s'émut. « Si je l'aimais ? » se dit-elle. Mais, aussitôt, elle songea qu'il serait vite averti, et qu'alors il abuserait de sa victoire : elle voulut se jouer de cet homme, dont tant d'autres femmes avaient souffert.

— Il est possible, reprit-elle, que je désire rompre la première ; mais soyez certain que ce sera pour avoir eu le sentiment que vous ne pouvez aimer, mais seulement séduire. Je veux être aimée.

— Je sens que vous le serez, dit-il humblement.

Elle fut touchée ; elle eut vers lui un mouvement plus fraternel qu'amoureux :

— L'homme doit en tout l'exemple. Aimez et l'on vous aimera.

— Il n'y a rien de plus faux au monde ! Passe pour l'amitié !... Mais pour l'amour je ne crois pas qu'il appelle l'amour.

— Nous avons tort tous deux. Il y a autant de cas que d'êtres.

— Deux ou trois cas généraux... tout au plus. L'amour

est sauvage et simple. Ce sont les romanciers qui nous ont fait croire qu'il est compliqué et subtil...

Ils se turent : elle, regrettant que cet homme ne fût qu'une bête de proie; lui, la considérant avec appréhension. Elle reprit enfin :

— Je crois que je suis faite, non pas assurément pour aimer quiconque m'aimerait, mais pour n'aimer qu'un homme capable de m'aimer.

— Et je ne pourrais pas être cet homme?

— Je l'ignore... Je crains trop vivement que vous ne cessiez de m'aimer dès que je vous aimerais... Votre nature...

Elle s'interrompit, elle hésita.

— Ma nature? fit-il d'une voix altérée.

— C'est la nature des bêtes qui jouent avec leur proie !

— Vous êtes cruelle ! fit-il.

Mais sa férocité et sa perfidie de séducteur avaient passé dans sa voix. Marie éprouve, plus intense, le désir de venger celles qu'il avait immolées. Dans le vide de sa vie, ce but en valait un autre. Elle convint avec elle-même de continuer l'aventure. Et, se levant, malicieuse et douce :

— Il faut que je parte...

Il fit le même geste sûr, gracieux, troublant, dont il l'avait enveloppée naguère. Mais ce geste avait perdu son charme. Elle se dégagea, elle dit avec placidité :

— Vous dînez avec nous, lundi ?

## XVII

Elle se retrouva souvent avec Verteil. Elle le rencontrait avec une joie de haine, méchamment éprise de son œuvre, fantasque aussi, tantôt très gaie, tantôt sombre, taciturne. Lui croyait reconnaître les signes habituels de ses victoires. Il se prodiguait. Ingénieux, soumis et tendre, il savait distraire l'ennui de madame Gerfault, souvent l'intéresser. Mais elle ne lui avait aucune gratitude. Elle ne cessait de voir en lui un ennemi de l'Amour, et, armée de toutes pièces, et, attendant qu'il fût au délire de la passion pour le

rejeter, elle était, en quelque sorte, toute la Femme contre tout l'Homme...

Une seule fois, elle fut déroutée.

C'était chez elle — un jour orageux, aux nuages de vif-argent et de suie. Verteil était venu, l'âme trouble comme le ciel, comme les nues palpitantes. Le vent s'élevait en tourbillon. Sur le zénith obscur, couraient de grands troupeaux fauves. Il semblait que toute chose fût devenue vivante. Puis, les nuages s'assemblèrent et, dès que la pluie tomba, l'air, qui avait comme un goût de fièvre, devint pur et bon à respirer.

Verteil, après une longue pause, tourna vers Marie un visage mélancolique. Il dit bien bas :

— Je vous aime, madame, et si fort que je n'en sens que la tristesse... Mais cette tristesse est aussi charmante que vous-même, aussi douce que la couleur de vos cheveux... aussi fraîche que vos beaux yeux... Je souffre de ne pouvoir exprimer mon adoration.

Il parut sincère. Ces vieilles phrases furent un moment neuves comme les primevères de mars. Marie eut peur d'être injuste. Et lorsqu'elle sentit sur sa main la main de Verteil, et des lèvres ardentes sur son poignet, elle ne fit point de résistance. Mais soudain, elle revit le fauve ; tous ses doutes revinrent ; elle retira sa main avec un sourire triste

— Comme vous êtes incrédule ! fit-il d'une voix plaintive.

— Il faut l'être, avec vous...

— Ah ! sur quoi voulez-vous que je jure !

— Je ne crois pas aux serments...

Il fit un geste douloureux. Il aimait, — ce n'est pas de cela que doutait Marie ; — il connaissait l'humiliation et le dévorant désir.

Il dit avec colère :

— Et pourtant, je vous aime !

— Cela peut être, repartit-elle. Je ne nie pas que vous ne m'aimiez à votre façon. Mais toujours comme l'enfant aime un jouet et le conquérant un royaume... ce n'est pas là l'amour que je souhaite...

Il demeura silencieux. Elle vit qu'il souffrait. Et elle prit plaisir à sa souffrance.

Ainsi se délectait-elle à tourmenter une âme. Mais elle n'en était pas plus heureuse. Elle ne s'approuvait point. Il y avait en elle un spectateur qui détestait le spectacle. Elle persévérait pourtant. Elle voyait presque chaque jour Verteil, sans aucune précaution, loyale dans cette aventure équivoque, dédaigneuse du péril. Son mari ne montra d'abord aucune inquiétude. Mais madame Ferne s'alarma. Avertie, elle crut que Marie avait succombé. Elle ressentit une tristesse accablante et une extrême indignation.

Marie la trouva, une après-midi, assise, comme toujours, près de sa fenêtre, dans une attitude d'ennui, d'abandon et de découragement. Madame Ferne fixa sur la jeune femme un regard de reproche et murmura :

— Tu pourras te vanter, petite Marie, de m'avoir fait passer des nuits blanches!...

Marie détourna la tête :

— Ne m'accusez pas, dit-elle. Souvenez-vous que je mourais de tristesse et d'ennui !

— Je ne t'accuse pas ! mais il vaudrait mieux que je t'accuse !... J'ai pour toi cette affreuse indulgence que j'ai pour tous les êtres !... Hélas ! toi seule avais une âme saine...

— Une âme saine ! fit Marie avec un soupir. Une âme qui n'a aucune foi peut-elle avoir de la santé?...

— Tu avais l'âme la plus jolie et la plus franche... la seule à qui je m'intéressais profondément... Tu étais fraîche et charmante de cœur au point d'en être irrésistible. Et maintenant...

— Maintenant?... fit Marie avec une anxiété véritable.

La vieille femme hésita, regrettant déjà d'avoir parlé. Marie lui prit les mains, la regarda bien en face et s'écria :

— Si vous ne dites pas tout ce que vous pensez, je vous en voudrai mortellement.

— Eh! dit madame Ferne mélancolique, maintenant tu vas te mépriser de plus en plus... Dieu te préserve de cette hypocrisie que Balzac appelait le repentir périodique!...

Elles se turent. Il parut à madame Gerfault qu'elle-même était vieillie. Elle demeura à contempler le grave jardin rougi par la lumière du crépuscule. Mille souvenirs lui revinrent, enfance et jeunesse, qui étaient fades, et elle pressentit mille

autres choses, âge mûr et vieillesse, qui ne valaient pas un geste.

Elle dit, plaintive :

— Que faire?.,. Tout est si mal arrangé!... Souvenez-vous de ma patience et de la lâcheté de mon compagnon... J'ai voulu aimer et je n'ai pas pu, tellement le choix était difficile. J'ai aimé, enfin, et l'homme était traître encore. Il m'a paru alors que rien ne viendrait jamais. Et j'ai commis une action méchante, et je n'y puis rien... C'est comme ça. Je porte mon malheur avec moi, comme font les infirmes, et, comme pour eux, les événements ne sont rien auprès de ma misère.

Elle parlait d'un ton bas, monotone; une lassitude gracieuse penchait son col; et sa beauté lui rendait plus amer son désenchantement.

Madame Ferne regretta ses reproches; puis sa propre vie lui sembla plus vaine et plus vide devant la jeune femme chagrine.

— C'est moi qui ai été déraisonnable, murmura-t-elle : une erreur de l'amour ne tue pas l'amour...

Elle ajouta, rêveuse :

— D'ailleurs, je ne m'y connais pas !

— Oh ! ce n'est pas que vous vous y connaissiez ou non qui importe, — s'écria Marie avec abattement, — c'est que votre réprobation ait si bien coïncidé avec l'aversion que j'éprouve contre moi-même. Vous avez senti ma déchéance, et c'est la meilleure raison !...

En l'écoutant, en la contemplant, madame Ferne s'émouvait jusqu'aux larmes. Elle partageait toute l'horreur, toute la tristesse de Marie; elle souffrait comme souffre une mère du mal de son enfant. Et, dans le soir rouge, les mots lui manquaient; elle était prise d'une stupeur.

Marie se tut, écrasée. De faibles reflets glissaient sur les plis de sa robe, la forme de son visage s'effaçait, sa silhouette devenait confuse, tout son être paraissait s'enfoncer dans quelque vapeur, se dissoudre, s'éloigner, se perdre.

Elle dit soudain :

— Pourquoi mon père ne m'a-t-il laissé aucun de ces préjugés qui n'empêchent pas les autres femmes de faire comme moi, mais qui les aveuglent sur les lendemains! Pourquoi aussi

ne m'avoir pas laissé d'illusions à perdre!... Je les aurais semées durant ma jeunesse, et je n'aurais été complètement incroyante qu'à l'âge où il devient inutile de croire.

— Tu aurais été autrement malheureuse, mais tu l'aurais été tout autant! remarqua madame Ferne.

— J'aurais eu les mêmes crises, mais avec des retours d'espérance. J'aurais eu le temps de me *tremper!*... Mon père a oublié que je ne vivrais qu'une fois, et qu'il me fallait au moins de ces croyances confuses qui font qu'on s'imagine avoir des principes... Je n'avais pas assez d'instinct pour me passer de mensonge...ni assez d'intelligence pour vivre d'idées! J'ai horreur de ma raison de femme et de son impuissance; j'ai horreur de m'entendre dire que je suis une intellectuelle par un de ces imbéciles qui font des conférences. Je n'ai plus de goût pour la lecture, parce que je sais n'avoir ni le sens de ce qu'il y a de plus beau dans les livres des artistes, ni la l'intelligence de ce qu'il y a de plus subtil dans ceux des philosophes. Il me demeurait l'espoir d'aimer!... et je ne puis plus espérer l'amour que du hasard!.., Je hais le hasard!

— Tu pouvais tout espérer, dit faiblement madame Ferne. L'homme digne de toi serait venu... Il peut venir encore, si tu cesses de te donner à cet autre...

Marie la regarda avec stupeur. Et elle cria, indignée:

— Me donner à cet autre!..,

Puis, plus douce:

— Je ne me suis donnée à personne... Entre la mort et cet homme, je préférerais mille fois la mort. Mon regret vient de ce que j'ai consenti à ce jeu. C'est de cela seulement que je me sens flétrie!

Madame Ferne se redressa avec un grand soupir. Elle prit entre ses bras amaigris la tête de Marie; et elle l'embrassait, sanglotante, pleine de joie, en murmurant:

— Oh! petite Marie... petite Marie... je n'aurais pas voulu mourir en te croyant perdue!

J.-H. ROSNY

*(La fin au prochain numéro.)*

# LE CANAL DE SUEZ[1]

## L'ŒUVRE SOCIALE — L'ŒUVRE FINANCIÈRE

### I

Les idées de mutualité, de participation aux bénéfices, d'association du capital et du travail, aujourd'hui si familières à tous les chefs d'industrie, étaient infiniment moins répandues, il y a quarante ans; ce n'est pas un des moindres mérites de M. de Lesseps que d'en avoir eu l'intuition et de s'être efforcé de les appliquer. Il était du reste animé d'un grand esprit de philanthropie, et il en a fourni des preuves nombreuses dès le début de sa laborieuse carrière. Il aimait les humbles, savait leur parler et leur inspirer confiance; il avait une sorte de besoin de se dévouer pour ses semblables, et son courage allait souvent jusqu'à la témérité.

En 1832, quand il fut promu au grade de consul de deuxième classe au Caire, il se trouva à diverses reprises chargé de la gestion intérimaire du consulat général d'Alexandrie, notamment dans la grande peste de 1834-35. A cette époque, le mot seul de peste inspirait une terreur profonde. Les travaux du grand Pasteur n'avaient pas vu le jour, les docteurs

1. Voir la *Revue* des 1er et 15 octobre 1899.

Roux et Yersin n'avaient pas encore trouvé leur sérum, les moyens de désinfection, les mesures hygiéniques et les méthodes prophylactiques du docteur Calmette étaient inconnus, et les hécatombes humaines que faisait cette maladie, légitimaient l'affolement des populations sur lesquelles elle s'abattait. M. de Lesseps fit preuve d'un sang-froid et d'un dévouement admirables. Sa maison, ouverte le jour et la nuit, devint le centre des secours prodigués aux malheureux atteints du fléau et, plus d'une fois, il s'imposa la rude tâche d'infirmier, dans sa chancellerie transformée en hôpital.

Dans un autre ordre d'idées, M. de Lesseps était en 1842 consul général à Barcelone quand Espartero bombarda cette ville, qui s'était insurgée contre sa dictature militaire. Notre consul déclara publiquement que sa maison était un asile, et il mit à la disposition de tous, sans distinction de nationalité ni de parti, les navires français en rade. La France couvrait ainsi de son drapeau les têtes que menaçaient les vengeances du duc de la Victoire et de son terrible lieutenant Zurbano.

Enfin, en 1868, peu de temps avant l'inauguration du Canal, le médecin en chef de l'Isthme, qui avait pu juger de la sollicitude de M. de Lesseps pour l'organisation et la bonne tenue des hôpitaux, et des soins paternels dont il avait entouré son armée de travailleurs, le docteur Aubert-Roche, lui rendait hommage en ces termes : « Dans quelques mois, lorsque les flottes commerciales traverseront l'isthme, consacrant votre victoire dans la grande bataille pacifique que vous livrez, vous pourrez dire : Je n'ai pas sacrifié un seul homme. »

Ainsi donc, M. de Lesseps a affirmé son esprit philanthropique dans toutes les sphères où il a eu à exercer son activité. Consul, il soignait les pestiférés et abritait les malheureux de son drapeau; devenu chef d'entreprise, pendant les travaux du Canal, comme depuis sa mise en exploitation, sa préoccupation constante fut de rendre la vie le plus facile possible à ceux qui concouraient à son œuvre, et, en cas de maladie, d'accident ou de mort, d'assurer l'existence de leurs femmes, de leurs enfants et même de ceux ou celles dont ils étaient les soutiens. Si l'on veut bien étudier avec nous les institutions sociales fondées par la Compagnie, on verra que ce programme a été fidèlement suivi.

*
* *

L'article LXIII des statuts réserve *deux pour cent* des produits nets ou des bénéfices de l'entreprise « *pour la constitution d'un fonds destiné à pourvoir aux retraites, aux secours, aux indemnités ou gratifications accordées, suivant qu'il y a lieu, par le Conseil, aux employés* ».

M. de Lesseps, appelé à déposer devant la Commission extraparlementaire, chargée, en 1883, de procéder à une enquête sur les associations ouvrières, expliqua en fort peu de mots son système : « *Dès le début de la création du canal de Suez, dit-il, nous nous sommes occupés d'organiser la participation aux bénéfices en faveur de nos employés. Nous avons procédé d'une façon bien simple. Il a été stipulé, dans l'acte de concession, que 2 p. 100 seraient distribués annuellement aux employés participants et, en 1882, ils ont reçu 600 000 francs, après la réunion de l'Assemblée générale. Un conseil de famille, composé d'employés, s'occupe de ceux d'entre eux qui sont atteints par la maladie, la misère ou l'incapacité de travailler. Ces institutions maintiennent une solidarité complète entre la Compagnie et son personnel. Nous avons pu avoir des preuves du zèle, du dévouement de nos agents, et nous n'avons qu'à nous féliciter de ce que nous avons fait.* »

En instituant, en effet, cette répartition annuelle d'une part dans les bénéfices, l'idée de M. de Lesseps a été d'associer véritablement son personnel aux résultats de l'entreprise, dans la proportion des services que chaque employé lui rendait. Or, le personnel de la Compagnie se divise : en agents classés, en agents auxiliaires, en capitaines-pilotes, en ouvriers, matelots et gens de service. Les agents classés participent aux bénéfices et jouissent d'une retraite. Les agents auxiliaires sont admis au classement après une période d'emploi, dont la durée dépend de leur zèle et de leurs aptitudes. Généralement, en Égypte, le classement est prononcé après deux ans de service.

Le droit à une retraite proportionnelle s'ouvre après trente ans de service en France ou vingt ans de service en Égypte ; il est également acquis, quelle que soit la durée des services, aux employés âgés de plus de soixante ans, à ceux qui ont

été licenciés pour cause de suppression d'emploi, à ceux enfin que la maladie met dans l'incapacité de remplir leurs fonctions. Ces conditions sont autrement libérales que celles édictées par la loi de 1853 sur les pensions civiles, qui exige à la fois, pour l'ouverture du droit à la retraite, soixante ans d'âge et trente ans de service, et ne permet d'accorder une pension anticipée en cas de maladie que s'il s'agit de fonctionnaires ayant au moins cinquante-cinq ans d'âge et vingt ans de service, et si la maladie a été contractée dans l'exercice des fonctions. Deux proratas se combinent pour former le chiffre de la retraite : le nombre des années de service et le taux des appointements. La retraite normale est fixée, pour les employés retraités après trente ans d'activité, à 60 p. 100 du traitement moyen des trois dernières années ; elle est calculée sur le taux de 2 p. 100 de ce traitement moyen par année de service pour les employés qui se trouvent dans l'un des cas particuliers où la pension est accordée avant le terme de trente ans. L'employé qui a fourni une carrière de trente années et qui l'a terminée avec un traitement moyen de 10 000 francs, est donc assuré de recevoir une pension de 6 000 francs, c'est-à-dire une pension égale à celle que ne peut dépasser sous le régime de la loi de 1853, et que n'obtiendra qu'au prix d'une retenue annuelle de 5 p. 100 de son traitement, le fonctionnaire de l'Etat ayant occupé les plus hauts emplois de la hiérarchie administrative. S'il s'agit d'un agent ayant servi en Égypte, il suffira de vingt années d'activité et d'un traitement moyen de 15 000 francs pour assurer la même pension de 6 000 francs. La retraite normale ne constitue d'ailleurs qu'un minimum. En cessant de faire partie du personnel actif, l'employé retraité conserve une part éventuelle dans les bénéfices : il reste jusqu'à sa mort, et par delà sa mort, dans la personne de ses ayants droit, intéressé au succès de l'affaire. Ce n'est pas en raison d'un simple lien moral que la Compagnie de Suez continue d'être sa maison.

Lorsque deux pour cent réservés au personnel dans les bénéfices, ont fourni le montant des retraites normales ; puisque les agents en activité ont reçu intégralement la part qui leur est attribuée, le solde, s'il en existe un, est distribué toujours

suivant le double prorata du traitement et des années de service entre le personnel classé, actif ou retraité. Cette répartition a été opérée pendant plusieurs années, alors que le nombre des agents retraités était peu élevé et que la retraite normale, portée plus tard à 60 p. 100 du traitement, n'était que de 50 p. 100. Le personnel a gardé souvenir d'une période pendant laquelle la pension des agents retraités a notablement dépassé leur traitement d'activité. Depuis quelques années, l'augmentation combinée du nombre et de l'importance des pensions a limité en fait la part des agents retraités au montant des retraites normales. Il n'en faut pas conclure cependant que ceux-ci ne tirent des dispositions qui viennent d'être résumées qu'une espérance chimérique. J'ai montré dans un autre article quelles étaient les perspectives d'avenir du trafic du Canal de Suez, et il n'est pas téméraire de prévoir que l'accroissement progressif des bénéfices ramènera dans le domaine des réalités tangibles ce qui n'est momentanément qu'un simple droit théorique.

Quand un employé décède, tous les droits à la retraite qui lui sont assurés sont réversibles, par moitié, sur sa veuve, ou, à défaut, sur les enfants mineurs. Parmi les critiques dirigées contre le régime des pensions civiles, la plus forte, à mon sens, est celle qui vise le sort fait par la loi aux ayants droit d'un fonctionnaire décédé : si celui-ci, au moment de sa mort, ne remplissait pas la double condition de soixante ans d'âge et de trente ans de service, ne lui manquât-il que quelques jours, aucun droit n'est reconnu en faveur de sa veuve ou de ses enfants. Rien de semblable dans le système des retraites de la Compagnie de Suez ; si minime que soit la durée des services d'un employé décédé, elle suffit à assurer, à ceux qui lui survivent, une retraite proportionnelle. On ne se borne pas d'ailleurs à reporter, sur la veuve ou les enfants mineurs, les droits du mari ou du père. Il existe une disposition dans le règlement, qui me paraît de nature à attirer l'attention des philanthropes. Au décès d'un employé ne laissant ni veuve ni enfant mineur, le Conseil d'administration a la faculté de reverser une part de la pension sur la tête d'une personne étrangère à sa famille, mais dont il était le soutien. L'article du règlement est ainsi conçu :

« A défaut de veuve et d'enfant mineur, la demi-part prévue aux § 1 et 2 de l'article IV, pourra être accordée, par le Conseil, en totalité ou en partie, pour la vie ou pour un temps limité, à telles personnes dont l'employé décédé était le soutien, et la répartition en aura lieu entre les bénéficiaires dans les proportions qui seront fixées par le Conseil. » Ce n'est point une obligation, mais une faculté. Le règlement a sagement prévu que le Conseil pouvait juger de l'opportunité de cette mesure; elle est du reste appliquée avec autant d'indépendance que de libéralisme, car le Conseil juge à bon droit que l'esprit de cet article est de donner à l'employé l'assurance qu'il ne laissera pas, après sa mort, l'infortune et la misère. chez eux dont son travail assurait l'existence.

On a vu que le bénéfice des retraites appartient seulement aux employés classés, qui forment, il est vrai une partie fort importante du personnel de la Compagnie. Certains agents, les pilotes notamment, n'ont pas droit au classement, et on pourrait être surpris que des agents, qui jouent un rôle aussi important dans l'exploitation, ne soient pas mieux traités. La raison en est que les pilotes reçoivent, en dehors de leurs appointements, des primes payées et par la Compagnie et par les armateurs, qui portent à dix et douze mille francs par an le montant de leurs émoluments. Du reste, la Compagnie ne se désintéresse pas de leur sort, tout aussi bien que de celui des ouvriers des ateliers, des dragues et des chantiers, ou des matelots et des gens de service ; elle a institué, en leur faveur un régime de secours qui leur assure la même sécurité d'avenir que les retraites proprement dites, avec cette seule différence que l'application qui en est faite ne procède pas de la reconnaissance d'un droit, mais constitue toujours un acte de bienveillance. Trente ans de service continus ou discontinus et l'âge minimum de cinquante ans sont les deux conditions requises pour l'obtention d'un secours. Dans le cas d'une incapacité de travail résultant d'infirmités, de blessures, de maladies chroniques, cette double condition n'est pas exigée : il est fait une allocation proportionnelle quel que soit l'âge, et quelle que soit la durée des services. La quotité du secours est calculée suivant une échelle qui tient compte à la fois des appointements ou salaires de la dernière année,

de la durée des services, et de la résidence de l'agent. Une majoration est accordée pour tenir compte des charges de famille du bénéficiaire; elle varie, suivant le nombre des personnes à la charge du secouru, de 20 à 50 p. 100. Le secours a la forme d'une pension viagère; il a, dans sa partie personnelle, un caractère permanent et est définitivement acquis à l'intéressé, sa vie durant, s'il compte au minimum vingt années de service. Il peut enfin, en cas de décès, être reporté pour moitié sur la veuve ou les enfants mineurs.

La sollicitude de la Compagnie pour son personnel ne se borne pas à ces mesures. Elle accorde des allocations temporaires pour compléter les retraites ou secours jugés insuffisants et, d'une manière générale, pour soutenir dans l'infortune ou dans des difficultés passagères ceux qui l'ont servie ou la famille qu'ils ont laissée. Les propositions ayant pour objet l'allocation d'un secours sont soumises au Conseil d'administration qui prononce en dernier ressort; mais elles sont instruites et présentées par un Conseil de famille qui est formé, soit à Paris, soit en Égypte, de la réunion de tous les chefs de service. Cette excellente mesure établit un lien de solidarité entre les agents de la Compagnie; elle habitue les employés à compter sur l'appui et la bienveillance de leur chef. Dans la désignation même donnée à ces commissions spéciales, on retrouve, j'en suis sûr, une pensée de M. Ferdinand de Lesseps, qui aimait à considérer son personnel comme constituant une grande famille.

Les ouvriers occupés par la Compagnie se distinguent en deux catégories : 1° les ouvriers qui, occupés sans interruption, reçoivent un salaire mensuel; 2° les ouvriers qui sont payés à la journée. Ceux des ouvriers de cette seconde catégorie qui sont congédiés momentanément, sont prévenus huit jours d'avance. Ceux qui doivent être licenciés à titre définitif sont prévenus deux mois d'avance. En principe, ni les uns ni les autres n'ont droit à indemnité. En fait, lorsque la Compagnie s'est trouvée dans l'obligation de réduire par une mesure générale ses effectifs ouvriers, — et elle a procédé à deux licenciements importants en 1892 et en 1898, — elle a traité toujours avec la plus grande libéralité les ouvriers qu'elle congédiait. Je me bornerai à rappeler les conditions

du licenciement opéré en 1898. Les ouvriers que des certificats médicaux reconnaissaient atteints de maladies ou d'infirmités entraînant une incapacité permanente de travail, ont reçu des secours viagers. Ceux qui ne se trouvaient pas dans l'un des cas prévus pour l'obtention d'un secours ont reçu une indemnité, une fois payée, égale à un demi-mois de salaire par année de service. Les uns et les autres ont été rapatriés aux frais de la compagnie. Grâce à ces dispositions, dont les ouvriers eux-mêmes ont compris et apprécié l'extrême bienveillance, l'opération de licenciement qui s'étendait à 486 individus s'est accomplie sans troubles et sans récriminations. Elle a entraîné pour la Compagnie une dépense en capital de 272 000 francs. Les secours viagers se sont élevés pour la première année à 50 000 francs.

*
* *

Si la vie dans l'isthme de Suez présente certains charmes, si les agents y trouvent des avantages matériels, il y a pour la plupart d'entre eux un revers à ces satisfactions : tout d'abord l'éloignement du pays natal, de la famille, des amis, ou des intérêts qu'ils y laissent, puis la rigueur du climat pendant les mois d'été et l'affaiblissement ou les maladies que peut entraîner un séjour trop prolongé. La Compagnie s'est efforcée de concilier sur ce point les nécessités du service et l'intérêt de son personnel. Les agents d'Égypte ont droit, tous les trois ans, à un congé de trois mois et demi, avec solde entière et indemnité des frais de voyage qui s'étend même à la femme de l'employé quand le traitement de celui-ci est inférieur à 8 000 francs. Après vingt ans de service, le congé réglementaire devient biennal et le premier congé qu'ils obtiennent à l'expiration de cette période est accordé pour une durée de six mois. Les employés d'Égypte peuvent enfin, lorsque l'état de leur santé l'exige, obtenir, à titre de déplacement pour raison de santé, des congés temporaires à prendre soit en Égypte, soit même en Syrie. Pendant la durée de ces déplacements, les employés conservent l'intégralité de leur traitement. Ceux dont les appointements sont inférieurs à 500 francs par mois peuvent être admis à recevoir une allo-

cation quotidienne de 5 francs pendant la durée de leur voyage. Ces mesures libérales ne s'étendent pas aux ouvriers; mais ceux des ateliers généraux de Port-Saïd ont créé une société, largement subventionnée par la Compagnie, dont le but est de s'assurer entre eux les avantages d'un congé régulier. Pour faire partie de la *Société d'assurance mutuelle pour les congés*, les ouvriers doivent compter quatre ans de service dans les ateliers de la Compagnie et verser une cotisation mensuelle de 15 francs. Tout sociétaire, lorsqu'il obtient le congé triennal de trois mois et demi, reçoit de la Société une allocation dont le montant est fixé par une délibération. Cette allocation a été jusqu'ici de 500 francs en moyenne. De son côté, la Compagnie donne aux membres de cette société se rendant en congé une allocation supplémentaire destinée à couvrir leurs frais de voyage et qui varie de 250 à 500 francs, suivant le pays où va l'ouvrier. Cette allocation est doublée, c'est-à-dire qu'elle varie de 500 à 1 000 francs, lorsque l'ouvrier est marié.

Pour tenir compte aux agents d'Égypte des charges que leur occasionne la vie de famille, la Compagnie leur accorde des *indemnités de logement* basées sur leur traitement et le nombre des personnes qui vivent avec eux sous le même toit. Quand une femme est retenue en Europe par la maladie, ou si les enfants y ont été envoyés pour leur éducation, l'agent bénéficiaire continue à jouir de son indemnité.

Enfin, comme nous tenons à favoriser le plus possible les unions légitimes, les agents d'Égypte dont le traitement est inférieur à huit mille francs, qui se marient après leur entrée dans la Compagnie, reçoivent une indemnité d'un mois de traitement si le mariage a lieu en Europe, d'un demi-mois si c'est en Égypte. Quant aux agents mariés avant leur entrée dans la Compagnie, qui s'y étaient rendus seuls au moment de leur nomination, ils reçoivent l'équivalent d'un mois de traitement, dès que leur femme vient les rejoindre.

| | |
|---|---|
| Le nombre des employés à Paris est de. . . . . | 101 |
| celui des employés d'Égypte, y compris les pilotes, de | 392 |
| le nombre des ouvriers et gens de service, en Égypte, de | 1 639 |

Les principaux avantages qui, suivant l'exposé qui précède,

sont assurés à ce personnel (pensions de retraite, secours, indemnités de logement, indemnités de voyage, de congé), représentent une dépense annuelle de 1 047 000 francs. Mais les frais généraux de la Compagnie ne sont grevés que d'une partie de cette dépense ; ils ne supportent que 627 000 francs. Le surplus correspond aux pensions de retraite et à certains secours qui sont prélevés, ainsi que je l'ai expliqué, sur les 2 p. 100 dans les bénéfices attribués statutairement aux employés.

*
* *

Je sais que les principes auxquels nous obéissons ne sont pas ceux de la nouvelle école socialiste qui prétend instituer pour l'ouvrier des droits imprescriptibles et l'affranchir entièrement et à tout jamais de la direction et de la tutelle bienveillante du patron. Je sais que la recherche de rapports amicaux et d'une confiance mutuelle entre employeurs et employés est devenue « vieux jeu ». L'intervention du Conseil d'administration, par exemple, qui est juge, dans certains cas, de l'interprétation d'un article du règlement, sera fort peu appréciée par les disciples de cette école. Ils reconnaîtront que nous avons créé une série d'œuvres charitables, plus ou moins intelligentes et méritoires, mais ils nous refuseront absolument le mérite d'avoir accompli une œuvre sociale. Ce n'est pas ici le lieu de discuter ces questions brûlantes et de nous demander si l'invention de l'hostilité et de la méfiance obligatoires du capital et du travail ne sera pas plus nuisible à l'ouvrier qu'au patron ; mais j'ai pensé que le programme social et humanitaire de la Compagnie de Suez a été assez largement conçu et exécuté pour qu'il fût utile de l'exposer dans son ensemble.

On peut aussi l'apprécier d'après ses résultats. Bien que la Compagnie occupe un personnel ouvrier qui a souvent dépassé le nombre de deux mille et qui est recruté parmi les nationalités les plus diverses, et bien que Port-Saïd, où sont situés ses principaux ateliers, renferme cette population flottante qu'on trouve dans tous les ports d'Orient, et sur laquelle soufflent, plus dangereusement qu'ailleurs, les vents de désordre et d'agitation, un seul conflit s'est élevé ; il s'est

produit en 1894. Depuis 1891 une certaine effervescence s'était manifestée dans quelques groupes ouvriers ; elle avait eu pour origine le règlement des primes que la Compagnie avait assurées à son personnel sur les économies réalisées dans l'exécution des travaux d'amélioration du Canal. La Compagnie et les délégués des ouvriers s'entendirent pour soumettre le différend à l'honorable M. Ribot, alors ministre des affaires étrangères, et un accord fut promptement établi par lequel il semblait que la question fût définitivement réglée. De nouvelles revendications furent pourtant formulées en 1893, et, comme la Compagnie, qui avait loyalement exécuté tous ses engagements, ne pouvait consentir à s'imposer des sacrifices que rien ne justifiait, les mécontents cherchèrent à l'intimider en la menaçant d'une grève générale. Ces menaces devaient rester sans effet. Toutefois, au mois d'août 1894, cent ouvriers, appartenant aux dragues marines et aux bateaux-porteurs de Port-Saïd, abandonnèrent leur travail, déclarant qu'ils ne le reprendraient que si la Compagnie s'engageait par écrit à leur assurer pour l'année suivante un minimum de dix mois de travail. Cette prétention ne pouvait être accueillie plus que les précédentes, parce que les travaux à la mer doivent être interrompus chaque année pendant l'hiver; elle n'était appuyée d'ailleurs sur aucune raison d'équité, car l'arrêt prolongé des dragages se trouve compensé par les heures supplémentaires que fournissent les ouvriers pendant la saison de travail. Pour donner plus de poids à leurs réclamations, les grévistes tentèrent d'entraîner leurs camarades derrière eux. Malgré les menaces, en dépit des actes de violence dont elle était l'objet, l'immense majorité des ouvriers demeura fidèle au devoir ; sur un ensemble de deux mille travailleurs, il y en eut en tout cent quatre-vingt-dix qui abandonnèrent leur poste. Ce fut le seul résultat d'une agitation que quelques meneurs entretenaient depuis plusieurs années. La grève, localisée à Port-Saïd et demeurée toute partielle, prit fin au bout de deux mois. Sur l'initiative de notre regretté collègue M. Patinot, qui s'était rendu en Égypte pour examiner sur place la situation, il fut décidé qu'on ne reprendrait pas les ouvriers qui, non contents de déserter leur poste, n'avaient pas respecté chez leurs cama-

rades la liberté du travail et avaient prêché la révolte dans les chantiers de Port-Saïd ; mais que, pour éviter les troubles pouvant résulter de leur séjour dans l'isthme, on les rapatrierait aux frais de la Compagnie dans leur pays d'origine. On réintégra, au contraire, ceux qui demandaient à reprendre leur travail sans condition, en déclarant qu'ils n'avaient fait que céder à l'intimidation.

L'incident, qui mettait surtout en lumière la sagesse de la très grande majorité des ouvriers, leur sentiment du devoir et leur attachement à la Compagnie, n'aurait eu, en définitive, qu'une importance secondaire, si un déplorable événement n'en avait marqué la période la plus aiguë. Le 30 septembre 1894, deux coups de feu furent tirés à bout portant sur l'Ingénieur en chef de la Compagnie, M. Lemasson, au moment où, le soir, il rentrait seul dans sa maison, à Ismaïlia, et la victime de ce lâche attentat ne tarda pas à succomber. Malgré les recherches immédiatement entreprises et poursuivies depuis avec activité, l'assassin est resté inconnu. On a toujours pensé qu'un crime si odieux, frappant, en même temps qu'un ingénieur du plus haut mérite, un chef qui n'avait cessé de donner au nombreux personnel placé sous ses ordres les marques de son dévouement et les preuves de sa loyauté, n'avait pu être commis que sous l'influence des détestables excitations qui déchaînent en temps de grève les sentiments de haine et les désirs de vengeance. Mais, là encore, la masse des ouvriers montra combien peu elle se solidarisait avec quelques camarades dévoyés ; elle a voulu prouver l'horreur que lui inspirait le crime qui pouvait être imputé à l'un d'eux et le regret que lui causait la perte d'un chef entouré d'autant d'affection que d'estime. Sur leur initiative, une souscription fut organisée dans les chantiers de la Compagnie, et elle réunit rapidement une somme suffisante pour qu'un monument pût être élevé à la mémoire de M. Lemasson. J'ai assisté, dans les premiers jours de cette année, à l'inauguration de ce monument qui a été placé dans le même jardin des bureaux d'Ismaïlia où avait été érigé, un an plus tôt, le buste de M. Jules Guichard, et pendant que M. le prince d'Arenberg évoquait, devant une nombreuse assistance d'employés et d'ouvriers de la Compagnie, le souvenir du drame

douloureux, et la carrière si noblement remplie de celui qui avait succombé au moment même où il s'apprêtait à prendre un repos bien gagné, l'émotion produite par ses paroles m'a prouvé que l'attachement et la reconnaissance pour les chefs sont des vertus communes dans notre personnel.

*
* *

On a vu qu'un service médical complet avait fonctionné dans l'isthme pendant toute la durée des travaux et qu'au moment de l'inauguration, le gouvernement égyptien avait racheté les hôpitaux[1]. La Compagnie n'en a pas moins conservé des médecins à sa solde à Ismaïlia, à Suez et à Port-Thewfik.

L'accroissement de la population à Port-Saïd y avait attiré un nombre de médecins suffisant pour que le maintien d'un service spécial à la Compagnie y devînt inutile. Lorsque le développement du trafic nécessita les travaux d'amélioration dont j'ai parlé, il devint cependant urgent d'accroître les moyens hospitaliers sur les autres parties de l'isthme. En dehors des soins médicaux fournis gratuitement à tous les employés ayant un traitement inférieur à 6 000 francs, la Compagnie fit construire l'hôpital et le sanatorium de Saint-Vincent-de-Paul. Placés au centre de l'isthme, à 5 kilomètres d'Ismaïlia, sur la partie du seuil d'El-Guiar qui fait face au lac Timsah, ces établissements hospitaliers sont dans des conditions exceptionnelles d'aération et de salubrité. L'hôpital contient soixante lits, qui n'ont jamais été jusqu'ici occupés simultanément. Deux médecins y sont attachés et le service et assuré par cinq sœurs de charité de Saint-Vincent-de-Paul. Les employés et ouvriers de tout ordre y sont soignés gratuitement et mis à la demi-solde pendant la durée de leur maladie. Depuis l'an dernier, on a eu l'excellente pensée de réserver dix-huit lits pour les femmes et pour les enfants et cette innovation a déjà produit les meilleurs résultats. Les mères de famille viennent s'y établir avec leurs enfants malades et les soins donnés par les sœurs à ces pauvres petits êtres ont contribué à sau-

1. Voir *la Revue* des 1er et 15 octobre.

ver un certain nombre d'existences qui eussent été gravement compromises, sans l'hospitalisation qui leur était offerte.

Le sanatorium est assez éloigné de l'hôpital pour ne pas souffrir de son voisinage. C'est un vaste chalet, entouré de vérandahs et divisé en logements, où les agents et leur famille peuvent se rendre à tour de rôle, pour terminer des convalescences ou prendre du repos, dans un air pur et relativement frais. Un tramway relie l'hôpital et le sanatorium à Ismaïlia. Quand un ouvrier blessé ou malade est transporté dans un autre des hôpitaux d'Égypte, la Compagnie prend à sa charge les frais de séjour et fait bénéficier l'ouvrier de la demi-solde.

Mais il est une création récente — car elle ne date que de 1896 — qui tient fort au cœur de notre président et qui rend chaque jour plus de services : ce sont les dispensaires établis à Ismaïlia et à Port-Thewfik, où viennent en consultation et où sont soignés non seulement nos agents et nos ouvriers et les membres de leurs familles, mais encore les personnes étrangères à la Compagnie. Ce sont les médecins et les sœurs de l'hôpital Saint-Vincent qui sont chargés de ce service, et il faut leur admirable dévouement pour tenir tête au travail forcé qui leur est imposé. C'est une foule véritable qui se précipite vers le dispensaire et on en jugera en apprenant que le nombre des consultations ou pansements, qui avait été de 33 569 en 1897, s'est élevé à 40 760 en 1898 et dépassera 50 000 en 1899. Les Arabes accourent de tous les points du désert ; ils commencent même à amener leurs femmes. C'est un spectacle vraiment touchant que de voir le bien que font ainsi nos docteurs dont la patience ne se lasse jamais et ces saintes filles que rien ne rebute, que rien ne trouble et dont la douceur et les soins restent les mêmes pour les derniers comme pour les premiers de leur nombreuse clientèle.

La situation de Port-Thewfik ne lui permet pas d'aspirer à d'aussi hautes destinées qu'Ismaïlia. Le dispensaire y fonctionne de la même façon, mais les malades sont beaucoup moins nombreux (5 473 en 1897 et 7 660 en 1898).

M. le prince d'Arenberg, en plus des dispensaires, dont il est, à bon droit, grand partisan, — et il l'a prouvé à Paris

avant de le faire dans l'Isthme, — a eu l'excellente pensée d'attirer tout particulièrement l'attention de nos médecins sur les yeux des enfants. En Égypte, les ophtalmies sont très communes et dégénèrent rapidement en ophtalmies purulentes, qui entraînent, la plupart du temps, la perte de la vue. Toutes les personnes, du reste, qui ont visité le Caire et la Haute-Égypte ont été frappées du nombre considérable des aveugles ; à tous les pas, on rencontre des vieillards ou des enfants accroupis contre les murs des maisons et dont les yeux sanguinolents sont littéralement dévorés par les mouches, qui propagent l'infection en volant de visages en visages. Le même fait se produisait dans l'isthme et dans les gares situées tout le long du canal maritime. Un simple lavage journalier des yeux avec de l'eau boriquée a suffi pour produire un excellent effet, surtout dans les gares, où la femme du chef ou du télégraphiste est chargée de ce soin et s'en acquitte d'autant mieux qu'elle n'a que peu d'enfants sous sa surveillance. Des instructions, écrites dans toutes les langues en usage dans l'Isthme, et indiquant le mode de procéder, qui est des plus simples, sont affichées et d'autant plus ponctuellement suivies que les gares sont régulièrement visitées par un de nos docteurs et soumises à une surveillance constante. Le résultat a été naturellement moins complet dans les grandes agglomérations : mais, dès qu'un cas grave se produit, l'enfant est transporté à l'hôpital Saint-Vincent où il subit un traitement plus énergique. Rien n'égale l'adresse avec laquelle sœur Marie renverse la paupière des petits malades, y infiltre quelques gouttes de nitrate d'argent, et sa façon d'opérer est si habile et si rapide que l'enfant paraît ne pas souffrir, et subit ce traitement pendant de longs jours sans manifester d'appréhension. Si les autorités égyptiennes prenaient la peine de propager ces méthodes préventives, elles parviendraient certainement à les faire adopter peu à peu dans tous les villages et, avec de la persévérance, leur pays serait ainsi affranchi d'un véritable fléau.

*
* *

Il me reste à parler des écoles, des sociétés coopératives de consommation et de pharmacie et des cercles.

La Compagnie assure le fonctionnement à Port-Thewfik d'une école de garçons et d'une école de filles dont elle a fait construire les locaux, qui sont sains et très coquets. Elles sont fréquentées l'une par 87 garçons, l'autre par 124 filles, Sur cet ensemble de 211 élèves, 88 paient une redevance et 123 sont admis gratuitement. La Compagnie subventionne ensuite dans les autres centres, sans distinction de nationalité ou de religion, les écoles qui y sont établies. Nous n'avons pas la prétention que les jeunes gens qui sortent de nos écoles de Port-Thewfik soient reçus dans un bon rang à Polytechnique ou à Saint-Cyr, que les jeunes filles passent leur brevet, avec mention. Les enfants y apprennent à bien lire, bien écrire et bien compter et reçoivent des notions assez complètes d'histoire et de géographie, Leurs maîtres et maîtresses s'appliquent en outre à leur donner une bonne éducation, ce qui n'est pas une tâche aisée, étant donné que les enfants appartenant à des nationalités très diverses, ont également des caractères très différents les uns des autres qui exigent, de la part du maître, autant de patience que de savoir-faire. A Port-Thewfik une salle d'asile est attenante à l'école des filles ; j'y ai compté plus de cinquante petits enfants, qui sont soignés et surveillés maternellement par les sœurs de Saint-Vincent, pendant que leurs parents sont au travail.

Un innovation très heureuse a été l'installation dans chaque gare de petites écoles élémentaires dirigées par les femmes des agents de la Compagnie, qui reçoivent de ce chef une allocation et qu'on récompense en outre de leur zèle, en donnant des prix aux plus méritantes. Ces braves femmes cumulent cet emploi avec celui d'infirmières, et ce sont elles qui soignent les yeux des enfants en les traitant par l'eau boriquée. Une salle bien aérée, munie de bancs et d'un tableau noir, est installée dans chaque gare où nos maîtresses improvisées font très sérieusement leur classe. Nous avons à plusieurs reprises interrogé les enfants et examiné leurs cahiers et la plupart savent très convenablement lire, écrire et faire leurs quatre règles d'arithmétique.

*
* *

La salubrité de l'habitation est la condition primordiale du maintien de l'hygiène parmi les Européens transportés dans les climats d'Orient. J'ai montré que la Compagnie accordait à son personnel d'Égypte des indemnités de logement. Mais elle a dû faire plus que de l'indemniser; il lui a fallu, pendant de longues années, alors que se créaient seulement les centres de Port-Saïd et d'Ismaïlia, construire elle-même les logements qui devaient abriter ces employés et ouvriers. De 1874 à 1898, elle a dépensé dans ce but 1 055 000 francs. Les dépenses consistent surtout aujourd'hui à remplacer d'anciennes maisons datant de la période de construction du canal. C'est seulement sur le terre-plein de Port-Thewfik que la nécessité s'impose encore d'élever de nouveaux bâtiments, Grâce à l'intervention de la Compagnie, les ouvriers comme les employés disposent de logements bien aérés, salubres et confortables.

La question de l'alimentation n'est pas moins importante que celle de l'habitation. Elle présentait des difficultés sérieuses dans l'Isthme et surtout à Ismaïlia. Les marchands qui étaient venus s'y installer, tiraient largement profit de cette situation, et il en résultait que les employés et les ouvriers payaient fort cher des denrées souvent défectueuses et de mauvaise qualité. A cet inconvénient venait s'en joindre un autre non moins grave: c'est que les marchands, maîtres du terrain, vendaient à crédit, se faisaient souscrire des billets et se livraient à l'usure sur marchandises et sur prêts d'argent. Il fallait donc affranchir les employés et les ouvriers du joug de ces commerçants peu scrupuleux.

La société coopérative d'alimentation fut fondée en 1892 sur l'initiative des ouvriers, et la Compagnie ne leur ménagea pas son concours. Elle a émis un nombre illimité de parts, fixées à 100 francs l'une, et devant rapporter un intérêt de 3 1/2 p. 100. Elle est administrée par un Conseil composé de 12 membres (1 président, 1 vice-président, 1 trésorier, 1 secrétaire et 8 commissaires). Le Conseil se réunit chaque mois pour se rendre compte de la marche des affaires, et

chaque année, après l'inventaire, a lieu une assemblée générale des sociétaires pour qu'ils prennent connaissance des comptes et procèdent à l'élection du nouveau Conseil d'administration. La comptabilité de la société est tenue en partie double, sous la surveillance directe du Conseil. Le fonctionnement du magasin est assuré par un *premier distributeur*, auquel incombe la direction générale, et qui a sous ses ordres 1 comptable, 1 aide-comptable, 1 second distributeur et 3 garçons de magasins; tout ce personnel est appointé. Les bénéfices réalisés sont affectés d'abord à couvrir les frais généraux et à payer l'intérêt des parts. Le solde est réparti de la façon suivante : 5 p. 100 au personnel du magasin, au prorata de leurs appointements; 10 p. 100 à la réserve; 70 p. 100 à tous les intéressés. A la dernière assemblée générale, le capital de chaque part avait été doublé et l'intérêt de 3,50 p. 100 régulièrement payé à chaque participant, au prorata de sa souscription. Le montant de la vente s'était élevé à plus de 200 000 francs, et le stock en magasin représentait au moins 50 000 francs. L'affaire est donc excellente à tous les points de vue, d'autant meilleure que les ouvriers, autrefois exploités par des boutiquiers sans scrupules, procurent aujourd'hui de très bonnes denrées à prix réduits.

La création de la société coopérative de pharmacie fut provoquée par les mêmes raisons qui donnèrent naissance à la coopérative d'alimentation. Mais l'entreprise était plus difficile, la compétence nécessaire à ce commerce faisant défaut aux coopérateurs. Elle était délicate au point de vue légal car, d'après les dispositions du code égyptien, nul ne peut posséder une pharmacie et l'exploiter, s'il n'est lui-même pharmacien. Les promoteurs cependant, forts du but humanitaire qu'ils poursuivaient, ne s'arrêtèrent pas à ces difficultés, et mirent leur officine en fonctionnement. Après quelques tâtonnements inévitables au début, le conseil décida d'acheter tous les médicaments au comptant, ce qui produisit sur les prix courants des escomptes de 3 à 6 p. 100. Après une très sérieuse étude portant sur les prix de vente pratiqués par les pharmaciens, il opéra des réductions profondes, et certains articles furent diminués de 400 p. 100. L'antipyrine, par exemple, qui était vendue à raison de 1 fr. 50 et jusqu'à

2 francs le gramme, fut taxée à 0 fr. 25, cachets compris. D'une façon générale, la diminution opérée s'éleva pour l'ensemble des articles à 30 p. 100 environ, et cette diminution permit cependant de réaliser un bénéfice suffisant pour payer les frais d'exploitation, assurer l'intérêt du capital et servir un dividende raisonnable aux porteurs de parts. Du reste, les bénéfices proprement dits doivent être réduits au minimum, dans une société coopérative, puisqu'ils sont pris en somme dans la poche des associés; le véritable bénéfice consiste dans la réduction des prix et dans la bonne qualité des produits nécessaires à leurs besoins.

Au point de vue matériel, les sociétés coopératives ont été très utiles aux employés et ouvriers de la Compagnie, mais leur effet n'a pas été moins heureux au point de vue social. Elles ont provoqué un rapprochement intime entre les ouvriers et les employés qui ont appris à mutuellement se connaître et à s'apprécier. Pour tout ce qui concerne la comptabilité, les inventaires, les bilans, l'achat des denrées, la marche et la bonne tenue des magasins, les employés ont apporté aux ouvriers un concours précieux, dont ils ont reconnu la valeur, et il en est résulté une solidarité et une entente cordiale que nous avons rarement rencontrées ailleurs. Ainsi que me le faisait justement observer M. le prince d'Arenberg, bien des communes de France seraient bien inspirées en imitant la petite oasis d'Ismaïlia, qui a su si bien faire elle-même ses affaires et qui, par un sage esprit d'association, a procuré à ses habitants des avantages et des facilités que beaucoup de grandes villes ne possèdent pas.

Pour compléter cet ensemble d'institutions, il fallait un lieu de réunion, un cercle où les employés puissent se rendre après les heures de travail et trouver des journaux, des revues pour se tenir au courant de ce qui se passe en Europe, des livres pour s'instruire. Cette lacune fut comblée, sur la proposition de MM. J. Guichard et Austin-Lee, et le cercle fut fondé en 1895. La Compagnie vint naturellement en aide à ses promoteurs pour faciliter l'aménagement du local et la création de la bibliothèque, qui compte déjà plus de 500 volumes. Elle s'augmentera rapidement, soit par les dons, soit par l'emploi de la dotation annuelle de 1 500 francs que la Commis-

sion du Cercle a eu la bonne pensée d'inscrire à son budget pour achat de livres. Le nombre des membres titulaires est de 133 et celui des membres visiteurs de 36. Ce cercle est en pleine prospérité et donne des fêtes où sont conviées les femmes des membres, Ayant passé l'an dernier à Ismaïlia les fêtes de Noël et du Jour de l'an, nous avons assisté avec le Président à une de ces solennités où un superbe arbre de Noël, couvert de jouets et de bibelots, a répandu la joie parmi tous les enfants de cette intéressante petite ville. C'était une véritable fête de famille, pleine d'entrain, de franche gaieté et qui nous rappelait la patrie absente.

A tous les points de vue, je ne crois pas que la Compagnie ait à regretter les encouragements qu'elle a donnés à ces diverses créations et, grâce aux efforts de notre personnel d'employés et d'ouvriers, Ismaïlia est devenu un véritable modèle de ce que l'on peut obtenir par la mutualité, la coopération et l'esprit d'association.

## II

Les titres de la Compagnie ont leur histoire, comme la Compagnie elle-même. Je voudrais essayer d'expliquer la raison d'être de chacun d'eux et les causes qui ont motivé les formes variées sous lesquelles ils ont été présentés au public. Je me hâte d'ajouter que j'ai rédigé cette partie de mon étude en collaboration avec M. E. Bonnet, inspecteur des finances, chef de notre service financier à Paris, et dont la compétence m'a été d'un puissant secours.

Commençons par les actions formant le capital initial et d'une valeur nominale de 500 francs. Il leur est attribué d'abord un intérêt de 5 p. 100 et elles reçoivent ensuite, comme dividende, 71 p. 100 des bénéfices nets [1]. Pendant la période d'exécution des

1. Les bénéfices de l'entreprise sont répartis de la manière suivante : 15 p. 100 au gouvernement égyptien ; 10 p. 100 aux fondateurs; 2 p. 100 aux administrateurs; 2 p. 100 aux employés; 71 p. 100 aux actionnaires. Aux termes des statuts primitifs, la part des actionnaires était seulement de 70 p. 100, et celle des Admi-

travaux, l'intérêt statutaire était considéré comme une charge accessoire de la construction; prélevé sur le compte de premier établissement, il a été régulièrement payé aux échéances semestrielles. A partir du 1er janvier 1870, le canal étant ouvert à l'exploitation, la rémunération du capital devait être assurée par les produits de l'entreprise, et les actionnaires ont attendu pendant trois années la première répartition. Comme on l'a vu, en 1870 et en 1871 les recettes avaient été inférieures aux dépenses, et ces deux exercices laissaient un déficit total de plus de 12 millions. En 1872 on avait fait un peu mieux qu'équilibrer les dépenses et les recettes. Celles-ci accusaient un excédent de 2 millions, mais il eût fallu 5 millions pour servir aux actions un seul semestre d'intérêts. Ce n'est qu'au mois d'avril 1873 que la Compagnie put mettre en paiement le coupon échu au 1er juillet 1870. Un second coupon suivit, au commencement de 1874, et la progression constante du trafic permettait d'espérer non seulement que la période des sacrifices était close, mais qu'une ère de prospérité allait enfin s'ouvrir pour les actionnaires. Sept coupons toutefois demeuraient en souffrance (du 1er juillet 1871 au 1er juillet 1874) et aucun dividende ne pouvait être distribué, tant que cet arriéré n'aurait pas été liquidé. Afin que la situation financière fût immédiatement dégagée, et que les bénéfices futurs pussent être intégralement répartis aux échéances et dans les conditions fixées par les statuts, on résolut de capitaliser les coupons impayés. Ces coupons représentaient, déduction faite de l'impôt, une valeur totale de 85 francs par action; il fut décidé qu'ils seraient échangés contre un titre spécial portant la dénomination de *bon représentatif de coupons consolidés* et qui, produisant un intérêt de 5 p. 100, serait remboursé à 85 francs en une période de quarante ans. De même que les coupons dont ils étaient la représentation ne constituaient pas, à proprement parler, une dette pour la Compagnie, l'émission de ces titres n'engendrait pas un emprunt : l'intérêt et l'amortissement prélevés sur les revenus annuels, jouissaient simplement, pendant la durée

nistrateurs était fixée à 3 p. 100. A partir de 1871, le Conseil d'administration fit abandon du tiers de sa participation au profit des actionnaires qui reçoivent ainsi 71 p. 100 des bénéfices nets.

assignée à leur existence, d'une priorité sur l'intérêt des actions. Négociés tout d'abord aux environs de 65 francs, les bons de coupons se sont peu à peu rapprochés du pair. Ils l'ont atteint en 1878 et n'ont pas tardé à le dépasser; ils valent aujourd'hui 95 francs. Si l'on n'avait pas eu recours à cette consolidation, le règlement des coupons arriérés aurait absorbé jusqu'en 1881 tous les bénéfices de la Compagnie. On a pu, au contraire, grâce à la combinaison adoptée, servir, dès 1875, un premier dividende aux actions. Ce dividende était des plus modestes, et il est resté tel pendant les quatre années suivantes. Mais, à partir de 1880, les actionnaires ont vu s'accroître rapidement la rémunération de leur capital. Le chiffre le plus élevé a été obtenu en 1891 : le revenu des actions dépassa 20 p. 100 pour cet exercice, il atteignit 105 fr. 50 c. nets. Ramené pendant les années suivantes aux environs de 90 francs, il s'est relevé à 100 francs en 1898.

Si l'on considère que les actions, émises à 500 francs, ont pu être achetées à la Bourse pendant sept années, de 1866 à 1872, à un prix inférieur à 300 francs, on voit quel a été le bénéfice réalisé par les actionnaires de l'origine qui ont eu la sagesse de conserver leurs actions, et par ceux, plus heureux encore, qui ont eu assez de confiance dans l'avenir de la Compagnie pour s'associer à l'entreprise, alors que les difficultés qu'elle traversait, les attaques dont elle était l'objet, provoquaient la dépréciation de ses titres. L'action de la Compagnie de Suez, qui est considérée aujourd'hui comme une valeur de luxe et qui, à son plus haut cours (au mois de mai dernier) a valu 3 838 francs, était tombée, en 1871, à 163 francs. Au commencement de 1872, elle ne valait encore que 185 francs. L'acheteur qui, l'ayant eue à ce prix, en serait resté possesseur, aurait encaissé, en intérêts et dividendes, 2 136 francs. Il aurait reçu en outre un bon de coupons valant aujourd'hui 95 francs. Enfin la plus-value de son capital atteindrait, au cours actuel, environ 3 400 francs. L'ensemble additionné de la rémunération obtenue et de la plus-value acquise représenterait 31 fois le déboursé primitif, c'est-à-dire, pour une durée de 27 ans, un placement au taux moyen de 115 p. 100 par année. L'attachement fidèle aux valeurs de la

Compagnie de Suez, la foi inébranlable dans le succès de l'œuvre de M. de Lesseps ont été l'origine d'un bon nombre de fortunes. On trouve aujourd'hui sur la liste des actionnaires des noms qui figuraient sur les registres de la souscription primitive ou sur les feuilles de présence des premières assemblées générales. Si une pareille constance a été largement récompensée, elle n'a pas été sans mérite. Il a fallu une réelle force d'âme pour ne se laisser ni émouvoir ni décourager par les polémiques ardentes, par les critiques acerbes, par les prédictions pessimistes, par le mauvais vouloir ou l'hostilité qui ont fait à la Compagnie pendant de longues années une existence si troublée. Et il n'y avait pas seulement à soutenir l'assaut des attaques inspirées par la malveillance ou par les intérêts d'une spéculation sans scrupule, il fallait, ce qui est peut-être plus difficile encore, résister aux conseils donnés par ceux qui s'instituent les tuteurs du capitaliste. En 1880, alors que les actions de Suez venaient d'atteindre pour la première fois le cours de 1 000 francs, le bulletin financier d'un grand journal hebdomadaire contenait l'appréciation suivante : « Nous avons été des premiers à annoncer la hausse du Suez, il y a cinq mois, quand personne ne s'en occupait ; aujourd'hui nous n'hésitons pas à engager nos lecteurs à les vendre ; au-dessus de 950 francs le Suez est trop cher ; on pourra en racheter dans de plus bas cours. » (15 mai 1880.) La même note se reproduisait dans les numéros suivants : « Aux cours actuels, il ne faut plus acheter de valeurs de Suez, il faut en vendre si on en a. » (22 mai 1880.) « Tous les titres de Suez sont trop chers aux cours actuels » (5 juin 1880.) Cependant, loin que survînt la baisse ainsi prophétisée, les actions dépassaient rapidement le cours de 1 100 francs, puis, en quelques semaines, celui de 1 200 francs ; au mois de septembre enfin, elles se fixaient aux environs de 1 300 francs. Et le journal financier qui engageait à les vendre à 1 000 francs et qui garantissait qu'on pourrait aisément les racheter dans de plus bas cours, changeait tout à coup de langage : « Les actions de Suez se sont élevés à 1 275 francs. On peut à ce prix, croyons-nous, les acheter avec avantage » (25 décembre 1880.) Ce conseil valait mieux que le précédent. La hausse, en effet, n'était qu'à son début ; elle devait se continuer sans interruption

pendant l'année 1881, et jamais, pendant les périodes de réaction qui ont suivi, les cours ne se sont abaissés au-dessous de 1 800 francs[1].

Les actions de capital de la Compagnie de Suez sont remboursables au pair, en quatre-vingt-dix-neuf ans, de 1870 à 1968. Les actions que le sort des tirages annuels désigne pour ce remboursement sont remplacées par des actions de jouissance qui ont, sur les produits de l'entreprise, déduction faite de l'intérêt à 5 p. 100, les mêmes droits que les actions non amorties. Le porteur d'une action de capital valant aujourd'hui environ 3 600 francs n'a à recevoir de la Compagnie qu'une somme de 500 francs, et l'action de jouissance qui lui sera donnée en échange n'aura d'autre valeur, à l'expiration de la concession, que celle déterminée par la portion d'actif qui, lorsque le canal aura fait retour au gouvernement égyptien, restera la propriété de la Compagnie; un jour viendra donc où les actionnaires devront consacrer une partie de leur revenu à reconstituer leur capital. Mais cette préoccupation ne s'impose aux plus prévoyants que dans un avenir fort lointain : dans un demi-siècle peut-être. Ces cinquante années de pleine et entière sécurité me paraissent de nature à écarter toute inquiétude chez les capitalistes les plus prudents et les plus soucieux de conserver leur patrimoine intact. Il ne faut pas oublier d'autre part que l'acte du 5 janvier 1856 prévoit dans l'un de ses articles (art. 16) la possibilité d'un accord avec le gouvernement égyptien qui maintiendrait à la Compagnie sa concession pendant une ou plusieurs périodes successives de quatre-vingt-dix-neuf années. En admettant qu'il y eût une seule prorogation, les actions garderaient leur valeur entière au delà de l'inspiration du siècle prochain.

Depuis que les actions de Suez ont acquis et consolidé l'importante plus-value d'où il résulte que leur prix actuel représente environ sept fois le capital primitif, on a soulevé à plusieurs reprises, soit à la Bourse, soit dans la presse, la question de savoir s'il ne conviendrait pas de diviser les titres actuels en coupures d'une valeur moindre. On a même par-

1. Voir le tableau indiquant le cours des actions de capital et les dividendes distribués de 1870 à 1898.

## COURS DES ACTIONS DE CAPITAL
### ET DIVIDENDES DISTRIBUÉS DE 1870 A 1898

| ANNÉES | PLUS HAUTS COURS | PLUS BAS COURS | COURS MOYENS | REVENUS (Intérêts et dividendes) BRUT | REVENUS (Intérêts et dividendes) NET | OBSERVATIONS |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1870 | 380f » | 215f » | 272f 868 | 25f » | | Le coupon du 1er semestre 1870 a été payé en avril 1873. |
| 1871 | 252 50 | 163 » | 208 135 | 25 » | | |
| 1872 | 490 » | 185 » | 355 133 | 25 » | | Le coupon du 2e semestre 1870 a été payé en février 1874. |
| 1873 | 486 25 | 378 75 | 434 935 | 25 » | | |
| 1874 | 475 » | 375 » | 422 190 | 25 » | | |
| 1875 | 865 » | 470 » | 674 052 | 26 880 | 24f 920 | Les coupons de 1871, 1872, 1873 et 1er semestre 1874 ont été payés aux Actionnaires sous la forme de Titres Représentatifs de coupons consolidés, le montant nominale de 85 francs, représentant la valeur de ces 7 coupons (87f50), déduction faite de l'impôt (2f50). |
| 1876 | 790 » | 605 » | 701 637 | 28 555 | 26 059 | |
| 1877 | 762 50 | 565 » | 677 879 | 32 987 | 30 292 | |
| 1878 | 790 » | 700 » | 751 737 | 31 438 | 28 902 | |
| 1879 | 770 » | 600 » | 724 401 | 29 872 | 28 048 | |
| 1880 | 1 327 50 | 715 » | 1 075 881 | 46 886 | 44 754 | |
| 1881 | 3 490 » | 1 272 50 | 1 975 955 | 68 803 | 65 769 | |
| 1882 | 3 550 » | 1 875 » | 2 537 243 | 81 221 | 76 855 | |
| 1883 | 2 685 » | 1 820 » | 2 372 017 | 88 657 | 83 136 | Le coupon du 2e semestre 1874 a été payé à sa date, en janvier 1875. |
| 1884 | 2 092 50 | 1 810 » | 1 967 706 | 87 252 | 81 954 | |
| 1885 | 2 220 » | 1 805 » | 2 035 397 | 85 401 | 80 642 | |
| 1886 | 2 220 » | 1 970 » | 2 094 430 | 75 335 | 70 692 | |
| 1887 | 2 127 50 | 1 895 » | 2 011 049 | 78 229 | 73 442 | |
| 1888 | 2 270 » | 2 052 50 | 2 168 105 | 89 381 | 84 478 | |
| 1889 | 2 450 » | 2 185 » | 2 296 098 | 91 052 | 85 894 | |
| 1890 | 2 450 » | 2 270 » | 2 348 481 | 92 686 | 86 751 | |
| 1891 | 2 925 » | 2 395 » | 2 660 641 | 112 138 | 105 500 | |
| 1892 | 2 845 » | 2 580 » | 2 712 884 | 99 068 | 92 366 | |
| 1893 | 2 750 » | 2 535 » | 2 674 018 | 97 092 | 90 373 | |
| 1894 | 3 110 » | 2 675 » | 2 861 822 | 96 652 | 90 » | |
| 1895 | 3 445 » | 3 040 » | 3 249 107 | 99 495 | 92 500 | |
| 1896 | 3 512 » | 3 150 » | 3 347 485 | 100 530 | 92 500 | |
| 1897 | 3 365 » | 3 140 » | 3 233 975 | 97 622 | 90 » | |
| 1898 | 3 748 » | 3 318 » | 3 583 372 | 107 747 | 100 » | |

fois annoncé que la division allait être opérée : le bruit a couru notamment, au commencement de cette année, que les 400 000 actions actuelles, émises à 500 francs, seraient remplacées par deux millions d'actions nouvelles au taux nominal de 100 francs. On faisait valoir que le titre rendu plus léger pénétrerait aisément dans une clientèle que le prix élevé auquel il est parvenu en tient aujourd'hui éloignée, et que le marché y gagnerait plus d'ampleur et d'activité. La question ayant été portée devant la dernière assemblée d'actionnaires, M. le prince d'Arenberg a cru devoir la trancher définitivement. Il a déclaré très nettement que le Conseil ne considérait pas que la division des actions eût un intérêt réel pour les actionnaires. Les actions de Suez sont un des titres les mieux classés qui existent sur le marché de Paris : si elles ne sont pas un placement habituel pour les petits capitalistes (et encore trouverait-on parmi ceux-ci bon nombre de porteurs d'une ou deux actions), elles ont, dans les classes riches ou aisées, une très large clientèle. Il est indiscutable, d'autre part, que le marché de ces titres à la Bourse de Paris présente assez d'ampleur et de régularité pour que toute offre et toute demande, alors même qu'elles porteraient sur une ou plusieurs centaines d'actions, soient assurées, au moins sur le marché à terme, de trouver une contre-partie. Que peut-on demander de plus? Pourquoi modifier cette situation privilégiée? La spéculation seule y trouverait profit. Or, s'il n'y a pas lieu de regretter que l'action de Suez soit une des valeurs sur lesquelles elle s'exerce de préférence la Compagnie n'a pas à lui servir d'auxiliaire. Elle doit, avant tout, sauvegarder les intérêts des vrais actionnaires, et ceux-ci n'ont aucun bénéfice à retirer de l'échange des actions qu'ils détiennent contre des titres allégés qui seraient fatalement soumis à de plus brusques oscillations. Il faut donc écarter cette perspective; comme l'a dit M. le prince d'Arenberg, le Conseil est résolu, dans l'état actuel des choses, à maintenir intacte la forme des actions.

La répartition des bénéfices de la Compagnie de Suez, telle qu'elle est prévue par les statuts, a donné lieu à la création d'autres titres que les actions. Il y a d'abord *les parts de fondateur*. L'acte de concession du 5 janvier 1856 stipulait

que la liste des membres fondateurs ayant concouru par leurs travaux, leurs études et leurs capitaux à la réalisation de l'entreprise avant la fondation de la Société, serait arrêtée par le vice-roi d'Égypte et qu'il serait attribué à ces fondateurs une part de 10 p. 100 dans les produits nets de l'entreprise. Saïd Pacha fit dresser une première liste de soixante membres et laissa à M. de Lesseps le soin de la compléter par l'adjonction des personnes qui l'avaient aidé en Europe ou en Amérique. Il exprimait seulement le désir que le nombre total ne s'élevât pas, autant que possible, au-delà de 100. La liste complète des fondateurs dans laquelle le Conseil d'administration avait introduit, au prorata de leurs versements, les souscripteurs du capital affecté aux études du canal et aux travaux préparatoires, a été définitivement arrêtée en 1859. Cette liste, dont l'exemplaire original a été déposé chez le notaire de la Compagnie, Me Mahot de la Querantonnais, comprenait, je crois, 160 bénéficiaires entre lesquels il était distribué mille parts. Plus tard (en juillet 1880) chacune de ces mille parts a été divisée en centièmes. Il existe donc 100 000 parts de fondateur qui se négocient aujourd'hui à un prix voisin de 1 300 francs. Le millième de l'origine vaudrait ainsi 130 000 francs et, comme la plupart des fondateurs avaient reçu dix millièmes, la faveur dont ils ont bénéficié représente une valeur actuelle d'environ 1 300 000 francs. On était loin de soupçonner à l'origine qu'elle constituerait ainsi une réelle fortune. Parmi ceux qui furent définitivement inscrits sur la liste des fondateurs, il en est qui acceptèrent sans enthousiasme ; il y eut même des refus formels. On s'est rattrapé depuis et la Compagnie a soutenu, tout récemment encore et d'ailleurs avec plein succès, plusieurs procès dans lesquels ses adversaires réclamaient la délivrance de parts de fondateur promises, disaient-ils, à un de leurs ascendants par le vice-roi ou par M. de Lesseps.

En accordant à la Compagnie constituée par M. de Lesseps le droit de créer et d'exploiter une voie navigable[1] entre la mer Rouge et la Méditerranée et en fixant les conditions de cette concession, le vice-roi d'Égypte ne s'était pas préoccupé

1. Voir *la Revue* du 1er octobre 1899 : le Canal de Suez.

seulement de faire participer son entourage aux bénéfices de l'entreprise. Il n'avait pas négligé le droit très légitime de s'assurer un avantage plus direct et avait réservé au profit de son gouvernement 15 p. 100 des produits annuels. Mais les mêmes embarras pécuniaires qui, en 1875, avaient conduit Ismaïl-Pacha à se défaire de ses actions le décidèrent un peu plus tard à aliéner ces 15 p. 100. Il les céda au Crédit Foncier de France, et celui-ci, en 1880, en fit apport à une société civile pour une somme de 22 millions. De là la création d'une nouvelle catégorie de titres, les parts de la Société civile, ou, sous leur dénomination usuelle, *les parts civiles de Suez*.

Bien qu'il ne s'agisse pas, à proprement parler, d'un titre de la Compagnie de Suez, celle-ci étant tout-à-fait indépendante de la Société civile, à laquelle elle se borne à remettre, aux échéances statutaires, le montant de la participation qu'elle versait auparavant au gouvernement égyptien, les parts civiles de Suez représentent en réalité le droit à une portion des bénéfices de la Compagnie. Elles ont été créées au nombre de 84 507 : ce nombre a été fixé de telle manière que chaque part reçoit un revenu égal à celui d'une action de jouissance. En vue d'en faciliter la négociation, une Assemblée générale de la Société civile a autorisé la création de cinquièmes de part qui peuvent être échangés facultativement contre les parts entières. Ces coupures du titre primitif ont été peu recherchées ; les négociations en Bourse se font presque exclusivement sur les parts entières qui valent aujourd'hui 2 300 francs. Au prix de 2 300 francs, l'ensemble des parts civiles représente un capital de 194 366 100 francs ; voilà ce que vaut aujourd'hui le droit aux 15 p. 100 dans les bénéfices, ce droit dont le Crédit Foncier a fait l'apport pour 22 millions, et qui lui a été cédé pour un prix sans doute inférieur. Le gouvernement égyptien n'a pas à se féliciter de cette opération ; il la doit déplorer, au contraire, non moins que l'aliénation des actions dont il était propriétaire à l'origine de l'entreprise. Un de nos plus sympathiques collègues, M. J. Lefebvre, a fait un intéressant travail qu'il a bien voulu me communiquer et qui démontre ce que le gouvernement égyptien posséderait aujourd'hui en capital et

recevrait en intérêts, s'il était encore détenteur des titres qu'il avait souscrits et des droits qu'il s'était fait réserver par les statuts de la Compagnie.

| | | |
|---|---|---|
| Les 176 602 actions cédées au gouvernement anglais valent aujourd'hui, au cours de 3 560 francs[1], | 628 703 120 | |
| et rapportent . . . . . | | 19 028 335 |
| — Le gouvernement égyptien avait en dehors de ces titres 1 040 actions qu'il a vendues à la Bourse de Paris. Elles vaudraient actuellement . . . . . | 3 702 400 | |
| et fourniraient un revenu de. . . | | 112 060 |
| — Enfin, les 15 p. 100 dans les bénéfices cédés au Crédit Foncier représentent, d'après le prix actuel des parts civiles. . . . . | 194 366 100 | |
| et donnent un produit annuel de. | | 6 992 700 |
| L'ensemble constitue une valeur de . . . . . | 826 771 620 | |
| en capital et de. . . . . | | 26 133 095 |
| en intérêts. | | |

A côté des titres représentant une part dans les produits nets du canal de Suez et dont le revenu subit les mêmes variations que ces produits nets (actions de capital, actions de jouissance, parts de fondateur, parts civiles), il existe une catégorie de valeurs à revenu fixe provenant des emprunts contractés par la Compagnie. Le premier appel au crédit eut lieu en 1867. Pour pourvoir à l'exécution des travaux, la Compagnie avait eu jusqu'alors à sa disposition les 200 millions fournis par les actionnaires, auxquels étaient venues s'ajouter diverses recettes réalisées pendant la période de construction, et notamment l'indemnité de 84 millions payée par le vice-roi, conformément à la sentence impériale du 6 juillet 1864. L'ensemble était insuffisant pour assurer l'entier achèvement du canal : il fallait encore une centaine de millions. On les demanda au public en ouvrant une souscription publique pour le placement de 333 333 obligations émises

1. Voir la *Revue* du 1er octobre.

à 300 francs, remboursables en cinquante ans à 500 francs et rapportant un intérêt annuel de 25 francs. La souscription n'eut qu'un succès médiocre : au 30 juin 1868, le nombre des obligations émises n'était que de 108 393 : un tiers seulement de l'emprunt avait été couvert. Le Conseil d'administration pensa que le placement des deux autres tiers serait singulièrement facilité, s'ils pouvaient être émis sous la forme d'obligations à lots, les valeurs de ce genre étant de la part du public l'objet d'une faveur spéciale. Une requête tendant à obtenir l'autorisation nécessaire fut adressée à l'empereur Napoléon III : elle fut accueillie avec la bienveillance qu'il n'avait cessé de manifester à l'œuvre de M. de Lesseps. En considération « du caractère exceptionnel de l'entreprise et de l'intérêt que la France porte à l'exécution du canal de Suez », un projet de loi, revêtu de l'approbation du Conseil d'État, fut présenté au Corps législatif le 28 mai 1868 et bientôt sanctionné par un vote de cette Assemblée. Grâce à l'attrait des lots, auxquels il était affecté une somme annuelle d'un million, réparti à raison de 250 000 francs par trimestre et dont la Compagnie, avait étendu le bénéfice aux souscripteurs des premières obligations émises, le solde de l'emprunt fut très rapidement couvert. Les cent millions que cette émission a fournis à la Compagnie lui imposent une lourde charge : l'intérêt, l'amortissement et les lots, exigent une annuité supérieure à 10 p. 100. Mais le remboursement devant avoir lieu dans une période de cinquante années, la Compagnie sera entièrement libérée de sa dette à partir du 1er juillet 1918.

Le premier emprunt avait été contracté pour permettre l'achèvement du canal et payer les derniers travaux. Le canal ouvert à l'exploitation, il fallut emprunter encore pour équilibrer les recettes et les dépenses. Ainsi que nous l'avons déjà dit, l'exercice 1870 se soldait par un déficit d'une dizaine de millions, et on prévoyait pour l'ensemble des exercices suivants, jusqu'en 1873 inclusivement, un déficit à peu près équivalent. Pour couvrir cette insuffisance, l'Assemblée du 20 juillet 1871 autorisa le Conseil à contracter un nouvel emprunt de 20 millions, et il fut décidé que cet emprunt serait représenté par 200 000 bons dits *Bons trentenaires*, émis à

100 francs, produisant un intérêt de 8 p. 100 et remboursables à 125 francs de 1872 à 1901. La souscription, ouverte le 11 septembre 1871, fut prolongée jusqu'au 1er février 1872. Elle n'avait absorbé que 120 000 bons sur les 200 000 offerts au public. La situation financière de la Compagnie s'étant améliorée et les perspectives d'avenir apparaissant plus rassurantes qu'on ne les avait envisagées en 1871, l'emprunt fut limité aux 12 millions réalisés. Cette dette, qui est à peu près aussi onéreuse que celle constituée par les obligations 5 p. 100, ne doit plus peser que sur deux exercices; elle laissera libre, à son expiration, une annuité s'élevant à 1 150 000 francs.

Quelques années plus tard, la Compagnie fut de nouveau dans l'obligation d'emprunter. Ce n'était plus alors pour joindre les deux bouts : toutes les dépenses d'exploitation étaient désormais couvertes par les produits de l'entreprise. Mais il s'agissait de pourvoir aux travaux d'amélioration que la Compagnie s'était engagée à exécuter par l'accord intervenu le 21 février 1876 avec le gouvernement anglais, et qui, en assurant aux armateurs un surcroît de sécurité et de rapidité dans le transit, devaient supprimer une cause de conflit avec les puissances maritimes. Aux termes de cette convention, il devait être dépensé un million par an pendant trente ans. Les trois premiers millions furent prélevés sur des ressources de diverse nature demeurées disponibles au compte de capital; pour les vingt-sept millions restant à dépenser, il fut fait appel au public, et l'amélioration survenue dans le crédit de la Compagnie permit de recourir à un mode d'emprunt plus favorable que celui qui lui avait été imposé pour ces précédentes émissions. On adopta le type déjà vulgarisé par les Compagnies de chemins de fer, c'est-à-dire des obligations au capital nominal de 500 francs, et rapportant un intérêt annuel de 15 francs. Le capital de vingt-sept millions fut obtenu par le placement de 73 026 obligations dont le taux moyen d'émission ressortait à 370 francs.

Plus récemment enfin, en 1885, un emprunt de 100 millions a été autorisé par l'Assemblée des actionnaires pour assurer l'exécution des travaux d'approfondissement et d'élargissement dont le programme avait été tracé par la Commis-

sion consultative internationale [1]. Cet emprunt a été réalisé sous la même forme que le précédent ; c'est-à-dire en obligations au taux nominal de 500 francs et rapportant un intérêt annuel de 15 francs. L'émission, opérée par fractions successives au fur et à mesure des besoins, a porté jusqu'ici sur 220 000 obligations qui ont fourni 91 100 965 fr. 16 c., et ressortent au taux moyen de 414 francs. Ces obligations sont dites de deuxième série, tandis que les obligations qui correspondent à l'emprunt de vingt-sept millions constituent la première série. Entre ces deux séries, il n'y a de différence que dans le terme de l'amortissement : le remboursement de la première série doit être effectué en cinquante années à partir de 1885 ; celui de la deuxième série est échelonné sur soixante-quinze années à partir de 1887.

Lorsqu'une Société constituée pour une longue période emprunte en vue d'exécuter des travaux destinés à créer ou à améliorer son instrument d'exploitation, l'usage constant est de répartir sur toute la durée de son existence les charges extraordinaires créées par ces emprunts. Il n'est pas juste, en effet, que la génération des promoteurs d'une entreprise s'impose un sacrifice au profit des générations suivantes, et que celles-ci n'aient pas à prendre part aux dépenses effectuées pour augmenter le capital social et pour favoriser le développement des revenus. Les circonstances ont conduit la Compagnie de Suez à s'écarter de cette règle. Sur les cinq catégories de titres dont elle doit assurer l'intérêt et l'amortissement, une seule, les obligations 3 p. 100 deuxième série, a une durée à peu près égale à celle de la concession. Toutes les autres ont été émises pour une durée sensiblement plus brève : les obligations 5 p. 100 expirent en 1918, les bons trentenaires en 1901, les bons de coupons consolidés en 1921, enfin les obligations 3 p. 100 première série en 1934. On s'est efforcé, il est vrai, d'atténuer la surcharge qui devait peser sur la première partie de la concession en reportant, dans la mesure du possible, le gros effort de l'amortissement des trois dernières émissions sur les années qui suivent la disparition des emprunts antérieurs. C'est ainsi que le fonds

1. Voir la *Revue* du 15 octobre 1899.

affecté au remboursement des bons de coupons consolidés, qui n'est tout d'abord que de 20 000 francs par an est porté à quatre millions en 1918 et à 8 600 000 francs en 1919, alors que sont définitivement éteintes les obligations 5 p. 100 ; puis, quand les bons de coupons consolidés viennent eux-mêmes à disparaître, une partie de l'annuité qu'ils laissent disponible se trouve reportée sur l'amortissement des obligations 3 p, 100. Il n'en reste pas moins que l'avenir est très dégagé, Les charges d'intérêt et d'amortissement s'élèvent aujourd'hui à dix-sept millions et demi. A partir de 1902, l'extinction des bons trentenaires fournit une économie d'un million : les charges annuelles sont donc réduites à seize millions et demi, et demeurent aux environs de ce chiffre jusqu'en 1921. En 1922, elles sont ramenées à dix millions ; puis, à partir de 1923, elles s'abaissent encore chaque année par fractions successives variant de 200 à 300 000 francs. En 1930, le total n'atteint plus que 7 400 000 francs On tombe, en 1940, à quatre millions et demi et à deux millions en 1950. A partir de 1956, la dépense totale est inférieure à un million. Enfin, en 1961, c'est-à-dire huit ans avant l'expiration de la durée assignée à la Compagnie, tous ses emprunts sont intégralement amortis.

En constatant que la seconde moitié de la concession sera dans une situation tout à fait privilégiée, on est conduit à se demander s'il ne serait pas possible d'assurer un partage plus égal entre l'avenir et le présent et de donner aux actionnaires le bénéfice immédiat d'une partie des disponibilités dont ils jouiront dans vingt-cinq ans. La forme sous laquelle cette question se présente naturellement à l'esprit soulève le problème plusieurs fois agité de l'unification de la dette de la Compagnie. Par l'unification, si elle était réalisable, non seulement on obtiendrait une meilleure répartition des charges, mais encore on ferait profiter les actionnaires de l'abaissement général du taux de l'intérêt, et de l'amélioration particulière du crédit de la Compagnie, qui, discuté et incertain à l'origine, est aujourd'hui de premier ordre. Il faut malheureusement renoncer à cette séduisante perspective. Un arrêt rendu par la Cour de Paris, contre la Compagnie de l'Est, le 25 novembre 1895, a fixé une jurisprudence jusqu'alors

incertaine ou contradictoire : il a été décidé qu'une dette amortissable par voie de tirage au sort ne pouvait être remboursée par anticipation, si cette faculté n'avait pas été expressément réservée au profit de l'emprunteur. Or, aucune réserve en ce sens n'a été formulée en ce qui concerne les titres de la Compagnie de Suez soumis à un amortissement régulier par tirages périodiques. Admettant même que cette jurisprudence vînt un jour à être modifiée, un obstacle, sans doute insurmontable, continuerait de s'opposer à la conversion de la dette et à son unification : cet obstacle réside d'une part dans l'existence des lots attachés aux obligations 5 p. 100, d'autre part dans le caractère spécial des bons de coupons consolidés qui, ainsi que je le signalais tout à l'heure, ne constituent pas une dette réelle pour la Compagnie, et ne sauraient être remplacés par des obligations.

Au surplus, on peut se résigner à laisser les choses en l'état. Les actionnaires n'ont pas à attendre la réduction des charges d'emprunt pour voir s'élever la rémunération de leur capital. Ils l'obtiendront, j'ai essayé de le prouver, par le développement du trafic. La Compagnie de Suez a, d'ailleurs, ce rare privilège que son trafic peut augmenter sans que ses dépenses d'exploitation, proprement dites, suivent une progression correspondante. Tel n'est pas le sort des Compagnies de chemins de fer, en particulier, dont les frais s'élèvent parallèlement à leur trafic et qui sont obligées d'absorber, pour couvrir de nouvelles dépenses, une part importante des plus-values réalisées. Depuis plusieurs années, malgré un notable accroissement du trafic, les dépenses de la Compagnie de Suez sont restées à peu près stationnaires. On peut constater, par exemple, que les dépenses de l'exercice 1898 (non compris les charges sociales et l'amortissement du matériel) sont égales, à 50 000 francs près, aux dépenses de l'exercice 1893, alors que les recettes du transit sont en augmentation de plus de 16 millions, soit d'environ 20 p. 100. Toutes ces considérations sont bien faites pour justifier le cours élevé des actions, et, si on tient compte de ce que l'avenir promet, quant à l'augmentation des bénéfices, on n'a pas lieu de s'étonner qu'elles se capitalisent aujourd'hui au-dessous de 3 p. 100.

Il n'est pas besoin, d'ailleurs, d'envisager les perspectives futures pour apprécier la grandeur de l'œuvre créée par M. de Lesseps; un coup d'œil sur les résultats acquis la fait clairement apparaître. Le prix de revient du canal s'élève aujourd'hui à 601 108 999 francs; si l'on ajoute à ce chiffre la valeur de l'outillage, des approvisionnements, des immeubles possédés par la Compagnie, soit 15 933 166 francs, on obtient une dépense totale de 617 042 166 francs. Cette dépense a été couverte pour 200 millions par le capital social, et pour 264 100 827 francs par les emprunts contractés. Le surplus a été fourni par les produits réalisés pendant la période de construction et qui comprennent principalement l'indemnité de 84 millions dont il a déjà été parlé, puis une somme de 30 millions formant le prix de diverses cessions consenties au gouvernement égyptien par la Convention du 23 avril 1869. Si, après avoir vu ce que le Canal a coûté, on cherche ce qu'il a rapporté, on constate que la recette brute totale a atteint 1 583 984 116 francs, et que le transit proprement dit figure dans ce chiffre pour 1 514 667 399 francs.

Sur ce produit brut de 1 583 984 116 francs, 526 598 510 francs ont servi à couvrir les dépenses d'exploitation et les charges sociales. Le surplus, soit 1 057 385 606 francs, a été réparti à titre de bénéfices. Les actionnaires ont reçu 854 364 296 francs; le gouvernement égyptien, ou la Société civile qui lui a été substituée, 105 011 022 francs; les fondateurs, 70 007 348 francs; les employés et les administrateurs, 28 002 938 francs.

On peut concevoir aisément quelle est l'importance des services de comptabilité chargés de retracer d'aussi vastes opérations. Leur complexité s'accroît de ce fait que les opérations principales de recette et de dépense (le paiement des coupons excepté) s'accomplissent en Égypte, et que c'est à Paris dans les écritures de l'administration centrale qu'elles doivent être décrites et centralisées. Au cours d'une mission que j'ai accomplie dans l'isthme avec mon collègue et ami M. Charles Vergé, maître des requêtes honoraire au Conseil d'État, notre attention s'était particulièrement portée sur l'organisation et le fonctionnement de la comptabilité. En même temps que nous reconnaissions l'ordre minutieux, l'exactitude ponctuelle

qui ont toujours régné dans cette branche des services de la Compagnie, il nous avait semblé que le même résultat pourrait être obtenu avec des rouages plus simples et avec un formalisme moins étroit. Peu de temps après, notre nouveau chef des services financiers était envoyé à son tour en Égypte; il y recueillait les mêmes impressions que celles qu'une étude sommaire avait produites dans nos esprits. Disposant, d'ailleurs, du temps et de l'expérience nécessaires pour ne pas se borner à une vaine critique, il est revenu avec tout un plan de réformes qui a été immédiatement mis en pratique par le Conseil et dont une épreuve de deux années a permis d'apprécier la réelle efficacité. Les complications inutiles, les centralisations se superposant l'une à l'autre ont été définitivement proscrites. Il en est déjà résulté, il en résultera plus encore dans l'avenir, une économie de temps qui équivaut à une économie d'argent. En outre — et ce n'est pas le moins heureux parmi les résultats obtenus — la comptabilité, sans rien perdre de sa précision et des moyens de contrôle dont elle dispose, est devenue plus claire, plus intelligible et plus pénétrable pour tous.

La situation spéciale de la Compagnie, l'éloignement où se trouve son siège administratif relativement à son centre d'opérations entourent son service de trésorerie de difficultés analogues à celle que j'ai signalées en matière de comptabilité. Les caisses d'Égypte reçoivent naturellement beaucoup plus qu'elles n'ont à payer, et tous les excédents libres doivent être transmis à Paris. Cette transmission implique une très lourde charge : il est des années où elle a coûté près de 300 000 francs. On a fait bien des études, on a tenté bien des efforts pour obtenir la réduction de cette dépense : quelques améliorations de détail, quelques économies partielles ont pu seulement être réalisées. Les avantages que la Compagnie a très justement consentis à sa clientèle la placent, quant à son service de trésorerie, dans une situation particulièrement défavorable. Aux termes du règlement de navigation, les droits de transit peuvent être payés, au gré des armateurs, à Paris, à Londres ou en Égypte. Quand le change en Égypet est au-dessus du pair, c'est là que tous les armateurs effectuent leurs versements, et la Compagnie subit

les conséquences de cette élévation du change, lorsqu'elle échange des espèces contre des chèques sur Paris que lui remettent les banques établies en Égypte. Aussitôt, au contraire, que le change tombe au-dessous du pair (et les oscillations du change présentent en Égypte deux périodes nettement tranchées, suivant que ce pays est débiteur de l'Europe ou que, par les exportations de coton, il devient son créancier), les versements d'espèces s'opèrent sans exception à Paris ou à Londres. Pendant que dure cet abaissement du change, la Compagnie est encore obligée de subir une perte pour se faire remettre par les banques d'Égypte, contre des chèques tirés sur Paris, les sommes nécessaires au paiement de ses dépenses dans l'isthme. En toute circonstance, l'aléa du change est à son préjudice. C'est là, je le répète, l'inévitable conséquence du régime libéral dont le bénéfice a été accordé aux clients de la Compagnie; nul ne saurait songer à y porter atteinte, mais il est bon de le signaler.

J'ai dit tout à l'heure que ces clients avaient fourni au Canal de Suez une recette d'un milliard et demi. J'aurais hésité à énoncer un pareil chiffre, et l'économiste que je suis en eût été quelque peu offusqué, si j'avais considéré qu'il représentait une sorte de taxe levée sur le commerce universel. Mais tel n'est point son caractère, et la preuve en serait fournie si l'on pouvait chiffrer, à côté de la redevance payée par les armateurs, l'économie qu'ils ont réalisée. La question est malheureusement trop complexe, les éléments du problème sont à la fois trop variables et trop divers pour qu'on puisse formuler une évaluation qui soit fondée sur des données exactes. On ne peut, du moins, mettre en doute les avantages matériels dont le commerce tributaire du Canal de Suez est redevable à M. de Lesseps, quand on constate l'abréviation qu'il obtient dans les distances à parcourir. J'appelle l'attention de mes lecteurs sur le tableau suivant qui met en parallèle les distances par Suez et par le Cap entre Londres et les principaux ports de l'Inde et de l'Extrême-Orient.

Ainsi pour les relations avec l'Inde qui fournissent environ la moitié du trafic passant par le Canal, les distances à parcourir ont subi une réduction variant de 45 p. 100 (Kurrachee) à 31, 5 p. 100 (Singapoure). La différence est de

43,5 p. 100 pour Bombay, c'est-à-dire pour le port avec lequel les relations sont le plus actives. Le taux de la différence s'atténue nécessairement, à mesure qu'on s'avance dans l'Extrême-Orient ; il est encore en moyenne de 26 p. 100 pour les quatre ports les plus éloignés que comprend le tableau

| DÉSIGNATION DES PORTS | DISTANCES COMMERCIALES[1] EN MILLES MARINS | | DIFFÉRENCE EN FAVEUR DE LA VOIE DE SUEZ | TAUX P. 100 de la différence |
|---|---|---|---|---|
| | PAR SUEZ | PAR LE CAP | | |
| Kurrachee. . . | 6 105 | 11 248 | 5 143 | 45 |
| Bombay. . . . | 6 307 | 11 188 | 4 881 | 43 5 |
| Colombo. . . . | 6 757 | 10 917 | 4 160 | 38 |
| Pondichéry. . . | 7 323 | 11 308 | 3 985 | 35 |
| Calcutta. . . . | 8 019 | 12 004 | 3 985 | 33 |
| Akyab. . . . . | 7 975 | 11 960 | 3 985 | 33 |
| Rangoon. . . . | 7 978 | 12 043 | 4 065 | 33 5 |
| Singapoure. . . | 8 292 | 12 143 | 3 851 | 31 5 |
| Saïgon. . . . . | 8 943 | 12 711 | 3 768 | 29 5 |
| Batavia . . . . | 8 565 | 11 675 | 3 110 | 26 5 |
| Manille . . . . | 9 681 | 13 239 | 3 558 | 26 5 |
| Hong-Kong . . | 9 678 | 13 451 | 3 773 | 28 |
| Yokohama. . . | 11 242 | 14 834 | 3 592 | 24 |
| Vladivostok . . | 11 335 | 14 998 | 3 663 | 24 5 |

1. Les distances commerciales par la voie du Cap ont été calculées en admettant que les bâtiments relâchent (comme ils le feraient nécessairement) à Saint-Vincent et au Cap et que les navires allant au delà de Singapoure prennent la voie la plus courte, qui est la route du Cap au détroit de la Sonde. D'une manière générale, la détermination des distances a été faite par le plus court chemin (c'est-à-dire par l'arc de grand cercle) en faisant passer le grand cercle à distance convenable des terres rencontrées.

qui précède, Manille, Hong-Kong, Yokohama et Vladivostok. L'abréviation des distances ne se traduit pas seulement par une diminution de dépenses de navigation pour un voyage déterminé ; elle a aussi pour résultat, en permettant à chaque navire d'accomplir annuellement un plus grand nombre de voyages, de rendre plus productif le capital de plus en plus

considérable que représentent les cargo-boats et les paquebots d'aujourd'hui. Ce double profit, dont les chiffres qu'on vient de lire témoignent l'importance, n'est sans doute absorbé que pour une légère fraction par les droits payés à la Compagnie, et on est en droit de considérer que le commerce maritime n'a pas été moins favorisé que les bénéficiaires directs des revenus du Canal,

L'État français lui-même peut prendre rang parmi ces bénéficiaires. S'il a négligé l'occasion qui lui était offerte en 1876 de s'associer à l'entreprise et a laissé acheter par le gouvernement anglais les actions que le vice-roi d'Égypte lui avait tout d'abord proposées, il n'a pas moins recueilli une part appréciable des profits fournis par le Canal. Au 31 décembre dernier, la Compagnie lui avait versé, pour les seuls impôts dont sont grevés ses titres, une somme totale de 57 millions.

*
* *

Je me suis appliqué à examiner l'entreprise de Suez sous ses différents aspects. J'espère que ceux de mes lecteurs qui auront eu la patience de me suivre jusqu'au bout de cette étude, penseront avec moi que M. Ferdinand de Lesseps a largement mérité que les actionnaires du Canal lui élèvent une statue et, comme l'a dit un poète :

. . . . . qu'on incruste son nom
Sur l'éternel granit du sphinx et de Memnon.

J. CHARLES-ROUX
Ancien Député.

# LA MAISON DU PEUPLE[1]

*A Anatole France*

Le soir tombe, le soir harassé de Paris.
Mêlée à l'Angélus de l'église voisine,
La cloche fait sortir les hommes de l'usine,
Et leur foule s'en va noire sous le ciel gris.

Le maître Argent les lâche : il faut bien que l'on dorme !
Il faut, pour qu'on travaille encore, des répits.
Les machines là-bas, noirs monstres accroupis,
Emplissent l'atelier de leur sommeil énorme.

C'est l'heure du loisir que dès l'aube on attend ;
La femme, à la maison, a mis tremper la soupe ;
C'est l'heure du bon pain tout parfumé qu'on coupe,
Et de la table étroite où l'on s'assied content.

Mais après le dernier morceau, le dernier verre,
Puisqu'on n'a pas peiné pour manger seulement,
Il faut jouir un peu de ce divin moment
Qui chaque soir rend l'homme à lui-même. Que faire ?

Fumer ? Cacher la vie en un nuage bleu ?
Se bercer, l'âme vague, au gré de la fumée ?
Mais la lampe s'éteint, la bûche est consumée,
Et la chambre est étroite, et l'on étouffe un peu.

1. Poème lu à l'inauguration de l'Université Populaire, faubourg Saint-Antoine, le 9 octobre 1899.

Sortir? Il pleut. La foule, au loin, sans cesse accrue,
Encombre, sous le gaz blafard, le vieux Faubourg.
Comment, parmi ce bruit de marée ample et sourd,
Comment flâner, rêver au hasard dans la rue?

Lire? Mais quoi? Voici pour un sou le roman
Où le traître à la fin est puni de son crime.
Mais pourquoi se duper des songes qu'on imprime?
Le feuilleton est bon marché, soit! Mais il ment.

Il faudrait un endroit bien chaud, plein de lumière,
Où l'on serait joyeux dès la porte; il faudrait
Parler, rire... On arrive au seuil du cabaret,
Et l'on entre, et l'on prend sa place coutumière.

Oh! ne soyons pas trop austères! Bon vieux vin,
Pour blasphémer ton nom, ma voix serait muette;
Je chanterais plutôt, après le doux poète,
« L'honnête verre où rit un peu d'oubli divin... »

Vive le vin, s'il est sincère et pur de fraude,
Vive le vin fécond, généreux, fier, ardent!
— Mais mort au triste alcool, opium d'Occident,
Au breuvage où la mort insidieuse rôde;

Au poison multiforme, étrange, captieux,
Dont tour à tour l'ivresse est brutale ou féline,
Au trois-six qui terrasse, à l'absinthe opaline
Qui détruit les cerveaux en délectant les yeux!

— Que faire, pour ne pas s'endormir tout de suite,
Pour être un peu son maître après le dur labeur,
Pour y reprendre goût par un peu de bonheur,
Pour bien mettre à profit le soir qui fuit si vite?

Amis, venez ici, la maison est à vous.
Venez: à deux battants nous vous ouvrons la porte;
Celui qui peut payer son écot, qu'il l'apporte,
Pour qu'elle soit vraiment notre maison à tous.

Nous sommes entre égaux, entre frères, entre hommes.
Nous ne vous tendons pas un piège comme ailleurs;
Nous ne distinguons pas maîtres et travailleurs;
Nous aimons de tout cœur le peuple: nous en sommes!

Vous trouverez ici le silence, la paix,
Cette douce chaleur où s'épanouit l'âme;
Bien que la grande voix du Faubourg vous réclame,
Votre contentement fera les murs épais.

Vous jouerez, pleins de joie innocente et sacrée,
A ces jeux où sourit l'inconnu du destin,
Et par où ce qui reste en l'homme d'enfantin
Nous refait une enfance et vraiment nous recrée.

Vous trouverez, à l'heure où tout est clos, le soir,
Quelques tableaux pendus dans notre humble musée,
Où d'abord l'âme triste est distraite, amusée,
Puis, voyant que la vie est belle, prend espoir.

Vous trouverez encor, tout le jour, à toute heure,
Librement, — tout tyran, même bon, écarté, —
Des livres, dans le calme et la sérénité
Que ces hôtes sacrés donnent à la demeure.

Enfin quelqu'un de nous, tous les soirs, sans apprêt,
Viendra s'asseoir ici, sa tâche terminée,
Et, pour sanctifier la fin de la journée,
Rêver le Juste, aimer le Beau, dire le Vrai.

*
* *

Est-ce tout? — Non. Parfois le poète est l'apôtre!
Amis, cette Maison que vous voyez n'est rien.
Entrez. Si vous l'aimez et vous y trouvez bien,
Revenez, — revenez pour en bâtir une autre!

Une autre dont le front comme une aurore point,
Et dont celle-ci n'est que la vague figure,
Une autre qui n'aura ni forme ni mesure,
Et qu'en la bâtissant nos yeux ne verront point;

L'idéale Maison toujours inachevée,
Moins réelle peut-être et plus vraie à la fois,
Que dans l'azur d'Hellas Platon vit autrefois,
Qu'hier Hugo, dans nos nuages, a rêvée;

La Maison de demain, la sereine Maison
Où l'humanité triste, enfin, aura la joie,
Et dont à peine, au bas des cieux qu'un brouillard noie,
Le faîte vaguement paraît à l'horizon.

Cette maison, comment la bâtir? — O prodige!
Plus de pierres, de fer, de mortier, travailleurs!
— Par l'Esprit!... J'entends bien ricaner les railleurs:
« Par l'Esprit impuissant! » — Invincible, vous dis-je!

Par l'Esprit qui, toujours, de tout, a triomphé,
Qui domptera le mal en domptant la matière;
Qui sort du bûcher, nu, dans sa splendeur entière,
Quand on l'a cru brûler dans les autodafé;

Par l'Esprit qui suivra toujours comme ses maîtres
Ceux que la foule blâme et lapide par jeu:
— Peut-être le premier qui fit jaillir le Feu
Était un enfant fou dont riaient les ancêtres!

Par l'indulgent Savoir qui nous rend tous meilleurs,
Qui, miracle! enlevant les blancs feuillets du livre
Pour en faire à l'esprit des ailes, le délivre
Et l'emporte sans fin dans les cieux, vers ailleurs;

Par le Savoir pieux, serein, paisible et tendre,
Qui, devant les courroux, calme, peut les calmer:
Car savoir, c'est avoir; comprendre, c'est aimer;
Le méchant est celui qui ne veut pas comprendre!

*
* *

Bâtissons la Maison du Peuple, et n'épargnons
Ni temps ni peine ; amis, graves, mais non pas tristes,
Tous ensemble, ouvriers, rêveurs, penseurs, artistes,
Bâtissons la Maison du Peuple, compagnons !

Bâtissons la Maison du Peuple, à coups d'idées !
Et qu'on les voie, en haut, en bas, toujours, encor,
Descendre et remonter ainsi que des seaux d'or,
Pleines de vérités neuves, sitôt vidées !

Bâtissons la Maison du Peuple, en équité !
Ayons la loi pour fil et le droit pour équerre ;
Choisissons la Raison comme première pierre,
Pour que les fondements durent l'éternité !

Bâtissons la Maison du Peuple, avec du rêve !
Nous, poètes, rythmons le travail de nos chants ;
Qu'au fronton l'Art ressemble à ce bouquet des champs
Qu'on plante au haut du toit, quand la maison s'achève !

Bâtissons la Maison du Peuple sur l'amour,
Sur l'amour vigoureux qui sait haïr la haine !
Travaillons, et mourons, s'il le faut, à la peine,
Et nos fils après nous, et leurs fils, — jusqu'au jour,

Jusqu'au jour, entrevu dans un lointain mystère,
Mais qui viendra, — celui qui le nie en est sûr ! —
Jusqu'au jour où, joyeux, sous le toit de l'azur,
Le Peuple pour Maison aura toute la Terre,

La Terre, à tout jamais libre sous le ciel bleu,
Où s'étreindront ceux-là qui se tuaient naguère,
La Terre sans faux dieux, sans pauvres et sans guerre,
Maison du Peuple immense et seul Temple de Dieu !

FERNAND GREGH

# LE ROI MILAN

Le 10 juin 1868, dans un sentier du parc de Kochutniak, aux portes de Belgrade, le prince Michel Obrenowitch, prince régnant de Serbie, tombait massacré par une bande d'assassins. Cette journée-là, dans l'histoire serbe, est marquée d'un double caillou noir; elle a coûté à la principauté un souverain d'une admirable intelligence, un politique consommé, qui menait sagement sa patrie à de glorieuses destinées; elle a donné à la Serbie Milan.

Milan était cousin du prince Michel, et son neveu à la mode de Bretagne : son grand-père Yephrem, personnage assez effacé, était le frère du grand Miloch, père de Michel, l'un des héros et le fondateur de l'indépendance serbe. Comme le prince Michel n'avait pas d'enfant, à défaut d'héritiers de la ligne directe, la loi de succession de septembre 1859 appelait au trône Milan.

On fut le chercher à Paris, au lycée Louis-le-Grand, où il était élève de quatrième. Ce fut, m'a-t-on raconté, un fonctionnaire de notre préfecture de police qui lui notifia son avènement. Il avait quatorze ans. La loi fixant à dix-huit ans la majorité des princes, une régence fut organisée. Le 22 août 1872, les régents remettaient le pouvoir à Milan. Trois ans plus tard, le 17 octobre 1875, il épousait une jeune Russe, fille du colonel Pierre Ivanovitch Kechko, reine par la beauté, plus tard reine par la souffrance et la dignité dans le mal-

heur. Le 6 mars 1882, Milan changeait sa couronne princière en couronne royale. Le 24 octobre 1888, par une lettre publiée au *Journal Officiel*, il prononçait lui-même la dissolution de son mariage. Le 6 mars 1889, il abdiquait en faveur de son fils Alexandre Ier, qu'il recommandait, par dépêche, à la bienveillance de son parrain, le tsar Alexandre III. Après avoir voyagé quelque temps en Asie et en Europe, sous le nom de comte de Takovo, il revint à Belgrade, en 1891, ses ressources étant épuisées. Moyennant le paiement d'un million, il partit de nouveau, en prenant l'engagement de ne pas rentrer en Serbie pendant la minorité de son fils. Un an plus tard, le 12 février 1892, en échange de deux nouveaux millions, il renonçait solennellement à ses droits de membre de la maison royale, même à ses droits de citoyen serbe, et donnait sa parole de ne jamais rentrer dans son ancien royaume : pour plus de sûreté, une loi votée par la Skouptchtina, le 14 mars de la même année, lui interdit à toujours le territoire serbe. Le 1er janvier 1893, il se réconciliait avec la reine. Le 21 janvier 1894, violant sa parole et la loi, il rentrait à Belgrade. Un décret du 17 avril le rétablissait « dans tous ses droits et devoirs ». Il est aujourd'hui le « roi-père », et depuis le 25 décembre 1897, bien qu'il se soit acquis moins de réputation sur les champs de bataille que sur les champs de course, il est généralissime de l'armée serbe.

Roi pendant vingt ans, Milan a gouverné personnellement pendant dix-sept ans. Le bilan de ces dix-sept ans peut se dresser en quelques lignes. Cinq cents kilomètres de chemins de fer, l'annexion du district de Nisch, — onze cents kilomètres carrés de territoire et trente-huit mille âmes — : voilà l'actif. Trois guerres, deux contre les Turcs, une contre les Bulgares, — trois défaites ; deux cent cinquante-cinq millions de dettes — : voilà le passif.

Encore le passif est-il plus lourd en fait qu'il n'apparaît par ce bref exposé. Il faut noter d'abord qu'avant 1876 la Serbie était libre de toute dette, et que, sur les deux cent cinquante millions empruntés en douze ans, *sept millions* seulement l'ont été à raison des guerres turques. Il faut noter surtout que la dette créée par Milan n'est pas une dette intérieure. La

Serbie n'avait pas de capitaux. Les fonds sont venus du dehors, notamment de la *Länderbank* et de la *Berliner Handels-Gesellschaft*. On a de la sorte ouvert la porte à l'ingérence de la finance cosmopolite, capable, lorsque ses intérêts l'exigent, de déterminer à son profit, comme en Égypte et comme en Grèce, l'intervention de gouvernements forts. La Serbie a dès lors été menacée — menace aujourd'hui réalisée — de l'installation, chez elle, d'un contrôle étranger : son indépendance financière a été gravement compromise.

Au passif il faut encore inscrire les pertes morales résultant de trois guerres malheureuses. Du moins dans les guerres turques, les défaites avaient été glorieuses : soixante mille hommes avaient héroïquement lutté contre deux cent mille ; on avait combattu pour une noble cause, pour la délivrance des Serbes opprimés de Bosnie et d'Herzegovine. Mais dans la campagne bulgare, où Milan commandait en personne, où l'on attaquait un adversaire en pleine crise politique, une armée désorganisée par le rappel de ses instructeurs russes, à peine égale en nombre à l'armée serbe, ces désastres avaient été ridicules.

En 1868, dans le monde diplomatique européen, on disait couramment de l'État serbe qu'il était un « Piémont oriental ». Il n'y avait pas alors de Bulgarie et l'Autriche s'arrêtait à la Save. Tout permettait de présumer qu'à brève échéance les divers éléments slaves de la péninsule balkanique viendraient s'agglomérer autour de la Serbie. Elle était à la veille de doubler son territoire par l'annexion déguisée, mais très réelle, d'une province aussi grande qu'elle-même, serbe par la langue, par le sang, par le cœur, par la volonté, la Bosnie, dont la diplomatie française et russe se préparait à faire abandonner le gouvernement au prince Michel. C'eût été le pas décisif vers la réalisation du rêve cher à tout patriote, la reconstitution de l'empire de Douchan, la restauration de la puissance du XIVe siècle, de la grande Serbie, étendue de l'Adriatique à la mer Noire, de la Drave à la mer de l'Archipel. Aujourd'hui, à Vienne, les soldats des régiments bosniaques promènent leurs culottes bleues et leurs fez rouges des corps de garde de la Hofburg aux allées du Prater. En revanche, depuis 1878, à Serajevo, à Travnik, à Bania-

luka, préfets et policiers de l'empereur-roi François-Joseph initient le paysan bosniaque à toutes les tracasseries de l'administration austro-magyare. Et ceci est l'œuvre personnelle de Milan, qui, en 1876, se refusa à jeter toutes ses forces en Bosnie, qui trembla pour sa capitale, qui ne voulut pas entendre que le meilleur moyen d'arrêter l'ennemi était de lui arracher entièrement la province voisine, qui ne voulut pas comprendre que peu importerait l'entrée des Turcs dans Belgrade, si l'armée serbe tenait Serajevo, parce que l'Europe ferait toujours sortir les Turcs de Belgrade, tandis que très probablement elle laisserait les Serbes à Serajevo.

Où sont aujourd'hui les espérances de 1868? La Serbie est prise entre la Bulgarie sagement gouvernée, progressant d'un effort constant, grandie par la victoire, vers qui regarde la Macédoine dans l'attente de la liberté; et de l'autre côté l'Autriche, maîtresse de la Bosnie, de l'Herzégovine, installée à Novi-Bazar, et tendant déjà la main vers Salonique. Quelles catastrophes ne faudra-t-il pas pour que la Serbie puisse réparer les fautes de Milan, s'il est vrai que la liberté de la Bosnie doive être seulement au prix de la dislocation de l'Autriche-Hongrie.

Cependant s'il manque à Milan quelque chose, — il lui manque beaucoup de choses, — ce n'est certes pas l'intelligence. Peu d'hommes sont d'esprit plus ouvert et plus délié. Une étonnante faculté d'assimilation, une curiosité toujours en éveil, des vues peu profondes à coup sûr, mais claires, nettes, le plus souvent originales et très personnelles, en font un incomparable causeur. Le temps passe rapide quand on l'écoute. Nul ne s'entend mieux à plaire; nul ne sait trouver plus gracieusement le mot aimable, l'attention délicate qui touche et peut attacher: il a, quand il y voit quelque intérêt, une science de séduction toute féminine. Ce que sa conduite politique laisserait difficilement supposer, le sens critique est très éveillé chez lui. Il fait vite et bien le tour des gens et des choses. Il ne se paye point de mots, sait déterminer de façon précise les avantages ou les inconvénients d'un acte; il est capable de juger équitablement, fût-ce lui-même. En 1893, trois mois avant sa rentrée en scène à Belgrade, le comte de Takovo, tête-à-tête, confessait volon-

tiers avec une entière franchise les fautes du roi Milan. Il disait avec son grasseyement de jeune faubourien et les « hein ! » traînants qui hachent ses phrases : « J'ai gouverné à poigne, hein ! J'ai fait marcher la Serbie plus vite qu'elle ne pouvait marcher. J'ai eu tort, hein ! Il faut qu'elle souffle. Il fallait aller doucement, hein !... » Il a la parfaite connaissance des intérêts de son pays, de ses ressources, de ses besoins, de ses qualités, de ses défauts, et l'on s'émerveille, lorsque l'on a causé un peu longuement avec lui, que cette belle intelligence ait donné ce lamentable souverain.

C'est que chez Milan l'intelligence est annihilée par le caractère ; que toutes les qualités de l'esprit sont gâtées par les vices du cœur ; que le sens moral lui fait complètement défaut.

Il faut dire à sa décharge que personne n'a pris soin de l'éducation de sa conscicence. Prince souverain à quatorze ans, il a été à peu près un enfant abandonné. Bien des fois depuis il s'en est plaint avec amertume. Les trois régents lui donnèrent des maîtres, mais point un directeur. L'histoire accuse même l'un d'entre eux d'avoir eu, par un abominable calcul d'ambition, de très coupables complaisances pour les passions violentes et précoces de son pupille. Nous sommes en Orient, dans un pays qu'ont possédé longtemps les Turcs, et ce sont pratiques du sérail. La soif du plaisir, de tous les plaisirs, les plus grossiers et les plus délicats, a dominé cette nature à la fois très primitive et raffinée. Au milieu d'un peuple fort simple, encore assez fruste, un peu paysan ; dans une capitale qui aujourd'hui même, malgré de nombreux embellissements, ressemble beaucoup encore à quelque médiocre sous-préfecture, Milan, qui se plaît au luxe, à la vie brillante, à tout ce qui est l'extérieur de la civilisation, a souffert d'un incommensurable ennui. L'homme n'a pas su trouver le remède à cet ennui dans le plaisir austère, mais digne d'un roi, des devoirs souverains accomplis en conscience. Dans l'exercice du pouvoir royal, Milan a seulement vu toute licence de satisfaire ses appétits.

Le sens de la dignité et de l'honneur lui fait aussi complètement défaut que le sens moral. Il lui est arrivé de se définir

« un type assez rasta ». Dans une circonstance où quelque gravité, voire quelque solennité eussent été de mise, le soir de son abdication, au palais, devant les représentants de tous les gouvernements européens, il tint des propos dont les vieilles chancelleries durent frémir et que ne renierait pas Gavroche. En souvenir de cette journée Milan voulait emporter un registre — le registre mortuaire de sa royauté — où auraient signé les diplomates étrangers et les hauts personnages de l'État serbe. Après le dîner, il les fit mander en son fumoir, et comme ils tardaient trop au gré de son impatience, Milan s'en vint chercher ses hôtes dans la galerie des fêtes : « Voyons, Messieurs, dit-il, entrez! entrez! Après tout, on ne voit pas tous les jours un roi qui se dégomme lui-même. »

Ce style, qu'un diplomate étranger, un soir, à Bucarest, appelait « le style La Villette-Belleville », lui a été de tout temps familier. Vers 1887, dans une lettre à *une amie*, « un ange dévoué, un cher petit soleil », il était question du « petit vermisseau », et le petit vermisseau n'était autre que le prince royal, son fils. Ce n'est pas que Milan ne soit capable d'écrire d'un style plus relevé, et que, de son passage à Louis-le-Grand, où Annibal et César hantaient, paraît-il, son imagination, il ne lui soit resté quelques souvenirs classiques : « Croyez-moi, chère amie, dit-il, dans la même lettre, Xanthippe était un ange dévoué à côté de cette furie roumano-russe. Maudit soit le jour où je l'ai conduite à l'autel! Maudite soit la misérable femme qui me rend si malheureux! » Cette fois, il s'agit de la mère du petit vermisseau, de Sa Majesté la reine Nathalie.

A cette même misérable femme, qui a connu par lui toutes les douleurs, épouse outragée dont il s'est séparé par le divorce, mère martyrisée à qui son fils à Wiesbaden fut arraché par les gendarmes, reine sans couronne qu'il fit expulser de Belgrade par une régence de valets, à cette furie roumano-russe, le 31 décembre 1892, à Bayonne, de l'*Hôtel Saint-Étienne* où il est descendu sous le nom de Henri Katardji, il écrit :

« Nathalie! Bien des fois dans ma vie je vous ai causé du tracas et de la peine. Aujourd'hui, je m'adresse à vous pour la dernière fois. Croyez-moi au moins maintenant, car mes

paroles sont celles d'un mourant qui veut faire devant vous une confession sincère avant de paraître devant Dieu. Contraint par la nécessité des circonstances, je mets fin à ma lamentable existence... Je vous ai fait beaucoup de mal... Mais au moment où je vais mourir, je vous conjure de me pardonner... »

Touchante supplique, émouvant repentir! Mais le Dieu devant qui Milan se prépare à comparaître a ses autels place de la Bourse et c'est, avec la confession de ses péchés d'amour, l'aveu de ses fautes financières qu'enguirlande cette attendrissante rhétorique.

« ... Artémise me persécuta et je n'eus plus de repos pendant six mois ni jour ni nuit. Je n'ai pas dormi depuis le mois d'août. Le résultat de tout cela fut ma perte. La Bourse et d'autres jeux ont parachevé l'œuvre de mon écrasement... »

« Je ne suis pas seulement ruiné, mais j'ai trois cent quarante-cinq mille francs de dettes; je ne possède plus rien que mon installation, qui vaut cent mille francs, et mes bijoux qui en valent de trois à quatre cent mille. Mais, pour régler mes différences de Bourse, ainsi que différents comptes à Paris, afin de quitter ce monde sans crainte que mes dettes ne suscitent un scandale après ma mort, j'ai été forcé d'engager tout cela... Je ne peux pas m'adresser à la Régence de Serbie : je sais que non seulement Ristitch n'est pas mon ami, mais qu'il est mon grand ennemi et celui de mon fils... »

« Peut-être pourrait-il se trouver un arrangement entre nous, qui sauverait l'honneur de notre fils; par exemple vous pourriez prendre la propriété de tout ce que j'ai... Réfléchissez bien; ne précipitez pas vos décisions... Mais pourquoi tant parler? Les heures et les minutes sont claires quand on n'en a plus que peu à vivre. Puisse ma mort servir à votre bonheur et à celui de Sacha! Je vous embrasse et vous demande pardon. »

Après cela l'on croira sans peine que Milan, se connaissant bien lui-même, a le plus profond mépris de l'humanité. Pour lui toute conscience est à vendre, il y faut seulement savoir y mettre le prix. Walpole pensait ainsi jadis et Bontoux dut

penser de même, quand il négocia la construction des chemins de fer serbes. Ceux qui ne se laissent pas acheter sont ou des sots, n'entendant rien à leurs affaires, ou des hommes dangereux dont on ne saurait trop se garder. Par suite Milan est perpétuellement en méfiance et ne voit partout que « cliques » et « canailles », — deux mots qu'il prodigue, — dont la fidélité dure juste autant que les subsides dont on la paya.

Pour juger de la sorte, Milan a les meilleures raisons et qui lui sont personnelles. Dans les premiers mois de 1892, Artémise, la Bourse et le baccara ayant une première fois dérangé sa fortune, le comte de Takovo, auquel la Serbie ne pouvait plus rien donner, accepta du tsar Alexandre III un présent de deux millions. Il s'engageait en échange à ne jamais rentrer dans son ancien royaume. Là-dessus, les démentis des officieux actuels et leurs affirmations que ce « bruit stupide est faux et archifaux », ne troubleront aucun de ceux qui, sur place, ont pu suivre les événements. Un an après cette aubaine, dans une lettre publiée en mars 1893, Milan, sur un ton solennel, reconnaissait encore et « revendiquait la valeur de sa parole engagée ». Il n'en rentrait pas moins à Belgrade le 21 janvier 1894 ; la lettre de l'hôtel Saint-Étienne explique suffisamment le soudain discrédit où tombait à ses yeux la parole donnée au tsar : « Je ne suis pas seulement ruiné, mais j'ai 345 000 francs de dettes. »

Car le besoin d'argent, l'argent encore, l'argent toujours, c'est là, sinon le mobile unique, du moins le mobile dominant de ses actes. Le fait est tellement patent qu'en 1894, au lendemain du retour à Belgrade, les caricaturistes autrichiens, malgré la vive sympathie dont on entoure à Vienne un si précieux auxiliaire, se rencontraient sur ce thème avec les caricaturistes les plus cruels du parti radical serbe. Le *Kikiriki* viennois semblait illustré par les dessinateurs de la *Gedja* (le Nain). Milan, les guêtres aux jambes, le fusil au poing, poursuit un porc dont le flanc porte le mot « Geld », *argent* ; et la légende commentait ainsi ce dessin suffisamment clair : « Il y a longtemps qu'il n'a chassé ce gibier-là. » Plus loin, le *Kikiriki* résumait le programme du revenant : « Création d'une liste civile pour l'ex-roi ; plusieurs gros emprunts ; fondation d'un cercle de jeu à la mode de Paris ; création d'un corps de ballet. »

Ailleurs, c'était un paysan radical remettant à Milan un sac lourd et gonflé : « Nous vous prions, sire, de daigner accepter cette pension annuelle d'un demi-million. — Oui, mais à titre d'acompte », répondit Milan. Inexact dans un détail, ce dessin n'en était pas moins prophétique. Le budget serbe de 1896 vit apparaître l'apanage du roi Milan : 360 000 francs. Seulement ce ne furent point les radicaux qui prièrent Milan de daigner accepter la pension, et c'est précisément pour n'avoir pas eu d'eux-mêmes cette attention délicate, pour n'avoir pas entendu les insinuations très claires, pour avoir été obstinément sourds aux appels directs, que les radicaux ont été précipités du pouvoir, qu'ils en sont rigoureusement écartés, et que la Serbie, depuis le 21 mai 1894, sous le couvert de la constitution de 1869, est soumise à toutes les fantaisies du bon plaisir et du régime dictatorial.

*
* *

Milan et les radicaux sont de très anciens adversaires et d'irréconciliables ennemis. La lutte entre cet homme et ce parti qui comprend les quatre-vingt-dix centièmes du peuple serbe dure depuis plus de vingt années. Elle a commencé en 1881, jamais interrompue depuis, ouverte ou sourde, acharnée toujours ; lutte aux multiples péripéties, où deux fois les radicaux ont été vainqueurs, où Milan paraît aujourd'hui l'emporter. Pour triompher, tous les moyens lui ont été bons. Le dernier employé a consisté à tâcher de déshonorer aux yeux du monde le parti radical en lui attribuant formellement la préparation de l'attentat de Knejevits. Pour mieux tromper l'opinion et pour désorganiser le parti, on a fait arrêter ses principaux chefs ; on les a livrés à un tribunal d'exception, et des juges sans vergogne ont condamné, par ordre, à la prison et aux fers, des hommes à qui leurs adversaires mêmes, progressistes et libéraux, gardent toute l'estime due à des gens d'honneur, toute la sympathie due à des innocents.

Qui sont donc les radicaux ?

Dans un récent entretien destiné à « redresser l'opinion française », injustement hostile à un si bon prince, il a été

déclaré à un de nos journalistes, mandé tout exprès à Belgrade, que « le parti radical actuel était issu des socialistes et des nihilistes de 1870-1871 ». Et c'est un mensonge, que l'on a pensé faire aisément accepter en France, à la faveur d'une confusion et du sens attaché chez nous au mot radical, dans la langue politique.

Historiquement, en Serbie, le parti radical est le parti conservateur. Il faut, pour comprendre ce parti et son programme, remonter au temps de la domination turque, et tenir compte de la structure géographique et de la physionomie du pays. De plaines, il n'en existe guère en dehors des rives de la Morava. Le pays, très montagneux, présente une succession de cuvettes aux horizons bien définis et très étroits ; les grandes forêts, dont il subsiste d'importants débris au sud, achevaient d'isoler les villages les uns des autres. Tout, dans la nature, favorisait le développement du patriotisme local et de l'esprit de clocher, si l'on peut employer cette expression dans un pays où les villages n'ont généralement pas d'églises.

D'autre part, les Turcs avaient laissé aux Serbes une sorte de régime municipal d'allure tout à fait patriarcale, une autonomie administrative particulière à chaque groupement.

Les chefs de famille formaient l'assemblée du village et choisissaient parmi eux le *kmet*, à la fois maire et juge de paix. Celui-ci prononçait souverainement dans les circonstances ordinaires, mais convoquait les chefs de famille pour toutes les affaires graves. Grâce à ce système, pendant quatre siècles environ, il y eut des villages, des communautés serbes, deux mille trois cents petits peuples serbes, mais point de corps de nation. Après l'expulsion des Turcs, le régime municipal subsista. Il se trouva être le seul principe d'organisation, et Miloch, vers 1834, quand il s'agit de créer l'État, essaya d'en tirer le gouvernement politique. Le trait saillant du régime nouveau fut que l'assemblée nationale, la *Skoupchtina*, était considérée comme une institution secondaire, une simple dérivation des pouvoirs municipaux. En un mot l'État était subordonné aux communes. Cinq chefs de provinces et soixante-deux chefs de capitaineries étaient les seuls agents du pouvoir central. L'armée permanente consistait en deux cents cavaliers et cinq cents fantassins qu'entretenait le

prince, et le ministre de la guerre s'appelait simplement le ministre de la police. Mais, comme tous les paysans étaient armés, l'on pouvait, en cas de nécessité, mettre quatre-vingt-cinq mille fusils en ligne.

Une semblable organisation convenait doublement à la Serbie. Elle était fort peu coûteuse, avantage important pour des paysans, riches en raison de leur simplicité et de la modicité de leurs besoins, mais dont les ressources réelles étaient médiocres ; d'autre part, elle donnait satisfaction aux mille et mille ambitions locales ; elle était surtout conforme à la tradition et ne changeait rien à des habitudes séculaires.

Toutefois, elle n'était compatible ni avec les desseins grandioses de certains politiques, ni avec les conditions d'existence des peuples dans l'Europe contemporaine. Elle devait nécessairement se modifier. Il était indispensable que les instruments du pouvoir central fussent rendus beaucoup plus puissants, que la milice se transformât en armée, que l'organisation générale devînt plus complète, partant plus complexe et plus coûteuse. Les sacrifices d'argent nécessaires à cette transformation, les charges plus lourdes qui en devaient résulter, le paysan — qui est toute la nation serbe — les eût bravement acceptés, si l'on avait pris soin de faire, au préalable, son éducation civique, si on lui avait appris à voir au delà des pruniers de son village, si on lui avait donné la notion de la plus grande patrie, si on lui avait inculqué le sentiment de l'État et des devoirs d'État. Mais rien, ou presque rien, n'a été fait dans ce sens, et le pire est, qu'en haut lieu, on ne paraît guère comprendre — du moins on ne le comprenait guère il y a cinq ans encore — l'importance, la nécessité, la possibilité de cette éducation. Et pourtant, que l'on juge sur ce fait : en 1892, le choléra menaçait Belgrade ; on parlait de demander à la Skoupchtina les crédits nécessaires pour la construction de pavillons d'isolement.

— Je les refuserai, dit un député célèbre ; je tiens à l'argent de mes électeurs plus qu'à la vie de Belgrade.

Dans son exagération voulue, le mot en dit long sur l'intensité des égoïsmes de clocher.

Toutefois, tant que l'accroissement des dépenses suivit une progression modérée, tant que les sacrifices furent demandés

par des hommes à qui des services éclatants assuraient la pleine confiance de la nation, Miloch et le prince Michel, le paysan paya sans mot dire. Son état d'esprit, vers 1868, était à peu près celui de ses pères vers 1834, quand ils répondaient à un agent de la France, M. de Bois le Comte :

— Nous sommes des gens simples ; nous ne pouvons pas tout comprendre ; mais nous savons que le prince Miloch veut le bien du pays.

Cependant le nombre des « gens simples » avait déjà considérablement diminué.

Des écoles avaient été ouvertes en Serbie, et de l'étranger revenaient en nombre sans cesse grandissant des hommes qui pour le bien de leur patrie étaient allés chercher au dehors une instruction supérieure. Leur influence se fit sentir au lendemain même de la mort du prince Michel, quand la Skoupchtina, réunie pour élire les régents, émit le vœu « qu'il fût procédé à une organisation du pouvoir législatif telle que la nation prît une part active et légitime à la direction de ses affaires ». De là sortit la constitution de 1869 préparée par les régents, par Ristitch en particulier, et par les chefs du parti dit libéral, le seul qui fut alors organisé. Mais comme la constitution déclarait inéligibles à l'assemblée les fonctionnaires, les professeurs, les avocats ; comme elle attribuait au souverain la nomination directe d'un tiers des députés, elle réduisait en fait la Skoupchtina au rôle de commission d'enregistrement des volontés princières.

Les hommes instruits avaient espéré autre chose : un parti d'opposition devait donc inévitablement se former. Il importe de noter qu'il se composa d'hommes à tendances très opposées. Les uns, venus pour la plupart des écoles françaises, voyant un péril dans l'esprit particulariste de leur peuple, jugeaient indispensable de resserrer ses éléments sans cohérence dans les cadres d'une administration très complète, dirigée par un pouvoir central très puissant. Les autres, généralement sortis des Universités suisses, entendaient au contraire restreindre l'action du pouvoir central et la soumettre au contrôle le plus étroit. Les premiers étaient disposés à engager de fortes dépenses pour amener la Serbie au même degré de civilisation que les vieux États européens,

pour la pousser « en avant », *Napred* : de là vint plus tard leur nom de *Naprednjak*, qu'on a traduit par progressistes. Les seconds estimaient, eux aussi, que des transformations étaient indispensables, mais ils entendaient qu'elles fussent réduites au strict nécessaire. Tous étaient d'accord pour combattre la constitution de 1869, et tous marchèrent, groupés en un seul parti, à l'assaut du pouvoir avec ce vague programme : la revision.

Il n'y avait pas là de quoi émouvoir le paysan. Jusqu'en 1880 l'opposition demeura un état-major sans soldats. Le pouvoir resta aux mains des constitutionnels et de Ristitch, à qui le pays faisait crédit parce qu'il pratiquait une politique extérieure nettement russophile et qu'il était, sur ce point fort important, en parfaite communion d'idée avec l'énorme majorité du peuple serbe.

Précisément un incident de politique extérieure vint en 1880 modifier du tout au tout la situation. Ristitch, dans les négociations d'un traité de commerce avec l'Autriche, s'était refusé à subir la loi du plus fort et les négociateurs avaient été rappelés de Vienne. Milan, jugeant avec raison que le conflit près de se produire tournerait mal pour la Serbie, demanda sa démission à Ristitch. Brouillé dès lors avec les libéraux, il dut appeler au pouvoir l'opposition. L'un de ses chefs, Pirotchanats, fut chargé de former un nouveau cabinet; la Skoupchtina fut dissoute, et, tout naturellement, par le jeu même de la constitution, les élections de décembre 1880 rendirent l'opposition maîtresse de la Chambre, puisqu'elle l'était déjà du ministère.

La scission entre les deux éléments qui composaient l'opposition se produisit presque aussitôt. Pirotchanats et ses collègues avaient été choisis par Milan parce qu'ils appartenaient au groupe progressiste et qu'il les savait partisans d'un pouvoir central très fort, ce dont s'accomodaient ses instincts autoritaires; partisans des grandes entreprises et des grandes dépenses, ce dont s'accommodaient ses appétits d'argent. Le budget des dépenses, qui en 1880 se montait à 19 520 000 francs, passa d'un bond à 32 616 000 francs. D'un seul coup, le 5 mars 1881, l'on empruntait 123 millions — 33 millions à la Länderbank, 90 millions pour les chemins de fer — à un syn-

dicat d'établissements financiers, autrichiens, allemands, français. Les dépenses montaient :

à 34 400 000 francs en 1882;
à 61 400 000 — en 1883;
à 45 900 000 — en 1884;
à 47 300 000 — en 1885.

Ajoutez que les emprunts continuaient :

14 400 000 francs en 1882;
40 270 000 — en 1884;
70 000 000 — en 1885;
24 500 000 — en 1886;
40 000 000 — en 1888.

Au total, du 5 mars 1882 au 5 décembre 1888, en six ans, on empruntait 312 millions. Là dessus, en raison des conditions d'émission imposées par les banques étrangères et acceptées par Milan et ses ministres, le Trésor serbe avait réellement encaissé 222 millions, à peine plus des deux tiers de la dette contractée [1]. L'impôt direct, de 11 850 000 francs en 1882, était passé à 23 280 000 en 1886, doublé en quatre ans. On avait établi et engagé les monopoles du sel et du tabac, abandonné les recettes des chemins de fer, les produits du timbre, de l'impôt sur les boissons, de l'Obrt, impôt supplémentaire des douanes, grevé le pays d'hypothèques de tout genre, organisé le déficit. Telle fut l'œuvre de Milan et des progressistes maintenus obstinément au pouvoir, et c'est un mensonge encore, de mettre au compte des radicaux la lamentable situation financière du jeune royaume.

Ceux qui protesteraient contre cette effroyable danse des dinars devaient avoir pour eux le pays à peu près tout entier. Or, un groupe des membres de l'opposition, à l'ouverture de la session de 1881, le 8 janvier, avait publié dans le premier numéro d'un journal intitulé « *Samouprava* », l'Autono-

1. Deux exemples feront mieux saisir ce qu'a été la gestion des finances serbes pendant cette période de six ans. La Serbie, en 1884, pour l'emprunt dit du Timbre, a souscrit aux banques un engagement de 40 millions : elle a reçu 24 867 000 francs. Elle a souscrit en 1885 une obligation de 70 millions ; elle a reçu 46 millions Dans ces conditions, le taux des emprunts était d'environ 8,20 p. 100.

mie[1], un programme dont la dernière partie était à l'avance la plus amère critique du gouvernement des progressistes :

La Skoupchtina devait avant tout, disait le dernier paragraphe du programme, avant même la revision de la Constitution, assurer à la Serbie l'entière liberté de la presse, la liberté de réunion, la liberté d'association, des garanties de la liberté individuelle, le self-guvernement des communes. Mais surtout la Skoupchtina devait *modérer le plus possible les dépenses de l'État*. Le « parti national radical » *(narodna radicalna stranka)* pouvait le 8 janvier 1881 ne comprendre qu'un état-major ; mais dès le mois de mars et l'emprunt de 123 millions, l'état-major devait avoir derrière lui une armée, et il l'eut.

***

Les événements ultérieurs amenèrent au parti des recrues de plus en plus nombreuses. Du reste, en dehors des fautes des progressistes, leur programme devait assurer le succès aux radicaux. Il donnait satisfaction aux aspirations du paysan, à ses instincts d'économie, à son sentiment de la tradition, en réclamant « une administration plus simple et moins coûteuse », en demandant, à la place des préfectures et des départements, une division « en communes et arrondissements organisés sur le principe du self-government[2] ». Il était ici d'accord avec toute l'histoire antérieure de la Serbie. Pour ceux dont les ambitions se trouveraient trop à l'étroit dans les conseils de la commune, il réclamait une Chambre unique, élue au suffrage direct et universel, se réunissant à date fixe, siégeant jusqu'à l'épuisement de l'ordre du jour, ayant la pleine puissance législative[3]. Pour les patriotes soucieux d'assurer l'indépendance du pays, et de le mettre à même de « remplir sa mission extérieure » — lisez de reconstituer la Grande-Serbie — il demandait « qu'on prêtât une plus grande attention à l'organisation de l'armée[4], à son instruction, à son armement »;

1. La traduction du mot *Samouprava* par *Autonomie* n'est exacte que si l'on prend *autonomie* dans son sens étymologique. La vraie traduction dans la langue politique est « self-government ».

2. Programme § II : *Administration.*

3. Programme § I : *Pouvoir législatif.*

4. Programme § VI : *Armée.*

il préconisait « l'entente dans le plus bref délai avec les voisins, Bulgares et Monténégrins », et d'énergiques efforts pour la constitution d'une confédération balkanique. Il insistait enfin sur l'organisation d'une propagande intellectuelle destinée à réveiller et à maintenir l'idée nationale chez les Serbes « non encore délivrés », dans les groupes éloignés, « parmi les frères exposés aux influences étrangères »[1].

Tel était le programme du parti radical à son début, tel il est encore aujourd'hui. Et tout l'essentiel en sera connu quand on aura dit qu'en matière d'instruction publique il comporte l'enseignement primaire obligatoire et gratuit[2]; pour la justice, l'élection d'une partie des juges[3]; dans l'ordre financier, l'impôt proportionnel et progressif, l'obligation pour la banque nationale d'assurer le service de perception et de trésorerie, et d'organiser le crédit agricole et industriel[4]. Où sont donc là dedans les tendances nihilistes? où, si l'on excepte la question de l'impôt, les influences des doctrines socialistes?

Si les radicaux ont emprunté quelque chose aux socialistes, ça été l'organisation du parti, visiblement imitée de l'organisation du parti socialiste allemand. Ils ont compris dès le début que le plus populaire des programmes est un papier sans valeur, que le parti le plus nombreux est un troupeau sans force politique, si les éléments n'en sont point groupés et disciplinés. Par une de ces contradictions fréquentes en politique, les mêmes hommes qui sont les partisans déterminés de la décentralisation administrative, ont donné à leur parti une organisation centralisée à outrance, une autorité presque absolue au comité directeur.

Les statuts établissent une hiérarchie de comités, issus les uns des autres. A la base, dans les communes, « les citoyens et citoyennes serbes », membres du parti, élisent des comités locaux, composés de cinq membres.

1. Programme § VII : *Politique extérieure.*

2. Programme § III. Cette partie du programme radical a été réalisée de façon remarquable par les progressistes. Il importe de noter ici que le parti progressiste actuel ne ressemble guère au parti d'il y a quinze ans, et que les *jeunes progressistes* paraissent devoir être aussi sages que leurs prédécesseurs ont été imprudents.

3. Programme § V.

4. Programme § IV.

Les présidents et vice-présidents de ces comités constituent les comités d'arrondissements, d'où sortent, par le même procédé, les comités départementaux. Pour couronner la hiérarchie, un comité central, composé de vingt-sept membres, est élu dans l'assemblée générale annuelle du parti. Ne vous laissez pas prendre à ce titre d'assemblée générale : elle est simplement composée des membres mêmes du comité central, d'un délégué de chacun des comités de départements et d'arrondissements, de trois délégués de chaque comité local. Le comité central n'est donc lui aussi qu'une émanation des autres comités. Mais ici, les électeurs sont étroitement subordonnés aux élus, et le comité central, de par les statuts, exerce une véritable dictature. Il gère les fonds du parti, désigne les candidats aux élections, surveille les journaux, décide des publications à faire, contrôle l'action des comités, leur transmet ses instructions, les dissout s'il en est besoin, tranche les conflits qui peuvent s'élever entre eux, prononce enfin l'exclusion de ceux des membres dont la conduite pourrait « porter préjudice au prestige du parti[1] ».

Quant aux autres comités, ils ne sont rien que des agents de transmission, de surveillance et de propagande, dont on se méfie et que l'on tient en bride. De crainte que quelque coalition de ces comités ne mette en péril l'autorité du pouvoir central, toute correspondance entre eux, hors celle relative aux affaires locales, doit passer par l'intermédiaire des vingt-sept dictateurs[2]. Si l'on ajoute que tout membre du parti s'engage à l'aider matériellement autant que ses ressources le lui permettent, à amener de nouveaux adhérents, à voter dans les élections pour le candidat qu'on lui désigne[3], on voit de quelle formidable machine de guerre disposent les chefs du parti radical national.

*
* *

Alors que leur politique financière eût suffi seule à ruiner dans l'opinion Milan et les progressistes, la plus maladroite

1. Statuts, article 10.
2. Statuts, articles 16, 17, 18, 19.
3. Statuts, articles 6 et 7.

des politiques extérieures, blessant au vif le sentiment national, acheva d'exaspérer le pays contre ses maîtres. La guerre de 1885 contre la Bulgarie, — « qui, par sa position géographique et sa nationalité, nous est très proche », dit le programme radical, — considérée dès le début comme coupable, fut, après la défaite et l'invasion de la Serbie, tenue pour criminelle. On la jugea sacrilège et diabolique quand se produisit, à la demande de Milan, l'intervention de l'empereur d'Autriche. Cette intervention parut être la preuve éclatante d'un fait déjà soupçonné, une alliance secrète entre le souverain de la Serbie et l'Autriche-Hongrie. Or, les patriotes serbes, autant dire tous les Serbes, nourrissent pour leurs voisins austro-hongrois, les *Cheabév*, une haine seulement comparable à la haine du Français pour le Prussien, au lendemain de l'année terrible. Cette haine est presque historique. Elle tenait, avant 1878, à ce que, sous la domination de l'empereur-roi, en Croatie, dans l'Esclavonie, dans la Syrmie, dans le Banat de Temesvar, vivent trois millions et demi de Serbes, qui, depuis 1866 et l'établissement du dualisme, sont soumis à la pire des tyrannies, la tyrannie magyare. L'occupation en 1878, par les Austro-Hongrois, de deux nouvelles provinces serbes, celles-là mêmes pour lesquelles la principauté venait de verser le sang de ses enfants, la Bosnie et l'Herzégovine, Alsace-Lorraine serbes, avait achevé d'exaspérer les haines, et, sur la plaie ainsi faite au cœur des patriotes, les sept années écoulées en 1885 avaient passé comme sept jours. L'obstacle à la réalisation de la grande Idée, à la reconstitution du grand Empire Serbe, était autrefois la Turquie : c'était désormais l'Autriche-Hongrie, et toute alliance avec elle devait passer, et passera toujours pour un acte de trahison.

Si le parti radical n'avait pas commis la faute d'essayer, en 1883, de renverser ses ennemis par la force, si le soulèvement de Zaïtchar, impitoyablement réprimé, ne l'avait pas momentanément affaibli, il eût été, au lendemain de la guerre bulgare, maître de la situation : l'abdication de Milan eût été inévitable dès les premiers mois de 1886. S'il put tenir trois années encore, ce fut grâce à des concessions, grâce à la promesse d'une constitution nouvelle, et à la réunion, en oc-

tobre 1888, d'une commission chargée de préparer la nouvelle charte et composée en nombre égal de chefs des trois partis. Du travail des douze commissaires, travail auquel présida Milan, sortit la constitution de 1888. Elle établissait, avec une chambre unique élue au suffrage universel, le système parlementaire et la responsabilité ministérielle. On a dit depuis qu'elle était détestable, « qu'elle était un non-sens pour un pays tel que la Serbie ». La vérité est, que grâce à Milan, elle n'a jamais été loyalement appliquée et que, sous sa néfaste influence, ceux-là mêmes qui avaient charge de surveiller et d'assurer le fonctionnement de la machine, se sont presque constamment appliqués à en fausser les ressorts. On ne peut donc pas porter de jugement sérieux sur l'œuvre des douze commissaires. En tout état de cause, si elle fut mauvaise, les radicaux ne furent pas seuls coupables et ne sauraient être seuls responsables.

Les élections pour la constituante furent un éclatant triomphe pour les radicaux. Le peuple, librement consulté, sous la surveillance de commissaires des trois partis, donna un siège aux progressistes, soixante-dix-neuf aux libéraux, aux radicaux cinq cents. Le 3 janvier 1889 la Constitution était votée; le 4, Milan la sanctionnait. Il ne lui restait d'autre alternative que se soumettre ou se démettre. Il lui fallait ou bien appliquer la loi nouvelle, confier le ministère aux représentants de la majorité, aux radicaux, dépouiller le vieil homme autoritaire et dépensier; ou bien renoncer à la couronne. Il hésita deux mois. Puis, comme le peuple commençait à s'impatienter, le 22 février, 6 mars 1889, Milan « se dégomma lui-même ».

Comme son successeur était mineur, Milan nomma un conseil de régence : il eut soin d'en donner la présidence à Ristitch, le chef du parti libéral, l'ennemi des radicaux. Il partit; et bien qu'il se vante volontiers d'ignorer la haine, et même la rancune, il partit le cœur ulcéré, ruminant des projets de revanche et de vengeance. Il voyagea; mais, qu'il promenât sa majesté en réforme sous les oliviers du Golgotha ou le long des quais de la Tamise, qu'il négociât — du moins on l'a dit — son entrée au service du Schah de Perse, ou que, sur l'hippodrome de Longchamp, il préparât l'un de

ces paris un peu délicats où, comme le Cromwell de Bossuet, « il ne laissait rien à la fortune de ce qu'il pouvait lui ôter par conseil et par prévoyance », sa pensée obstinément le ramenait à Belgrade. Et, ce qui le hantait, ce n'était point le souvenir du paysage incomparable découvert du Palais-Neuf, ou du Konak de la citadelle, les jeux éblouissants de la lumière, à l'heure du crépuscule, sur les îles boisées et la Save, flamboyante jusqu'aux brumes indécises à l'horizon. Homme pratique, et non pas artiste, il rêvait seulement au moyen de tirer une fois encore quelque argent de ses anciens sujets. Il cherchait surtout dans quel piège faire tomber les radicaux qui, sans bruit, vaillamment, cherchaient à réparer les fautes du règne passé, et travaillaient à ce que le pays pût faire honneur à ses engagements financiers. Grâce à eux, la Serbie eut trois années de tranquillité relative. Le crédit public se relevait, lorsqu'au mois d'août 1892 la Régence, complice de Milan, enleva le ministère aux radicaux.

Milan avait exploité contre eux l'antipathie de Ristitch, ses jalousies, son ambition. Ce fut une nouvelle crise de huit mois, durant laquelle les libéraux appelés par Ristitch et guidés par Milan, déchirant la loi, foulant aux pieds les libertés publiques, essayèrent de s'imposer au pays par la terreur A Goratchitch, on fusillait à bout portant, sans sommation, sans prétexte quelconque, des citoyens paisiblement et légalement assemblés devant la mairie. On retournait aux plus mauvais jours du règne passé. Un grand espoir revint à la Serbie quand, le 1er avril 1893, le rare bon sens d'un souverain de dix-sept ans, par un coup d'État qui épargnait au pays une insurrection, en mettant la Régence à terre, rappela les radicaux aux pouvoir. Pour la seconde fois, Milan paraissait vaincu.

En revanche, jamais au monde souverain n'eut situation comparable à celle d'Alexandre Ier au lendemain du coup d'État. Son peuple l'entourait d'une tendresse passionnée ; on avait foi en lui ; on le considérait avec orgueil ; on envisageait l'avenir avec confiance ; on se reprenait aux grandes pensées et, pourvu que le roi fût loyal, son peuple était prêt à lui accorder tout ce qu'il eût demandé. Milan n'ignorait rien de cet état d'esprit, et les joies que cette popularité du fils ne

manqua pas de donner au père eussent dû, semble-t-il, adoucir les amertumes, compenser les déboires, effacer à jamais les rancunes de l'homme politique. Un cœur noble, une âme haute, n'aurait plus eu dès lors qu'une ambition : s'oubliant soi-même, abdiquant du fond du cœur, aider cet enfant à réaliser tous les espoirs qu'un peuple mettait en lui.

Mais Milan n'a pas de noblesse de cœur et son âme est basse. Sa seconde défaite l'avait exaspéré plus encore que la première. D'autre part, les radicaux mettaient en accusation les ex-ministres libéraux et l'un d'eux, « le boucher de Goratchitch », menaçait de verser aux débats toute une correspondance avec Milan. Il fallait empêcher le procès à tout prix. Pourtant Milan eût laissé les événements suivre leur cours, il eût pour un temps refoulé ses haines, moyennant qu'on l'eût payé. Mais quand il eut acquis la certitude que les radicaux ne consentiraient pas à lui voter un apanage, toute son intelligence fut appliquée à les ruiner dans l'esprit de son fils. L'œuvre fut longue ; elle fut conduite avec une infernale habileté. Il fallait effacer les impressions profondes laissées dans la mémoire du jeune souverain par l'universel cri d'amour dont son peuple l'avait salué ; il fallait lui faire oublier une ville entière en délire, l'acclamant le soir dans le flamboiement de milliers de torches ; les délégations innombrables, remplissant, quinze jours durant, les rues de Belgrade, accourues de tous les points du royaume pour apporter des paroles de reconnaissance et de dévouement. Il fallait endormir une jeune conscience, soucieuse de tenir scrupuleusement — j'en pourrais fournir une preuve inattendue — le serment solennel prêté à la constitution devant les représentants de l'Europe entière. Il fallait l'inquiéter, semer en son cœur la méfiance, l'amener à soupçonner ses plus fidèles serviteurs, l'embrouiller au milieu d'avis contradictoires, lui montrer mille pièges insoupçonnés, le troubler, l'affoler au point qu'un jour, en face d'un péril imaginaire, perdant la tête, croyant sentir partout la trahison, l'enfant, seul, abandonné dans son palais de Belgrade, cria désespérément à l'aide vers l'ami unique, le défenseur naturel, le père. Alors Milan accourait, « obéissant à l'appel de son roi et de son fils », sans que nul pût songer à le blâmer de manquer à la parole donnée au Tsar,

donnée à son peuple, et de violer la loi qui lui fermait la Serbie. Six mois durant il abusa de la confiance d'un fils en son père, il exploita le prestige que lui donnaient aux yeux d'un roi novice, aveuglé par l'affection, vingt années de règne et d'expérience acquise au maniement des affaires. Quand six mois durant l'enfant eut été torturé de la sorte — ce n'est pas un mot, j'ai vu, — les prévisions de Milan se réalisèrent. Son fils l'appela. Le 21 janvier 1894, il était à Belgrade ; le 21 mai, il n'y avait plus de constitution.

*
* *

Comment Milan a-t-il atteint ce double résultat : d'une part, capter la confiance de son fils et la capter d'une façon absolue; d'autre part tenir en échec les radicaux et paralyser leur puissance?

Il a pris son fils par la crainte. Il a su lui persuader que sa couronne était en péril, que les radicaux préparaient un changement de dynastie; que derrière eux s'avançait la dynastie rivale, les Karageorgewitch; que seul, lui Milan, grâce à la crainte salutaire qu'il inspire, pouvait parer au danger. Du péril dynastique les régents, à qui Milan soufflait la leçon, avaient déjà joué en 1893. Le roi en riait alors dans l'intimité : « A force de crier au péril dynastique ils finiront par le créer, disait-il. Tout le monde est anti-dynastique à leurs yeux et sans doute je le serai bientôt moi-même. » L'accusation n'est pas plus sérieuse aujourd'hui qu'il y a cinq ans. Mais elle a pris une singulière valeur parce qu'elle sort de la bouche de Milan, et qu'un père ne peut vouloir tromper son fils.

Les ambitions patriotiques des radicaux leur sont elles-mêmes imputées à crime. Elles peuvent, au dire de Milan, compromettre la couronne du jeune roi. La grande Serbie, « c'est de la musique de l'avenir », comme on disait récemment à un journaliste français, une musique bruyante, trop bruyante, dont l'écho pourrait aller jusqu'à Pesth, jusqu'à Vienne, troubler en son repos le protecteur vénéré, l'empereur-roi François-Joseph. Il ne faut point irriter un voisin si puissant. S'il y a des Serbes au pouvoir de l'Autriche, et qui

s'en plaignent, c'est qu'ils sont de mauvais esprits : ce joug-là leur vaut toujours mieux que le joug du Turc, et la Serbie aurait mauvaise grâce à ne pas trouver de tous points admirable l'œuvre de Bismarck et d'Andrassy et les décisions du congrès de Berlin. Soyez doux et humble de cœur : à défaut de la grande Serbie, les bonnes grâces de Vienne et de la Triplice vous sont promises.

Enfin la violence même avec laquelle les radicaux attaquèrent Milan, après le 21 janvier, contribua à lui attacher son fils. Si l'on ne savait ce que vaut l'homme, on ne saurait imaginer de quelles bordées d'outrages les journaux de parti, surtout les journaux satiriques, le saluèrent à son retour. Les outrages, si sanglants qu'ils fussent, étaient mérités : mais le fils ne s'est pas cru le droit de juger son père : beaucoup peuvent le regretter, nul ne peut songer à le blâmer. Le roi a vu seulement l'outrage, et que l'outrage frappait son père, et les ennemis de Milan sont devenus ceux d'Alexandre.

Quant aux radicaux, ils doivent leur défaite au pays lui-même, à ses villages éparpillés et comme en poussière, à l'absence d'un grand centre qui puisse servir de foyer de résistance. Ils la doivent encore à leur organisation centralisée à outrance, à ce système du comité directeur de qui tout dépend, à qui tout aboutit, lien unique serrant seul les baguettes en faisceau. Tant vaut le comité, tant vaut le parti. Sa faiblesse ou sa force ont fait le parti faible ou fort. Aujourd'hui le comité est désorganisé, la tête est frappée, le lien est rompu ; le parti est sans direction, le corps sans vigueur, il ne reste rien que des baguettes éparses, qu'un caprice d'enfant peut briser. Aujourd'hui sans chefs, le parti radical n'eut hier que des chefs médiocres, des hommes surfaits, très inférieurs à leur réputation, deux surtout, M. Pachitch et le général Sava Grouitch, et c'est la cause principale de la défaite.

L'extraordinaire popularité dont a joui M. Pachitch et qui doit être à cette heure fortement amoindrie, il l'a due, fait assez piquant, à Milan lui-même. Après le soulèvement de 1883, condamné à mort par contumace, il avait été par la suite seul excepté et des grâces individuelles et de l'amnistie

en bloc, en sorte qu'il ne put rentrer en Serbie qu'après l'abdication de Milan. De là son prestige. Au fond, l'homme est sans énergie morale. Il donna sa mesure au mois d'août 1892, quand il se laissa renvoyer du pouvoir par Ristitch, comme un enfant se laisse mettre au lit. Jugé dès lors à sa juste valeur par l'élite de son parti, il n'en garda pas moins une grande influence sur la masse des esprits simples. Sa faiblesse de caractère et celle du général Sava Grouitch, l'autre grand chef radical, ont énervé le parti, paralysé sa vigueur, annihilé sa redoutable organisation. Quand Milan se vantait de leur faire peur, par hasard il disait vrai. S'il en fallait une preuve on la trouverait dans cette étrange lettre écrite par M. Pachitch après sa monstrueuse condamnation, pour remercier d'une grâce qui est une insulte à son innocence. Quant au général Sava Grouitch, il a tenu une fois dans ses mains les destinées de son parti et peut-être celles de son pays, lorsque, dans la nuit du 2 janvier 1894, étant président du Conseil, il apprit que Milan, violant la loi, arriverait au matin dans Belgrade. Cette nuit-là il ne sut pas faire son devoir. Ce qu'il devait faire, le tsar Alexandre III le disait quelques jours plus tard à Saint-Pétersbourg quand, devant tout le corps diplomatique, à haute voix, il demandait au ministre de Serbie, M. Pachitch : « Pourquoi le général Grouitch n'a-t-il pas fait arrêter Milan au débarcadère? »

Arrêté, traduit devant le tribunal correctionnel pour vagabondage et contravention à une loi d'expulsion, Milan eût été condamné à quelques heures de prison puis reconduit à la frontière. C'eût été un éclat de rire général en Europe, et la mort politique, la mort par le ridicule pour cet ex-roi qu'Offenbach aurait mis en musique, pour lequel nos grands cercles créèrent le mot *Roistaquouère*, et dont il faudrait rire de bon cœur, si, par lui, un malheureux pays ne voyait pour longtemps peut-être ses libertés détruites, ses destinées compromises, si pour lui, dans l'air fétide des casemates, n'agonisaient, les fers aux pieds, tant d'innocents.

ALBERT MALET

# CŒURS PURITAINS[1]

## VII

Au nord de la vieille taverne il y avait un grand verger de cerisiers. Ce verger, autrefois, était une source de bons revenus pour Silas Berry, mais, depuis quelques années, il n'était plus que d'un faible rapport. Les cerises pouvaient se gâter sur la branche, les oiseaux pouvaient les manger, tant pis! Silas ne voulait pas les donner. Rose et sa mère prenaient bien, en cachette, quelques petits paniers de cerises pour Sylvia Crane et pour madame Barnard, mais, s'il s'en était douté, Silas n'eût pas été content, oh! non.

— Je ne veux donner de cerises à personne! proclamait-il. Si les gens ne veulent pas payer pour en avoir, ils peuvent s'en passer.

Jadis, il y avait eu bien des pique-nique de cerises au verger de Silas Berry. On venait, dans de vieilles voitures branlantes, de tous les villages environnants, on picorait des cerises, on en mangeait tout son saoul, à un prix exorbitant, de plus en plus élevé. Dans tous les alentours on n'aurait pas trouvé de cerises comme celles-là ; il n'y avait pas de concurrence possible, et, pendant bien des années, Silas en avait profité. Le goût de la jeunesse pour les cerises et son ardeur au plaisir avaient dominé l'indignation que soulevait l'usurier. Mais, à

1. Voir la *Revue* des 1er et 15 octobre.

la fin, la cupidité de Silas l'avait emporté sur son habileté financière ; à chaque saison, il augmentait le prix de ses cerises, et, l'année qui suivit la fermeture de la taverne, il devint si exigeant qu'il y eut une révolte. Le chef en fut Thomas Payne qui, comme fils du squire, et comme le plus riche et le plus indépendant du pays, ne pouvait pas être soupçonné de parcimonie.

Il était allé un soir à la taverne pour faire prix avec Silas : il voulait organiser une grande partie dans le verger aux cerises. Il comptait y inviter quelques amis de Boston, des camarades de collège, et sa jolie cousine de New-York ; lorsqu'il entendit la somme insensée que lui demanda Silas comme dernier prix, Thomas pivota sur les talons en lançant un gros mot :

— Mangez vos cerises vous-même et allez... !

Et il était sorti de la cour avec la crânerie joyeuse qu'il avait apprise au collège en même temps que le grec et le latin.

Le lendemain matin, Silas vit passer toute la société sur la route, dans la grande voiture du squire Payne. Thomas conduisait. Les joues roses et le chapeau à plumes blanches de la cousine éclataient au milieu de la bande qui s'en allait gaiement faire un pique-nique sans cerises au bord d'un étang voisin ; et les jeunes échappés de collège criaient à tue-tête une chanson burlesque, composée et mise en musique par le plus malin de la bande :

— Qui demeure ici ? demandaient les basses sur une mélodie comique.

Et les ténors répondaient :

— Le vieux Silas Berry, qui vend ses cerises douze sous pièce !

Silas les entendit répéter le refrain moqueur, avec des éclats de rire, longtemps après qu'ils eurent passé.

Rose, qui n'avait pas été invitée au pique-nique, les entendit et pleura quand, derrière son rideau, elle vit passer la joyeuse bande. Guillaume qui, lui non plus, n'avait pas été invité, fit une scène à son père, et sa mère se joignit à lui.

— Vous tuez la poule aux œufs d'or, Silas Berry ! dit-elle. Quel besoin aviez-vous de leur demander un prix pareil pour

vos cerises? C'est plus qu'elles ne valent et les gens ne s'y décideront jamais. Vous aviez déjà demandé trop cher, l'an dernier.

— Je sais ce que je fais! répondit Silas.

— Vous verrez si j'ai dit vrai! reprit Hannah. Vous venez de tuer la poule aux yeux d'or.

L'événement prouva qu'elle avait raison : le verger de Silas Berry fut frappé d'ostracisme par le village. On n'y fit plus de pique-nique, on n'acheta plus les cerises, et le vieil avare perdit tout le revenu qu'il en tirait. Hannah le lui reprochait souvent :

— Vous pouvez voir maintenant que j'avais dit vrai ; vous avez tué la poule aux œufs d'or.

Silas ne répondait que par un grognement et par un froncement de sourcils. Quand sa femme continuait, il sortait de la pièce en faisant claquer la porte.

Cette année, Hannah avait injurié son mari encore plus que d'habitude, sur sa malencontreuse avarice au sujet des cerises ; les arbres étaient chargés de petits fruits verts et la récolte s'annonçait magnifique.

Un jour, Silas vint à elle :

— Attendez! lui dit-il, je sais peut-être ce que je fais mieux que vous ne le pensez.

Hannah interrogea d'un air renfrogné la physionomie rusée de son mari.

— Qu'est-ce que vous allez faire?

Mais elle n'en put tirer aucune réponse.

Un matin, quinze jours environ avant que les cerises fussent bien mûres, Silas se dirigea en boitant, par un chemin de traverse, vers la cour du sud, où sa fille Rose étendait du linge. Il ramassa quelques brins de paille avec affectation, comme s'il n'était venu que pour cela. Rose étendait le linge au soleil, sur un large espace net, hors de l'ombre des cerisiers.

— Il va y en avoir énormément, de cerises, cette année! remarqua le père, d'un ton affable et confidentiel.

— Oui, je crois! répondit Rose en frappant légèrement son linge mouillé.

Les cerises étaient pour elle un sujet pénible.

— Je crois qu'il y en aura encore plus qu'à l'ordinaire!

dit Silas en regardant, parmi les feuilles, les grappes de fruits encore verts.

Rose ne répondit pas. Elle était agenouillée dans l'herbe, étalant soigneusement son linge, pour qu'il ne prît pas de faux plis.

— J'ai pensé — continua son père, lentement — j'ai pensé que... peut-être... vous aimeriez donner une petite fête... inviter un peu de jeunesse à venir manger des cerises quand elles seront mûres... Vous auriez quatre arbres à cueillir.

— J'ai idée que c'est fini, chez nous, ces parties-là! répondit Rose avec amertume.

— Je ne parle pas de faire payer! dit son père.

Rose se redressa et le regarda, incrédule :

— Sérieusement, père?

— N'ai-je pas dit que vous le pouviez, si vous le désiriez?

— Sérieusement, vous avez l'intention de les faire venir sans qu'ils aient rien à payer?

— Il n'y a pas même à essayer de rien vendre! répondit Silas. Vous pouvez en causer avec votre mère; ensuite vous ferez ce qu'il vous plaira, voilà tout. Si vous avez envie d'avoir ici un peu de jeunesse, quand les cerises seront mûres, vous aurez quatre arbres à cueillir!... Je n'en parlerai plus.

Cela dit d'un air péremptoire, Silas s'en alla. Rose respira en suivant de l'œil son pas inégal à travers la cour. Elle ressentait la vague terreur de l'inconnu. Cette nouvelle transformation de son père se dressait entre elle et tous ses vieux souvenirs, comme une apparition surnaturelle. Elle laissa le reste du linge dans le panier et revint à la maison pour voir sa mère.

— Mère! appela-t-elle avec précaution, dès qu'elle entra dans la cuisine.

La figure étonnée de madame Berry se montra sur le seuil de l'office. Rose lui fit signe d'y rester, elle y pénétra elle-même et referma la porte.

— Pourquoi fermez-vous la porte? dit sa mère, toute surprise.

— Je ne sais pas ce qui arrive à père!

— Que voulez-vous dire, Rose? Il n'a pas eu une nouvelle attaque?

— J'ai bien peur qu'il n'en soit menacé. J'ai bien peur qu'il ne lui arrive quelque chose.

— Je voudrais savoir ce que vous voulez dire!

Madame Berry était toute pâle.

— Père m'a dit que je pouvais offrir une cueillette de cerises et qu'il ne ferait rien payer.

— Il n'a pas dit cela?

— Si, il l'a dit.

Elles se regardèrent dans le blanc des yeux, avec de nouveaux signes de doute et d'affirmation. En fin de compte, madame Berry se mit à rire :

— Hum! vous ne comprenez pas ce que votre père mijote?

— Non, je ne comprends pas ; je suis ahurie.

— Il n'y a pas de quoi. Vous n'êtes pas maligne! Lui, dans sa vieille tête, il se dit que s'il donne ses cerises pour rien, les gens passeront l'éponge sur l'ancienne affaire et achèteront de nouveau ses cerises, l'année prochaine... Peut-être même espère-t-il qu'on lui achètera, cette année, les autres arbres, après la fête... Combien d'arbres dit-il qu'on peut cueillir ?

— Quatre... Oui, c'est peut-être bien cela.

— Sûrement!... La tête est vieille, mais elle est bonne, voyez-vous!... Eh bien, vous pouvez faire vos invitations. Ils n'y verront que du feu, et cela arrangera bien des choses qui m'ont fait beaucoup de peine... J'espère que madame Thayer ne nous regardera plus de si haut, si nous invitons les gens à venir manger des cerises pour rien. Ce n'est pas elle qui ferait cela, je vous en réponds!

— Peut-être que personne ne viendra! dit Rose.

— Hum! ne vous inquiétez pas de cela. Ils ne se feront pas prier pour venir!... On n'est jamais embarrassé de trouver des gens pour venir prendre quelque chose de bon, sans avoir rien à débourser.

Rose et sa mère calculèrent combien de personnes elles pouvaient inviter. Elles décidèrent de convoquer toute la jeunesse convenable de Pembroke.

— Nous ferons aussi bien, pendant que nous y sommes! dit judicieusement Hannah. Il y a suffisamment de cerises, et Dieu sait quand votre père aura un autre accès comme

celui-ci !... C'est comme les éclipses de soleil : on ne reverra pas cela de sitôt.

Au bout d'un jour ou deux, toute la jeunesse avait été convoquée pour la cueillette des cerises, et, comme madame Berry l'avait prédit, tous avaient accepté. Leur indignation ne tenait pas contre la perspective d'un plaisir, et, d'ailleurs, tout le monde aimait Rose et Guillaume. Rien que pour eux, on n'aurait pas voulu refuser.

La semaine avant la fête, alors que les cerises commencaient à rougir et les moineaux à les découvrir, fut une terrible semaine pour le petit Ezra Ray, le jeune frère de ce Tommy Ray qui servait dans le magasin de Silas. On le paya quatre sous pour s'asseoir tous les jours dans le verger aux cerises et pour faire sonner une clochette à vache quand les moineaux venaient visiter les arbres. Depuis l'aurore, quand les oiseaux se réveillent, jusqu'au soir, où ils regagnent leurs nids, Ezra restait assis, peu confortablement, sur un rocher bien dur au milieu du verger, où il faisait danser la cloche.

Il était d'un blond fade comme son frère, et gros pour son âge; ses yeux pâles, vides de pensée, veillaient gravement sous ses épais sourcils presque blancs; son menton pendait, sa bouche restait ouverte avec un air de patience stupide. Il n'y avait aucun adoucissement à sa tâche monotone; on ne lui permettait pas de faire le guet à cheval sur une branche d'arbre confortable, avec un tronc moussu pour appuyer son dos : on craignait qu'il ne fût tenté de devenir l'allié des moineaux et de manger des cerises. Il n'osait pas abaisser quelque belle branche et s'offrir subrepticement un régal défendu, car il comprenait bien que des yeux perçants devaient se cacher derrière les fenêtres : il était fort probable que Silas Berry, lequel lui causait une mortelle frayeur, le surveillait par derrière, qu'il le questionnerait et que lui, alors, n'aurait pas le mensonge pour refuge, étant un brave enfant que sa conscience forcerait à dire la vérité.

On ne lui permettait pas d'avoir un fusil au lieu d'une cloche, bien qu'il l'eût demandé avec instance. S'il avait seulement pu rester là comme une sentinelle au port d'armes, cette semaine, en dépit de la gêne et des privations, lui aurait

paru pleine d'animation et de gloire, tandis que l'hébétante monotonie d'agiter la clochette attristait jusqu'à la faible intelligence de l'enfant. Toute sa gaieté naturelle semblait l'avoir abandonné; la vie lui était devenue aussi vide et aussi animale que celle de la bête même qui naguère agitait la clochette, en broutant l'herbe à l'ombre de son corps, durant tout l'été, dans le même herbage.

Et, par-dessus le marché, ces quatre sous, pour lesquels Ezra travaillait si misérablement, devaient passer au tissage d'un tapis que faisait sa mère et pour lequel elle épargnait jusqu'au dernier sou. Il ne pourrait pas, avec cet argent, acheter au magasin des sucres d'orge blancs et jaunes. Il resta assis toute la semaine et, chaque fois qu'un battement d'ailes brunes ou qu'une petite poitrine rouge apparaissait sur une branchette, il sonnait la clochette avec frénésie. Sa seule consolation était de trouver, de temps à autre, dans l'herbe une cerise attaquée par les oiseaux; encore, Silas Berry l'interrogeait-il sévèrement lorsqu'il apercevait des taches rouges autour de sa bouche ou sur ses doigts.

Il fut sur pied de bonne heure, le matin du jour fixé pour la fête; il traversa, mal réveillé, avec le goût de son petit déjeuner dans la bouche, de longues prairies blanches de rosée.

Il resta sur son rocher jusqu'à ce que l'herbe fût sèche, agitant patiemment la clochette. C'était pour le jeune Ezra Roy, en sa simplicité, comme s'il eût participé au travail de la nature. Il surveillait avec autant d'assiduité que s'il avait lui-même fait sécher l'herbe et mûrir les cerises.

Quand les invités commencèrent d'arriver, il continua de rester assis et de sonner la clochette : il ne savait pas quand il devait s'arrêter. Mais il regardait plutôt la société que les oiseaux. Il contemplait les braves jeunes gens qui, sortis des humiliations de l'enfance, portaient des échelles et faisaient tournoyer dans l'air, au passage, de brillants petits seaux d'étain. Il contemplait les jeunes filles qui agitaient gentiment leurs petits paniers de paille; ses yeux errants et stupides se fixaient surtout sur Rébecca Thayer. Rébecca, tout en mousseline noire, avec son joli cou sortant de son corsage ouvert où s'enroulait deux fois une mince chaîne d'or, avec son tablier de soie noire, brodé de roses rouges, avec son beau

visage dont la fraîcheur éclatait sous la couronne de ses cheveux noirs, attirait l'attention du petit gars. Il ne la quittait pas des yeux tandis que, le dos tourné à tous les jeunes hommes, elle causait avec une amie. Tout à coup il sentit sur l'épaule un coup d'une petite main osseuse; et la figure de sa sœur, Amélie Ray, décolorée comme celle des deux frères, mais aussi éveillée que si elle eût été mince et brune, toucha presque la sienne.

— Rentre tout de suite à la maison, mère l'a dit.

— Je veux rester pour aider à faire la cueillette, dit Ezra d'une voix peu assurée.

— Pas du tout!

— Je sais grimper aux arbres!

— Tu vas rentrer tout droit à la maison. Mère a besoin de toi : il faut que tu roules des pelotons pour le tapis.

Et le pauvre Ezra, sa face inconsolable bâillant sur son épaule, battit en retraite à travers champs : la clochette à vache accompagnait ses pas de son tintement lugubre.

Quand tout le monde fut arrivé, il y eut là environ quarante jeunes hommes ou jeunes filles. On venait généralement par couples : par-ci par-là cependant, un groupe de jeunes filles, un jeune homme isolé.

Barnabé Thayer vint seul et assez tard; Rébecca était arrivée avant lui, avec une de ses amies qui l'avait prise en passant. Barnabé, élégant et beau dans ses meilleurs habits, s'avançant avec un air sérieux, presque martial, essayait de ne pas voir Charlotte Barnard; mais la figure de la jeune fille était comme un foyer lumineux qui attirait les yeux de Barnabé, irrésistiblement.

Charlotte ne parlait pas à Thomas Payne ; il n'était même pas tout près d'elle : il était déjà au sommet d'un cerisier, à faire la cueillette. Barnabé vit dans les branches sa tête brune et son gilet bleu, et le cœur lui battit alors de soulagement; mais bientôt il remarqua que Charlotte n'avait pas son panier; une certitude le saisit, que Thomas Payne était occupé à le remplir avec les plus belles cerises des hautes branches, — et c'était la vérité.

Charlotte ne regarda pas Barney; elle sentit bien cependant qu'il était là. Elle souriait à une jeune fille, sa belle

chevelure blonde brillait au soleil, son cou paraissait rose sous un fichu de dentelle, et cette tête brillante et ce cou semblaient surveiller Barney comme aurait fait un visage. Tout à coup un féroce instinct de possession s'empara de lui, il se dit que c'était le cou de sa femme : personne que lui ne devait le voir. Il eut envie de déchirer son habit pour l'en couvrir. Peu lui importait que presque toutes les autres jeunes filles, à commencer par sa sœur, eussent le cou découvert, sans même un fichu ; seule Charlotte n'aurait pas dû montrer le sien.

Les autres jeunes gens étaient éparpillés dans les arbres avec les paniers des jeunes filles ; lui, restait à l'écart, le front labouré de rides, comme s'il avait perdu la raison. Mais soudain, il y eut un bruissement à côté de lui, et Rose Berry lui toucha le bras : il tressaillit et regarda sa jolie petite figure animée.

— Ah! vous voilà! dit-elle d'une voix adorablement modulée.

Barney fit un signe de tête.

— Je craignais que vous ne vinssiez pas, dit-elle.

Et, doucement, un soupir passa entre ses lèvres rouges.

Sa robe de mousseline rose ondulait en festons autour d'elle comme les pétales d'une rose trémière ; ses bras délicats se montraient à travers les manches transparentes. Barney ne put s'empêcher de regarder ses yeux bleus, purs et très ouverts, qui lui révélaient soudain d'étranges profondeurs. Charlotte, pendant tout le temps qu'il lui avait fait la cour, ne l'avait jamais regardé ainsi. Il n'aurait pas pu en dire la raison ; mais Charlotte n'avait jamais, en regardant son amoureux, perdu de vue l'homme et le respect qui lui était dû. Rose, élevée au cœur de la Nouvelle-Angleterre, d'après les principes les plus orthodoxes, était pourtant une païenne, et son culte s'adressait à l'Amour lui-même : Barney était simplement la statue qui représentait la divinité ; tout autre eût fait aussi bien, pourvu que la forme fût belle.

— Je vous avais dit que je viendrais! — dit Barney lentement, et le son de sa voix le surprit lui-même.

— Je le sais, mais je craignais cependant que vous ne vinssiez pas.

Rose tenait encore son panier. Barney voulut le prendre.

— Laissez-moi vous cueillir quelques cerises.

— Oh! il me semble qu'il vaudrait mieux pas! répondit Rose en retenant son panier.

— Pourquoi cela?

— J'ai peur que Charlotte n'en soit pas contente! fit Rose.

Sa figure était sérieuse comme celle d'un enfant qui se trouve ému de pitié.

— Donnez-moi le panier! demanda encore Barney.

Et elle céda. Elle le guetta pendant qu'il montait dans le cerisier le plus proche, puis elle se retourna et vit les yeux sévères de Charlotte fixés sur elle. Rose alla elle-même sous l'arbre, saisit une branche basse et se mit à manger; d'autres jeunes filles en firent autant. Thomas Payne passa près d'elle, rapportant avec soin le petit panier de Charlotte, tout rempli des plus belles cerises. Rose secoua la tête avec défi :

« Elle n'a rien à dire! » pensa-t-elle.

La matinée s'avançait, le soleil était haut et il y avait un léger vent qui, de temps en temps, poussait les feuilles des cerisiers dans la figure de ceux qui faisaient la cueillette. Il n'y avait pas de moineaux dans les arbres, ce jour-là; ils agitaient leurs petites ailes à distance et leurs appels se perdaient dans les joyeuses clameurs de la jeunesse. Silas Berry se tenait un peu à l'écart, appuyé sur une forte canne; il avait, avec sa vieille face desséchée, une physionomie indéchiffrable. Il notait chaque détail; il vit Rose parler à Barney; il vit son fils Guillaume manger des cerises avec Rébecca Thayer, dans le même panier; mais sa physionomie ne changea pas. Son caractère s'était moulé sur lui-même, en quelque sorte, une figure immuable : ainsi la figure d'un chien de chasse l'image de sa vigilance et de sa vitesse.

— Monsieur Silas Berry n'a-t-il pas l'air d'un vieil avare? dit une fillette à l'oreille de Rébecca Thayer.

Puis elle rougit de confusion : elle se souvint que Guillaume Berry, disait-on, s'occupait de Rébecca; et Charlotte Barnard, qui n'était pas loin, qui avait pu l'entendre, était la nièce de Silas.

Rébecca rougit, elle aussi :

— Je n'ai jamais pensé à cela, fit-elle avec effort.

— Je ne sais pas s'il l'est, — reprit la fillette en manière d'excuse ; — l'idée m'en est venue, je suppose, parce qu'il est maigre. Je me suis toujours figuré que les avares étaient maigres.

Après quoi, elle s'éclipsa et alla chuchoter à une amie la bévue qu'elle venait de commettre ; puis leurs deux têtes se rapprochèrent avec des rires étouffés.

Les jeunes filles avaient apporté dans leurs paniers des provisions pour le lunch. Elles les avaient tirées des paniers pour faire place aux cerises et les avaient laissées à madame Berry, dans la taverne. A midi, on les envoya chercher par les jeunes gens et on se prépara à déjeuner, à quelque distance des cerisiers cueillis, à un endroit où l'herbe était bien propre. Guillaume et Rose allèrent aussi à la taverne, et, en passant, Rose fit signe à Barney.

— Vous ne venez pas? — murmura-t-elle en le voyant qui hésitait ; — il y aura quelque chose à nous porter.

Quand ils revinrent, madame Berry les accompagnait. Rose et elle tenaient une petite bassine pleine de beignets fraîchement frits. Madame Berry avait refusé de les confier aux jeunes gens.

— Je suis trop prudente pour vous les donner ! avait-elle dit en riant. Vous en mangeriez le long du chemin et il n'en resterait plus assez pour les autres. Rose et moi, nous nous en chargeons, ce n'est pas très lourd.

Guillaume et Barney portaient chacun deux grands brocs remplis d'eau et d'un sirop fait avec de la mélasse et du gingembre. Silas, en les voyant arriver, se leva avec raideur : il était resté, un moment, assis sur le rocher où Ezra avait monté la garde.

Il avait, pendant ces derniers jours, éprouvé une terrible anxiété : il craignait qu'on ne cueillît plus que les quatre arbres désignés par lui-même, et son anxiété s'étaient accrue depuis qu'il avait vu que les plus belles cerises n'étaient pas sur ces arbres-là.

Il boita péniblement au-devant de sa femme et de sa fille ; il jeta un regard sur la bassine ; mais elles, sans pitié, passèrent à côté de lui ; elles frôlèrent même sa jambe avec l'anse de fer.

— Qu'est-ce que vous portez là? demanda-t-il rudement.

— Laissez-nous! répondit Hannah, avec un mouvement de tête presque menaçant.

— Qu'y a-t-il dans ces brocs?

— Rien que de l'eau sucrée. Ne dites rien, père! dit Rose à voix basse, sa jolie figure en feu.

Sa mère répondit par un grognement indomptable à Silas qui lui tirait le bras :

— Laissez-nous! répéta-t-elle à voix basse.

— Vous n'allez pas leur donner...

— Taisez-vous! reprit-elle, les dents serrées.

Silas ne dit plus rien. Il suivit et assista à la distribution des beignets. Sous les arbres, la bande joyeuse était assise, formant un grand cercle, véritable guirlande de jeunesse. Il les vit ensuite boire son eau sucrée.

— En voulez-vous? demanda la voix de sa femme, sifflant à son oreille comme un défi.

— Non, je n'en veux pas!

Longtemps avant la fin du repas, il rentra dans la taverne. La maison était vide. Il se glissa dans l'office; il y trouva une forte réserve de beignets dans une grande jatte posée devant la fenêtre. Il entoura la terrine de son vieux bras crochu, l'emporta avec peine, en traversant la cuisine et l'antichambre, jusque dans la salle de réception, où il la cacha sous le bureau. Puis il retourna à l'office et cacha le broc de mélasse dans le fourneau de briques. Il resta un moment debout au milieu de la cuisine, gloussant et branlant la tête, comme s'il eût conféré avec les esprits familiers de sa cupidité; puis il sortit et suivit la route jusqu'à la chaumière où le vieil Hiram Baxter tenait un petit magasin de cordonnier. Il entra, et s'assit avec Hiram dans un petit coin empesté de cuir; là, il se sentait à l'abri des questions que voudrait poser madame Berry quand elle reviendrait chercher le reste des beignets et de la boisson.

Elle ne retrouva pas les beignets, mais elle se rendit au magasin avec un seau, reprit de la mélasse dans le tonneau : sur ce point, son mari eut le dessous. Madame Berry avait une réputation pour les beignets, et le premier convoi était épuisé lorsqu'elle revint vers ses hôtes.

Guillaume alla au-devant d'elle :

— Où est le reste des beignets ? demanda-t-il.

— Votre père les a cachés, répondit-elle à voix basse. Chut ! ne dites rien.

Guillaume poussa une exclamation :

— Le vieux...

— Chut ! murmura de nouveau sa mère. Allez à la maison et rapportez la boisson. J'en ai mis dans une autre cruche.

— Où est-il ? demanda Guillaume.

— Je n'en sais rien. Il n'est pas au magasin.

Guillaume traversa le pré, visita toute la maison en faisant claquer les portes et en trépignant, mais il ne put trouver ni son père ni les beignets.

— Père ! père ! criait-il avec colère.

Mais il n'obtint aucune réponse, et il s'en retourna vers les autres avec la cruche d'eau sucrée. Rébecca le guettait d'un œil anxieux, mais il évita de la regarder. Quand il lui passa un gobelet d'eau sucrée, elle le prit, le remercia chaudement, mais il n'eut pas l'air de s'en apercevoir.

Après le déjeuner, on joua à différents jeux sous les arbres, à cache-tampon, au furet et à « Copenhague ». Madame Barnard et deux autres dames étaient venues pour assister à la fête : elles étaient assises à une petite distance auprès de madame Berry, bien adossées à des troncs d'arbres, avec leurs pieds rentrés sous leurs jupes pour les préserver de l'humidité. « Copenhague » était le jeu favori de cette jeunesse et ils y jouèrent, tout le reste de l'après-midi. Cramponnés à la corde, ils formaient un cercle qui oscillait de côté et d'autre, selon que les poursuivants s'approchaient.

Leurs rires et leurs cris formaient un charmant concert, leurs visages radieux ressemblaient à une famille de fleurs. Le vent soufflait assez fort, les jupes des jeunes filles se collaient à leurs jambes quand elles lui faisaient face et formaient autour de leurs chevilles des plis flottants. L'ombrage des cerisiers se balançait au-dessus de leurs têtes, avec des frissons et des murmures à travers les feuilles sombres et les fruits rouges.

A gauche, les clôtures brillaient au soleil comme des barres

de pourpre ; une fauvette chantait, perchée sur un poteau branlant. Mais la jeunesse jouait à « Copenhague » et ne voyait rien, et n'entendait que sa propre chanson d'amour, la note unique dont ils s'enchantaient les uns et les autres, à leur insu, bon gré mal gré, à travers toutes les folies du jeu.

Charlotte l'entendait, bon gré mal gré, Barney de même, et, en dépit de leur tristesse, ils partageaient l'insouciante gaieté de leurs camarades. Guillaume Berry oubliait son humiliation et ses ennuis lorsqu'il attrapait les doigts chauds de Rébecca sur la corde et qu'il se penchait sur sa joue enflammée. Barney, lorsqu'il atteignit les mains de Rose, qui avait gentiment poussé la corde de son côté, l'embrasa bien vite, avec une joie d'autant plus furieuse qu'à ce même instant il voyait la belle figure audacieuse de Thomas Payne rencontrer celle de Charlotte. Barney n'avait pas désiré prendre part au jeu, et pourtant il jouait avec entrain, mais il n'avait jamais l'air de voir les doigts de Charlotte sur la corde, et jamais elle n'avait l'air de voir les siens. Les joues des jeunes filles rougissaient de plus en plus ; leurs boucles s'emmêlaient. Les rires augmentaient toujours ; les matrones elles-mêmes secouaient leurs larges dos comme pour faire écho joyeusement. Durant cette après-midi d'été, il y eut, dans les champs de la Nouvelle-Angleterre, une véritable petite bacchanale, mais tous ces cœurs simples ne s'en doutèrent pas.

A six heures, la brume commença de s'élever ; les rayons du soleil couchant s'allongeaient à travers les arbres ainsi que des tuyaux d'orgue. La jeunesse réunit paniers et seaux et s'en retourna en bande, disant adieu à Rose, à Guillaume et à leur mère, debout devant la taverne et qui suivaient des yeux la retraite.

On les voyait encore un peu quand ils arrivèrent à la petite maison de Hiram Baxter ; Silas Berry sortit de la boutique.

— Hé là ! cria-t-il.

Et ils s'arrêtèrent tous, lui souriant avec une cordialité qui avait la saveur d'une excuse.

Justement, Thomas Payne venait de dire, aux applaudissements de la bande, qu'après tout, le vieux n'était peut-être pas si mauvais.

Silas s'avança vers eux ; lui aussi souriait. Il fouilla dans la

poche de son gilet et en tira un rouleau de papier qu'il secoua de ses doigts tremblants. Il s'arrêta près de Thomas Payne et lui tendit le papier.

— Qu'est-ce que c'est? demanda le jeune homme.

Le sourire de Silas était ingénu comme celui d'un enfant.

— Qu'est-ce que c'est? répéta Thomas Payne.

— La note, tout simplement! répliqua Silas dans un murmure câlin.

Sa figure sèche tournait au rouge et le sourire s'élargissait.

— La note de quoi? demanda Thomas Payne en prenant le papier.

— La note des cerises que vous avez mangées... Ordinairement, je demande davantage, mais, pour cette fois, j'ai compté au plus juste.

Sa voix était provocante, ses yeux perçants, mais sa bouche souriait toujours.

Thomas Payne se jeta sur la note. Les autres jeunes gens lurent par-dessus son épaule et répétèrent le total avec des ricanements de mépris et de colère. Les jeunes filles chuchotaient vivement. Silas attendait, inébranlable.

Les jeunes gens cherchèrent leur bourse sans mot dire, mais Thomas les arrêta :

— Je vais payer, nous réglerons ensuite!

Et il jeta l'argent dans la main de Silas avidement tendue.

— Grand merci pour votre hospitalité, Monsieur Berry! — dit Thomas Payne (les yeux lui sortaient de la tête, mais sa voix était calme). — J'espère que vous aurez autant de chance l'année prochaine, pour la vente de vos cerises.

Ce sarcasme excita, parmi les jeunes filles, un petit rire auquel Rébecca ne prit pas part, et l'on se remit en route. On n'attendit pas que le bonhomme eût repris le chemin de sa taverne pour pousser une clameur d'indignation.

Mais la jeune troupe, criant avec ensemble contre cette vilenie sans pareille, n'avait pas atteint le pied de la colline, où quelques-uns se séparèrent, qu'on entendit par derrière des pas précipités et une voix rauque appelant Thomas Payne.

Ils se retournèrent tous.

Guillaume accourait, pâle et hors d'haleine.

— Combien lui avez-vous payé? demanda-t-il à Thomas.

— Soyez tranquille, nous savons que vous n'êtes pour rien là dedans! lui cria Thomas.

— Combien lui avez-vous payé? répéta Guillaume.

— Ça ne signifie rien.

— Dites-moi combien vous lui avez payé!

La belle figure juvénile de Thomas Payne devint écarlate. Il dit le total à voix basse, bien que tous les autres le connussent comme lui.

Guillaume tira sa bourse et, d'une main tremblante, compta l'argent.

— Prenez-le, pour l'amour de Dieu!

Et Thomas Payne le prit.

— Nous savons tous que vous n'y êtes pour rien, dit-il encore.

Les autres l'approuvèrent bruyamment; mais Guillaume secoua la tête comme un chien qui sort de l'eau et les quitta tous, remontant la colline, avec le cœur si meurtri qu'il lui semblait marcher dessus à chaque pas.

Une voix l'appelait, mais il n'y fit pas attention. Des pas légers se pressaient derrière lui, avec un frou-frou de jupe, mais il ne tourna pas les yeux jusqu'à ce que Rébecca lui eût touché le bras. Alors il tressaillit, regarda autour de lui en rougissant et retira son bras. Rébecca le suivit résolument, reprit son bras et le regarda en face :

— Ne soyez pas malheureux, dit-elle; ne soyez pas malheureux. Vous n'avez rien à vous reprocher.

— Est-ce qu'il n'est pas mon père?

— Ce n'est pas votre faute.

— Il y a honte sans qu'il y ait faute! répondit Guillaume.

Et il se remit en marche.

Rébecca s'approcha tout près de lui et s'appuya sur son bras.

— Ce sont les façons de votre père, dit-elle. Il est honnête, pourtant. Personne ne peut dire qu'il n'est pas honnête.

— Cela dépend de ce qu'on entend par honnête! fit amèrement Guillaume. Vous ferez mieux de vous en retourner, Rébecca. Il ne faut pas qu'on dise que vous vous promenez avec moi, et on le dirait. Je suis déshonoré, Rose aussi. Vous ferez mieux de vous en retourner.

Elle s'arrêta; il fit de même. Elle le regarda, la bouche frémissante, mais les yeux pleins de courage.

— Guillaume, dit-elle, je suis venue ici à la face et aux yeux de tous, pour vous réconforter. Ils m'ont vue, ils peuvent me voir encore, je ne m'en inquiète pas. Et cela ne me fait rien non plus que vous me voyiez... Cela me faisait quelque chose; mais, à présent, plus. J'ai toujours eu terriblement peur que l'idée pût vous venir que je courais après vous; mais, à présent, plus. Ne soyez pas malheureux : Guillaume, c'est la seule chose qui m'inquiète. Ne soyez pas malheureux : personne n'aura moins d'estime pour vous. Quant à moi, j'en ai davantage.

Guillaume la regarda; elle vit sur son visage une espèce d'appel hésitant, comme sur le visage d'un enfant blessé. Soudain elle leva ses deux bras et les lui mit autour du cou; il appuya sa joue contre la douce chevelure.

— Pauvre Guillaume! dit-elle, comme s'il eût été son enfant et non son amoureux.

Une jeune fille de la bande joyeuse passait au pied de la colline. Elle leva les yeux, juste à ce moment; elle se détourna en rougissant et fit signe à une autre, qui regarda à son tour. Puis les deux figures rougissantes se regardèrent l'une l'autre, avec les sourires significatifs et demi-honteux de la jeunesse innocente.

Elles se prirent par le bras et s'en allèrent en chuchotant :

— Vous avez vu?

— Oui.

— La tête de Guillaume...

— Oui.

— Les bras de Rébecca...

— Oui.

Aucune des deux n'avait encore eu d'amoureux.

Mais les deux jeunes gens, au sommet de la colline, ne faisaient pas attention à elles. Toute la bande avait disparu quand ils rentrèrent lentement, à travers le crépuscule. On n'apercevait plus personne de la bande. Guillaume quitta Rébecca lorsqu'ils arrivèrent en face de chez elle.

## VIII

Quand Rébecca rentra, sa mère était devant le fourneau, occupée à faire du « pain perdu » pour le dîner. La vapeur du lait bouillant lui montait à la face.

— Qu'est-ce qui vous fait rentrer si tard après les autres? demanda-t-elle, sans se retourner.

Elle remuait le lait tout en parlant.

— Est-ce que je suis très en retard? répondit vaguement Rébecca.

Elle essayait de parler d'un ton naturel, mais ce fut impossible. Sa voix se brisait, prenait des inflexions hésitantes, comme sous l'empire de quelque subtile ivresse morale.

Sa mère l'examina. Le visage de Rébecca brillait d'un éclat singulier, qu'elle ne pouvait cacher à l'œil dur, inquisiteur de Déborah. Ses joues brûlaient d'un feu splendide; ses lèvres, malgré elle, se fondaient en sourires, ses yeux lançaient des flammes, qui fuyaient, mais ne pâlissaient pas devant les regards maternels.

— Éphraïm les a tous vus revenir, il y a une demi-heure! fit Déborah.

Rébecca ne répondit pas.

— Si vous êtes restée en arrière pour voir Guillaume Berry, je n'ai qu'une chose à vous dire, une fois pour toutes: ne recommencez plus.

— J'avais besoin de le voir pour quelque chose, balbutia Rébecca.

— Eh bien, vous ne le verrez plus pour rien au monde! Comprenez cela, une bonne fois : si vous avez une idée sur Guillaume Berry, vous pouvez y renoncer.

— Mère, je voudrais savoir ce que vous voulez dire! cria Rébecca en rougissant.

— Regardez-moi en face! ordonna la mère.

— Oh! mère...

— Regardez-moi!

Rébecca fut forcée de relever la tête. Sa mère la dévisagea sans pitié.

— Vous ne venez pas de lui dire que vous vouliez bien de lui?... Pourquoi ne répondez-vous pas?

— Non..., pas tout à fait.

— Eh bien, ne le lui dites pas.

— Mère!

— Ne le lui dites pas. Mettez-vous bien cela dans la tête : vous n'épouserez pas Guillaume Berry. Votre frère a eu assez affaire avec cette famille.

— Mère, vous n'allez pas m'empêcher d'épouser Guillaume parce que Barney ne veut pas se marier avec sa cousine Charlotte! Cela n'a pas de sens.

— J'ai mes raisons, et cela doit vous suffire, dit Déborah. Vous n'épouserez pas Guillaume Berry.

— Je l'épouserai, si vous n'avez pas de meilleure raison à donner. Je ne supporterai pas cela, mère ; cela n'est pas juste! cria Rébecca.

— Alors..., fit Déborah.

Et tout en parlant, elle commença à tourner gravement son pain grillé dans un bol, avec un curieux mouvement du poignet et un développement superflu de vigueur musculaire, comme si c'était du plomb fondu : on aurait pu la prendre pour une de ces femmes d'autrefois qui, lors des combats contre les Indiens, moulaient des balles pour leurs maris, avec les hurlements des sauvages dans leurs oreilles.

— Alors, dit-elle, je n'aurai plus d'autre enfant qu'Éphraïm, voilà tout.

— Oh! non, mère! supplia Rébecca!...

— Il y a autre chose : si vous épousez Guillaume Berry malgré la volonté de vos parents, vous savez ce qui vous attend. Souvenez-vous de votre tante Rébecca!...

Rébecca eut par tout le corps une convulsion de désespoir, elle ouvrit la porte et s'enfuit hors de la chambre.

Déborah continua de faire son « pain perdu ». Éphraïm était entré comme elle lâchait ses dernières paroles. Il la considéra en grimaçant, la bouche largement ouverte.

— Qu'est-ce qu'elle a fait, mère? — demanda-t-il en s'attachant à la robe de Déborah.

— Cela ne vous regarde pas. Allez vous laver les mains et la figure, et revenez dîner.

— Mère, qu'est-ce qu'elle a fait ?

L'interrogation suppliante d'Éphraïm finit par un gémissement. Il osait, plus que personne au monde, prendre avec sa mère certaines libertés : il avait tiré sa robe pour obtenir une réponse; elle lui secoua le bras si vigoureusement qu'il en jeta un cri.

— Allez à la pompe vous laver la figure et les mains !

Et, plus vite qu'il n'aurait voulu, Éphraïm courut jusqu'à la porte.

En sortant, il roula de gros yeux vers sa mère, qui ne fit aucune attention à son air d'étonnement tragique et de reproche. Quand il rentra, elle ignora le soupir de détresse qu'il poussa et ne vit pas la main qu'il affectait d'appuyer sur son côté gauche.

— Prenez votre chaise, dit-elle.

— Je n'en ai pas besoin, je ne veux pas dîner. Je souffre, Oh ! là là !

Éphraïm se tordait, les yeux attentivement fixés sur sa mère. Comme un bourreau, il lui serra les poucettes; mais Déborah Thayer était quelquefois comme blindée d'acier.

— Vous pouvez souffrir, dit-elle. Je ne vous laisserai pas aller jusqu'à la perdition de votre âme parce que vous ne vous portez pas bien. Vous obéirez, malade ou bien portant, dites-vous bien cela. J'aurai au moins un enfant qui m'obéira, ou bien nous verrons !... Mettez-vous à table.

Ephraïm avança la chaise en geignant, mais il n'en tomba pas moins avec ardeur sur le pain perdu, tandis que sa main quittait son côté. Il en avait mangé la moitié d'une assiette quand son père arriva. Caleb était allé traire les vaches; elles avaient fait des difficultés pour rentrer du pâturage et il était en retard.

— Le dîner est prêt depuis une demi-heure ! dit sa femme.

— La génisse s'est sauvée sur la vieille route pendant que je la ramenais : il m'a fallu courir après ! répondit Caleb avec douceur, en s'asseyant.

— Je parie bien que la génisse n'en ferait pas autant tous les soirs, si j'étais chargée de la ramener, remarqua Déborah.

Elle remplit une assiette de pain perdu et la passa à Caleb.

Il la mit devant lui, mais il ne fit pas mine de manger. Il regarda la place vide de Rébecca, puis la figure de sa femme

qui, entre le sucrier et le pot au lait, lui apparut longue et pâle, pleine de rancune implacable.

— Rébecca est-elle rentrée? hasarda-t-il en levant sur elle des yeux prudents.

— Oui, elle est rentrée.

Caleb reprit doucement :

— Est-ce qu'elle ne vient pas dîner?

— Je n'en sais rien.

— Sait-elle que c'est prêt?

Déborah ne répondit pas. Elle faisait le thé.

Caleb recula sa chaise avec courage :

— Je vais lui parler.

— Elle sait que c'est prêt. Tenez-vous tranquille, dit Déborah.

Et Caleb rapprocha sa chaise. Il chargea son couteau de pain perdu et le porta jusqu'à sa bouche par une savante conversion.

— Elle n'est pas malade? demanda-t-il d'un air dégagé.

— Non, elle n'est pas malade.

— Elle a peut-être mangé tant de cerises qu'elle n'a pas envie de dîner! dit Caleb avec une voix anxieuse.

Sa femme ne répondit pas. Éphraïm tâchait sournoisement d'attraper la cuiller dans le plat, mais Déborah repoussa sa main.

— Vous n'en aurez pas davantage!

— J'en voudrais encore un petit peu, mère.

— Vous n'en aurez plus!

— Je me sens l'estomac creux.

— Gardez-le creux!

— Puis-je avoir un morceau de pâté, mère?

— Vous n'aurez plus un morceau de quoi que ce soit à manger, ce soir.

Éphraïm remit sa main sur son côté, puis soupira, sans que sa mère y tît attention.

— Vous avez mal, petit? demanda Caleb.

— Horriblement. Oh!

— Ne pourrait-on pas lui faire quelque chose pour le soulager? demanda timidement Caleb à Déborah.

— Il peut prendre de la potion que le docteur lui a ordonnée s'il ne se sent pas mieux, — répondit-elle d'une voix dure. —

Maintenant, Éphraïm, rangez votre chaise et récitez votre catéchisme.

— Je ne suis pas en état, mère! gémit Éphraïm.

— Faites ce que je vous dis!

Et Éphraïm, avec de gros soupirs et des grognements de colère étouffés, de peur que sa mère ne l'entendît, porta sa chaise auprès de la fenêtre, prit son catéchisme dans le tiroir du pupitre paternel, et commença de sa voix grêle et désagréable à bourdonner la première question : « Quelle est la fin principale de l'homme? »

— Maintenant, fermez le livre et répondez! fit la mère.

Et Ephraïm obéit.

Ephraïm était ferré sur les trois premières questions et réponses ; après quoi, sa mémoire commençait à défaillir, Depuis cinq ans, il était chaque soir soumis au *Catéchisme de l'Assemblée*, qui lui avait valu plus d'une bonne torgnole, dès sa petite enfance, quand sa santé le permettait, — et même, quelquefois, lui semblait-il, quand elle ne le permettait pas.

Plus d'une fois, l'enfant avait respiré avec peine en récitant ces décisives et imposantes réponses aux questions de tous les âges, mais sa mère avait persisté. Il ne pouvait pas comprendre pourquoi : en réalité, Déborah maintenait son plus jeune fils, menacé d'une mort précoce, au *Catéchisme de l'Assemblée*, afin de lui inculquer le plus de religion possible et de le préparer à la sphère supérieure où il pouvait bientôt être appelé. L'école avait été interdite à Éphraïm : son savoir se bornait à la lecture; mais sa mère résolut de lui donner l'éducation religieuse, bon gré mal gré, que le docteur même le permît ou non. Éphraïm lut donc laborieusement la Bible, un chapitre de temps à autre, et il pénétra, pas à pas, dans la sagesse des théologiens de Westminster. Il importait peu que cela le fît gémir, sa mère était impitoyable. Quelquefois Caleb rassemblait son courage et intercédait :

— Je ne crois pas qu'il soit en état d'apprendre sa tâche, ce soir, disait-il.

Mais ses yeux se baissaient devant le terrible pathos de la rigide Déborah, quand, de sa voix profonde, elle répondait :

— S'il ne peut pas apprendre dans les livres, il faut au moins qu'il apprenne à connaître son âme. Il le faut, quand

bien même cela le ferait souffrir. Je n'aurais pas cru, Caleb Thayer, que, sachant ce que vous savez, vous feriez une observation là-dessus.

Et la vieille figure de Caleb tremblait comme celle d'un enfant; il se frottait les yeux avec le dos de la main, se jetait dans son fauteuil et ne disait plus mot tandis que Déborah ordonnait à Éphraïm, qui la guettait par-dessus son catéchisme, de passer à la question suivante.

Il était tard, ce soir-là, quand Éphraïm finit sa tâche; il avait été plus lent que d'habitude, son travail étant quelque peu retardé par une pomme rouge qu'il mâchonnait en cachette après l'avoir enfouie dans la poche de sa veste. On lui défendait absolument les pommes, en vertu de son régime; il lui fallait beaucoup de diplomatie pour en manger quelques-unes dans toute la saison.

Les mâchoires de l'enfant travaillaient avec une furieuse activité chaque fois que sa mère sortait de la pièce pour vaquer à ses devoirs de ménagère; à chaque retour, après une déglutition spasmodique, il marmottait innocemment les sentences du catéchisme. Son père sommeillait dans son fauteuil et ne voyait rien; l'eût-il vu, d'ailleurs, il ne l'eût pas dénoncé. Après quelques remontrances inefficaces, faites pour son propre compte, Caleb cédait toujours, et tâchait que Déborah ne découvrît pas les méfaits d'Éphraïm et ne tombât pas sur lui.

Ce soir-là, aussitôt sa tâche terminée, Déborah envoya Éphraïm au lit.

Il se retira lentement, grommelant des plaintes, avec des yeux plus sauvages et plus inquiets que ceux d'un chat: les cris de ses camarades qui jouaient dehors, ce soir, venaient le relancer par les fenêtres ouvertes.

— Mère, est-ce que je peux sortir un moment pour jouer à la balle?

C'était une longue lamentation qui venait de l'obscurité par l'embrasure de la porte.

— Allez vous coucher, répondit la mère.

Et la maison fut ébranlée par le battement de la porte.

— S'il n'était pas malade, je le fouetterais! fit Déborah entre ses dents.

Elle secoua Caleb de toutes ses forces, comme elle aurait voulu secouer son fils.

— Vous feriez mieux d'aller vous coucher que de dormir dans votre fauteuil !

Et Caleb obéit; à moitié engourdi, il gagna sa chambre en trébuchant.

Déborah n'avait que peu d'années de moins que son mari, mais elle était restée beaucoup plus jeune et plus vigoureuse. Elle ne sentait jamais, le soir, la somnolence de l'âge s'abattre sur elle. Au contraire, elle semblait de plus en plus active à mesure que la journée avançait; très souvent, elle restait debout à travailler, longtemps après que tout le monde était couché. A ce moment-là, une certaine paix, une triomphante sécurité venait à l'âme de Déborah Thayer : toutes les autres volontés sur lesquelles la sienne exerçait un pouvoir contesté gisaient dans le sommeil : elle pouvait concentrer toute son énergie sur son ouvrage. Elle avait ainsi achevé pendant la nuit, à la lumière de la vieille lampe, de longs travaux d'aiguille; autrefois elle avait filé et tissé : il y avait en haut, dans une armoire, un merveilleux couvre-lit bleu et blanc, d'un modèle très compliqué, dont pas une seule maille n'avait été tissée à la clarté du soleil,

Personne du voisinage ne savait pourquoi Déborah Thayer travaillait ainsi la nuit; on pensait que cela tenait à son infatigable activité :

— Les journées ne sont jamais assez longues pour Déborah ! disait-on.

Elle-même ne savait pas pourquoi... Elle avait pourtant, dans son for intérieur, tout un plan pour l'emploi final de ses chefs-d'œuvre nocturnes ; elle ne l'avait confié à personne, pas même à Rébecca. Le couvre-lit bleu et blanc, beaucoup d'autres ouvrages de lingerie fine, la taie d'oreiller garnie de dentelle, tout cela était destiné à Rébecca : elle aurait tout cela quand elle se marierait, bien que Déborah vît d'un mauvais œil l'amoureux de la jeune fille et lui parlât en mauvais termes de ce mariage. Cette nuit-là même, tandis que Rébecca sanglotait dans sa petite chambre, sa mère travailla jusqu'à minuit passé à une grande pièce de dentelle qui devait garnir les rideaux de son lit nuptial.

Déborah n'avait pas besoin de lumière pour travailler à sa dentelle, tant elle en avait l'habitude. Elle en avait fait tant de mètres en pensant à autre chose qu'il lui était superflu de voir ses aiguilles. Elle resta donc assise à travailler dans l'obscurité croissante : elle entendait les éclats de rire et les cris des petits garçons qui jouaient sur la route, avec une angoisse plus profonde que celle d'Éphraïm lui-même pensant à ses privations. Elle fut soulagée quand ce vacarme cessa : les enfants étaient allés se coucher. Bientôt après, elle entendit sur la route un pas d'homme, rapide et ferme, et un sifflement joyeux ; il n'y avait pas deux jeunes gens pour siffler ainsi dans Pembroke : « C'est Thomas Payne qui s'en va voir Charlotte Barnard », se dit-elle avec amertume en pinçant les lèvres dans l'obscurité. Ce joyeux sifflement passait devant son pauvre fils, exilé dans cette maison solitaire, à peine meublée, dont elle apercevait les murs sombres à travers champs : elle en était blessée aussi cruellement qu'il pouvait l'être lui-même. Il lui sembla entendre ce petit murmure de flûte jusqu'à la porte de Charlotte. Et, malgré sa ferme résolution d'être juste, un flot de colère la secoua.

— Le laisser ainsi venir faire sa cour, quand il n'y a pas six semaines que Barney y allait ! dit-elle tout haut.

Et elle hâta ses aiguilles avec rage.

A vrai dire, le pauvre Thomas Payne, montant la colline avec sa fanfare inoffensive, sifflant aussi fort qu'il pouvait un air appris au collège, n'aurait pas dû inquiéter madame Déborah Thayer. Mais comment l'aurait-il su ? Il ne s'en doutait pas lui-même.

Charlotte, pendant la cueillette, avait demandé à Thomas Payne, avec un certain air de réserve et de dignité, s'il pouvait venir ce soir-là chez elle, et il avait répondu avec joie :

— Comment donc ! mais certainement ! — sa belle figure s'était éclairée ; — certainement, Charlotte !...

Et il avait essayé de saisir une de ses mains parmi les plis de sa robe, mais elle l'avait retirée.

— J'ai besoin de vous voir un moment, j'ai quelque chose à vous dire, avait-elle répliqué tranquillement.

Après quoi, elle avait causé avec une jeune fille et il n'avait

plus pu lui dire un mot. Charlotte, dès son retour chez elle, avait enlevé sa belle robe mis sa robe, de tous les jours, en percale brune à petits feuillages verts, puis elle avait aidé sa mère à faire le dîner.

Cependant Céphas était en retard. Il ne rentra guère avant l'arrivée de Thomas Payne. Rachel commençait à s'inquiéter.

— Je ne sais pas où votre père peut être! avait-elle dit plusieurs fois à Charlotte.

Lorsqu'elle entendit son pas sur le seuil de la porte, elle tressaillit comme si c'eût été son amoureux qui arrivait. Quand il entra, elle l'examina avec anxiété, pour voir s'il avait l'air troublé ou malade. Dès qu'un membre de sa famille était absent, Rachel imaginait mille accidents, mille chutes: c'était à croire que tout le pays était creusé comme un rayon de miel!

— Il ne vous est rien arrivé, Céphas?

— Il n'est rien arrivé, que je sache!

— Je commençais à être inquiète, je ne savais pas où vous aviez pu aller.

Rachel avait l'air de s'excuser de son inquiétude. Céphas ne répliqua point, il ne dit pas ce qu'il avait fait pour rentrer aussi tard; il ne jeta pas un coup d'œil sur sa femme, qui le regardait d'un air interrogatif et suppliant. Il poussa une chaise devant la table, s'assit, et Charlotte lui apporta son dîner.

C'était une assiette de légumes verts, bouillis, froids, et un morceau de pain fait avec du riz et du maïs. Céphas continuait son régime végétarien, quoiqu'il en souffrît et qu'il eût, au fond de l'âme, un ardent désir de manger de la viande. Il ne parlait plus de tourtes à l'oseille, car la lourdeur et la saveur de celles qu'il avait préparées avaient vaincu, à la fin, son goût des innovations. Il en avait bravement mangé deux fois, puis il n'y toucha plus et ne s'informa pas de ce que Rachel avait pu en faire après qu'ils eurent figuré sur la table pendant une semaine. Rachel, n'ayant ni cochons ni poules pour les manger, se vit forcée, en gémissant sur le gaspillage inutile, de les jeter au feu.

— Ma foi! cela a fait une bonne flambée! — dit-elle à sa sœur Sylvia. — Pauvre Céphas! il n'est pas plus fort qu'un enfant pour faire des tourtes!

Toute la colère de Rachel s'était évanouie. Ce soir-là, elle mit timidement sur la table une grosse tourte aux pommes dont la croûte était amplement pourvue de saindoux, et ce ne fut pas avec un sentiment de triomphe, mais bien avec une honnête satisfaction qu'elle vit — sans avoir l'air de rien — Céphas en couper une forte tranche après avoir savouré sa verdure.

— Pauvre père, je suis vraiment contente qu'il ait mangé de la tourte! — dit-elle tout bas à Charlotte dans l'office ; — les légumes verts ne sont pas très nourrissants.

Charlotte sourit distraitement; elle alla dans la salle et alluma les chandelles.

— Vous attendez quelqu'un, ce soir? lui demanda sa mère.

— Il viendra peut-être quelqu'un! répondit Charlotte évasivement.

Elle rougit, devant la figure de sa mère qui souriait d'un air entendu ; mais il n'y eut sur son visage rien du bonheur timide qui aurait dû accompagner cette rougeur. Elle paraissait tranquille et plutôt grave.

— Ne feriez-vous pas mieux de remettre votre autre robe?

— Non, celle-ci fera l'affaire.

Céphas mangeait sa tourte en silence; il en avait pris une seconde tranche, mais il ne perdait pas un mot. Quand il eut fini, il tira de sa poche sa vieille bourse de cuir et compta un petit tas de monnaie sur ses genoux.

Charlotte rangeait les plats dans l'office, lorsqu'il arriva derrière elle et lui mit quelque chose dans la main.

Elle fit un mouvement :

— Qu'est-ce que c'est? dit-elle.

— Regardez! fit Céphas.

Charlotte ouvrit la main et vit un grand dollar d'argent.

— Je me suis dit que vous pourriez acheter quelque chose avec cela, fit Céphas.

Il toussailla et traversa la cuisine pour aller jusqu'au hangar. Charlotte était trop surprise pour le remercier.

Sa mère vint dans l'office,

— Qu'est-ce qu'il vous a donné?

Charlotte lui tendit la pièce.

— Pauvre père! dit Rachel Barnard. C'est sa façon de

faire sa paix avec vous. Il a été horriblement triste à cause de l'autre, et il est au comble de la joie maintenant, parce qu'il en voit un nouveau s'occuper de vous sans vous déplaire... Pauvre père! il n'a pourtant pas beaucoup d'argent!

— Je n'en ai pas besoin! — dit Charlotte ; et les coins de sa bouche s'abaissaient en frémissant.

— Gardez cela. Il serait hors de lui si vous ne le gardiez pas. Vous en trouverez bien l'emploi... Il est vrai que vous avez beaucoup de choses en ce moment, mais vous pourriez avoir un collet neuf... Il ne serait pas possible de vous marier en collet de mousseline, s'il tombait de la neige.

Rachel jeta un regard demi-timide, demi-hardi sur Charlotte, qui mit le dollar dans sa poche.

— Un collet de satin vert, bien ouaté, serait très joli! poursuivit la mère.

— Je ne me marierai jamais! dit Charlotte.

— Ne parlez pas comme cela!... Tenez, le voilà qui vient.

Et, de fait, le bruit du marteau retentit dans la maison. Charlotte retira son tablier; elle allait ouvrir, mais sa mère la retint pour lui rattacher une boucle de cheveux.

— Je suis bien fâchée que vous n'ayez pas remis votre autre robe, murmura-t-elle.

Rachel colla son oreille à la porte de la cuisine quand Charlotte ouvrit la porte d'entrée. Elle entendit le bonjour affectueux de Thomas Payne et la réponse convenable de Charlotte. Quand la porte de la salle se fut refermée, elle entr'ouvrit doucement celle de la cuisine, mais elle n'entendit que le murmure des voix sans pouvoir distinguer les paroles. Et ce fut un bonheur pour elle de ne rien entendre, car son cœur eût été navré, comme le fut celui du pauvre Thomas Payne.

Thomas, avec son épaisse chevelure soigneusement brossée, formant un bandeau lisse autour de son large front, revêtu de son plus beau gilet à fleurs et de son habit bleu à boutons de cuivre, était assis en face de Charlotte. Les bouts de ses deux pieds, fort bien chaussés, honnêtement posés par terre, ses deux mains sur ses genoux, il écoutait ce qu'elle avait à lui dire, et son visage encore enfantin changeait et pâlissait. Thomas était plus âgé que Charlotte, mais il paraissait plus

jeune. Il semblait surtout très jeune auprès d'elle, bien qu'alors il fût toujours sérieux et respectueux : même il perdait, en ces circonstances, beaucoup de l'éclat et de l'entrain qu'admirait en lui la jeunesse de Pembroke.

Charlotte commença dès qu'ils furent assis. On sentait dans sa voix un embarras solennel.

— N'avez-vous pas trouvé que je faisais une chose étrange en vous priant de venir ce soir ? dit-elle.

— Non, je ne l'ai pas trouvé, certainement non, Charlotte ! répondit Thomas Payne avec chaleur.

— J'ai senti que je devais le faire, que c'était mon devoir, reprit-elle.

Elle baissa les yeux. Thomas la regarda, vaguement inquiet. Quelques-unes de ses escapades d'écolier lui revinrent en mémoire ; il se figura que Charlotte les avait découvertes, que son austère et douce innocence en avait été choquée et qu'elle allait lui demander des explications.

Mais Charlotte continua, les yeux fixés sur lui avec franchise :

— Vous êtes venu ici, le soir, ces trois derniers dimanches ! dit-elle.

— Oui, je sais, Charlotte.

— Et vous avez l'intention de continuer, si je ne dis rien pour vous en empêcher ?

— Vous le savez bien, Charlotte ! répondit Thomas, ses yeux ardents fixés sur la jeune fille.

— Alors, il est de mon devoir de vous dire ceci : si vous venez autrement que comme ami, si vous venez chercher autre chose que de l'amitié, ne revenez plus Thomas. Il ne serait pas bien à moi de vous encourager et de vous laisser venir ici engager vos sentiments. Si vous venez de temps en temps, de bonne amitié, je serai heureuse de vous voir, mais il ne faut pas revenir ici avec d'autres intentions.

Charlotte avait dit tout cela très gravement et sa figure sérieuse, presque sévère, avait refroidi son jeune interlocuteur.

— Vous voulez dire que vous ne pourrez jamais voir en moi qu'un ami ? dit-il.

— Vous savez, Thomas, que ce n'est pas parce que j'ai rien contre vous.

— Alors, c'est Barney, voilà tout !

— J'étais prête à me marier avec lui, il y a quelques semaines ! dit Charlotte sur un ton de reproche.

Thomas rougit.

— Je le sais, Charlotte ; je ne comptais pas... Je pensais bien que vous ne pouviez pas vous en remettre si vite. Je ne l'aurais pas pu à votre place, si j'avais dû épouser quelqu'un... Mais je ne connais pas les jeunes filles, je pensais que, peut-être, ce n'était pas la même chose. J'ai entendu dire qu'elles prenaient leur parti plus facilement. Je n'aurais pas dû le croire... Mais, Charlotte, si j'attends, si je vous laisse du temps, ne croyez-vous pas que vous pourrez changer d'avis ?

Charlotte secoua la tête.

— Mais c'est un mauvais chien de vous traiter comme il le fait, Charlotte ! s'écria Thomas dans un transport de jalousie et de rage.

— Je ne supporterai pas une seconde parole comme celle-là, Thomas Payne ! dit froidement Charlotte.

Et le jeune homme baissa la tête.

— Je vous demande pardon, Charlotte. Je n'aurais pas dû parler ainsi, puisque vous... Oh ! Charlotte, alors vous ne croyez pas que vous en prendrez jamais votre parti et que vous pourrez penser un peu à moi ?

— Non, Thomas, dit gravement Charlotte. Je ne crois pas le pouvoir jamais.

— Je n'ai pas l'intention de vous détacher de personne, Charlotte... Je ne voudrais rien faire de pareil ; mais, s'il ne change pas lui-même... Oh ! Charlotte, êtes-vous bien sûre ?...

— Je ne crois pas le pouvoir jamais, — répéta Charlotte en regardant le mur au-dessus de la tête de Thomas.

— J'ai toujours pensé à vous, Charlotte, sans vous le dire.

— Vous feriez mieux de ne pas me le dire maintenant.

— Si, je veux le dire maintenant. J'y suis décidé. Après cela, je n'en parlerai plus... Je m'en irai, et je n'en parlerai plus.

Thomas se leva et approcha sa chaise de Charlotte.

— Ne vous reculez pas, supplia-t-il. Laissez-moi m'as-

m'asseoir une fois à côté de vous... cela ne m'arrivera plus. Je veux vous le dire, Charlotte; je vous regardais déjà, quand vous étiez assise à la chapelle, le dimanche, alors que je n'étais qu'un enfant, et je pensais que vous étiez la plus jolie fille que j'eusse jamais vue... Alors, avant d'aller au collège, j'ai essayé une fois de vous accompagner. Vous ne vous êtes peut-être pas doutée de mes intentions; cependant j'en avais... Barney se trouvait bien un peu sur ma route, mais je ne me méfiais guère de lui. Je ne savais pas qu'il pensât sérieusement à vous... Vous m'avez laissé vous accompagner jusque chez vous deux ou trois fois... peut-être vous en souvenez-vous?

Charlotte fit un signe affirmatif.

— Moi, je ne l'ai jamais oublié... Mon père s'en aperçut et voulut en causer avec moi. Il me fit promettre de ne vous parler de rien avant d'être sorti du collège : vous savez qu'il s'occupait beaucoup de moi... Alors j'ai attendu et, quand je suis revenu, la première chose que j'ai apprise, c'est que Barney Thayer était votre fiancé. Je pensais que tout était arrangé et qu'il n'y avait plus rien à faire pour moi. Je me dis qu'il fallait m'y résigner et prendre la chose comme un homme. C'est ce que j'ai fait. Mais, au printemps, moi, j'étais au collège, quand arriva la brouille entre vous et Barney... Comme il ne faisait pas mine de revenir et que vous n'aviez pas l'air de prendre la chose trop à cœur..., je n'ai pas pu m'empêcher d'espérer un peu. J'attendis, croyant qu'il se raccommoderait avec vous; mais non... et j'appris que c'était chez lui une résolution bien arrêtée. C'est alors que j'ai commencé à me mettre un peu en avant; mais c'est bien fini maintenant, Charlotte! Il n'y a qu'une chose que je voudrais vous demander : si je n'avais pas attendu comme je l'avais promis à mon père, cela aurait-il fait une différence? Aimiez-vous déjà Barney Thayer?

— Oui, cela aurait fait une différence, dit Charlotte.

Elle avait des larmes dans les yeux.

Thomas Payne se leva :

— C'est fini, dit-il. Je n'ai jamais eu de chance. Si j'avais seulement su... Je n'ai plus rien à dire. Je vous remercie de m'avoir fait venir ce soir et de m'avoir parlé. Cela vaut beau-

coup mieux que de m'avoir laissé continuer à venir. Cela eût été trop dur pour un pauvre garçon !...

Thomas Payne s'efforçait de rire, mais il était pâle.

— J'espère que tout s'arrangera bientôt, entre vous et Barney, Charlotte... Ne vous inquiétez pas de moi, je prendrai le dessus. J'avoue que ce sera un peu plus dur encore qu'auparavant, mais je prendrai le dessus.

Thomas lissa soigneusement son melon avec son mouchoir de batiste et le mit sous son bras.

— Adieu, Charlotte. Quand vous m'inviterez, je viendrai danser à votre noce.

Charlotte se leva, toute tremblante. Thomas avança la main et toucha doucement ses cheveux blonds.

— Je ne vous ai jamais touchée ni embrassée, excepté en jouant « à Copenhague », comme aujourd'hui... mais j'y ai pensé bien souvent.

Charlotte recula.

— Je ne peux pas, Thomas ! murmura-t-elle.

Elle n'eût pas pu elle-même expliquer pourquoi elle refusait cette consolation unique au pauvre amoureux qu'elle repoussait; c'était moins par loyauté que par crainte d'être déloyale. En dépit d'elle-même, elle avait, un moment, comparé Barney à Thomas et, malgré l'amour qu'elle lui portait, elle n'avait pu lui donner l'avantage, comme elle l'aurait désiré. La conviction que Thomas était le meilleur des deux s'imposait à elle et, pourtant, elle ne l'aimait pas d'amour.

— C'est bon, dit Thomas, je n'aurais pas dû vous demander cela, Charlotte... Adieu.

Aussitôt que Thomas fut dehors et que Charlotte eut refermé la porte, il reprit, dans la nuit noire, son joyeux sifflement. Charlotte, appuyée contre la fenêtre, l'entendit encore bien après qu'il eut descendu la colline.

## IX

Un dimanche soir, quatre mois environ après la cueillette des cerises, Barnabé Thayer sortit de sa maison ; il se pro-

mena lentement sur la route, puis il s'arrêta et, appuyé contre une barrière, il regarda autour de lui. Personne sur la route, à perte de vue; tout était silencieux; on n'entendait que les vibrants appels des insectes invisibles qui, par cet automne précoce, atteignaient justement à la plénitude de la vie.

Ce bourdonnement immense et mystérieux résonnait comme le souffle puissant de la nature elle-même. Le soleil était bas, Au loin Barney voyait se détacher, sur les nuages violets, la ligne grise du toit qui abritait la vie quotidienne de Charlotte.

La cloche sonna l'office du soir, et Barnabé tressaillit. Les gens allaient bientôt venir, se rendant à la chapelle, et il n'avait pas envie de les voir.

Barney évitait maintenant tout le monde. Depuis la cueillette des cerises, il n'avait été nulle part, pas même au service; il menait une vie d'ermite et ne rencontrait jamais ses concitoyens, excepté au magasin lorsqu'il allait y acheter quelque chose pour ses repas solitaires.

Il quitta la grande route et prit le vieux chemin peu fréquenté qui menait chez Sylvia Crane. De cette vieille route on ne voyait plus guère qu'un sentier : les ornières avaient disparu entre les mauvaises herbes, les murs de pierres, sur les côtés, formaient de longs amas de verdure, chargés qu'ils étaient de lierre, de vigne vierge et de broussailles. On marchait longtemps sur cette route sans rencontrer d'autre maison que celle de Sylvia Crane. On y voyait aussi une cave, à l'endroit où jadis — mais les souvenirs de Barney ne remontaient pas jusque-là — il avait existé une maison. Il restait encore debout quelques vieilles cheminées de briques noircies, un seuil de pierre usé par des pieds morts et oubliés, et les vieux lilas qui autrefois avaient poussé contre les fenêtres de la façade. Deux peupliers aussi étaient debout, là où la cour rejoignait la route, avec leurs ombres allongées, comme des hommes. La maison de Sylvia Crane était juste à côté; Barney passa devant avec un regard anxieux, puisque c'était là que demeurait la tante de Charlotte. Il ne vit personne aux fenêtres, mais la pierre de garde était posée à l'écart de la porte: Sylvia était donc chez elle.

Barney marcha encore un peu, puis s'assit sur un mur et resta là immobile. Il entendit au loin le tintement de la cloche,

qui s'arrêta. Le vent était vif et froid ; il soufflait du sud-ouest dans le dos de Barney, lui apportant l'âcre parfum des vignes sauvages et l'odeur pénétrante des feuilles mortes. Une vague vision de l'hiver, lui traversa l'esprit. Il crut voir, un moment, la rafale de neige fondre sur la vieille route et sur le vieux toit de Sylvia Crane.

La nuit tombait ; huit heures sonnèrent à l'horloge de la commune. Barney compta les coups, puis il se leva et rentra lentement. Au bout de quelques pas, il aperçut à une petite distance, sur la route, un homme et une femme qui se dirigeaient de son côté, mais qui disparurent : sans doute, ils avaient pris un sentier qui rejoignait la route à cet endroit. Quelque chose dans la taille de la femme lui fit penser que ce pouvait bien être sa sœur Rébecca et Guillaume Berry. Il savait que sa mère ne voulait pas recevoir Guillaume, et qu'il se rencontrait au dehors avec Rébecca. Une fois arrivé au sentier, il le sonda du regard, mais il ne vit personne.

Quand il atteignit la maison de Sylvia Crane, il vit que la porte d'entrée était ouverte. Et devant, la silhouette d'une femme se découpait en noir sur la clarté d'une chandelle allumée dans la salle. Il tressaillit, car ce pouvait être Charlotte ; puis il vit que c'était Sylvia Crane ; elle se penchait vers lui en mettant sa main au-dessus de ses yeux.

Il dit « bonsoir » vaguement et passa. Mais il entendit derrière lui un cri, des mots indistincts ; il se retourna.

— Qu'y a-t-il ?

Il ne comprit pas la réponse, tant la voix était brisée ; il retourna sur ses pas.

Quand il fut tout près de la clôture, il comprit :

— Vous ne vous en allez pas comme cela, Richard, vous ne vous en allez pas !

Sylvia sanglotait, cramponnée au montant de la barrière.

Barney resta devant elle, hésitant. Sylvia tendit une main vers lui, et, dans l'obscurité, l'agrippa de ses doigts pâles. Barney recula, s'échappa de cette pauvre main.

— Je crois... je crois que vous vous trompez, balbutia-t-il.

— Vous ne vous en allez pas, Richard ! gémit de nouveau Sylvia.

Elle tendit encore le bras vers lui, puis elle trébucha.

Barney crut qu'elle tombait ; il s'avança et la retint par le coude.

— Il me semble que vous n'êtes pas bien, miss Crane... Est-ce que vous ne feriez pas mieux de rentrer ?

— Je me sens... oui... pas très bien. Je croyais que vous vous en alliez...

Barney la soutint jusqu'à la maison. Elle s'appuyait sur lui de tout son poids tremblant, puis elle s'écarta, toute faible encore, avec le sentiment de pudeur féminine que tant d'années avaient accru chez elle : une fois, même, elle le repoussa, puis elle reprit son bras, et, durant tout ce temps-là, elle répétait en gémissant :

— Je croyais que vous alliez passer comme cela, Richard ; je croyais que vous alliez passer...

Et Barney répétait :

— Je crois que vous vous trompez, miss Crane.

Mais elle ne l'écoutait pas.

Quand ils furent dans la salle, il déposa son fardeau doucement sur le canapé, puis voulut se retirer, mais elle lui saisit le bras et il sentit que, sous peine d'être grossier, il était obligé de s'asseoir à côté d'elle.

— Je croyais que vous passiez, Richard ! dit-elle encore.

— Je ne suis pas Richard, dit Barney.

Mais elle ne semblait pas l'entendre. Elle le regardait fixement, avec une étrange audace, le corps incliné vers lui, la tête penchée. Ses joues maigres et fanées étaient brûlantes, ses yeux hagards ; ses lèvres souriaient avec tristesse.

La chandelle éclairait obscurément la pièce, quoiqu'on pût distinguer tous les objets. Sylvia Crane, regardant Barney Thayer en face, voyait le visage de Richard Alger.

A son tour, Barney ressentit une singulière impression : les traits de Richard Alger lui semblaient remplacer les siens... Il se passa la main sur la figure d'un geste impatient et effaré, comme pour enlever quelque toile d'araignée invisible, et se leva.

— Vous vous êtes...

Mais Sylvia l'interrompit :

— Rasseyez-vous, rasseyez-vous, rien qu'une minute, si vous ne voulez pas me tuer !

Tout en gémissant, elle le prit par la manche pour l'attirer vers elle, et, avant qu'il sût ce qu'elle allait faire, elle laissa tomber sa tête sur l'épaule de Barney. Elle parlait avec désespoir, d'une voix faible, à un diapason beaucoup plus élevé qu'elle n'en avait l'habitude.

— Il y a dix ans que j'ai ce canapé, Richard... et vous ne vous étiez jamais assis près de moi avant... et vous étiez venu ici... bien longtemps avant... ce qui s'est passé entre nous, au printemps dernier, Richard. Est-ce que vous ne m'avez pas encore pardonné ?

Barney ne répondit pas.

— Vous ne voulez pas mettre votre bras autour de moi, rien qu'une fois ? continua-t-elle. Vous ne l'avez jamais fait, et voilà longtemps que vous venez ici. Il y a dix ans que j'ai ce canapé.

Barney glissa son bras autour d'elle, sans avoir l'air de faire un mouvement.

— Il y a aujourd'hui six mois que vous êtes venu pour la dernière fois, six longs mois... et, quand je vous ai vu passer ce soir, j'ai senti que je ne pourrais pas le supporter, Richard !

Sylvia inclina son pâle profil sur la poitrine de Barney et se remit à sangloter misérablement.

— Je vous ai guetté depuis si longtemps ! Depuis six mois je suis restée assise à ma fenêtre, usant mes yeux dans l'obscurité. Oh ! vous ne savez pas, Richard, vous ne pouvez pas savoir...

Les sanglots de Sylvia faisaient trembler Barney. Il ressentait une véritable honte, tandis qu'il entourait de son bras cette pauvre taille amaigrie, qu'il regardait cette tête blonde fanée qui, excepté en songe, n'avait jamais reposé sur la poitrine d'aucun amoureux.

Il ne pouvait pas bouger et il éprouvait un sentiment d'horreur, comme s'il eût été lui-même son propre double. Il y avait entre lui et Richard Alger une ressemblance plus profonde que celle du visage. Sylvia la voyait, et Barney comprenait que son image était reflétée comme celle de Richard dans cette vision d'une intensité presque miraculeuse.

— Est-ce que vous ne pouvez pas me pardonner... et re-

prendre le chemin... dont vous aviez l'habitude? fit-elle d'une voix entrecoupée. Je n'ai pas pu rentrer plus tôt, ce soir-là, Richard, je n'ai pas pu... C'est le soir où Charlotte et Barnabé ont rompu; c'était terrible et j'ai dû rester... Ça n'a pas été ma faute: si Barney était revenu, je serais rentrée à temps, mais Charlotte était assise toute seule sur le seuil de la porte, et son père ne voulait plus la recevoir. Rachel était dans un tel état qu'il m'a fallu rester. J'ai cru mourir lorsqu'en rentrant j'ai vu que vous étiez venu et reparti... Est-ce que vous ne me pardonnez pas, Richard?

Barney retira tout à coup son bras, repoussa les mains jointes de Sylvia Crane et se releva.

— Miss Crane, il faut que je vous dise... Écoutez-moi... Je ne suis pas Richard Alger; je suis Barney Thayer.

— Quoi? dit faiblement Sylvia en le regardant. Je ne comprends pas ce que vous dites, Richard... Répétez, je vous prie.

— Je ne suis pas Richard Alger, je suis Barney Thayer! répéta la voix haute et nette de Barney, que les yeux de Sylvia ne quittaient pas. Vous vous êtes trompée.

Sylvia détourna les yeux, elle posa sa tête sur le bras du canapé, avec un petit gémissement.

Barney se pencha vers elle :

— N'ayez pas peur, miss Crane : je ne dirai jamais à âme qui vive un mot de tout cela.

Sylvia ne répondit pas : elle restait là, suffoquée; son visage parut à Barney celui d'une mourante.

— Miss Crane, êtes-vous malade? cria-t-il, fort alarmé.

Comme elle ne répondait toujours pas, il lui secoua légèrement l'épaule et renouvela sa question. Il ne savait pas si elle était évanouie ou morte : il n'avait jamais vu personne ainsi. D'instinct, il souhaita que sa mère fût là; un moment, il eut envie d'aller la chercher, malgré tout.

— Je vais vous donner un peu d'eau, dit-il en désespoir de cause.

Il prit la chandelle et courut jusqu'à la cuisine, suivi par un nuage de fumée. Il revint avec un verre d'eau et le tendit tout dégouttant à Sylvia.

— Est-ce que vous ne feriez pas bien de boire un peu?

— Non, je n'ai pas besoin d'eau... je n'ai plus besoin de

rien, après cela! dit-elle d'une voix désespérée. Je ne pourrai plus regarder personne en face. Je n'irai plus à la chapelle.

— Ne vous tourmentez pas de cela, miss Crane! dit Barney avec embarras. Il ne fait pas très clair ici; il fait noir au dehors; peut-être bien que je lui ressemble un peu : il n'est pas étonnant que vous vous soyez trompée.

— Ce n'est pas cela, répondit Sylvia. N'importe la raison; cela n'y fait rien... Je ne veux plus aller à la chapelle.

— Je n'en dirai jamais un mot à personne!...

Sylvia se tourna vers lui avec une fureur soudaine :

— Et vous ferez bien, dit-elle, puisque vous-même vous faites juste la même chose que Richard Alger, puisque vous faites souffrir Charlotte pour rien, comme il me fait souffrir!... Vous ferez bien de n'en pas parler, Barney Thayer, quand la cause de tout ce mal est votre volonté de fer, qui fait que vous ne cédez à personne, et quand vous ressemblez tant à Richard Alger qu'il n'est pas étonnant que moi, le connaissant corps et âme comme je le connais, je vous aie pris pour lui!... Vous ferez mieux de n'en pas parler!

Encore une fois Barney eut devant lui l'image de Richard Alger, devenue sa propre image; il ne pouvait pas plus la changer qu'il n'aurait pu effacer la sienne dans un miroir.

Il ne dit plus rien; il alla remettre le verre d'eau dans la cuisine, rapporta la chandelle, la posa doucement sur la tablette de la cheminée, entre un vase de fleurs séchées et un coquillage, et sortit de la maison.

Sylvia ne lui adressa plus la parole; mais il l'entendit gémir pendant qu'il fermait la porte et, tout le long de la route, il lui sembla qu'il était poursuivi par cette plainte.

Il faisait tout à fait nuit maintenant; un ciel pâle et farouche envoyait seul un peu de lumière. La lune était nouvelle et, de temps à autre, apparaissait à peine entre les nuages.

Barney marchait d'un pas rapide; il était frissonnant et las. Il cherchait à se persuader que cette femme était malade, en proie à une soudaine aberration d'esprit, mais, en dépit de lui-même, il trouvait dans ses paroles une terrible justesse. Quoique depuis quelque temps il eût peu fréquenté le village et peu entendu les cancans du pays, il savait pour-

tant que Richard Alger avait abandonné Sylvia Crane. N'avait-il pas fait comme Richard Alger, en abandonnant Charlotte Barnard? Et Sylvia Crane avait-elle commis une si grande erreur en prenant l'un pour l'autre comme s'ils étaient jumeaux? N'y avait-il pas une ressemblance plus grande encore entre les deux caractères qu'entre les visages, par la répétition des mêmes défauts et des mêmes péchés peut-être, et ne pouvait-on pas s'y tromper?

Alors se posa la question : Charlotte ressemblait-elle à Sylvia? L'attendait-elle encore avec cette ardeur passionnée, qui était comme la soif d'un cœur aimant?

Après le tournant, lorsqu'il fut sur la route où se trouvaient sa maison et celle de Charlotte, il s'arrêta et regarda dans cette direction. Il crut la voir, à un quart de mille, à travers les ténèbres, assise à sa fenêtre et l'attendant comme Sylvia Crane avait attendu Richard.

Il se mordit les lèvres et traversa la route. Au moment où il entrait dans sa cour, le flot pâle d'une robe sortit de l'obscurité devant lui, et une petite ombre de femme le heurta doucement.

Barney ne savait pas qui c'était; il marmotta une excuse et se disposait à rentrer chez lui, quand la voix de Rose Berry l'arrêta. C'était une voix tremblante, incertaine, et dont toute la gaîté avait disparu.

— Ah! c'est vous, dit-elle. Vous m'avez fait peur, je ne savais pas qui c'était.

Barney se sentit ennuyé sans savoir pourquoi.

— Ah! c'est vous, Rose! dit-il sèchement. Quelle jolie soirée!

Et il se détourna.

— Barney! dit Rose.

La voix semblait pleine de larmes. Barney s'arrêta et attendit.

— Je voudrais savoir si... vous êtes fâché contre moi, Barney?

— Mais non, bien sûr!... Pourquoi serais-je fâché?

— Je vous ai trouvé bizarre, avec moi, ces temps-ci.

Barney fronça les sourcils dans l'obscurité.

— Je ne sais pas ce que vous voulez dire! Je ne pense pas vous avoir traitée autrement que toutes les autres jeunes filles.

— Vous n'êtes pas venu me voir et vous m'avez à peine parlé depuis la cueillette des cerises.

— Je ne suis allé voir personne! répondit Barney d'un ton bref.

Et il se détourna de nouveau, mais Rose lui prit le bras :

— Alors, vous êtes certain de ne pas m'en vouloir?

— Mais oui, j'en suis certain! répliqua Barney avec impatience.

— Si vous m'en vouliez, je mourrais de chagrin!

Elle se rapprochait de lui; il put sentir le battement de son cœur. Elle laissa tomber sa tête sur l'épaule du jeune homme.

— Cela me tourmante depuis quelques mois, lui dit-elle à l'oreille.

Les boucles de ses cheveux touchaient la joue de Barney, mais l'influence légère qu'elle avait pu avoir un moment sur lui n'existait plus. Il était fâché, maintenant, et honteux.

— Je n'y ai jamais pensé! fiit-il brusquement.

Rose sanglota, mais sans s'éloigner de lui. Tout à coup la cruelle répulsion qu'inspirent aux hommes les reptiles et l'amour non désiré saisit Barney Thayer. Il détacha les mains que Rose avait nouées son bras et l'écarta doucement.

— Bonne nuit, Rose!

Et il suivit à grands pas le chemin qui menait à sa porte.

— Barney!

Rose l'appelait; il n'y fit pas attention. Même elle se mit à courir, mais la porte se ferma: elle prit le parti de s'en aller.

Elle tremblait de la tête aux pieds, elle avait de grands bourdonnements dans les oreilles; cependant elle distinguait un pas rapide et léger derrière elle.

Prise d'une vague frayeur, elle courait presque sur la route ; mais les pas se rapprochaient d'elle. Une jupe sombre frôla sa jupe claire, et la voix de Charlotte, pleine de mépris et d'indignation, lui dit à l'oreille :

— Ah! je pensais bien que c'était vous!

— Je... j'allais jusque chez vous...

Rose pouvait à peine parler, la respiration lui manquait.

— Eh bien, alors, pourquoi n'êtes-vous pas venue? demanda Charlotte. Que faisiez-vous chez Barney Thayer?

— Je n'étais pas chez lui, — dit Rose, opposant une faible défense. — Il était sur la route... et... je me suis arrêtée,.. pour lui parler...

— Vous sortiez de sa cour! dit Charlotte sans pitié. Vous l'avez suivi, je vous ai vue. Quelle honte!

— Oh! Charlotte, je n'ai rien fait de mal!

— Vous avez fait de votre mieux pour enjôler Barney Thayer, vous qui prétendiez être pour moi une si parfaite amie. Je ne sais pas ce que vous appelez quelque chose de mal!...

— Oh! Charlotte... je n'ai pas fait cela.

— Si, vous l'avez fait. Je vais vous dire, une fois pour toutes, ce que je pense de vous. Pour moi, vous avez été une fausse amie; et maintenant, comme Barney ne se soucie pas de vous, vous le suivez comme ne le fait pas une jeune fille qui se respecte. Et vous ne l'aimez même pas, vous n'avez même pas cette excuse!

— Vous n'en savez rien! cria Rose avec désespoir.

— Si, je le sais. Si quelqu'un d'autre arrivait maintenant, vous en feriez autant avec lui.

— Non, non, Charlotte!... jamais je n'aurais pensé à Barney, si... s'il ne vous avait pas quittée. Vous savez très bien que je ne ne l'aurais pas fait.

— Ce n'est pas une excuse! dit Charlotte sévèrement.

— Vous disiez vous-même qu'il ne reviendrait jamais à vous.

— Seriez-vous satisfaite, si vous étiez à ma place, que j'eusse agi comme vous?

— Vous ne pouvez pourtant pas vous attendre à ce qu'il reste garçon parce qu'il ne vous épouse pas! cria Rose avec défi.

— Non. Je ne suis pas assez égoïste pour cela. Mais il n'épousera jamais une fille qu'il n'aime pas et qui court après lui... Et puis, cela n'a rien à faire avec votre conduite!

Rose s'éloignait; Charlotte resta en place, mais elle éleva la voix :

— Je ne suis pas très heureuse, dit-elle; et, toute ma vie, je ne serai pas très heureuse... Mais je ne changerais pas avec vous! Vous vous êtes abaissée; c'est pire que tous les malheurs du monde.

Rose s'enfuit dans l'obscurité, sans mot dire, et Charlotte traversa la route pour aller chez sa tante Sylvia.

Pauvre Rose! Chemin faisant il lui semblait que tous ses rêves mouraient en elle; et demain matin elle se réveillerait sans eux... Elle avait un sentiment de remords et de honte presque enfantin: elle sentait que Charlotte avait dit vrai. Mais, en même temps, elle avait le sentiment effaré d'une injustice, comme si dans cette mystérieuse et terrible nature, à qui elle obéissait, il y avait pour elle une excuse.

Rose approchait de chez elle; elle commençait à rencontrer les gens qui revenaient du service. Elle longeait vivement les murs : elle aurait voulu n'être reconnue de personne. Un jeune homme près de qui elle avait passé, se retourna, se mit à marcher à côté d'elle et lui toucha légèrement le coude.

— Ah! c'est vous, fit-elle distraitement.

— Oui... Cela ne vous contrarie pas que je marche un pen avec vous?

— Non, dit Rose, si vous en avez envie.

Elle eut un mouvement de reconnaissance. C'était tout simplement Tommy Ray, l'honnête garçon trop vite grandi, qui aidait Guillaume, au magasin. Elle savait qu'il l'adorait, elle s'en était moquée, l'avait presque méprisé, mais aujourd'hui elle se sentait humble, elle accueillit son dévouement avec gratitude. Elle arrondit son bras pour qu'il pût le prendre plus facilement.

— Il fait bien noir pour que vous soyez dehors toute seule! dit-il d'une voix embarrassée et tendre.

— Oui, il fait très noir, dit Rose.

Sa voix était mal assurée. Ils avaient dépassé le dernier groupe. Malgré tous ses efforts, Rose ne put retenir ses larmes et ses sanglots. Le jeune homme, effrayé, plein de sympathie, hâtait le pas auprès d'elle.

— Quelque chose vous a fait peur? demanda-t-il gauchement.

— Non, sanglota Rose.

— Vous n'êtes pas malade?

— Non. Ce n'est rien...

Le jeune homme lui serra le bras plus étroitement; il trem-

blait et pleurait presque lui-même. Avant d'arriver à la vieille taverne, Rose avait cessé de pleurer ; elle essaya même de rire et de tourner la chose en plaisanterie :

— Je ne sais vraiment pas ce qui m'a prise ! dit-elle. Je suppose que j'avais mal aux nerfs.

— J'ai cru que vous aviez eu peur, dit Tommy Ray.

Ils étaient sur le pas de la porte. La maison était sombre ; les parents de Rose étaient couchés et Guillaume était sorti. Tommy tenait encore le bras de Rose. Il l'adorait depuis son enfance, et il n'avait jamais tant osé que ce soir. Il avait pensé à Rose comme à une reine ou une princesse ; ce sentiment avait ennobli sa jeune ignorance et sa vulgarité.

— Non, je n'ai pas eu peur, dit Rose.

Et quelque chose dans sa voix donna de la hardiesse au timide amoureux. Il quitta son bras, mais ce fut pour lui entourer la taille et murmurer, tout ému :

— Je suis désolé que vous ayez de la peine.

— Ce n'est rien, ce n'est rien ! répondit Rose.

Mais, comme elle recommençait à sangloter, la joue ronde de Tommy se pressa contre la sienne toute humide de larmes et pourtant brûlante. Il avait quelques années de moins qu'elle. Elle l'avait dédaigné, mais elle avait une de ces natures qui recherchent l'amour pour sa douceur propre, à peu près comme le palais recherche le sucre.

Elle pleura un peu sur son épaule, et le jeune homme éperdu de joie et de frayeur, la serra dans ses bras en murmurant :

— Ne soyez pas malheureuse !

A la fin, Rose se redressa :

— Il faut que je rentre... Bonsoir ! dit-elle tout bas.

Les lèvres innocentes et passionnées du jeune gars s'approchèrent des siennes et ils s'embrassèrent.

— Est-ce que vous ne m'aimez pas un peu ? demanda-t-il anxieusement.

— Peut-être bien que cela viendra ! répondit Rose.

La figure de Tommy se rapprocha, et elle l'embrassa encore une fois. Et, de nouveau, elle chuchota : « Bonsoir ! » puis elle s'enfuit dans la maison, et le jeune homme descendit la colline en faisant des rêves encore plus doux que ceux que Rose avait perdus.

## X

La dimanche qui suivit la visite de Barnabé Thayer, Sylvia Crane apparut au service avec un voile de dentelle noire, comme une Espagnole. Le voile épais descendait sur son visage et ne laissait que par hasard entrevoir ses traits délicats.

Richard Alger jeta un regard furtif sur ce pâle visage qui se dérobait austèrement derrière les feuillages et les fleurs de la dentelle noire, et s'étonna d'un changement qu'il sentait sans pouvoir le définir. Il savait à peine qu'elle n'avait jamais porté de voile jusqu'à ce jour, et, l'eût-il su, il n'aurait jamais pénétré le mélange féminin d'orgueil et d'humilité qui avait poussé son ancienne amie à déterrer des profondeurs d'un vieux carton le voile de sa mère, et à en attacher le cordon noir, avec des doigts tremblants, autour de son chapeau.

— Je serais curieuse de savoir qu'est-ce qui a pu vous donner l'idée d'aller rechercher ce voile! lui dit tout bas sa sœur Hannah Berry en sortant de la chapelle.

— J'ai pensé que c'était bien, répondit la voix de Sylvia étouffée derrière le voile.

— Vous avez justement mis les fleurs sur vos yeux : vous ne devez pas y voir pour marcher... De votre vie, vous n'avez porté un voile. Je me demande ce qui a pu vous passer par la tête !

Sylvia s'éloigna d'elle le plus tôt qu'elle put et se dirigea vers sa maison d'un pas rapide, mais ses genoux tremblaient. Cela lui arrivait chaque fois qu'elle sortait de la chapelle, après être restée assise pendant une heure et demie, en face de Richard Alger. Ce jour-là, après sa rencontre avec Hannah, ses jambes étaient plus faibles que jamais. Sylvia était épouvantée à l'idée que sa sœur pourrait découvrir cette honte : elle avait appelé Barnabé Thayer, elle avait ouvert devant lui son cœur de vierge...

Quand Charlotte était arrivée chez sa tante après le départ de Barnabé, et l'avait trouvée pleurant sur le canapé, Sylvia

s'était redressée bien vite, avec un désir féroce de tout cacher.

— Il n'y a rien de nouveau, — avait-elle répondu aux questions de Charlotte ; — je pensais à ma mère, cela m'arrive souvent quand la nuit tombe.

C'était le premier mensonge que Sylvia Crane eût fait de propos délibéré dans toute son existence. Elle y réfléchit après le départ de Charlotte et s'avoua, du même coup, hardiment, qu'au besoin elle recommencerait. Pouvait-elle hésiter devant un mensonge, quand il s'agissait de sauver sa pudeur de jeune fille, qu'elle avait si longtemps chérie?

Cependant Charlotte en avait soupçonné plus long que sa tante ne croyait sur la cause d'un si grand trouble. Une même cause de chagrin lui aiguisait l'esprit. Sylvia, pleurant seule un dimanche soir sur son canapé de crin, touchait un point sensible dans le cœur de Charlotte. Elle s'empressa de regretter avec elle la vieille mère morte depuis quinze ans et ne fit aucune allusion à Richard Alger, mais, en retournant à la maison, elle se disait, dans un accès de pitié douloureuse, que sa pauvre tante avait le cœur brisé par l'abandon de Richard.

« C'est encore plus dur pour tante Sylvia, parce qu'elle est plus vieille ! » pensait Charlotte, chemin faisant; puis elle s'apitoya plus encore sur elle-même, en se disant que tante Sylvia n'avait pas devant elle une aussi longue vie de solitude.

Charlotte était tout près d'arriver, quand deux formes humaines, tout à coup, traversèrent la route devant elle. Elle reconnut dans l'une Rébecca Thayer et lui dit :

— Bonsoir, Rébecca.

Rébecca répondit par un murmure inarticulé; les deux ombres disparurent dans la nuit avec un air de mystère et de fuite.

Toute préoccupée qu'elle fût de ses peines et de son altercation avec Rose, Charlotte en fut saisie. En rentrant, elle en parla tout de suite à sa mère. Céphas était couché, et Rachel avait attendu sa fille.

— J'ai rencontré Rébecca et Guillaume, — dit-elle en ôtant son chapeau ; — je leur ai trouvé l'air drôle.

Rachel jeta un coup d'œil sur la porte de la chambre à coucher, qui était entr'ouverte, et pria Charlotte de la fermer,

Charlotte alla sur la pointe des pieds jusqu'à la porte, et la ferma doucement pour ne pas réveiller son père.

Alors sa mère s'approcha d'elle et lui murmura quelque chose à l'oreille.

Charlotte tressaillit, et une grande rougeur enflamma ses joues et son cou. Elle regarda sa mère avec honte et colère.

— Je n'en crois pas un mot, dit-elle, pas un mot !

— Je suis revenue de l'office, ce soir, avec madame Allen; elle prétend que c'est connu de tout le pays. Elle assure que, tout l'été, Rébecca s'est faufilée dehors pour aller se promener avec lui en cachette de sa mère. Vous savez que sa mère avait défendu à Guillaume de venir chez elle.

— Je n'en crois pas un mot, répéta Charlotte.

— Madame Allen dit que c'est comme ça. Elle dit que madame Thayer n'allait plus au service du soir à cause d'Éphraïm : elle n'aime pas le laisser seul, parce qu'il n'a pas été bien portant tous ces temps-ci; et Rébecca lui a fait croire qu'elle allait au service du soir, alors qu'elle s'en allait avec Guillaume... Madame Thayer a été au service, ce soir.

— Est-ce que monsieur Thayer n'était pas là ?

— Oui, il était là, mais il ne savait pas ce qui se passait. Ce n'est pas chose facile d'ouvrir les yeux à Caleb Thayer.

— Je n'en crois pas un mot ! dit encore une fois Charlotte.

Lorsqu'elle monta se coucher, cette confidence de sa mère sembla l'emporter sur tous ses chagrins. C'était pour elle un prodige de désespoir et de honte, une chose monstrueuse, en dehors de l'idée qu'elle avait de la vie... Elle avait devant les yeux le visage de Rébecca, telle qu'elle l'avait toujours connue :

— Je n'en crois pas un mot ! se dit-elle toute seule.

Mais ce bruit, qui avait choqué son oreille, commençait à se répéter dans tout le village : les mères de famille se le confiaient après avoir renvoyé les enfants; les jeunes filles, en rougissant de ce qu'elles se disaient tout bas; les badauds, dans les magasins de Pembroke... C'était, dans la conscience du village, comme une blessure que tout le monde, excepté la famille de Rébecca, venait à connaître.

Barnabé vivait à part du monde et personne n'osait lui répéter ce bruit ; on eut trop de pitié ou trop peu de courage

pour le répéter à Caleb ou à Déborah. En réalité, il n'y avait pas une femme, sans doute, fût-ce Hannah Berry, qui prît sur elle d'affronter Déborah Thayer avec une pareille nouvelle.

Déborah, depuis quelque temps, était préoccupée de Rébecca : elle la trouvait différente d'elle-même. Sa figure était singulièrement changée, elle n'avait plus son ancienne expression mais une autre, que sa mère ne pouvait définir : quelquefois Rébecca lui semblait une étrangère qui circulait dans la maison. Elle dit à plusieurs personnes que Rébecca était souffrante : elle fut irritée du peu de sympathie qu'elle rencontra. Un jour, Rébecca s'évanouit au service; il fallut l'emporter, et sa mère, au milieu de cette alarme, eut un certain sentiment de triomphe : « Au moins, on ne dira plus, j'espère, que je m'inquiète pour rien !... » Quand Rébecca revint à elle, sous une aspersion d'eau froide, Déborah dit impatiemment aux autres femmes, qui penchaient sur elle leur visage grave et préoccupé :

— Cela ne m'étonne pas du tout; elle est souffrante depuis quelque temps.

Déborah se mit à observer Rébecca, dès lors, avec la tendresse furieuse et les coups de bec de l'oiseau qui surveille ses petits. Elle fabriquait, avec des noix et des herbes, de grands bols de tisane, des remèdes de bonne femme, qu'elle l'obligeait d'avaler. Elle l'envoyait se coucher après le dîner, lui défendait l'air du soir. Elle ne soupçonna jamais que, toutes les nuits, quelqu'un se glissait dans la maison, comme une ombre, par la salle du nord.

Jamais elle n'échangeait un mot avec Rébecca au sujet de Guillaume Berry. Elle essayait de se persuader à elle-même que Rébecca ne pensait plus à lui; elle écartait l'idée que la maladie de Rébecca pût avoir pour cause le chagrin de cette séparation. Elle regardait Thomas Payne avec des yeux remplis de projets. Elle pensait qu'il ferait un très bon mari pour Rébecca; elle rêvait de lui et bâtissait pour sa fille et pour lui des châteaux nuptiaux, la nuit, tout en faisant des mètres et des mètres de dentelle, après que Rébecca s'était retirée dans sa petite chambre, contiguë au parloir du nord.

Quand Thomas Payne s'en alla dans l'Ouest, un mois après le refus de Charlotte Barnard, elle reporta ses rêves

sur quelque bel étranger qui arriverait dans le village et serait séduit par Rébecca. Elle n'admit jamais la pensée que sa fille pût persister dans son engagement avec Guillaume Berry après qu'elle le lui avait défendu. Elle n'avait pas l'idée de reconnaître en sa fille son propre entêtement ; elle n'avait pas le plus léger soupçon, et Rébecca n'avait pas besoin de prendre de grandes précautions.

A mesure que l'automne s'avançait, Rébecca montra de moins en moins le désir de se mêler à la société du village. De temps en temps, sa mère l'y traînait de force. Un jour, Rébecca, à bout de courage, se laissa tomber sur une chaise et se mit à pleurer en face de sa mère, qui la pressait d'aller chez une voisine où l'on devait se réunir pour égrener du maïs.

— Si vous ne vous sentez pas bien, secouez-vous et venez! dit la mère. Vous irez mieux après. Il ne faut pas se laisser aller... Je vais vous faire une robe rouge, en laine, et je veux que vous sortiez plus que vous ne l'avez fait ces temps-ci.

— Je n'ai pas besoin... d'une robe neuve! dit Rébecca en sanglotant.

— C'est bon! Je l'achèterai demain matin... A présent, allez vous laver la figure et vous recoiffer; dépêchez-vous... Vous pouvez mettre aujourd'hui votre robe marron, avec le ruban cerise dans vos cheveux.

— Je... je ne suis pas en état, mère! gémit Rébecca, piteusement

Mais Déborah ne voulut rien entendre. Elle la força à se préparer, puis la regarda avec orgueil, lorsqu'elle entra dans la cuisine, toute prête.

— Vous avez meilleure mine que depuis quelque temps, dit-elle, et cette robe marron est encore très bien, quoique vous la portiez depuis trois ans... Mais vous aurez une jolie robe de laine rouge, cet hiver. Il y a déjà quelque temps que je l'ai décidé.

Après que Rébecca fut partie et qu'Éphraïm eut récité son catéchisme et fut allé se coucher, Déborah s'assit et prit sa dentelle et fit son plan pour acheter la robe rouge de Rébecca, dès le lendemain.

Elle regarda Caleb, qui sommeillait près du feu :

— Je l'achèterai demain, s'il n'a pas donné tout l'argent pour les taxes de la paroisse et pour la coupe de bois, dit-elle. Je ne sais pas ce que peut avoir coûté cette coupe et, j'aurais beau le réveiller, il n'en saurait pas davantage... Mais j'irai acheter la robe demain, s'il nous reste assez d'argent.

Déborah fut forcée d'attendre quelques semaines : car les taxes de la paroisse et la coupe de bois avait absorbé tout l'argent. Il fallut attendre qu'on eût vendu une partie du bois et cela prit du temps, ni les vendeurs ni les acheteurs n'allant vite en besogne.

Enfin, une après-midi, elle s'en alla dans la carriole jusqu'à Bolton pour acheter la robe. — Elle allait jusqu'à Bolton parce qu'elle ne voulait pas entrer dans le magasin de Silas Berry et avoir affaire à Guillaume. Elle pouvait bien y envoyer Caleb pour les provisions, mais elle ne se fiait à personne pour acheter cette robe.

Elle avait formé le projet d'emmener Rébecca, mais elle la vit, ce jour-là, si épuisée, si désolée, qu'elle n'insista pas. Caleb voulait l'accompagner, mais elle refusa :

— Je n'aime pas voir les hommes tourner dans les magasins pendant que les femmes font des emplettes !

Elle refusa d'emmener Éphraïm, malgré ses supplications. Il faisait très froid : elle redoutait la dureté de l'air pour la poitrine de l'enfant.

Un peu après midi, elle partit seule, conduisant la carriole faisant claquer énergiquement les guides sur le dos du cheval blanc, un épais voile vert attaché par-dessus le chapeau et sous le menton : le peu qu'on voyait de sa figure en forme de cap, entre les plis du voile, était rougi par le vent glacial.

Pendant son absence, Rébecca se mit à coudre près de la fenêtre ; Caleb épluchait du blé dans le coin de la cheminée avec Éphraïm, qui faisait semblant de l'aider : sa mère lui avait donné des ordres formels.

De temps à autre, Éphraïm adressait à son père un appel larmoyant pour qu'il lui permît de sortir. Caleb tâchait de le calmer par cette réponse topique :

— Vous savez qu'elle ne serait pas contente, petit ; vous savez ce qu'elle a dit !

Caleb, tout en épluchant les grains avec la patience de la

vieillesse et la lenteur de son naturel, jetait parfois un coup d'œil sur sa fille, assise près de la fenêtre. Il lui trouvait très mauvaise mine et il éprouvait, depuis quelque temps, une certaine inquiétude, celle de l'enfant qui voit sur une figure familière une expression nouvelle.

— Est-ce que vous ne vous sentez pas aussi bien qu'à l'ordinaire, aujourd'hui, Rébecca? — lui demanda-t-il une fois; après quoi, il toussa.

— Je ne suis pas malade, que je sache! répondit Rébecca d'un ton bref.

Elle, tout en cousant, regardait parfois, par cette dure journée de décembre, les arbres qui luttaient contre le vent, le ciel balayé de gros nuages.

Il faisait trop froid et le vent était trop violent pour qu'il pût neiger toute l'après-midi; mais, vers le soir, le froid fut moins vif et le vent tomba. Quand madame Thayer rentra, il neigeait très fort et son voile vert était tout blanc lorsqu'elle entra dans la cuisine. Elle l'enleva, le secoua, envoya les flocons dans la cheminée.

— Il va y avoir une terrible tempête! C'est bien heureux que j'y sois allée aujourd'hui... J'ai mis la robe à l'abri, sous le tablier de cuir; elle n'est pas du tout abîmée.

Déborah entra en fureur quand elle eut déplié la belle pièce de laine rouge et que Rébecca eut à peine l'air de s'y intéresser.

— Vous ne méritez pas d'avoir une robe neuve : vous restez là comme un bûche!

Rébecca ne répondit pas. Elle sortit de la pièce, et Caleb dit alors :

— Il me semble qu'elle n'est pas aussi bien qu'à l'ordinaire, aujourd'hui.

— Je commence à perdre patience; je ne comprends rien à ce qu'elle a; je ferai venir le médecin, si cela continue! répliqua sa femme.

Éphraïm, qui suçait un morceau de sucre candi rapporté de Bolton par sa mère, lui jeta un regard étrange, un regard de malice et de terreur ; mais elle n'y prit pas garde.

Il neigea dru toute la nuit. Au matin, la neige était fort épaisse et il n'y avait pas apparence d'éclaircie. Aussitôt que

le premier déjeuner fut desservi, Déborah alla chercher l'étoffe rouge. Elle avait appris dans sa jeunesse à tailler et à faire les robes ; c'était toujours elle qui coupait et confectionnait les vêtements de toute la maisonnée.

Elle travailla sans relâche et, vers le milieu de la matinée, la robe fut prête à essayer. Éphraïm et son père étaient dans la grange; Déborah était seule à la maison avec Rébecca.

Elle mit Rébecca debout au milieu de la cuisine et elle commença à lui essayer la robe.

Rébecca se tenait tranquille, les yeux fixés à terre. Soudain, sa mère fit un brusque sursaut; elle repoussa la jeune fille et se recula. Elle resta muette, un moment : on n'entendait que le tic-tac de l'horloge,

Rébecca jeta un coup d'œil sur sa mère, dont les yeux semblaient scruter les plus profonds replis de son être. Elle voulut détourner les siens, mais la voix de sa mère l'arrêta :

— Regardez-moi, dit Déborah.

Et Rébecca la regarda.

C'était comme si elle montrait à nu, tout à coup, une difformité ou une plaie.

— D'où souffrez-vous? demanda la mère d'une voix terrible.

Alors Rébecca détourna la tête, ne pouvant supporter plus longtemps les yeux de sa mère. Il lui semblait que son âme était sur le point de la quitter.

— Allez-vous-en! allez!... hors de cette maison! dit la mère après un moment de silence.

Rébecca ne dit pas un mot. Elle traversa la cuisine, courbée en deux comme si le vent l'eût poussée. Elle était en jupon, ses bras blancs sortaient nus de son corsage de laine rouge. Elle ouvrit la porte qui menait à sa chambre et disparut,

Déborah, immobile à la place où Rébecca l'avait laissée, entendit se fermer la porte de la maison; au bout de quelques minutes, elle saisit le balai accroché dans un coin, traversa la salle du nord, qui était glaciale, passant devant la chambre de Rébecca, et alla jusqu'à la porte d'entrée. La neige entassée sur le seuil avait pénétré dans la salle quand Rébecca était sortie : il y en avait par terre.

Déborah rouvrit la porte et balaya soigneusement la neige; elle balaya même celle qui recouvrait les marches, au dehors, sans jeter un coup d'œil sur la route. Ensuite, elle secoua la neige restée aux crins du balai et rentra en refermant la porte derrière elle.

En retournant à la cuisine, elle entra dans la petite chambre de Rébecca. Le corsage de la robe neuve était posé sur le lit; elle le remporta dans la cuisine et l'enveloppa soigneusement, avec la jupe et les morceaux, puis elle monta le tout au grenier et le mit dans un coffre.

En revenant de la grange, Caleb et Éphraïm trouvèrent Déborah assise près de la fenêtre et tricotant un bas. Elle ne leva pas les yeux quand ils entrèrent.

Tout le grain n'était pas encore épluché. Caleb arrangea ses paniers dans le coin de la cheminée; il reprit sa besogne.

Éphraïm entreprit de tourmenter sa mère pour obtenir la permission de croquer une ou deux noix, mais elle le fit taire aussitôt :

— Asseyez-vous et aidez votre père à éplucher le grain !

Éphraïm traîna une chaise auprès de son père, en bougonnant avec prudence.

Caleb regarda Déborah d'un air anxieux. Il se tournait fréquemment vers la porte.

— Où est Rébecca ? demanda-t-il enfin.

— Je ne sais pas.

— Est-elle couchée?

— Non, elle n'est pas couchée.

— Elle n'est pas sortie par cette neige? cria Caleb, très inquiet.

Déborah ne répondit pas. Elle se mordait les lèvres et tricotait.

— Elle n'est pas sortie, mère?

— Occupez-vous de votre blé, dit Déborah.

Ce fut toute sa réponse.

Un peu plus tard, elle se leva et apprêta le dîner, toujours en silence. Caleb et même Éphraïm la suivaient des yeux en cachette, fort alarmés.

Quand Rébecca ne parut pas à table, Caleb ne dit rien, mais sa vieille figure devint toute pâle. Il mangea son dîner

par la force d'une habitude qui durait depuis soixante-dix ans et davantage, mais il ne mangea pas de bon appétit.

Il résolut d'aller consulter Barney tout de suite après. Ayant remis sa chaise en place, il allait se sauver, sans bruit mais Déborah l'arrêta.

— Asseyez-vous et finissez-moi ce blé-là ! Je n'ai pas envie qu'il encombre indéfiniment la cuisine.

— Il me semblait que je pouvais sortir un moment, mère...

Déborah lui montra d'un geste sévère le coin de la cheminée, les paniers de grain, et Caleb obéit.

Éphraïm s'assit près de son père et l'aida, sans y être convié. Il était absolument intimidé, dompté par les étranges façons de sa mère; chaque fois qu'elle passait près de lui, il se rapprochait de Caleb.

Le père et le fils guettaient avec effroi Déborah qui allait et venait, nettoyant les plats, les remettant à leur place et balayant la cuisine.

Ils se regardèrent quand, une fois tout rangé, elle décrocha son châle et son capuchon, et enfila, par-dessus ses souliers, les vieux sabots de Caleb. Elle sortit sans desserrer les dents. Ephraïm attendit quelques instants après qu'elle eut fermé la porte, puis il courut à la fenêtre.

— Elle est allée chez Barney, annonça-t-il en tournant de grands yeux vers son père.

Le vieillard vint alors à la fenêtre et suivit de l'œil Déborah qui pataugeait dans la neige.

Il neigeait moins fort maintenant, et les nuages s'éclaircissaient, mais le vent du nord-ouest faisait rage. Il chassait Déborah devant lui, fouettant ses jupes autour de ses jambes osseuses, mais elle tenait bon et ne se courbait pas.

Elle allait droit son chemin, dans la neige épaisse. Elle atteignit la cour de Barnabé, elle frappa à la porte.

Barney ouvrit la porte et fit un brusque mouvement en reconnaissant la visiteuse.

— C'est vous, mère ! dit-il malgré lui.

Puis sa figure se durcit et il attendit sans bouger.

La mère et le fils se regardèrent l'un l'autre; ils se ressemblaient plus que jamais. Déborah ouvrit deux fois la bouche avant qu'il pût en sortir un son. Elle restait là, droite et

inflexible, mais sa figure était celle d'un fantôme, et sa poitrine haletait. A la fin, elle parla, et sa voix fit de nouveau tressaillir Barney.

— Je vous prie d'aller trouver Guillaume Berry et de lui faire épouser Rébecca.

— Mère, que voulez-vous dire ?

— Je vous prie d'aller trouver Guillaume Berry et de lui faire épouser Rébecca.

— Mère !

— Rébecca est partie. Je l'ai chassée de la maison, ce matin ; je ne sais pas où elle est. Cherchez-la et faites-la épouser à Guillaume Berry.

— Mère, devant Dieu, je ne comprends pas ce que vous voulez dire ! cria-t-il. Vous n'avez pas mis Rébecca à la porte de la maison par cette tempête !... Pourquoi l'avez-vous chassée ? Où est-elle ?

— Je ne sais pas où elle est ; je l'ai chassée parce que je ne voulais plus d'elle à la maison... C'est vous qui êtes cause de tout : si vous ne vous étiez pas conduit comme vous vous êtes conduit, je ne l'aurais pas empêchée de se marier avec lui. Maintenant, cherchez-la, cherchez Guillaume, et faites qu'ils se marient. Je ne veux plus m'en occuper.

Elle tourna les talons et s'en alla.

— Mère ! cria Barney.

Mais elle ne s'arrêta pas. Il la regarda s'éloigner, luttant contre les rafales de neige et ne baissant pas la tête, même devant la bourrasque ; puis il rentra, et mit ses bottes et son manteau.

MARY E. WILKINS

(Traduction de Pierre Mercieux.)

*(A suivre.)*

# LA DÉCADENCE

## DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE

### EN 1717

Le bon poète Armand Silvestre a consacré naguère à mademoiselle Bartet une série de trente sonnets, — soit quatre cent vingt vers. — Un versificateur du XVIIIe siècle a dédié à à la gloire d'Adrienne Le Couvreur un monument dix fois plus considérable, un poème en douze chants, — quatre mille deux cent deux vers ! Et ce poème, quoique imprimé, peut passer pour inédit, puisqu'il a échappé, non seulement aux bibliographes, mais encore aux historiens du théâtre, comme aux biographes de la tragédienne et à ceux mêmes de l'auteur, le baron de Walef [1].

Comment un pareil ouvrage a-t-il pu rester ignoré pendant près de deux siècles? Comment *Thémire ou l'Actrice nouvelle sur le théâtre d'Athènes* est-elle demeurée enfouie dans le tome IV des *Œuvres* de Blaise-Henri de Corte, baron de Walef [2]? — Ces *Œuvres* d'un auteur obscur, imprimées à Liège,

1. On trouvera des détails sur le baron de Walef dans les *Mémoires* de madame de Staël. — Voir aussi : Villenfagne, *Mélanges de Littérature et d'Histoire* (1788), pp. 269-316; — Polain, *Notice sur Walef (Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 1848); — H. Kuborn, *Soirées bruxelloises* (1854); — H. Helbig, *Notice sur Walef*, dans l'*Annuaire de la Société d'Émulation de Liège* pour 1863, pp. 65-94.

2. *Œuvres* de Blaise-Henri de Corte, baron de Walef, tome IV : *Le Siècle de Louis le Grand*, avec *Thémire ou l'Actrice nouvelle sur le théâtre d'Athènes*, par l'auteur des *Titans*, à Liège, Everard Kints, 1731.

probablement à petit nombre, ne sont guère sorties de quelques bibliothèques, où sans doute elles ont trouvé peu de lecteurs; et si j'exhume aujourd'hui *Thémire*, ce n'est certes pas pour la beauté des vers, mais pour l'intérêt du document : ce poème, avant d'être une apothéose de la tragédienne illustre, est une satire de la Comédie-Française, telle que l'auteur la voit en 1717 : — Adrienne débuta le 17 mai de cette année-là ; — il nous apporte un surcroît de renseignements sur les auteurs et les comédiens d'une époque assez peu connue.

*
* *

Né à Liège, en 1652, le baron de Walef, mestre de camp de cavalerie espagnole, capitaine d'une compagnie de cuirassiers au service de l'Empereur, colonel de dragons, puis brigadier et maréchal de camp, était à la fois homme d'épée et homme de plume. Il avait publié à dix-sept ans son premier poème, *le Combat des Échasses*. Il se flatte quelque part[1] d'avoir été « le premier étranger qui ait entrepris des ouvrages de longue haleine dans une langue que son extrême délicatesse a rendue très difficile au peuple même qui fait profession de la parler ».

Poète avec persévérance et grand amateur de spectacles, nourri d'Homère, — il avait consacré deux volumes à l'étude de *l'Iliade*, — Walef avait célébré, après Charles Perrault, mais plus longuement, — en huit chants, — *le Siècle de Louis le Grand*; au chant septième, il regrettait ainsi les acteurs d'autrefois :

Avec quelle extrême justesse
Nos acteurs, vrais caméléons,
Exprimaient la délicatesse,
Le tumulte des passions !
A Baron, tantôt misantrope,
Tantôt époux de Pénélope,
Qui peut jamais être égalé?
En proie aux plus vives alarmes,
Combien m'ont fait verser de larmes
La Raisin et la Champmeslé !

1. *Épître dédicatoire* à M. le baron de Wansoule.

« Après avoir donné une légère idée du nouveau gouvernement, — dit Walef dans son *Épître dédicatoire* à S. A. Mgr le prince de Berg, — je fis, sous l'allégorie de *Thémire*, une satire contre les mauvais auteurs, aussi bien que sur la chute du Théâtre-Français, qui avait fait si longtemps les délices du monarque et d'une cour très difficile à contenter. Naturellement ennemi des louanges fades, je crois avoir si bien caractérisé les personnages que j'ai entrepris de critiquer, que, malgré le peu de changement que j'ai donné à leur nom, on les trouvera sans peine dans le pays où leurs faibles talents ne les ont déjà que trop désignés, important peu qu'ils soient connus partout ailleurs. »

*Thémire* est, en effet, un ouvrage à clef : *Athènes*, c'est Paris ; *Sophocle*, Corneille ; *Euripide*, Racine ; *Aristophane*, Molière ; *Faron*, Baron ; *Maubour*, Beaubour ; *Arsinoé*, la Champmeslé ; *Ipsal*, la Beauval ; *Mauraisin*, la Raisin ; *Antipater*, le Régent ; *Pharaon*, Law, etc... Nous y trouvons dix-neuf auteurs, et vingt-cinq comédiens et comédiennes du Théâtre-Français, sous des masques plus ou moins transparents.

*Thémire*, dans la pensée de Walef, n'était qu'une suite de son *Siècle de Louis le Grand* ; c'est par un éloge du Roi-Soleil que débute le *Chant premier* du nouveau poème :

Par ses hauts faits Athène redoutable
Vit dans son sein fleurir tous les beaux-arts.

Sculpteurs, peintres, philosophes, astronomes, physiciens, orateurs font à Louis un glorieux cortège, dont se détachent Corneille, Racine et Molière :

Combien de fois par la satyre
Des mœurs, des sottises du temps,
Molière sut-il faire rire,
Les rieurs même à leurs dépens !
Malgré l'Italie et la Grèce,
Apollon voulut qu'au Permesse
Il eût le prix du brodequin ;
Dans le champ épineux qu'il s'ouvre,
J'aime un auteur qui nous découvre
Tous les replis du cœur humain.

Le théâtre brille du plus vif éclat, les arts sont à leur apogée, la France est grande !... Mais survient la Régence, avec ses vices, ses excès, ses désordres, ses scandales : un roi trop jeune, des alliances funestes, l'oubli du grand règne ont bientôt détruit son œuvre. Le rappel des Italiens, les bals masqués de l'Opéra font tort à la Comédie. Le système de Law, les nuits du Palais-Royal, les disputes des savants, les querelles des princes, le Jansénisme, la bulle *Unigenitus*, — autant de chapitres d'une histoire néfaste :

> Pallas, des Grecs si longtemps honorée,
> Des murs fameux détourna ses regards.
> On vit alors tomber tous les beaux-arts.

Le *Chant deuxième* est consacré à la poésie. Nous voyons défiler successivement : l'ardent *Sauroux* (J.-B. Rousseau), exilé en 1712 ; son « élève » *Loüet* (Arouet), mis à la Bastille (1717); Pellegrin, traducteur d'un vieux lyrique (Horace, 1705); *Melfrois*, auteur d'un *Thésée* (La Fosse); le froid *Lacon*, couronné par l'Académie (Gacon); *le neveu de Sophocle* (Fontenelle), sifflé depuis *Aspar;* Longepierre, l'auteur de *Médée* et d'*Électre;* Boyer et *Fradon* (Pradon), morts tous deux en 1698 ; *Chantré* (Péchantré); *Pistron* (Campistron) soutenu par son ami Baron; d'*Otrange* (La Grange-Chancel); *Sanchet* (Danchet); *Mainaut* (le président Hesnault); *Madal* (l'abbé Nadal), auteur de *Saül* et de *David*; enfin Crébillon, sous le pseudonyme de *Pradillon*, une trouvaille — rappelant le nom véritable en même temps que c'est un diminutif de Pradon.

Au *Chant troisième* la revue des auteurs malheureux s'achève, ou peut s'en faut, par *la Gomichon*, — madame de Gomez, fille de mademoiselle Poisson et auteur d'*Habis* et de *Sémiramis*. Encore Walef lui refuse-t-il la gloire d'avoir elle-même écrit ces deux pièces; il l'accuse d'avoir un « teinturier » qu'il appelle *Ricaret* (Fuzelier, peut-être) et dévoile ses intrigues pour se faire jouer. — Le dernier nommé est *La Verre* (La Serre) auteur d'un *Artaxare*, tombé en 1718.

Tels sont les tristes prêtres de Melpomène !

Thalie n'est pas plus heureuse que sa sœur ; mais Walef, poète

tragique, ne cite aucun auteur de comédies : il peut épargner ceux-là, ce ne sont point des confrères. Aussi bien s'est-il montré particulièrement dur pour les poètes qui avaient osé traiter avant lui le sujet d'*Électre*, Pradon, Longepierre, Crébillon et Gacon...

*
* *

Pauvre Parnasse!

De ses auteurs Athène dégoûtée
Fut des acteurs encor plus rebutée.

L'ardeur du gain seule anime aujourd'hui les comédiens. Ils ferment la porte au vrai mérite, ils admettent des béotiens sifflés en province, au ton faux, aux gestes désordonnés.

Pour justifier cette assertion, le *Chant quatrième* nous offre une série de portraits peu flattés : la troupe mâle du Théâtre-Français.

D'abord *Maubour* (lisez: Beaubour), qui vient de jouer Joad (1716):

Il a les yeux, la mâchoire d'un ours.
Quels cris perçants! Nous prend-il pour des sourds?
Pourquoi ces mains vers le ciel exhaussées
Et sur son front parfois entrelacées?
Quels mouvements! quelles contorsions!
Et vous donnez dans ces convulsions!

Puis *Panteüil* (Ponteuil), qui joue les rois :

Quoiqu'un teint blême avec un regard louche
Lui donne un air bas, même un peu farouche,
L'art quelquefois lui prête son secours.
Du vaste creux de son corps trop replet
De voix à peine il s'exhale un filet,
Lorsqu'au public présentant sa bedaine,
D'un vieux plumet il ombrage la scène.

*Pernaut* (Quinault l'aîné), Hippolyte inégal :

Capricieux, il joue aussi d'humeur;
Pour vouloir trop appuyer sur l'image,
Souvent des mots il ferme le passage.
Et sous la dent sa voix comme en prison
Sort avec peine, ou rend un mauvais son.

Son frère, *Du Prène* (Quinault-Dufresne), présenté comme un fat, amoureux de lui-même :

Tantôt sa main, flattant son teint d'eunuque,
Nonchalamment détourne sa perruque,
Tantôt, pour soi redoublant d'amitié,
Il rétrécit sa bouche de moitié.

*Pison fils* (Philippe Poisson), malgré ses efforts, ne fait que des ébauches; il manque de goût, de jugement et de choix,

Mettant partout trop ou trop peu du sien,
Effleure tout et n'approfondit rien.

*Pincour*, mauvais auteur, enrichi par son intarissable production, n'est autre que Dancourt lui-même, — qui passa trente-trois ans à la Comédie-Française et lui donna soixante-dix ouvrages :

Quoique son jeu fût sage, bien sensé,
Un air pédant, son visage glacé
Firent qu'enfin on l'écoutait à peine.
Honteux d'avoir échoué sur la scène,
Dans son dépit son fertile cerveau
Se fit le plan d'un spectacle nouveau.
Pincour, malgré sa lyre méprisée,
Pendant trente ans du public la risée,
Se fit pourtant, à son but parvenu,
De sa sottise un ample revenu.

*Bocar*, c'est Du Boccage :

Plus boursouflé que l'époux d'Oritie,
L'exact Bocar, à chaque repartie,
Croirait pécher contre sa mission
Si, moins guindé dans son expression,
Du ton pédant il n'armait chaque phrase,
Jusqu'à « Je pars ! » dit tout avec emphase.

Le froid *Pernay*, c'est Fontenay, dont le ton uniforme assoupit et endort :

Ce grand acteur planté comme un piquet,
A chaque rôle, ainsi qu'un perroquet,
Semble toujours dire la même chose.
Jamais sa voix se baisse ni se hausse.

*Lefranc* ou *Sifran*, l'acteur-auteur Legrand, — qui, gros et court, jouait les rois et les paysans :

Quels meuglements, quelle voix de tonnerre
Agite l'air, fait trembler le parterre?
Rien ne lui sert de prendre un ton tragique;
Son corps trapu, son visage comique
De l'écrivain fraudant l'intention,
Changent en ris la tendre émotion,
Font à nos yeux un Turlupin d'Hercule,
Et de Thésée un bouffon ridicule.

*La Morillière*, c'est Pierre La Thorillière, qui seul trouve grâce devant notre censeur :

De quatre acteurs dévoués au comique
La Morillière est le seul qui me pique ;
Heureux appui du spectacle badin,
Lui seul soutient l'honneur du Brodequin ;
Crispin, docteur, avocat, petit-maître,
Il est vraiment tout ce qu'il veut paraître.
Tout son visage et jusqu'au moindre trait
Change à son gré quand et comme il lui plaît.
C'est un jeu sûr, qu'aucun objet ne trouble;
Dès qu'on le voit, l'attention redouble,
Le noir chagrin à son aspect s'enfuit;
Du Grec charmé, qui le goûte et le suit,
A soixante ans il est encor l'idole.

*Le vieux Pison*, interprète applaudi des rôles de Scarron, c'est Paul Poisson, comédien d'expérience, pour lequel le métier n'a plus de secrets, fameux par son bredouillement :

Son jeu bouillant, trop vif, évaporé,
Aurait besoin qu'un écrivain outré
Se conformât à son brusque génie;
Les Jodelets, Don Japhet d'Arménie,
Tous ces sujets que l'auteur du *Typhon*
Tira jadis de son esprit bouffon,
Sont les seuls champs où notre acteur excelle.

Le « naïf *Manneville* », bon dans la comédie, ampoulé dans le tragique, c'est Dangeville :

Qu'avec succès il joue un imbécile,
Un rustre, un fat, un époux indolent,

J'aime à lui voir exercer son talent.
Mais chausse-t-il le cothurne tragique,
Je ne vois plus qu'un vain déclamateur;
Bon dans un genre, à tout autre inutile.

Enfin *Lavau*, qui joue les rôles « à manteau », languissant dans l'Avare, mais plaisant dans Mercure, c'est Lavoy. Dénué de dons physiques, face étique, spectre pantomime,

Déclamateur sans force, sans pouvoir,
Rien ne lui sert qui puisse m'émouvoir.

Et vous voilà au bout de la liste... Le vieux Guérin et Du Mirail seraient-ils oubliés? Nous ne serions pas tentés de réclamer pour eux! Mais non : Du Mirail a été congédié, le 18 juin 1717, et ne rentrera qu'en 1724; Guérin, frappé de paralysie le 29 juillet 1717, vient de se retirer à quatre-vingt-un ans.

*
* *

Avec le *Chant cinquième*, commence la galerie des dames. On s'étonnera peut-être de trouver le critique si sévère :

Mais le théâtre est notre commun bien;
Il fit honneur à l'Attique, à la Grèce;
Tout citoyen qui pour lui s'intéresse
Sous sa ruine a droit d'ensevelir
Le sot acteur qui sert à l'avilir.

Une exception, mademoiselle Desmares :

Pour la *Simar* il faut changer de style.

Pénélope, Ariane, Polixène, Palmis dans le sérieux, Frosine et Cléanthis dans le comique, ont prouvé la souplesse de son talent :

A la Simar, Muse, rendons hommage;
De Champmeslé c'est la vivante image.

La *Sinclos* (mademoiselle Duclos), élevée au théâtre, aurait pu éclipser les plus grands acteurs : un son de voix enchanteur, sa grâce, son maintien, la délicatesse de ses traits, sa noblesse, semblaient l'appeler au premier rang. Mais pas d'âme; une monotonie fastidieuse, pas de vérité :

Tout son discours n'est qu'un tissu brillant
Dont les couleurs vives, mais sans nuance,
Du plan tracé détruisent l'ordonnance.

La belle *Pincour* (mademoiselle Dancourt; elle avait alors cinquante-quatre ans) joue les coquettes :

Elle a l'air grand, l'action simple et belle ;
Sa voix plaît moins, elle est peu naturelle.
De traits en vain elle a le cœur percé,
L'amour s'enfuit de son discours glacé :
C'est le défaut de toute la famille ;
Comme la mère, et le père et la fille
N'eurent jamais cette noble chaleur
Qui touche, émeut, pénètre l'auditeur.
De leurs discours l'âme n'est point émue.

La *Manneville* (mademoiselle Dangeville) autrefois était belle :

Mais sa beauté ne brilla qu'un matin.
Aimable fleur, elle en eut le destin,
Et de bourgeons sa face enluminée
N'en montre plus que la tige fanée...
Son froid récit endort le spectateur.

La *Malé* (mademoiselle Sallé) impose encore au parterre ses rides et sa voix de fausset :

Que la Malé déclame, danse ou chante,
Également sa figure affligeante
Dans chaque emploi porte avec soi l'ennui.

Venue d'Allemagne, — où elle était protégée par un prince, le duc de Wirtemberg, — élève de Baron, qui lui serine la Camille d'*Horace*, et reçue par faveur en 1716, la *Moutié* n'est autre que mademoiselle Gautier :

Un air léger, l'œil mal sûr, égaré...

On peut dire que ce pseudonyme était prophétique : mademoiselle Gautier, née à Paris le même mois qu'Adrienne Lecouvreur, en avril 1692, devait se retirer en 1723 pour passer le reste de ses jours, soit trente-deux ans, dans un « moustier », aux Carmélites de Lyon.

Le *Chant sixième* poursuit la revue du personnel, féminin :

La *Long-Pré* (mademoiselle Fonpré), « pièce de contrebande », sortie d'une troupe de province, aurait d'abord été « dame de la Halle ». Walef, ici, doit commettre une confusion : mademoiselle Fonpré était fille des Clavel, c'est-à-dire une enfant de la balle, et non de la halle ! — Il lui reproche ses traits éraillés, sa mine léthargique, ses bras de blanchisseuse et ses grimaces, sa voix traînante.

La *Firmy* (mademoiselle Mimi, fille cadette de Dancourt) a la voix sonore, mais sa froideur est incapable d'émouvoir :

Elle dit tout, et ne fait rien sentir.

La *Prinvalon*, c'est mademoiselle de Champvalon, que Walef appelle « une orgue ambulante », « pièce excellente pour la foire ».

Il fait, au contraire, un grand éloge de la vieille *Imbrosse* (mademoiselle Desbrosses), qui se retire à soixante et un ans :

Du vieux théâtre avec la Morillière
On voit en eux la mourante lumière.
A leur destin son sort est attaché ;
Le même coup que la mort leur destine
(Terme fatal pour la fin de nos jeux)
Fera tomber le théâtre avec eux.

La *Pernaut* (mademoiselle Quinault), novice, mais charmante, aimable, malgré ses grands airs, pourra être un jour une actrice supportable, si elle consent à s'émouvoir et à varier ses gestes :

Ses bras, placés comme deux avirons
Qui frappent l'air, l'onde des environs,
Accoutumés au cercle qu'ils décrivent,
Dans leur contour également se suivent.

Le public indulgent fait grâce à ses beaux yeux, mais, vienne l'âge, gare les sifflets !

La *Maubour*, « brebis vraiment galeuse », est mademoiselle Beaubour, fille des Beauval et femme de sociétaire : — elle avait débuté à neuf ans, à côté de Molière, dans la petite Louison du *Malade imaginaire* ; elle avait successivement épousé Bertrand, Deshayes et Beaubour.

Fantôme affreux, actrice scandaleuse,

Voilà comment la définit Walef! Et sa part lui vaut 6 000 livres depuis quarante ans :

C'est dix écus que chaque vers nous coûte...

Walef, décidément, est plus dur encore pour les femmes que pour les hommes : il ménage impitoyablement le triomphe de son héroïne.

Le *Chant septième* récapitule les doléances de l'auteur, qui se plaît à constater la froideur du public : douze vieux chefs-d'œuvre, sans cesse redonnés, toujours les mêmes, le plus souvent joués par les « doubles », tandis que les chefs d'emploi, Beaubour, Ponteuil, mesdemoiselles Desmares et Duclos, jouissent de leurs congés ; d'autre part, la réception de mauvaises nouveautés, telles que *Marius* (1715) et *Sémiramis* (1716), — voilà de quoi justifier la foule qui a déserté le Théâtre-Français pour le théâtre de la Foire et pour les représentations de la troupe italienne.

Et cette conclusion fâcheuse nous remet en mémoire un passage d'une gazette, plus cruelle encore : « Les Comédiens français commencent à mourir de faim, depuis ceux qui sont venus d'Italie, et, sans le savoir-faire de leurs femmes, ils seraient déjà enterrés. » Ainsi parlait-on, le 17 juillet 1716. Il est vrai que, six mois après, la même gazette donnait de meilleures nouvelles : « Mercredi, 30 décembre 1716. — On refuse plus de six cents personnes au *Bourgeois Gentilhomme*... »

*
* *

Aux plaintes de Melpomène, Minerve apparaît sur le Parnasse ; et le *Chant huitième* est consacré à la description du Parnasse : — trois cent vingt-huit vers, où l'on nous permettra de ne pas nous arrêter. Adrienne ne doit paraître qu'au *Chant neuvième* : son entrée, comme celle de Tartuffe dans le chef-d'œuvre de Molière, aura été longuement préparée.

Minerve implore le secours d'Apollon et le supplie de ranimer et d'ennoblir les spectacles. Dans un long récit, le dieu la rassure. Chassé du ciel pour avoir tué les Cyclopes, il gardait les troupeaux d'Admète ; il entendit un jour la voix

d'une bergère qui déclamait des vers de *Polyxène* ; touché de sa grâce naïve, il lui donna des leçons et en fit bientôt une artiste parfaite : c'est Thémire.

Pour prix d'avoir adouci ses malheurs,
Il la rendit compagne des Neuf sœurs.

La voilà dixième Muse. Ses sœurs et les Grâces l'ornent de leurs talents. Elle va jouer Iphigénie ; Minerve elle-même la présente aux Grecs. Ce n'est pas Thémire, mais la fille d'Agamemnon : Minerve est attendrie, les Muses pleurent de dépit et de jalousie.

Apollon lui prédit un succès certain, mais aussi de noirs chagrins causés par les tracasseries et les persécutions.

Au *Chant dixième*, Thémire se jette aux pieds de Minerve, qui lui promet de la protéger comme elle a protégé Ulysse dans l'Odyssée. Apollon lui révèle à quels honneurs elle est destinée dans Athènes. Il lui recommande de ne pas « crier à pleine tête », de « fuir l'appât d'une sotte louange », de n'être « ni vaine ni fière ». Qu'elle s'attende à pousser des soupirs et à verser des pleurs : ses compagnons lui feront subir un traitement barbare... Quelle camaraderie ! Le dieu lui fait un tableau de la troupe et lui laisse entrevoir les affronts que ces fats lui préparent. Qu'elle s'arme de constance : le public lui donnera sa voix. Ses compagnons ne manqueront pas de cabaler contre elle, mais subiront son influence et tâcheront de l'imiter. Enfin, qu'elle se défie des auteurs et de leurs hommages intéressés, qu'elle se fasse désirer.

Thémire répond qu'elle suivra ces conseils. Puis Minerve l'emmène dans son char et la transporte au bord du Pirée (lisez : au port Saint-Nicolas ou sur le quai des Augustins).

Traverses et premiers dégoûts. Son premier rôle est celui de postulante : elle se présente chez la Duclos, qui ne la reçoit pas ; chez la Dancourt et la Beaubour, portes closes.

Chez la Simar elle eut enfin entrée.

Audience déconcertante, accueil glacial. L'orgueilleuse Desmares tâche de la décourager, et lui reproche son trop d'ambition. Thémire lui dit le monologue d'Hermione, —

que la Desmares a joué la veille. — L'actrice imagine que cette élève veut lui donner une leçon; elle est si frappée de ce talent nouveau qu'elle se sent perdue si sa rivale débute. Elle la critique avec fureur et lui conseille de renoncer au théâtre :

La Gautier vaut encore mieux que vous!

Au *Chant onzième*, la Renommée, qui a suivi Thémire, répand son nom dans Athènes. Le parterre demande ses débuts. Résistance de la troupe, animée par la Desmares. On parle d'écrire une pièce contre l'intruse (apparemment, c'est *l'Actrice nouvelle*, petite comédie en vers de Philippe Poisson [1]).

De son côté, Thémire se fait des partisans en déclamant devant les beaux esprits et les critiques. Invitée dans le monde, elle a pour elle les femmes, et obtient un ordre de début, avec liberté de choisir son rôle : ce sera l'Électre, de Crébillon. Nouvelles tracasseries : on refuse de répéter avec elle, et on l'entoure de médiocrités. Legrand jouera Égisthe; la Gautier, Iphianasse; Dufresne, Oreste; la Fonpré, Clytemnestre [2].

Le jour paraît, si longtemps désiré.
De tous côtés par l'affiche attiré
Le peuple en foule et plein d'impatience
Vers le théâtre en tumulte s'avance.
Le vaste enclos est rempli jusqu'aux toits,
Et la charpente en gémit sous le poids.

C'est Électre, comme on sait, qui ouvre la pièce, et, dès la première scène, la débutante ravit le suffrage des vieux connaisseurs. A leur avis, la Beauval, la Champmeslé, la Raisin sont dépassées :

Thémire avait tous leurs dons différents.

Ici, quelques détails biographiques. L'auteur la dit née à Paris, — ce qui est une erreur; — puis « bergère au

1. Lue à l'assemblée du 27 septembre 1723, l'*Actrice nouvelle* fut reçue, mais ne fut jamais représentée.

2. Sauf pour mademoiselle Gautier, cette distribution est inexacte. Le 14 mai 1717, d'après le registre de la Comédie, Beaubour joua Oreste; Dufresne, Égisthe; la Champvallon, Clytemnestre.

hameau » (Damery ou Fismes?). Il ne dit pas un mot de ses essais en province.

Elle éclipse la troupe, qui la seconde mal :

C'est, disait-on, une rose fleurie,
Un tendre lys parmi de vils roseaux,
Un rossignol entouré de corbeaux.

Plus tard, un homme d'esprit devait dire : « J'ai cru voir une reine parmi des comédiens ! »

Redoublement de critique, à ce propos, contre les vieux acteurs — Du Boccage, Fontenay, Ponteuil, Dancourt, Beaubour.

La Duclos accuse le public d'inconstance, elle éclate en injures ; la Desmares dévore son dépit. Leurs partisans frondent la nouvelle actrice, qui, selon eux, n'a ni grâce ni mérite, est trop petite et d'une taille « trop légère ». Vive l'embonpoint et l'épaisseur de la Desmares, de la Duclos, de la Dancourt !... Mais le public leur rit au nez, il adopte la débutante.

Au *Chant douzième*, les auteurs sont tous épris de Thémire qui, malgré l'envie, la brigue et la médisance, devient l'idole du public. Elle joue trois fois Électre puis Iphigénie, Palmis, Camille et Aricie [1]. La cabale l'attend à Phèdre, où elle manquera d'haleine et de poitrine. La pièce est affichée. Minerve prend la figure d'un jeune Grec et se met dans la « loge des acteurs », à côté de Dancourt, qui déchire Adrienne... Beaubour joue Hippolyte avec une froideur insultante pour sa partenaire... Minerve, indignée, leur apparaît en songe, et leur annonce leur renvoi.

Triomphe de Thémire, encensée, couverte de fleurs, proclamée « fille de Minerve ». On fait des poèmes à sa louange, les auteurs viennent la consulter.

La Duclos et Longepierre osent encore s'élever contre elle. Six fois la Duclos veut reparaître dans les rôles joués par Thémire, six fois elle est vaincue, et, de dépit, elle se cache pour six mois. Longepierre, ironiquement, s'écrie que

1. En réalité, Adrienne joua successivement Électre, Monime, Bérénice, Pauline, Iphigénie et Aricie.

la Gautier serait seule capable de remplacer l'artiste inimitable. Pour couper court, l'Aréopage déclare que désormais quiconque insultera Thémire sera puni, puis il résout d'aller en corps honorer Minerve. Fête solennelle. Défaite du Jansénisme (qu'on ne s'attendait guère à voir en cette affaire), suppression des libelles, rétablissement des édits contre les jeux et le duel, réforme des tribunaux, amende honorable et serment des poètes :

Du changement Thémire était la cause.

On élève sa statue près de celle de Sapho. Apothéose et feux de Bengale :

Ainsi Thémire, en dépit de l'envie,
Des plus grands dieux et des mortels chérie,
Dans l'univers éternisa son nom.
Toujours fidèle aux conseils d'Apollon,
De traits sans nombre elle enrichit la scène,
Et fit longtemps les délices d'Athène.

Hélas ! non, pas longtemps, — puisqu'elle mourut treize ans à peine après ses débuts, à trente-sept ans... Sa mort elle-même fut un drame enveloppé de mystère, qui aurait pu inspirer de nouveau notre poète. Du moins, retiré à Liège, sa ville natale, où il faisait imprimer ses œuvres, — il y fit même représenter une tragédie, — l'ancien mestre de camp survécut peu d'années à « Thémire » il mourut le 22 juillet 1734, à quatre-vingt-deux ans.

GEORGES MONVAL.

*L'Administrateur-Gérant :* H. CASSARD.

ÉTUD

Dan
nan i
dont
teurs,
règne
l'*Hist*
Rena
comm
mem
1858
vaux
comp
gare
trou
viste
texte
les a
ronl

M

L
tres
avec
com
tim
L'ac
aux
mar
red
diq
gra
cor
ma
de
que
gar
de
no

t

l'e
au
d'a
l'a
re
sa
bo
el
ri
q
h
s
t
c
r
l
c

# LIVRES NOUVEAUX

**ÉTUDES SUR LA POLITIQUE RELIGIEUSE DU RÈGNE DE PHILIPPE-LE-BEL,** par **Ernest Renan.**

Dans un codicille à son testament, Ernest Renan indiquait, parmi les publications posthumes dont il laissait le soin à sa famille et à ses éditeurs, « un volume d'études sur la politique du règne de Philippe-le-Bel (mes grands articles de *l'Histoire littéraire*) ». Le 17 avril 1857, Ernest Renan avait été adjoint comme auxiliaire à la commission de *l'Histoire littéraire* ; il fut nommé membre de cette commission le 19 novembre 1858. Ce lui fut une occasion de nombreux travaux. C'est pour *l'Histoire littéraire* que furent composées les trois études sur Guillaume de Nogaret, Pierre du Bois et Bertrand de Got. On les trouvera dans ce volume. M. P. Caron, archiviste paléographe, s'est chargé de collationner le texte et de confectionner un index commode ; tous les admirateurs fervents de l'illustre disparu seront enchantés de cette nouvelle publication.

**NOTRE MARINE DE GUERRE EN 1899,** par ***.

L'auteur de cet ouvrage, dont quelques chapitres ont déjà paru dans la *Revue*, nous signale, avec une indiscutable compétence, l'anachronisme complet qui existe entre nos institutions maritimes et les exigences d'une flotte moderne. L'adaptation progressive de la vieille organisation aux nécessités nouvelles a peu à peu créé dans la marine une désorganisation générale, dont il faut redouter les conséquences. Après nous avoir indiqué le mal, l'auteur nous soumet un programme de réformes. On peut n'être pas d'accord avec lui sur tous les points de ce programme ; mais on ne saurait contester qu'il est nécessaire de poser enfin d'une façon générale, et non sur quelques points de détail, le problème de la réorganisation administrative, financière et militaire de notre marine. Et par là, ce livre s'impose à notre attention.

**UNE DIVORCÉE,** par **madame Octave Feuillet.**

Victime d'un mari odieux qui la trompe et l'exploite, madame Malpert s'est toujours refusée au divorce. Elle rencontre enfin un homme digne d'elle ; elle aime, elle est aimée ; sa résignation l'abandonne ; elle se décide à refaire sa vie et à revendiquer l'entière liberté de son cœur et de sa personne. Mais quand, forte de son droit au bonheur, elle se croit bien affranchie du passé, elle s'aperçoit qu'on n'y échappe pas. Son remariage empêcherait sa fille d'épouser un homme qu'elle aime ; et madame Malpert, avec son habitude du sacrifice, ne veut pas briser le cœur de son enfant. Sa fille mariée, elle se tue. Cette touchante histoire nous est racontée avec un charme délicat par madame Octave Feuillet. On retrouve les mêmes qualités de grâce simple dans les deux nouvelles qui font suite au roman, et complètent cet aimable volume.

**HISTOIRE DU CHATEAU DE VERSAILLES,** par **Pierre de Nolhac.**

M. Pierre de Nolhac avait préludé à cette histoire générale du château de Versailles par quelques minutieuses monographies sur certaines époques de Versailles. Depuis dix années, il réunissait les matériaux de ce grand ouvrage. Sans faire ici la chronique de la cour de France (ce qu'il a entrepris sous une autre forme), mais dans l'espoir d'y servir, il a tâché d'éclaircir sur beaucoup de points, et tout au moins sur ceux qui importaient, la topographie intérieure et extérieure de Versailles pendant les trois règnes. Il a cherché en même temps à déterminer le plus exactement possible la part de tous les artistes en faisant rendre justice à des maîtres oubliés. L'illustration de ce livre qui reproduira de nombreux dessins inédits s'annonce dès à présent comme tout à fait remarquable ; et pour le texte, on connaît assez le style élégant et délicat de M. de Nolhac pour être assuré du considérable intérêt que présentera cette magnifique publication.

**LA REPRISE,** par **Louis de Robert.**

Bien que très jeune, M. Louis de Robert a publié déjà quelques romans exquis. Nous avons signalé *l'Envers d'une Courtisane*. On trouvera dans ce nouveau livre des qualités de premier ordre. M. Louis de Robert a le don charmant de toujours conter sans effort, d'une plume alerte et délicate. Il n'explique jamais, il fait vivre, ce qui est mieux. Le sujet de *la Reprise* tient en quelques lignes : très épris de sa femme, un mari sent qu'elle lui échappe ; il s'éloigne d'elle, consent au divorce, puis, au bout de quelques années, quand elle est remariée, qu'ils sont devenus bien étrangers l'un à l'autre, il revient à elle, s'impose, la reconquiert, — tout cela raconté et mis en scène avec cette grâce des moindres gestes et des moindres répliques dont M. Louis de Robert a le secret.

**LES MILLE NUITS ET UNE NUIT,** tome II, traduction littérale et complète du texte arabe, par le **docteur J.-C. Mardrus.**

Nous avons signalé aux lecteurs de la *Revue* la premier volume de cette belle publication ; nous les avons prévenus que la remarquable traduction du docteur Mardrus suivait mot à mot le texte arabe, et nous ne leur avons point caché que le conteur d'Orient se plaisait aux détails érotiques. Pas plus que le premier, le tome deuxième des *Mille Nuits et une Nuit* ne doit être lu par tout le monde ; on n'en peut recommander la lecture qu'avec une extrême prudence. Mais une fois le lecteur averti qu'il s'expose, en feuilletant ces pages, à de minutieuses descriptions, il faut reconnaître que ce nouveau tome a tout le charme et tout l'intérêt du premier.

# LA REVUE DE PARIS

**Paraît le 1er et le 15 de chaque mois**

---

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

| | UN AN | SIX MOIS | TROIS MOIS |
|---|---|---|---|
| PARIS | 48 » | 24 » | 12 » |
| SEINE ET SEINE-ET-OISE | 51 » | 25 50 | 12 75 |
| DÉPARTEMENTS | 54 » | 27 » | 13 50 |
| ÉTRANGER (UNION POSTALE) | 60 » | 30 » | 15 » |

---

*On s'abonne aux bureaux de la* Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré, dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de Poste de France et de l'Étranger.*

---

*Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.*

---

*Les mandats ou valeurs à vue pour Paris doivent être au nom de M. l'administrateur-gérant de la* Revue de Paris, *85* bis, *faubourg Saint-Honoré.*

---

*Les annonces sont reçues aux bureaux de la* Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

---

*La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la* Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complétement interdites dans tous les pays y compris la Suède et la Norvège.*

---

IMPRIMERIE CHAIX RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 22202-10-99. — (Encre Lorilleux).